

DE BREANCON

# LES CAHIERS

DE L'INSTITUT D'AMENAGEMENT  
ET D'URBANISME  
DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

## Trois siècles de cartographie en Ile-de-France

Volume 2

En partenariat  
avec l'Institut Géographique National

N° 120 Janvier 1998 - 22000 ULT

ISSN 0153-6184

PARUTION TRIMESTRIELLE  
QUARTERLY REVIEW

**INSTITUT D'AMÉNAGEMENT  
ET D'URBANISME  
DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE**

Fondation reconnue d'utilité publique  
par le décret du 2 août 1960.

Organisme d'études du Conseil régional,  
l'IAURIF apporte en priorité  
son appui technique  
aux collectivités locales d'Île-de-France.

Il réunit un large éventail de compé-  
tences : aménagement urbain et rural,  
environnement, transports,  
logement et modes de vie, économie  
et développement local,  
équipements et foncier, santé.

Ses diagnostics et ses propositions  
permettent ainsi de préparer les choix  
des élus régionaux et locaux  
avant de les traduire en terme de projets.

Il agit en partenariat  
avec d'autres opérateurs français  
et européens à travers  
son Système d'Information Géographique  
et sa Médiathèque en réseau.

Il exporte ce savoir-faire à travers  
des contrats directs  
et des accords de coopération technique.

Les CAHIERS DE L'IAURIF  
présentent la synthèse de ces activités  
à travers des dossiers techniques,  
les suppléments «Habitat»  
et des numéros spéciaux.  
Ils approfondissent les informations  
publiées dans la Lettre de l'IAURIF  
et les Notes rapides.

1 et 4 de couverture D à dessins-minutes de la carte  
d'État Major, campagne 1820 Paris feuilles n°1 et n°2

Directeur général de l'IAURIF  
**M. Jean-Pierre DUFAY**



Composition du conseil d'administration au 1<sup>er</sup> décembre 1997

*Président*

**M. Michel GIRAUD**  
Président du Conseil régional d'Île-de-France

*Vice-présidents*

**M. Joël THORAVAL** 1<sup>er</sup> vice président  
Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris,  
représentant le ministre de l'Intérieur.

**M. Roger COURBEY**

Président du Conseil économique et social  
régional

**M. Yannick BODIN**

Conseiller régional

**M. Pascal-Michel DELMAS**

Conseiller régional

**M. Alain RIST**

Conseiller régional

**M. Didier SIMOND**

Conseiller régional

**M. Joseph TREHEL**

Conseiller régional

**M. Jean-Pierre BLANCHELANDE**

Conseiller régional

*Treasorier*

**M. Jean-François BERNARDIN**

Conseiller régional

*Secrétaire*

**M. Raoul COLLET**

Conseiller régional

**Mme Marie-Michelle BATAILLE**

Conseiller régional

**M. Bertrand BRET**

Conseiller régional

**M. Christian LE SCORNEC**

Conseiller régional

**M. Raymond MEGE**

Conseiller régional

**M. Maurice MOLLARD**

Conseiller régional

**M. Jean-François BENON**

Membre du Conseil économique et social régional

**M. Jean-Claude BOUCHERAT**

Membre du Conseil économique et social régional.

Le gouverneur de la Banque de France, représenté par

**M. Henri BAREILLE**

Délégué régional pour l'Île-de-France de l'Institut d'Emission

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,

représenté par

**M. Alain MAHÉ**

Le président du directeur du Crédit d'équipement des P.M.E.,

représenté par

**M. Henry SAVAJOL**

Le gouverneur du Crédit foncier de France, représenté par

**M. Pierre DURIF**

Le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

représenté par

**M. François DUPEYRON**

Administrateur civil

Le ministre de l'Équipement et du Logement représenté par

**M. Gilles RICONO**

Préfet, Directeur régional de l'Équipement d'Île-de-France

Le représentant du ministre chargé des Transports

**M. François-Régis ORIZET**

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie

de Paris représenté par

**M. Jacques DERIEUX**

*Membres suppléants*

**M. Jean-Pierre FOURRE**

Conseiller régional

**M. Jean-Thierry GAMPERT**

Conseiller régional

**M. Pierre-François SIMEONI**

Conseiller régional

**M. Pierre LASBORDES**

Conseiller régional

**M. Bernard LACOMBE**

Conseiller régional

**Mme Monique LE SAUX**

Conseiller régional

**M. François GUÉRARD**

Conseiller régional

**M. Michel BULFE**

Conseiller régional

**M. Jean VALENET**

Conseiller régional

**M. François BALLESTRACCI**

Conseiller régional

**M. Jacques OLIVIER**

Conseiller régional

**M. André PETIT**

Conseiller régional

**M. Hugues SIRVEN-VIENOT**

Conseiller régional

**M. Philippe LEVAUX**

Membre du Conseil économique et social régional

**M. Jacques MAIRÉ**

Membre du Conseil économique et social régional

# LES CAHIERS

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT  
ET D'URBANISME  
DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

N°  
**120**

PUBLICATION  
TRIMESTRIELLE  
CRÉÉE EN 1964

JANVIER 1998

Directeur de la publication  
Jean-Pierre DUFAY

Equipe de rédaction

Rédactrice en chef :  
Anne-Marie ROMÉRA

avec pour ce numéro  
Hervé BLUMENFELD (IAURIF)

avec la collaboration de :

Zoé BLUMENFELD  
Claudie REYNAUD  
Gaëlle JACQUET  
Quintérie LEBRUN  
Noëlle DEPRET

Comité de lecture  
François DUGENY  
Philippe MONTILLET

Presse :  
Catherine GROLEE-BRAMAT (01.53.85.79.05)

Les articles rédigés par des personnes étrangères à l'IAURIF n'engagent  
que la responsabilité des auteurs.

Secrétariat administratif  
Virginie CIONI-VILLA (01.53.85.77.15)

Création - Fabrication et diffusion :  
Denis LACÔMBE

Mquette et illustrations :  
Agnès CHARLES  
Claudine ROUAUD  
Ciprian-Floin STANCU

Cartographie :  
Didier PRINCE  
Annie RIBONET  
Olivier CRANSAC

Coordination de fabrication :  
Roland GUENIEFFET

Diffusion, ventes et abonnements :  
Jacques BOISSERIE

Impression : Augustin s.a.  
189, rue d'Aubervilliers - 75018 Paris

Commission paritaire N° 811 AD

© I.A.U.R.I.F. Janvier 1998

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.

Les copies, reproductions, citations intégrales ou partielles pour utilisation  
autre que strictement privée et individuelle, sont illicites sans autorisation  
formelle de l'auteur ou de l'éditeur.

La contrefaçon sera sanctionnée par les articles 425 et suivants du code  
pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1998

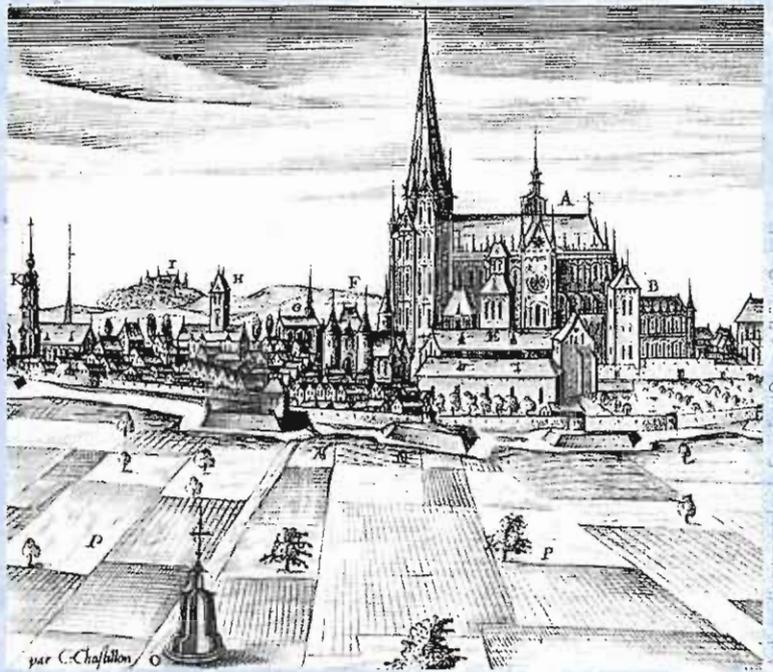
VENTE ET ABONNEMENT :	France	Etranger
Le numéro :	220 F	240 F
Abonnement pour 4 numéros :	570 F	640 F
Étudiants *	Remise 30 %	

Sur place :  
LIBRAIRIE ÎLE-DE-FRANCE, accueil IAURIF  
15, rue Falguère, Paris 15<sup>e</sup>  
Marie-Louise WILLEM (01.53.85.77.40)

Par correspondance :  
INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME  
DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE  
15, rue Falguère, 75740 Paris Cedex 15  
abonnement et vente au numéro :  
Jacqueline LEAL (01.53.85.79.37)  
<http://www.iaurif.org>

\* Photocopie carte de l'année en cours, Tarif 1998

CAHIERS DE L'IAURIF n° 120



*Ce Cahier a été réalisé en partenariat  
avec l'Institut Géographique National  
(IGN) qui a mis à notre disposition  
l'ensemble de son fonds cartographique.*

*Nous adressons nos remerciements  
à tous les organismes  
qui nous ont apporté leur aide  
pour notre recherche iconographique  
et cartographique, en particulier  
aux Archives nationales de France,  
aux Archives des départements  
d'Île-de-France,  
au Service historique de l'armée de terre,  
à la Bibliothèque nationale de France  
ainsi qu'aux musées  
et archives municipales.*

# Sommaire

Editorial : Jean-Pierre Dufay <i>Entre les lignes d'une carte</i>	3
<i>La carte, miroir du temps</i>	4
La ville panoramique, évolution des regards aériens sur la ville	6
Route et cartographie en Ile-de-France, 1650-1750	24
Quand le chemin de fer apparaît en Ile-de-France	32
L'aménagement des voies de navigation en Ile-de-France, les grandes étapes	46
Saint-Germain-en-Laye, une forêt royale à travers l'histoire	60
Breteuil en héritage	76
Infrastructures et recompositions urbaines le plateau de Bagnolet, Romainville, Montreuil	94
De l'utilisation de la cartographie ancienne en archéologie préventive le cas de Saint-Denis	111
Versailles ou l'ordre imposé	114
Lieux nommés, liens d'histoire	140
Brèves Rencontres	158
Références Ile-de-France 4 <sup>e</sup> trimestre 1997	159



## Entre les lignes d'une carte

**P**arce qu'elle était terre de rois,  
l'Île-de-France a très tôt été cartographiée  
et elle l'a été abondamment.

Pendant trois siècles, les représentations se sont superposées  
voire enchevêtrées sur certaines parties du territoire,  
reflétant le travail des hommes sur les forêts, les champs,  
les fleuves, les chemins, les villes...

Hormis l'émotion que procure inmanquablement la contemplation  
du trait original, explorer cette mémoire de plans et de cartes papier,  
c'est reconstituer des logiques d'aménagement,  
comprendre les choix d'une époque,  
admirer la hardiesse et la modernité de nos prédécesseurs.

C'est aussi rompre avec des a priori  
et une nostalgie par trop projetée sur un passé idéalisé.

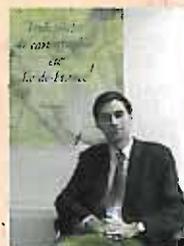
La lecture des cartes nous enseigne que déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle,  
des percements intempestifs, des tracés bien rectilignes,  
des reboisements effaçant des jardins avaient cours.

Depuis toujours la ville se refait sur la ville en conservant  
ou en détruisant ses vestiges...

Ne nous trompons pas, ce constat ne saurait nullement être prétexte  
à faire table rase des traces du passé.

Au contraire, l'intention du travail entrepris  
est bien de mieux connaître l'état antérieur afin de le respecter.

Mais regardons-le avec lucidité et sachons conserver la liberté  
des aménageurs de tous les temps, en ayant le soin d'assumer  
et d'expliquer nos choix.



Jean-Pierre Dufay  
Directeur général de l'AURIF

# La carte, miroir du temps

Dans son souci de toujours mieux comprendre les réalités de l'Ile-de-France, l'IAURIF a réalisé un important travail d'étude de la cartographie régionale sur trois siècles qui fait l'objet de deux cahiers complémentaires.

Dans le cahier 119, il s'agissait, après avoir réfléchi sur la question des limites administratives de l'Ile-de-France, de présenter, de comparer les principales cartes, de saisir des transformations marquantes de lieux de la région.

Dans ce nouveau cahier, le propos est différent. De l'approche d'ensemble d'espaces concrets, pris à des moments particuliers de leur histoire, on passe à l'approche thématique. Il s'agit désormais, fort de ce que l'étude globale des cartes nous a appris, soit d'entrevoir l'histoire d'un espace précis (une forêt, un parc) ou de grandes réalisations (la formation du réseau de chemin de fer) dans la continuité de leur évolution, soit d'éclairer un aspect particulier de cette histoire (lien culturel, technique liant la conception des routes classiques à celle des jardins et à la confection des cartes de l'époque).

Ainsi, les trois grands réseaux structurants (routes, voies ferrées, voies navigables) sont confrontés à leur représentation cartographique.

Celle-ci permet d'en suivre l'évolution; quels enseignements pour le passé comme pour le futur nous apportent-elles? Jusqu'où peut-on leur faire confiance?

Quant à l'aménagement des villes ou à celui des grands espaces naturels tels que la forêt de Saint-Germain, ce Cahier nous permettra de mieux comprendre comment le dessein de l'aménageur se traduit dans le dessin cartographique.

Les territoires, les aléas de l'histoire, les aménagements apparaissent, souvent, plus clairement que sur une photographie, à celui qui sait lire ou qui veut lire, le cartographe choisit ce qui sera figuré.

Marquant un instant « T », cette photographie est celle dont doit tenir compte l'aménageur actuel s'il souhaite bien comprendre le territoire qu'il doit maîtriser. En effet, elle reflète aussi la permanence de certains sites ou de paysages qui font l'environnement quotidien auquel les Franciliens s'attachent car ils y puisent une grande part de leur identité et de leur enracinement.

Il appartient ainsi aux responsables,  
en connaissance de cause, de respecter de grands  
équilibres que l'histoire a maintenus;  
à eux de préserver, au moment où  
de nouveaux équipements s'imposent,  
les strates de notre mémoire enfouies dans le sol  
et dans les aménagements antérieurs.

Les cartes permettent, ainsi, de (re)concilier  
l'archéologue et l'urbaniste,  
l'historien et le visionnaire de la cité de demain.

L'aménagement est, en principe,  
appréhendé à travers ses grandes réalisations  
dont certaines, d'ailleurs,  
deux ou trois siècles après leur mise en chantier  
sont encore en cours de gestation  
ou de réalisation.

On parle ainsi d'aménagement  
des villes nouvelles, des cœurs de cités anciennes,  
de réalisation des grandes infrastructures  
routières, fluviales, ferroviaires.

Ce Cahier nous en offre une autre approche :  
à travers le temps et les marques qu'ont laissées  
les hommes dans l'espace mais surtout  
— car le matériau est plus facile à analyser —  
sur le papier, c'est-à-dire à travers  
les différents documents de référence.

Nous courons ainsi au long de ces pages  
après ce qu'il conviendrait d'appeler les sciences  
auxiliaires de l'aménagement  
comme on dit sciences auxiliaires de l'histoire  
quand on parle de l'héraldique,  
de la chronologie, de la paléographie,  
de la climatologie, etc., toute science qui éclaire  
d'un jour nouveau, voire original,  
l'histoire sociale. L'aménagement a aussi  
ses disciplines auxiliaires, disciplines  
qui savent être autonomes en elle-mêmes,  
mais que nous avons tenu à aborder

dans leur rapport avec l'aménagement  
de l'Ile-de-France pour voir  
ce qu'elles nous apportent de plus,  
quels enseignements nous pouvons en tirer  
aujourd'hui pour mieux comprendre  
notre territoire.

Dans cette optique, les cartes, plans et cadastres  
anciens sont riches d'enseignement à la fois  
par ce qu'ils disent, par ce qu'ils taisent,  
mais aussi par ce qu'ils suggèrent.

Leur étude sur trois siècles apporte beaucoup  
à la compréhension de notre espace régional.  
Bien sûr, pour apprécier comment nos anciens  
l'appréhendaient, mais, encore plus,  
pour comprendre les logiques qui ont été  
à la base de leurs projets d'aménagement.

En effet, il n'est pas neutre de donner priorité  
aux territoires de chasse, aux routes,  
voire à la représentation des cultures.

Ces préoccupations mises en avant se retrouvent  
de différentes manières dans le développement  
de l'aménagement et peuvent nous aider  
à mieux l'apprécier à sa juste valeur,  
peut-être même à nous éviter  
de commettre certaines erreurs.

Au-delà de leur diversité, tous les articles  
qui composent ce numéro se complètent.  
Le fil directeur se situe dans la grande sagesse  
des siècles qui nous rappellent que quelle  
que soit la grandeur du projet humain — et de  
Versailles à la métropole en perpétuelle gestation  
cette grandeur ne manque pas en Ile-de-France  
— l'aménageur ne part pas d'une feuille blanche,  
véritable cahier des charges, aux premières lignes  
posées par la nature avant d'être écrites  
par les générations qui nous ont précédés.

Philippe Montillet

IAURIF

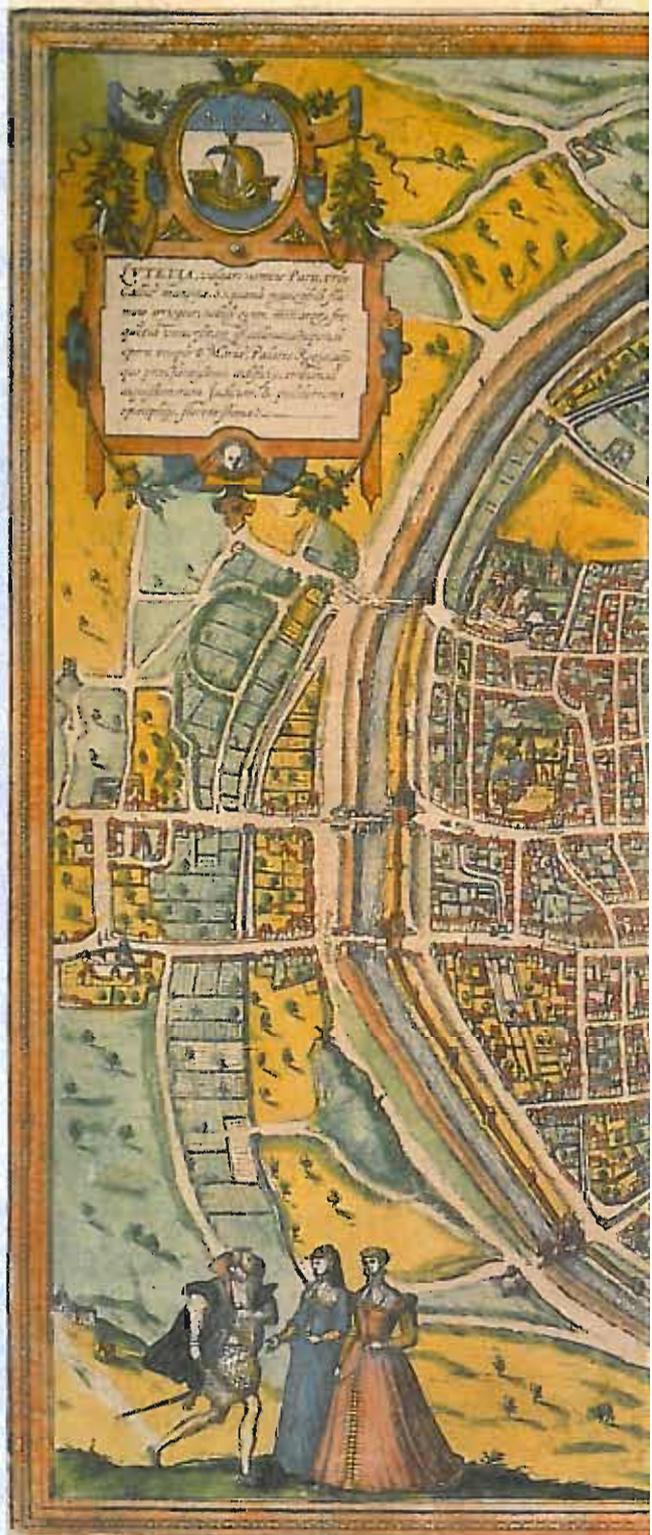
# La ville panoramique

## Evolution des regards aériens sur Paris et sa banlieue

Laurent Perrin

*Chaque époque, chaque société, génère une vision originale de la Ville et de ses transformations. Au sein de la tradition urbaine européenne, Paris et l'Ile-de-France ont leur histoire propre, que cet article se propose de parcourir succinctement, au travers d'un mode de représentation singulier : la vue «cavalière». Depuis les premiers plans du XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux images virtuelles qui se généralisent à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, l'histoire des vues aériennes de la métropole parisienne reflète non seulement l'évolution des techniques de représentation, mais aussi et surtout la manière dont ses habitants la perçoivent et l'imaginent.*

Plan de Braun (1572), publié in *Civitates orbis terrarum*  
Musée Carnavalet





Palais de Justice

Paris pour venir de la mer du Nord, Jule en estant de ces ports de France. Fournit en son double en la Capitale  
 Du dond'ouais en Espagne, carle. Apres les autres de France de France. Fournit en son double en la Capitale  
 C'est vers la plume de son esprit. Pour montrer de la France de France. Fournit en son double en la Capitale  
 Tresmercurus, faguna d'ours de France. Fournit en son double en la Capitale  
 C'est Cyprien en capitale de France. Fournit en son double en la Capitale  
 Grace de pu en saur de France. Fournit en son double en la Capitale

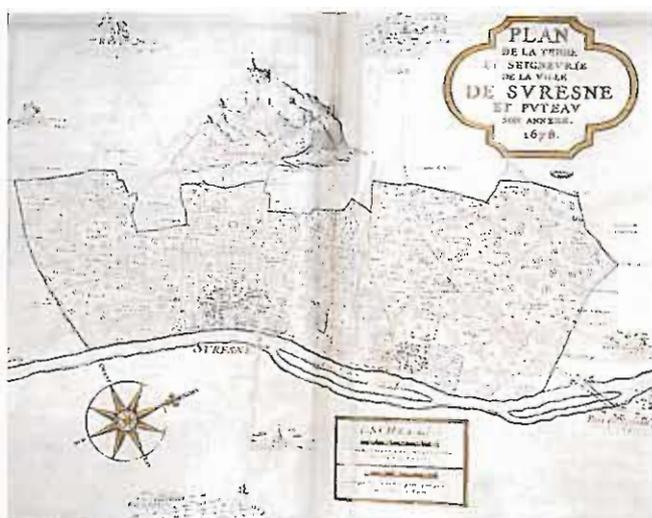
Cum  
 Fournit

## Le plan cavalier comme «portrait» de ville

C'est au cours de la Renaissance que se généralise une nouvelle manière de représenter la cité par «le plan», c'est-à-dire par un dessin issu d'un levé systématique des rues, monuments, ouvrages de fortification d'une ville, tracés avec une échelle à peu près commune et identifiés par un toponyme. La plupart des documents qui nous sont parvenus sont des plans «géométraux» dessinés en projection verticale, mais quelques uns, probablement les plus expressifs, sont dits «cavaliers» : ils adoptent la projection axonométrique, compromis entre la géométrie et la perspective, c'est-à-dire entre la carte et l'image.

Certains auteurs voient dans l'avènement du plan urbain une marque d'entrée dans la modernité<sup>(1)</sup>. Il est vrai qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les cartographes se soucient beaucoup plus de vraisemblance topographique et cherchent à prendre leurs distances avec l'empirisme et l'intuition qui caractérisaient à leurs yeux le Moyen-Age. Cependant, en comparaison des cartes produites par les premiers géomètres à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le plan cavalier reste avant tout un portrait essentiellement symbolique et expressif, dont la fonction est de rendre compte dans les trois dimensions de la physionomie des quartiers et monuments d'une ville, à un moment donné de son histoire.

Compte-tenu des difficultés inhérentes à ce genre, le recours à la vue cavalière se justifie par la volonté d'impressionner et de séduire le regard du spectateur par l'ampleur de ce qui lui est montré. Mais aussi, si l'on se réfère à la définition du



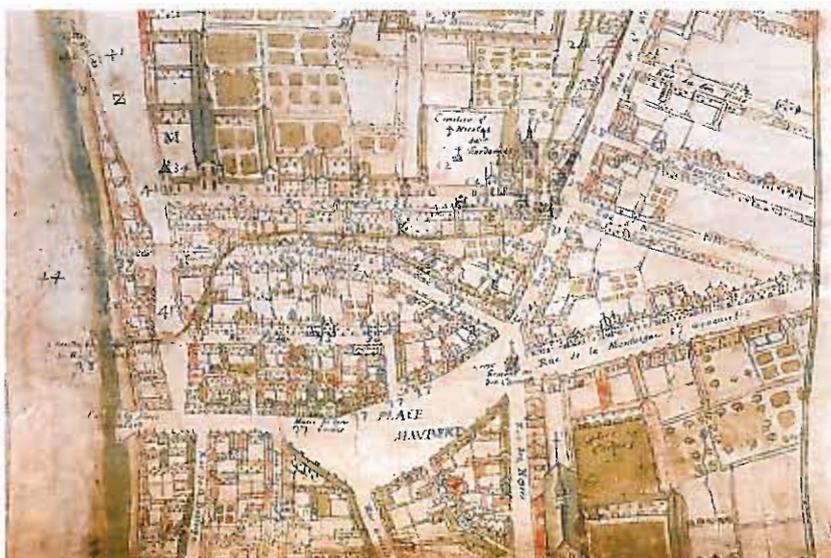
Plan terrier de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés .  
les terres de Surasnes et le Mont Valérien vers 1676

paysage que donne Littré, par la nécessité de prendre de la hauteur pour regarder le paysage, afin de réussir à rassembler d'un seul coup d'œil tous ses composants auparavant dispersés. Serge Briffaud note très justement à propos d'un autre genre de représentation à vol d'oiseau – le «panorama» – qu'il est porteur d'un message original sur le monde, dont la spécificité explique l'attraction irrésistible qu'il exerce sur nous, indépendamment de la nature de ce qu'il donne à voir : *Contemplé depuis une hauteur, un vaste espace de banlieue n'est-il pas tout aussi captivant pour le regard que la plus bucolique des vallées alpêtres* ?<sup>(2)</sup>.

(1) Jean Jacques Aillagon, «Introduction». Cahiers du CREPIE, n°50, mars 1995.

(2) Serge Briffaud, *Le monde vu d'en haut. Une histoire de la vision panoramique. Paysage & Aménagement*, n°31, juin 1995.

*Les plans de censives ou les plans terriers,  
dont la fonction est de permettre  
à un seigneur de localiser et d'évaluer le contenu  
de ses propriétés pour fixer l'impôt,  
étaient majoritairement dressés  
en deux dimensions.  
Cependant, quelques uns dérogent à cette règle  
et proposent des vues en trois dimensions,  
comme ces deux plans terriers du XVII<sup>e</sup> siècle,  
couvrant une partie des domaines des abbayes  
de Saint-Victor et de Saint-Germain-des-Prés  
avec leurs monuments civils ou religieux  
et quelques maisons assez indicatives  
(à noter l'influence de l'imagerie religieuse  
dans la transformation du Mont Valérien  
en Golgotha)*



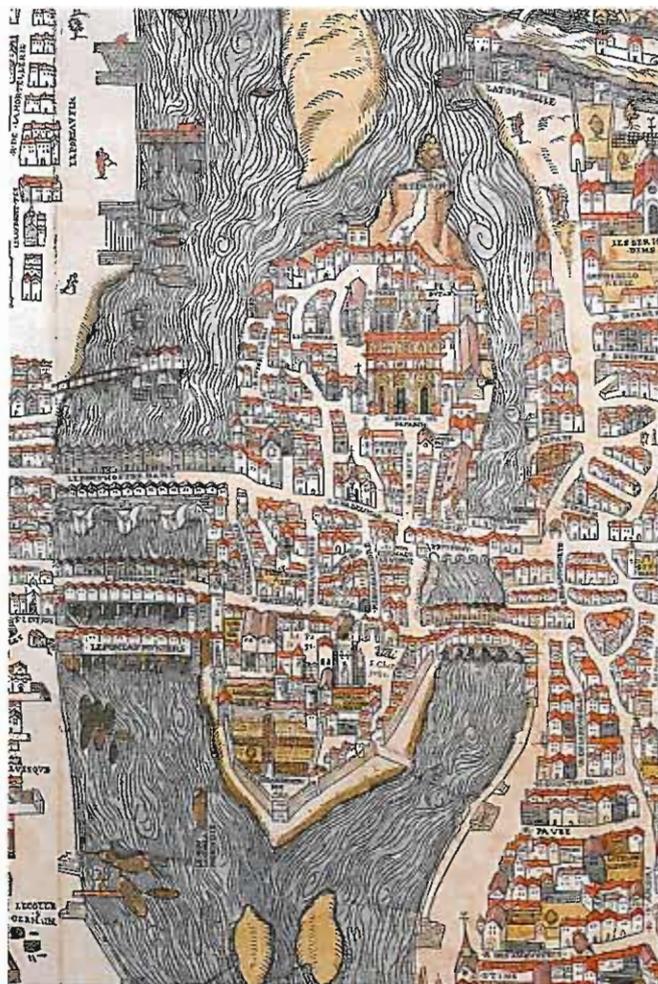
Plan terrier de l'abbaye de Saint-Victor . la place Maubert vers 1640

## Les plans de Paris au XVI<sup>e</sup> siècle

Le « plan général de Paris au XVI<sup>e</sup> siècle » traduit la volonté de François I<sup>er</sup> de refaire de Paris la capitale du royaume de France, après l'intermède de la Guerre de cent ans et la période d'incertitude politique qui s'est ensuivie. Le choix de la représentation cavalière pour les six versions successives<sup>(3)</sup> de ce plan sont un des moyens privilégiés pour affirmer sa souveraineté sur la ville<sup>(4)</sup>. Dessinées selon le principe de l'axonométrie localement ajustée de façon à mettre en valeur tel ou tel monument, elles inscrivent la Seine en position centrale. Axe vertical de la composition, le fleuve à la largeur exagérée départage ainsi symboliquement l'espace des trois ordres de la société urbaine d'alors :

- à gauche, « la Ville », domaine du pouvoir temporel, c'est-à-dire des prévôts et marchands, mais aussi et surtout du roi, exprimé au premier plan par le château du Louvre;
- au centre, « la Cité », siège du pouvoir spirituel, symbolisé par la cathédrale Notre-Dame;
- à droite, « l'Université », lieu par excellence du savoir et de la connaissance, avec ses nombreux collèges et abbayes, telles Saint-Germain et Saint-Victor.

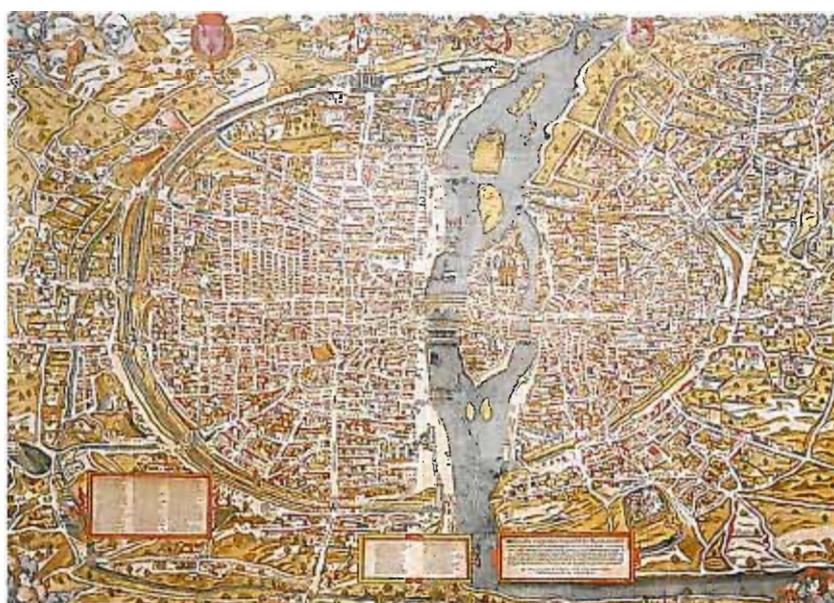
Grâce à l'emploi de ces mêmes codes de représentation, et bien que restitués avec des techniques et à des échelles différentes, ces plans permettent de retracer par comparaison la chronologie des aménagements de Paris à cette époque : ainsi l'égout de la rue Montmartre n'est plus visible sur le plan de Saint-Victor parce qu'il vient d'être voûté, alors qu'il est à ciel ouvert sur les versions antérieures. De la même



Détail du « Plan de Bâle » montrant l'île de la Cité.

(3) Jean Dérens, conservateur général de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, a montré que les plans de la Grande Gouache, de la Tapisserie, de Braun, de Munster, de Bâle et de Saint-Victor provenaient tous du même document original produit par une sorte d'atelier du plan de Paris. (*Les plans généraux de Paris au XVI<sup>e</sup> siècle*, in *Paris à vol d'oiseau*. Collection Paris et son patrimoine. DGAAPV).

(4) Cette convention culturelle semble partagée par certaines civilisations asiatiques, si l'on se réfère à l'analyse d'Augustin Berque dans les *Raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse*, p. 42. Hazan, 1995.



*Le Plan de Bâle représente Paris vers 1550 cernée par ses enceintes et ses faubourgs immédiats. Gravé sur bois et rehaussé à l'aquarelle, il exprime une certaine imagerie populaire « médiévale » avec ses nombreux détails pittoresques (petits personnages traversant la Seine en barque ou poussant leur âne du côté du moulin des Sobelins, puits, croix, etc.), ce qui lui confère une dimension plus artistique que technique. L'orientation du plan (l'est est en haut de la feuille) permet de mettre en valeur la façade des édifices religieux.*

Plan de Truschet et Hoyau, dit « Plan de Bâle »

manière, de nouveaux lotissements apparaissent dans certains faubourgs, là où les versions précédentes indiquaient la présence de jardins ou de champs.

### Les plans du XVII<sup>e</sup> siècle

Les plans cavaliers de Paris élaborés au Grand siècle, et plus encore au Siècle des lumières, traduisent le goût des souverains pour les travaux d'embellissement et d'ornementation. Dressés à l'époque du renouveau de la cartographie par des «géographes en cabinet»<sup>(5)</sup>, ces plans gravés représentent le Paris de Louis XIII et ses récents aménagements : place royale (devenue place des Vosges), château et jardin des Tui-

leries, nouvelle ceinture de remparts autour de la ville, etc. Leur mise en page reste assez proche de celles des plans du XVI<sup>e</sup> siècle : on y retrouve l'ouest en bas et l'est en haut, ce qui a l'avantage de mettre en valeur au premier plan les nouveaux ouvrages réalisés à l'ouest du Louvre, prémisses du Grand axe.

(5) Michel Le Moel, *La cartographie parisienne au Grand siècle*, in «Paris à vol d'oiseau», Collection Paris et son patrimoine. DGAAYP



Plan de Vischer

*Les conventions de dessin évoluent au début du XVII<sup>e</sup> dans les plans de Mérian (1615) et de Vischer (1618) :*

*le cartographe tend à incliner beaucoup plus le plan horizontal du sol, pour faire apparaître l'horizon des collines lointaines et le ciel.*

*La Seine ne figure plus verticalement, mais légèrement en diagonale.*

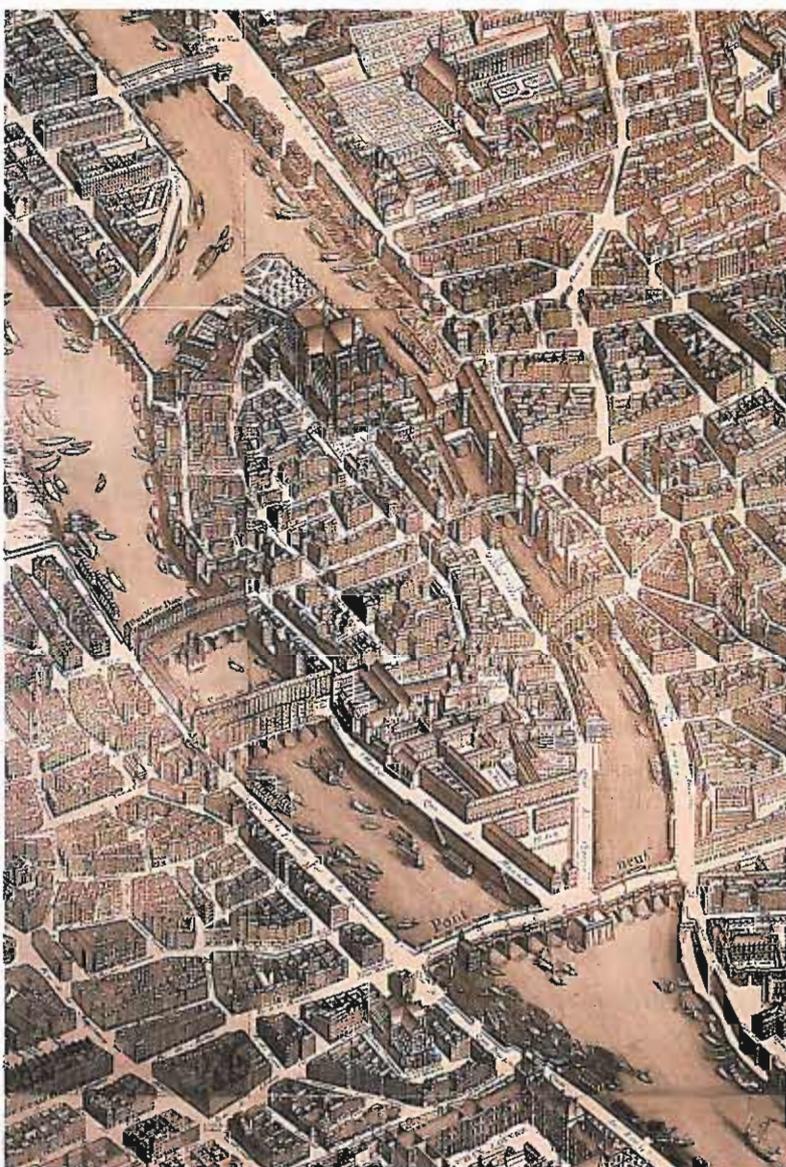
*Par cette astuce de présentation, les grands monuments du pouvoir que sont le Louvre, Notre-Dame ou l'Hôtel-de-Ville, apparaissent maintenant de trois-quarts (et non plus de face comme au XVI<sup>e</sup>) ce qui permet de mettre en valeur leur modénature.*

## Le Plan de Turgot

De tous les plans cavaliers de Paris, c'est celui qui présente le niveau de détail le plus fin et l'échelle la plus grande. Alliant une assez bonne précision topographique à une grande richesse architecturale et paysagère, il fournit des informations historiques inestimables sur la capitale aux environs de 1740. La maîtrise dont a su faire preuve Louis Bretez, l'auteur de ce plan, donne à son travail une impression de relief exceptionnelle. Ainsi, le rapport des proportions entre l'échelle des hauteurs et celle des dimensions en plan a été choisi pour ne pas écraser les volumes, ni masquer les rues, qui ont été par ailleurs systématiquement élargies. D'autre part, la volumétrie des îlots est accentuée par des contrastes de lumière obtenus par la figuration des ombres propres. Les autres plans avaient déjà eu recours à ce procédé, mais de manière assez aléatoire. C'est pourquoi le Plan de Turgot (sensiblement contemporain de la carte «de la Grive») est considéré par beaucoup comme l'exemple le plus magistral et le plus achevé des plans cavaliers de Paris<sup>(6)</sup>.

(6) Bernard Rouleau, «Le Plan de Turgot», in *Les plans de Paris du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Les Cahiers du CREPIF, n° 50, mars 1995.

*Malgré son indéniable beauté,  
ce plan semble avoir perdu en sensibilité  
ce qu'il a gagné dans la précision du trait  
et de la mesure par rapport  
à ses ancêtres du XVI<sup>e</sup> siècle.  
On ne peut, bien sûr,  
écarter les contraintes techniques  
de reproduction du document :  
le Plan de Turgot  
est gravé en taille douce sur cuivre,  
synonyme d'une certaine «sûreté» du trait.*



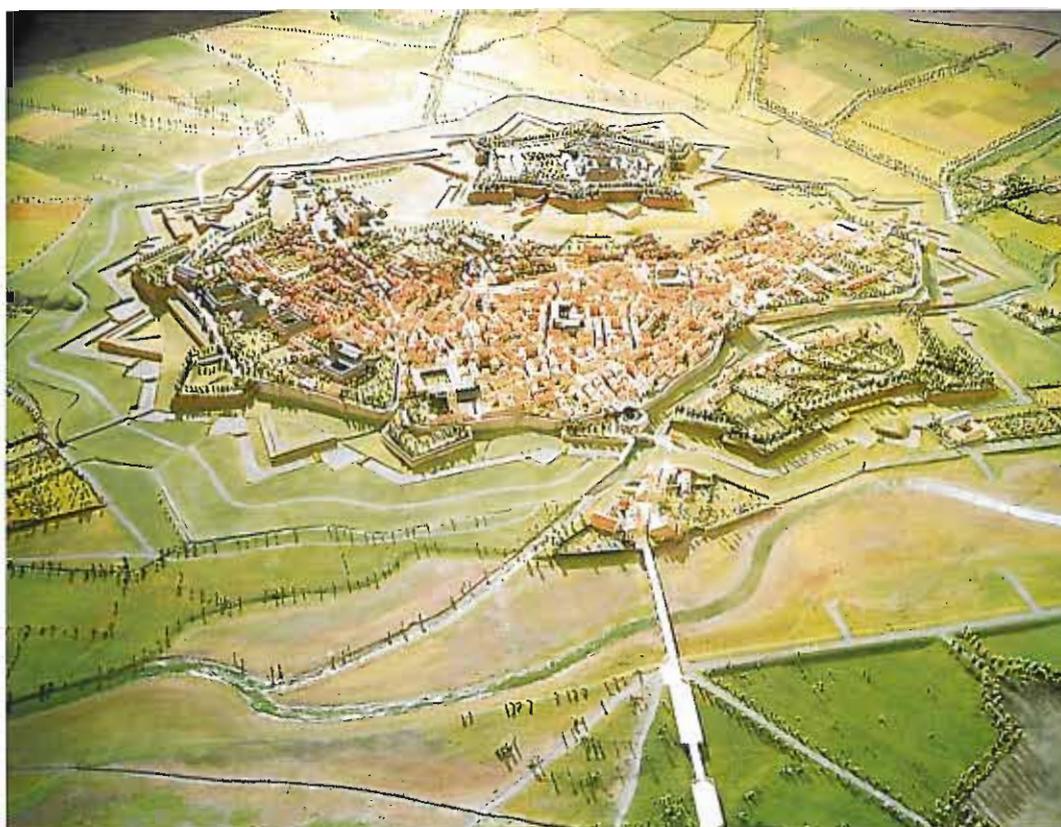
*Plan de Turgot - Ville de la Cité*

## Le plan-relief

On ne peut pas ne pas mentionner dans cet article le plan-relief, bien qu'il n'ait jamais concerné Paris, et que le terme de «maquette» semble plus approprié à cet objet. Cependant, le plan-relief occupe une place à part dans l'histoire de la représentation urbaine, en raison de sa fonction essentiellement militaire. Inventé vraisemblablement par des ingénieurs italiens au XVI<sup>e</sup> siècle, pour étudier la protection des

lier, le plan-relief décrit la ville dans sa totalité et dans ses trois dimensions, mais l'énorme avantage de ce dernier sur toute autre forme de représentation, c'est qu'il procure *la ressemblance et la séduction grâce auxquelles le Prince a l'illusion de décider...*<sup>(8)</sup>

De par sa fonction stratégique, le plan-relief accorde un soin tout particulier à restituer avec exactitude la relation entre la ville et son site topographique. Il est en effet de la plus haute



Plan-relief de la ville de Perpignan en 1686

© G. FAUCHERRE

*Ce magnifique plan-relief endommagé à la suite d'une inondation fut entièrement restauré en 1986. Il est aussi beau comme représentation urbaine (les maquettes des monuments sont particulièrement soignées), que comme représentation du paysage, dont on perçoit très bien l'organisation.*

villes du Levant contre les armées turques, le plan-relief disparaît avec la guerre de 1870, car les fortifications bastionnées s'avèrent incapables de résister à la nouvelle artillerie des Prussiens<sup>(7)</sup>.

Il connut en France son heure de gloire sous le règne de Louis XIV qui ordonna la réalisation d'une collection de plans-reliefs des villes nouvellement intégrées au royaume, pour pouvoir juger par lui-même de la pertinence des ouvrages de fortification bastionnés proposés par Vauban et Louvois. Comme le plan cava-

importance pour les ingénieurs militaires de savoir si une ville peut être bombardée depuis telle ou telle hauteur, afin de proposer une parade efficace. C'est pourquoi, en dépit de sa fonction strictement utilitaire (à l'opposé de la fonction symbolique du plan cavalier), le plan-relief accorde une si grande attention au paysage environnant la ville.

(7) Nicolas Faucherre, *Outil stratégique ou jouet princier ? Monuments historiques*, n° 148, 1986.

(8) René Siestrunk, *Plans-reliefs et aquarelles*. in *Cartes et figures de la terre*, Centre Georges Pompidou, 1980.

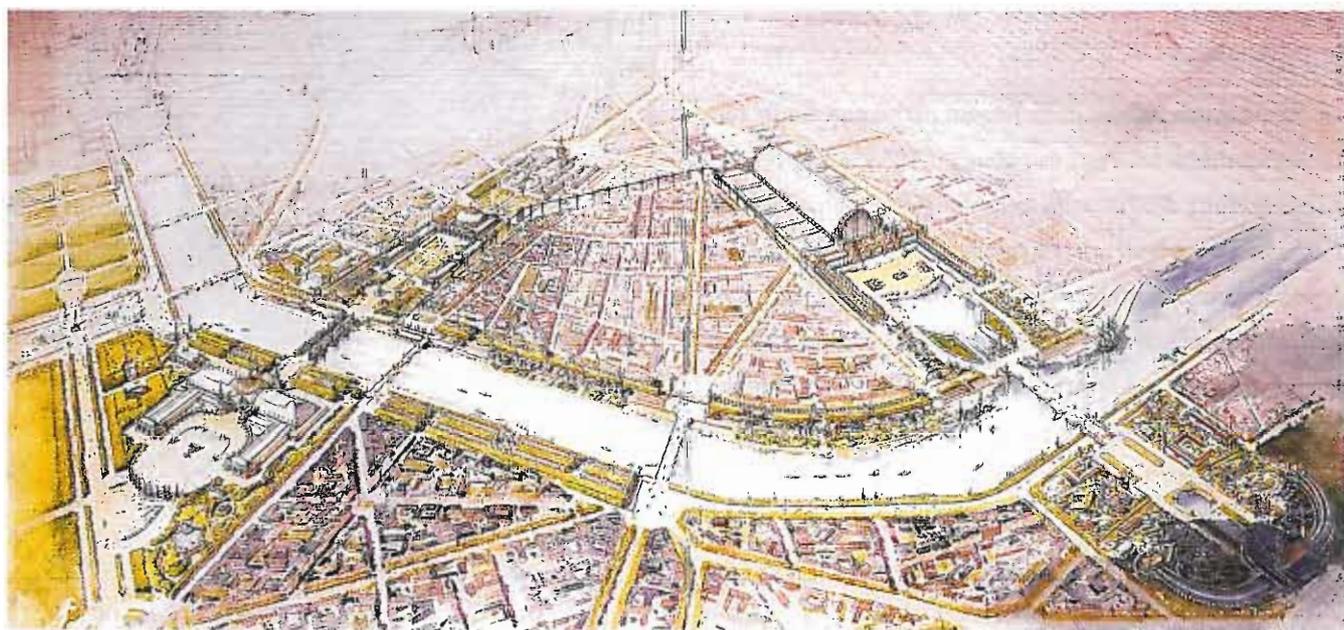
## La perspective cavalière au service des grands projets d'urbanisme métropolitain

Aux XIX<sup>e</sup> siècle, le plan cavalier tombe en désuétude car on lui préfère la fiabilité et la précision du plan géométral. Cependant, la représentation cavalière reste en usage pour montrer aux maîtres d'ouvrages la physionomie générale des grands projets d'aménagement destinés à transformer le visage de la capitale. Plus l'opération est complexe et son échelle importante, plus la perspective aérienne oblique s'impose comme moyen d'expression et de décision.

*Cette vue aérienne du projet pour l'Exposition universelle de 1900 présenté par Louis Bonnier, architecte en chef des Installations générales, est dessinée avant tout pour flatter le regard. Le choix de la perspective centrale et de l'aquarelle est tout à fait conforme aux canons académiques édictés par l'École des Beaux-Arts (connus également comme le style «Pompier») : il est destiné à séduire le jury par sa forme, en lui présentant une image lumineuse et rayonnante du projet, où l'absence de la tour Eiffel n'est pas fortuite.*

### *Le triomphe de l'Académisme : l'Exposition universelle de 1900*

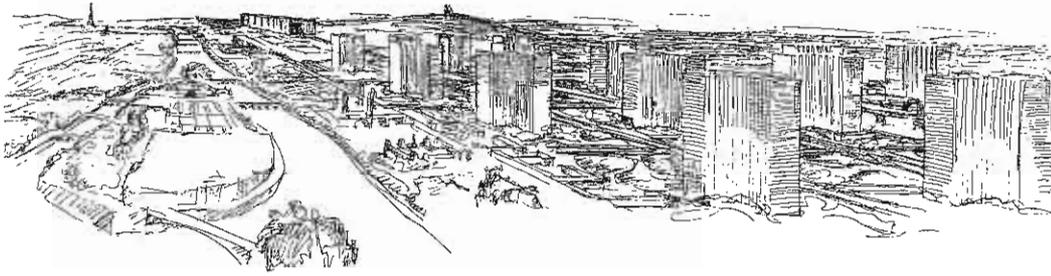
Une exposition universelle est un moyen exceptionnel pour lever les fonds publics et privés permettant de réaliser certains grands travaux d'équipement urbain. Paris y a recours à plusieurs reprises entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces projets cristallisent les ambitions les plus folles et l'attention des concepteurs les plus audacieux, comme le montre l'histoire de la construction de la Tour Eiffel.



*Projet de Louis Bonnier pour l'Exposition Universelle de 1900*

### *Le mouvement Moderne et l'urbanisme : le plan Voisin*

Le XX<sup>e</sup> siècle a été longtemps hanté par l'utopie Moderne et sa volonté de réinventer la ville. Le Corbusier formule vers 1920-25 sa vision de la Ville moderne dans son projet théorique pour «une ville contemporaine de 3 millions d'habitants», puis dans son «Plan Voisin» pour une cité d'affaires au centre de Paris. Ses principes urbanistiques sont clairs :



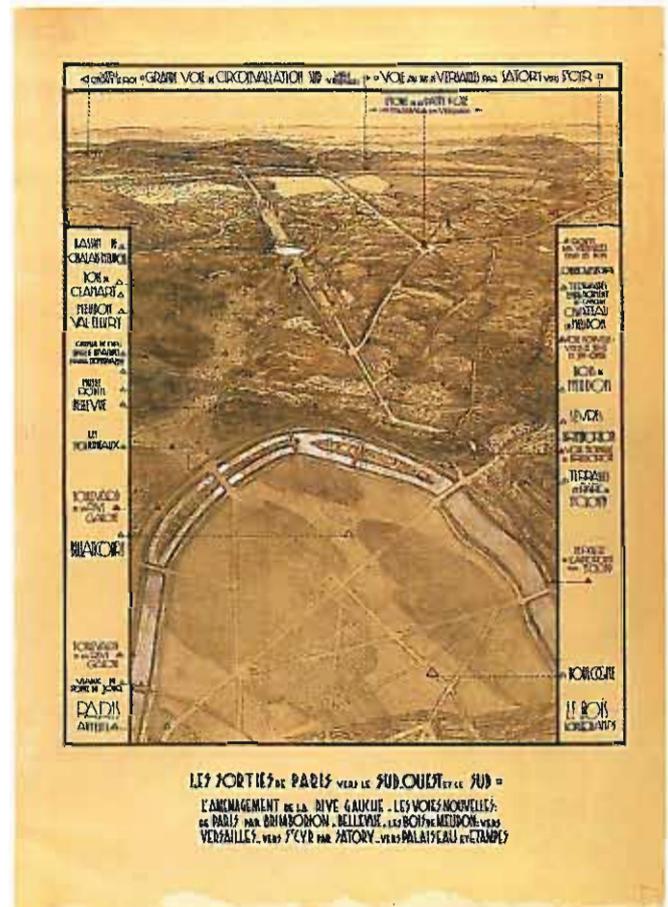
Plan Voisin  
Paris (1925) -  
perspective d'ensemble  
des bâtiments  
de la rive droite

*L'expression de ce croquis perspectif à main levée, dénué de tout artifice graphique, montrant l'essentiel, concorde parfaitement avec le style brutal et provocateur du projet. Le triomphe de l'architecture et de l'urbanisme modernes sur l'héritage historique s'y affiche sans complaisance : l'Hôtel de Ville ou le Louvre paraissent bien peu de chose au regard des gratte-ciels de 60 étages. Contrairement à Bonnier, Le Corbusier ne cherche pas à séduire mais à polémiquer, en attaquant ce qu'il considère comme l'hypocrisie et l'absence de vision des décideurs de l'époque.*

valorisation du centre par densification, abolition de la rue-corridor aux multiples fonctions et création de voies rapides entièrement dévolues au transit automobile; abolition du découpage en îlots hérité de l'histoire et remplacement par une trame régulière d'immeubles très hauts mais aussi très espacés, laissant passer la lumière vers de grands espaces verts, et préservant les principaux monuments.

### *La naissance d'un urbanisme régional : le Plan Prost*

Le Plan d'aménagement de la Région parisienne étudié sous la direction d'Henri Prost et publié en 1934, est le premier véritable projet d'urbanisme d'échelle métropolitaine en Île-de-France. D'inspiration «hygiéniste» et tablant sur une hypothèse de faible croissance démographique, il se concentre principalement sur l'amélioration des conditions de vie (en organisant le desserrement de l'habitat), de transport (en inscrivant dans l'espace de la banlieue parisienne le principe de grandes pénétrantes autoroutières vers Paris) et sur la protection des sites remarquables et des espaces boisés. Il n'est guère étonnant que Prost ait eu recours à la présentation cavalière pour exprimer ses propositions, car à l'origine, la notion de «région» est étroitement liée à l'association de la vue et de la territorialité : elle signifie en effet «l'espace ouvert par le regard porté droit devant soi.»<sup>(9)</sup>



Vue extraite du Plan Prost

*Cette perspective cavalière des cotéaux de Meudon et de Sèvres est destinée à montrer le réseau des nouvelles voies routières prévues par le Plan au sud-ouest de Paris.*

*Celles-ci ne sont pas considérées négativement comme des balafres dans un paysage par ailleurs protégé en tant qu'espace boisé, mais comme des facteurs de progrès et de développement économique.*

*Il convient donc de montrer clairement leur inscription dans le site, quitte à accentuer la largeur de leur empreise.*

(9) Augustin Berque, opus cit.



## L'urbanisme et les médias virtuels

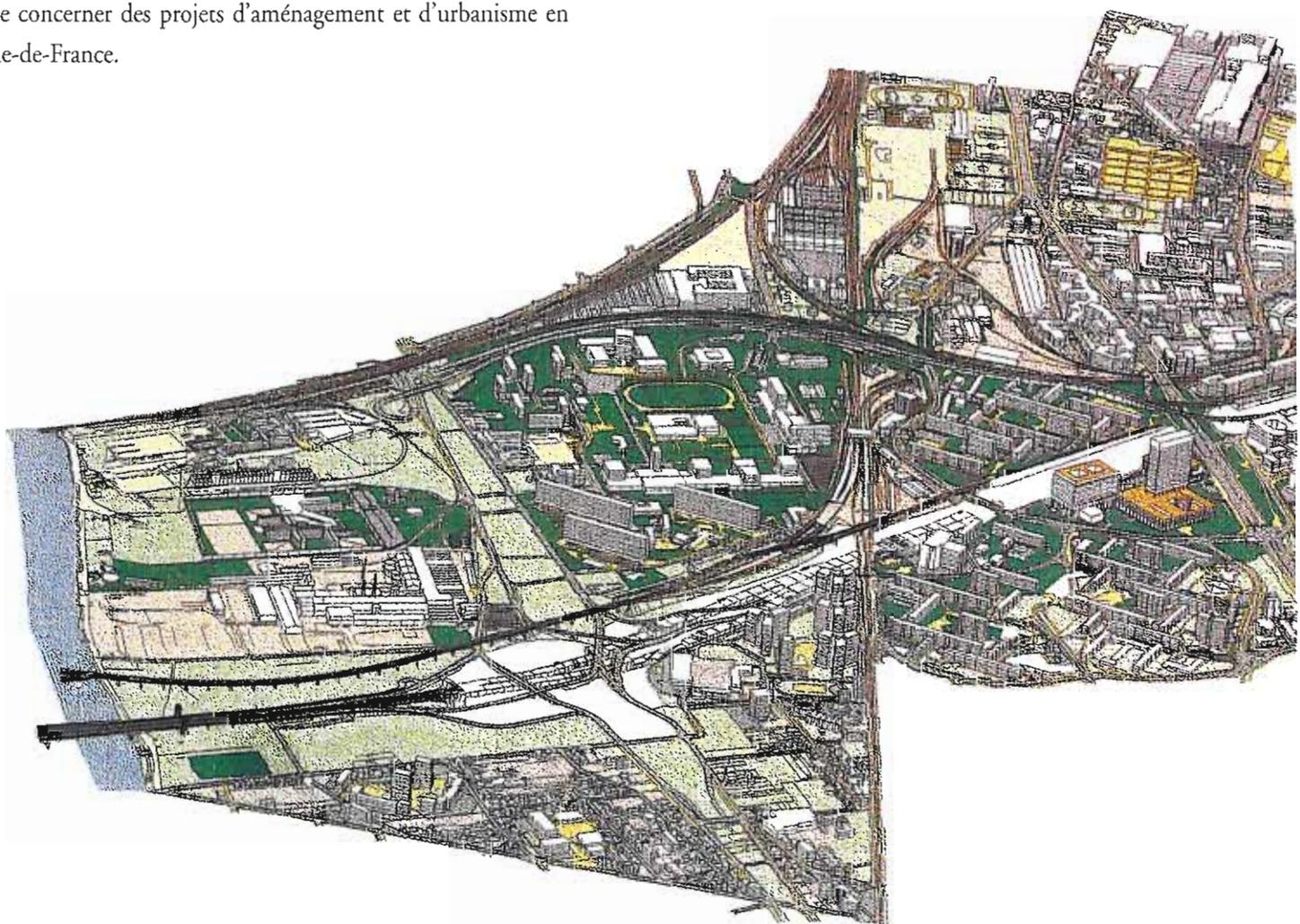
Nous entrons aujourd'hui dans l'ère du virtuel et du mélange des médias permis par les technologies numériques et cela commence à avoir un certain retentissement sur nos manières de représenter le monde en général, et la ville en particulier. Pour Bernard Tschumi, le concepteur du parc de la Villette, l'image de synthèse représente une révolution aussi importante que l'invention de la perspective car elle *peut être ce qui est construit*<sup>(10)</sup>; cependant, Bert Mac Lure pense qu'elle *souffre d'un manque d'inspiration car informaticiens et concepteurs s'acharnent à produire les dessins d'hier avec les technologies de demain. Pour mieux tirer profit des superbes outils informatiques actuels et maîtriser la future expression graphique de leurs projets, les architectes et les urbanistes doivent créer les dessins types et les langages graphiques adaptés à leurs propres besoins*<sup>(11)</sup>.

Les expériences dans ce domaine sont déjà nombreuses et diversement intéressantes. En voici deux dont les approches sont fondamentalement différentes, mais qui ont en commun de concerner des projets d'aménagement et d'urbanisme en Ile-de-France.

### *Une maquette numérique 3D pour l'extension de la Défense*

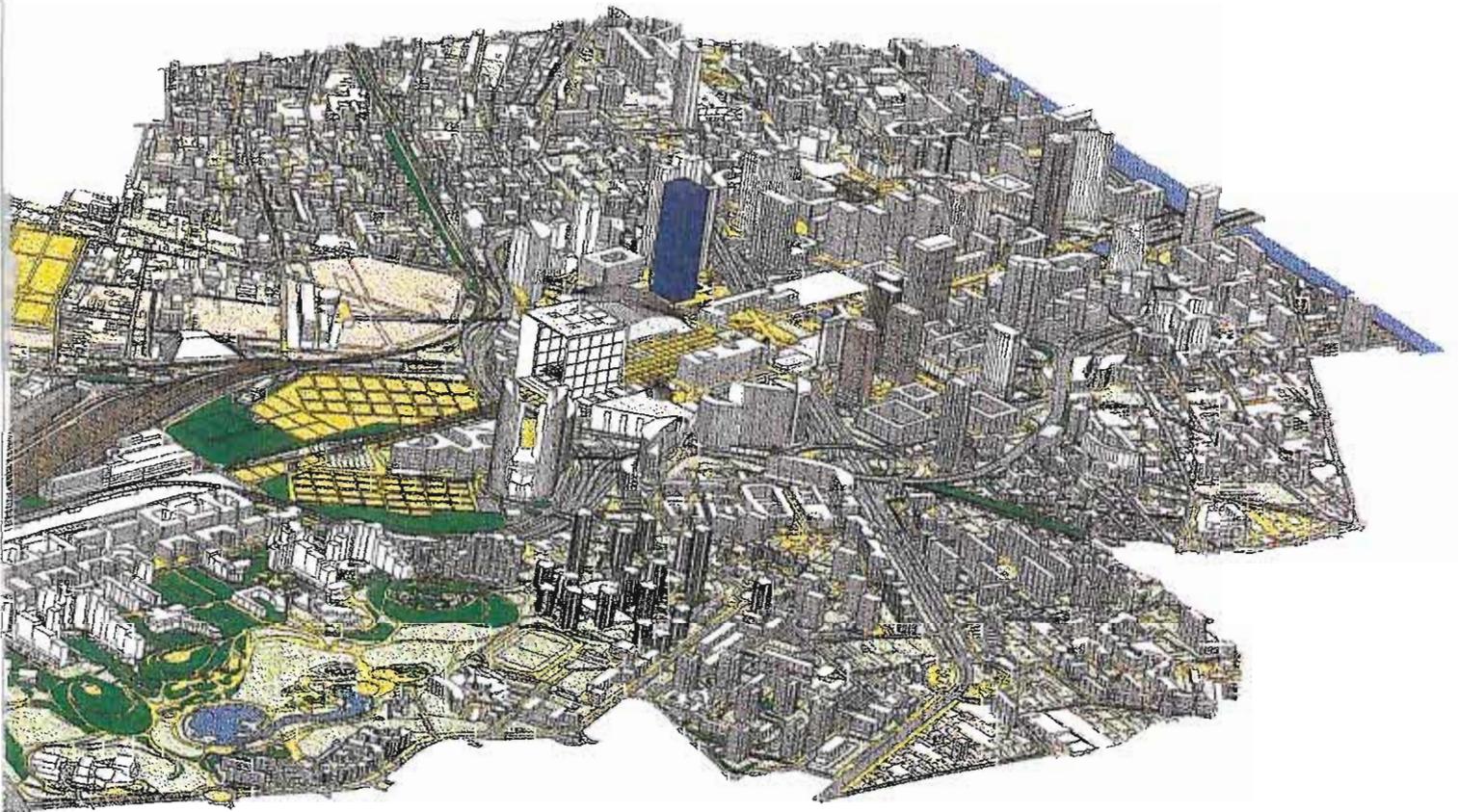
L'Établissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) a récemment fait numériser le plan de masse en trois dimensions du quartier d'affaire existant et du territoire concerné par son extension (734 ha)<sup>(12)</sup>. L'intérêt de cette maquette virtuelle est double :

- c'est d'une part un outil d'étude et d'investigation permettant aux urbanistes de l'Établissement de mieux vérifier l'adéquation de projets conçus par des maîtres d'œuvre extérieurs, avec le cahier des charges d'aménagement des secteurs opérationnels concernés (en particulier leur épannelage, les percées visuelles, les silhouettes urbaines, etc.),
- c'est aussi un outil de présentation et de communication vis à vis des décideurs politiques, qui leur permet de choisir en « connaissance de cause », avec une représentation préfigurant assez fidèlement la physionomie des lieux une fois les projets construits.



La réalisation d'un tel outil d'étude et de communication est relativement longue et coûteuse au départ, mais finit cependant par trouver une justification économique et technique à long terme. En effet, les nombres contenus dans une maquette informatique sont comme un matériau plastique, déformable à loisir par l'ordinateur et le logiciel. Les multiples transformations apportées à un projet urbain au cours de sa gestation sont ainsi traduites par une modification partielle de la géométrie du modèle virtuel, ce qui est beaucoup plus économique qu'avec une maquette bien réelle. Par ailleurs, il devient beaucoup plus aisé de garder la trace des états antérieurs de la maquette virtuelle dans un objectif de comparaison, ce qui permet de revoir à tout moment la genèse d'un projet.

- (10) Odile Fillion, *Espace=Écran ? Douze architectes et les images de synthèse*. Architecture & Prospective, 1996.  
(11) Bert Mac Lure, «Infographic. Infogadget ?» in *Plans et dessins. L'expression graphique des projets urbains*. Urbanismes & architecture. MELT-DAU.  
(12) Claude Soiro, *La modélisation 3D* in *Urbanisme* n° 285, décembre 1995.



*Une telle image, bien que fourmillant d'informations de toutes sortes, donne l'impression d'une représentation relativement «neutre» et dénuée des artifices souvent utilisés par les illustrateurs. En effet, tous les objets qui la composent sont traités graphiquement de la même manière par l'ordinateur, selon qu'ils soient proches ou loin, qu'ils fassent partie du projet d'aménagement ou du décor.*

### *Des images de synthèse abstraites et immatérielles*

Beaucoup d'architectes «reconnus» aujourd'hui ont une grande méfiance à l'égard de l'image de synthèse car ils n'arrivent pas à lui faire exprimer les impressions particulières des espaces qu'ils imaginent. Tel n'est pas le cas d'Alain Sarfati, qui, en collaboration avec Sabine Porada, fabrique des images de synthèse abstraites, comme pour créer la distance et l'ouverture nécessaires, selon lui, à la concertation autour d'un projet qui n'est encore qu'un concept. L'image est ici conçue comme une représentation symbolique, destinée à suggérer, à faire éventuellement rêver, et non à régler tout le projet. Elle doit être le support d'un discours sur le projet et non la totalité du discours.

Il faut préciser que Sarfati utilise ce genre d'images dans des cas très particuliers : ceux de

concours d'idées, comme ce fut le cas du centre de Sénart ou de la RN 7. Confrontés à ces images qui semblent flotter hors de tout substrat, les commanditaires réagissent de manière très différente : soit ils se laissent «hypnotiser» par leur esthétique immatérielle, soit ils les refusent en bloc, car ils ne comprennent pas de quoi l'architecte veut leur parler.

On ne peut cependant affirmer que cette manière de «détourner» l'image est réellement novatrice sous prétexte qu'elle recourt à la synthèse informatique. D'autres architectes-urbanistes, et non des moindres, ont également recours à des représentations graphiques assez conceptuelles, mais avec des médias plus traditionnels : on se souvient par exemple du projet de Rem Koolhaas pour le concours d'aménagement de la Défense, ou celui de Bernard Tschumi pour le parc de la Villette.



Image de synthèse pour le concours de Sénart

*Cette image se présente comme un collage abstrait, mélangeant morceaux de cartes, perspectives aériennes obliques, plans, coupes, etc., proposant ainsi une vision simultanément globale et locale du projet.*

*C'est donc une manière paradoxale et déroutante de manipuler l'image de synthèse, car elle est employée là pour sa capacité de séduction et non pas pour la plus grande fiabilité de représentation qu'on lui prête d'ordinaire.*



La place de l'Opéra  
et l'Hôtel de Ville  
tels que représentés  
dans le «Deuxième Monde»

*Ces images appartiennent manifestement au monde des jeux vidéo avec leur esthétique «pixelisée», particulièrement pauvre en termes de représentation urbaine. Il est vrai qu'elles ne sont pas conçues pour être vues sous une forme statique (comme des images imprimées sur papier), mais comme des séquences d'images animées, sans cesse recalculées selon les mouvements de l'observateur. Cette esthétique est d'ailleurs en train de devenir la référence de tout un public de plus en plus avide d'images de synthèse.*

### *Une ville entièrement virtuelle : le Paris du «Deuxième Monde»*

Parallèlement aux recherches des architectes et des urbanistes sur l'utilisation de l'image de synthèse, la «réalité virtuelle» (terme générique donné à l'ensemble de technologies multimédias de simulation de la réalité) est en train de conquérir de nouveaux secteurs d'activités. Avec «Le Deuxième Monde»<sup>(13)</sup>, la société Canal+ Multimédia associée à différents partenaires, nous propose de nous déplacer en temps réel dans un espace tridimensionnel en partie calqué sur le décors des rues du centre de Paris, grâce à un micro ordinateur relié au réseau Internet et à un CD-ROM.

Dans ce Paris reconstitué en images de synthèse, on pourra se promener dans les rues, visiter des monuments et musées existants ou fictifs, et bien sûr, rencontrer et développer des jeux de rôles avec des «avatars», c'est-à-dire



(13) Adresse Internet : <http://www.2nd-world.fr>  
Voir sur ce projet l'article de Jean-Pierre Grimanelli : *Bienvenue dans le Deuxième Monde*, dans la revue «Imag. Le magazine de l'image et du son», ainsi que celui d'Annie Kahn dans «Le Monde Télévision-Radio-Multimédia» du 2-3 mars 1997.

d'autres utilisateurs ayant emprunté une forme et une identité fictive. Les impératifs de rentabilité font qu'on y trouvera, comme dans une vraie ville, affiches publicitaires et magasins où l'on pourra télé-acheter des articles. Mais on aura aussi la possibilité de s'exprimer par le vote sur le contenu de ce monde, au travers de journaux, d'un parlement et de partis politiques. *L'univers du Deuxième Monde se situe à mi-chemin entre l'idéologie libertaire et les exigences commerciales. (...) Il deviendra ce que les cyber-citoyens veulent en faire*, déclarent ses concepteurs.

Même si aujourd'hui les contraintes informatiques ont des répercussions sensibles sur la qualité des images qui lui servent de décors, cette cité virtuelle en gestation n'en est pas moins fascinante et inquiétante à la fois. L'avenir dira ce que sera cette Agora du XXI<sup>e</sup> siècle. Est-ce qu'elle se développera en acquérant l'autonomie voulue à l'origine par ses concepteurs et quelle direction prendra-t-elle alors : vaste galerie marchande à domicile, «hyper» média intégrant de manière ludique et interactive une culture typiquement urbaine, nouvelle utopie «branchée», ... ?

En abolissant la distance, c'est-à-dire la différence, entre le réel et sa représentation, la réalité virtuelle préfigure une révolution mentale aussi significative que l'invention de la perspective à la Renaissance, et soulève de ce fait même de nombreuses questions éthiques. Ainsi, Paul Virilio prophétise une désorientation fondamentale de la personne : *Un dédoublement de la réalité sensible se prépare entre le réel et le virtuel. L'avènement d'une sorte de stéréo-réalité. Une perte de repère de l'être.*<sup>(14)</sup> Jean-Michel Frodon va même plus loin en constatant que *les mondes virtuels abolissent un dispositif fondateur : la coupure entre le spectateur et le spectacle (...) et les jeux de reconnaissance, d'identification et de distanciation qui l'accompagnaient. Au bout du compte, l'image virtuelle remet en cause l'idée même de l'«autre». C'est-à-dire (...) les bases de l'humanisme et de la démocratie.*<sup>(15)</sup>

Quoi que l'on en pense, elle s'affirme peu à peu comme un nouveau prisme pour percevoir, analyser, comprendre et agir sur le monde (le vrai, bien sûr !) En tant qu'acteurs de l'urbanisme, nous ne pouvons pas ne pas nous interroger sur les répercussions qu'elle aura sur notre manière de transformer la ville, car il y a fort à parier que, dans un avenir pas si lointain, les projets urbains se feront et se déferont de cette manière-là. À nous donc de savoir l'utiliser intelligemment pour éduquer et convaincre.

**Laurent Perrin**  
IAURIF

(14) Voir Le Monde diplomatique, d'Août 1995, ainsi que le dossier «Réseau» publié dans le n° 292 de la revue Urbanisme.

(15) Voir Le Monde du 18 février 1993, p.28-29.



## «L'image cartographique» dans le projet Imago Metropolis



*Dans les problèmes très vastes de l'urbanisme où règnent les trois dimensions, on a constaté que les indications et les symboles à deux dimensions ont été tout à fait inefficaces dans la pratique. (...) Aujourd'hui, nos problèmes ont atteint un tel degré de complexité que la perspective ne suffit plus à les résoudre. Aussi la représentation traditionnelle s'avère-t-elle inapte comme moyen de communication; de plus, elle ne parvient pas à définir tout une série de fonctions que le monde moderne propose à l'urbaniste.<sup>[16]</sup>*

### Enjeux de la représentation d'un projet d'aménagement

Étant partie prenante dans l'élaboration ou la révision de nombreux schémas directeurs locaux en Ile-de-France, l'IAURIF est en permanence confronté à un double problème de fond et de forme. En effet, étant donné la fonction stratégique de ces documents d'urbanisme, c'est-à-dire de cadre de réflexion non opérationnel sur l'aménagement d'un territoire, comment décrire et inscrire spatialement des politiques et des orientations qui sont par nature très changeantes ? L'aménagement d'un territoire doit se gérer sur le long terme et avec souplesse, pour pouvoir intégrer des «événements» imprévus sans que cela ne remette trop en question les fondements du projet de départ. Or, si la représentation cartographique est trop précise, on tombe dans le piège du «super-POS», au risque de figer l'évolution normale d'un projet urbain et de créer autant d'occasions de contentieux; si l'on est trop flou, ou trop conceptuel, le risque est que les élus n'arrivent pas à appliquer un tel document qui perd de ce fait toute raison d'être. La dialectique contenu-représentation est donc un enjeu majeur de la planification du territoire. Partant du constat que nombre de décideurs n'arrivent pas à faire la correspondance entre un schéma cartographique et la transformation de l'espace que contient en germe ce plan, et pour tenter d'avancer un peu dans ce débat, l'IAURIF propose de mettre la maquette d'étude au cœur du processus d'élaboration d'un plan. Car même si la forme finale d'un aménagement est loin d'être arrêtée dans un document d'urbanisme, sa nature générale et sa localisation sont en elles-mêmes susceptibles d'avoir un très fort impact sur les paysages.

Si l'on arrive à la fois à mieux visualiser les transformations potentielles d'un site liées aux dispositions réglementaires et spatiales d'un schéma directeur local ou d'un POS, sans pour autant figer la forme exacte qu'elles prendront (en montrant par exemple les différentes possibilités ouvertes), on pourra peut-être ainsi mieux anticiper le type de paysage qu'elles contribueront à générer. En développant une telle démarche dans le cadre des plans paysages qui accompagnent de plus en plus l'élaboration des documents d'urbanisme, on devrait pouvoir prendre des décisions en «connaissance de cause» et non pas à l'aveuglette, comme c'est malheureusement encore souvent le cas aujourd'hui.

### Genèse du projet

Dans le cadre du projet *Imago Metropolis*, l'IAURIF, qui développe et utilise depuis longtemps des outils informatiques d'aide à la planification (intégrés aujourd'hui dans son SIG : le Système d'information géographique régional), travaille sur la conception de nouveaux instruments de visualisation du paysage en images 3D. Un colloque sur la planification du paysage organisé en 1993<sup>[17]</sup>, suivi d'un cycle de réunions associant professionnels de la modélisation informatique et professionnels de l'urbanisme et du paysage, a permis de rapprocher le point de vue des concepteurs de logiciels et celui des utilisateurs. Deux applications concernant des projets en cours d'élaboration et des sites réels, ont été réalisées à titre expérimental avec des logiciels actuellement commercialisés, pour évaluer la faisabilité technique et économique du projet<sup>[18]</sup>.

L'ensemble de ces réflexions et travaux a abouti aujourd'hui à une phase plus opérationnelle du projet, une phase de développement d'un logiciel spécifique, soutenue par la Commission européenne et associant autour de l'IAURIF :

- l'Unité de modélisation des plantes du CIRAD, dont le logiciel AMAP a démontré depuis longtemps la maîtrise de la simulation du végétal et du paysage, qui sera plus particulièrement responsable des développements informatiques,
- le Polytechnique de Milan, dont les chercheurs en réhabilitation urbaine et paysagère, appliqueront cet outil de modélisation et de visualisation à des problématiques d'archéologie paysagère (reconstitution d'un site au temps des Étrusques),
- la société Eurosense, dont la réputation en matière de production et de traitement de l'information géographique est très établie dans toute l'Europe, et qui sera plus particulièrement chargée de la diffusion du logiciel et de son intégration avec les systèmes actuellement utilisés par les agences de planification et de gestion du territoire.

### Cahier des charges de conception

La volonté de l'IAURIF est donc de participer activement au développement d'outils informatiques répondant de manière pertinente aux enjeux de représentation d'un plan d'aménagement, et de les intégrer de manière itérative dans toutes ses phases d'élaboration, depuis les premières esquisses, jusqu'à l'enquête publique. Mais comment concevoir des instruments permettant de produire des représentations cohérentes par rapport à l'échelle des territoires appréhendés et à la nature des interventions qui y sont projetées, sans

[16] Edmond N. Bacon, *D'Athènes à Brasilia. Une histoire de l'urbanisme*. Edito Lausanne. La bibliothèque des arts, 1967.

[17] Cf. Les Cahiers de l'IAURIF n° 106, décembre 1993.

[18] Cf. Les Cahiers du CREPIF n° 54, mars 1996.

pour autant être d'une complexité et d'un coût insurmontables ?

S'agira-t-il d'approcher systématiquement la vérité du cliché photographique, référence absolue pour la grande majorité des gens, ou plutôt de fixer de manière parlante les quelques éléments essentiels sur lesquels la décision devra porter, en laissant de côté, dans une certaine schématisation, tous ceux qui devront être précisés dans les phases ultérieures du projet ? Comme l'a si bien résumé Thierry Joliveau, *Le problème est peut-être moins d'aller vers le réalisme que vers le pertinent, en intégrant au mieux ce qui fait sens pour les acteurs dans le paysage visible et en multipliant les vues qu'ils peuvent en avoir. Ces outils représentent le paysage dans un mode qui n'est ni celui du rendu artistique ni celui de l'abstraction cartographique.*<sup>(19)</sup>

Pour répondre à ce cahier des charges, ces outils mettront en œuvre une démarche de modélisation «procédurale», permettant de construire pratiquement automatiquement des scènes 3D à partir de règles et de paramètres définis au préalable, en fonction de la nature des différents modes d'occupation du sol présents dans cette scène, tels qu'ils sont répertoriés aujourd'hui dans les bases de données topographiques (pour les reconstitutions actuelles), ou tels qu'ils figurent dans les documents d'urbanisme (pour les simulations futures).

Deux types d'images sont proposés à ce stade du projet et pourront évoluer en fonction des réactions des décideurs et du public :

- des vues aériennes obliques à haute altitude pour les simulations de projets et études à caractère stratégiques portant sur de vastes territoires,

- des vues panoramiques à moyenne altitude pour les simulations de projets pré-opérationnels portant sur des secteurs plus restreints, ou pour toutes les études demandant un niveau d'information plus élevé.

### Les vues aériennes obliques

Transposition dans un langage pseudo-photographique du contenu d'un système d'information géographique (SIG), ce type de représentation propose une vision perspective très globale d'un territoire à une altitude d'environ 1000-1500 mètres. On est en quelque sorte dans le domaine hybride de «l'image cartographique», qui paraît assez bien adapté à la

(19) Thierry Joliveau, *La gestion paysagère de l'espace rural : question concepts, méthodes et outils*. in *Revue de géographie de Lyon*, vol 69 4/94.

*Tréfigurations globales d'un des scénarios d'aménagement envisagé pendant l'élaboration du schéma directeur*

*(Ce type de représentation est souvent appelé «vue en 2,5 D»*

*car si le relief est effectivement en 3D. L'occupation du sol, elle,*

*est matérialisée par des photographies aériennes verticales*

*plaquées sur le modèle numérique du terrain.*

*L'impression de relief provient généralement d'une exagération des valeurs d'altitude du terrain naturel.*

*alors que ce sont les ombres portées par les arbres ou les bâtiments sur les photos aériennes qui permettent d'avoir une certaine notion de leur hauteur.*



Simulation d'un schéma directeur dans l'ouest de la région Ile-de-France



planification stratégique (et aux schémas directeurs locaux en particulier), où se jugent les questions de cohérence d'ensemble.

Couvrant des espaces assez vastes (plusieurs milliers d'ha, en règle générale), elle offre une lecture directe du grand paysage, car notre œil distingue presque instinctivement les formes et textures caractéristiques des différents espaces urbains et naturels (par exemple, un lotissement par rapport à un grand ensemble, un verger par rapport à une forêt, etc.)

### Les vues panoramiques

C'est la vision du paysage que l'on peut avoir depuis une tour, ou du sommet d'une colline, c'est-à-dire quelque part entre le niveau de l'avion et celui du piéton. Compromis intéressant pour des études demandant des simulations paysagères plus précises sur des sites plus restreints, ce type de représentation recherche l'équilibre entre le global et le détail. Si elle couvre un territoire moins important que la vue aérienne, l'image panoramique restitue le modelé du relief, ainsi que la volumétrie et l'ambiance des éléments formant le premier plan, d'une manière beaucoup plus proche de ce qu'un piéton perçoit. Elle a donc un bon potentiel d'évocation et de pédagogie du paysage.

### Nouvelles technologies et nouveaux défis

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, après plusieurs décennies d'une croissance spatiale sans précédent dans son histoire, l'Île-de-France, comme bon nombre de régions européennes, semble maintenant entrée dans une phase de consolidation durable, où les questions d'amélioration de la qualité du cadre de vie se posent avec une réelle acuité. L'aménagement du paysage, «l'urbanisme végétal» et la mise en valeur des espaces naturels qui forment encore la majeure partie des territoires régionaux, sont devenus par la force des choses des thèmes de recherche et d'étude prioritaires pour de nombreuses agences de planification.

C'est en réponse à cette approche plus qualitative de l'aménagement que l'IAURIF s'est associé avec des partenaires européens pour continuer à développer le projet Imago Metropolis, espérant ainsi ouvrir une voie nouvelle qui devrait permettre de répondre en partie au défi de la représentation du paysage urbain et rural énoncé par Edmond Bacon, tout en perpétuant l'héritage du plan cavalier.

Laurent Perrin  
IAURIF



Simulations d'un projet d'aménagement d'un secteur stratégique de la région Île-de-France

*Le site vu vers le sud-ouest en 1999 et les préfigurations de sa nouvelle trame verte à moyen terme (vers 2005), à plus long terme (vers 2015-20) avec une végétation adulte, ainsi qu'en différentes saisons. Ces vues panoramiques nécessitent des modèles informatiques beaucoup plus complexes que dans le cas précédent, car elles font appel à des objets en 3D moyennement détaillés pour les plans rapprochés, les arrière-plans pouvant être simplement suggérés à partir de plaquage de textures photographiques sur un modèle numérique du terrain.*

# Route et cartographie en Ile-de-France 1650-1750

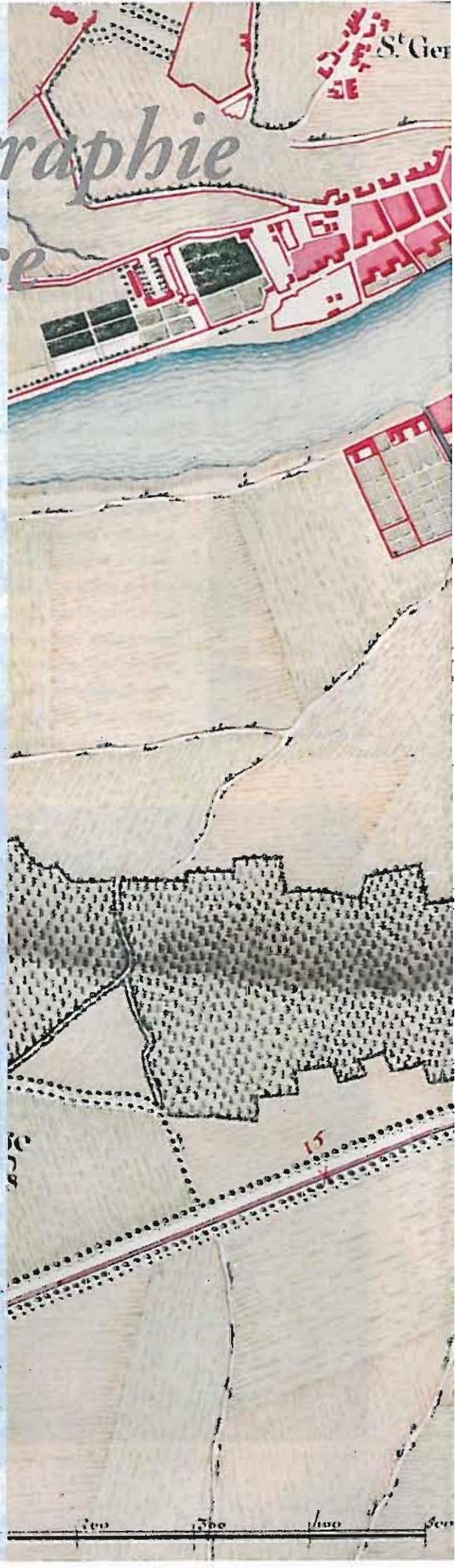
Marc Desportes

*L'Ile-de-France a toujours bénéficié  
d'une position privilégiée  
dans le réseau routier national.  
Conscient de l'énormité des travaux  
à exécuter et des limites budgétaires,  
Colbert n'avait-il pas fixé  
cette politique très simple :  
il faut avant tout faciliter le commerce,  
choisir le chemin le plus utile vers Paris  
et le réparer en deux, trois ou quatre ans,  
puis en choisir un autre?  
De même, l'Ile-de-France bénéficie  
d'une exceptionnelle  
couverture cartographique.*

Atlas Trudaine-Perronet.

Archives Nationales.

NC 120-214 F/14 bis\* 8445. Planches 48.



# CORBEIL

Commanderie

Moulin à Poudre

# ESSONE

Foulon des Gobelins

Ferme de Lanasselle

chemin

16

R. d'Ormesson

Grand

Paris

Seine

Les liens existants entre route et cartographie à l'époque classique ne sont pas tous redevables à la précellence de la capitale. Certains se nouent alors que s'épanouit en Ile-de-France, au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'art des jardins à la française. Conjuguant relevés géométriques, tracés et attention portée au site, cet art annonce en effet les rapports étroits qu'entretiendront ouvrages routiers et cartographie au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Deux dates peuvent servir à délimiter, de façon quelque peu artificielle certes, la période au cours de laquelle s'opère cet entrelacement entre art, science et technique : 1656, année où commence le chantier de Vaux-le-Vicomte, et 1756, année de publication de la carte de Cassini relative à la généralité de Paris. Une date marque une césure : 1716, année de création du corps des Ponts et Chaussées, dont les ingénieurs seront chargés des travaux routiers et, pour certains d'entre eux, de lever la carte générale du royaume.

## Demeures, jardins et grands desseins

Au-delà de leur rôle de ravitaillement de la population urbaine, les riches campagnes environnant Paris accueillent au cours du XVII<sup>e</sup> siècle de nombreux capitaux en quête de placement. La terre offre une valeur sûre et son acquisition signale, plus que tout, la promotion d'une famille dans une société régie par le rang. Bien sûr, seuls quelques grands nobles, distingués à la cour ou par de grandes charges, peuvent acquérir les fiefs et les seigneuries les plus importantes. Tous, cependant, s'emploient avec la plus grande énergie à réunir autour d'une première terre les parcelles qui la compléteront. En témoigne le prieuré de Saint-Martin à Pontoise du cardinal de Bouillon, que décrit Saint-Simon<sup>(1)</sup>. Ainsi c'est une double liste, de noms et de terres, qui dessine un réseau de grandes propriétés en Ile-de-France : les Phélypeaux à Pontchartrain, les Arnould à Pomponne, les Lamoignon à Baille, les Le Tellier à Meudon, pour n'en citer que quelques uns<sup>(2)</sup>.

Si l'architecture reflète de façon immédiate les valeurs aristocratiques que l'on souhaite imprimer à la demeure, les jardins qui l'entourent offrent la plus belle et peut-être la plus somptueuse expression de ce goût pour la terre. D'abord influencés par l'art italien, les jardiniers français vont peu à peu former leur propre

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, Éd. de la Pléiade, Tome III, p. 168.

(2) Cf. M. Mollat, *Histoire de l'Ile-de-France et de Paris*, Toulouse, Privat, 1969, p.276-281.



Plan des trois chemins projetés de Paris à Versailles avant 1786.

style. Précédé par de belles réalisations telles que Courances, Vaux-le-Vicomte, construit de 1656 à 1661, présente l'un des premiers exemples de jardins dits à la française.

Plutôt que de lire dans ces jardins la métaphore d'un concept particulier – l'absolu du pouvoir royal par exemple – penchons-nous sur l'art des jardiniers qui les conçoivent<sup>(3)</sup>. L'étude des pratiques professionnelles et des traités constitue une source précieuse. *Le Traité du jardinage selon les raisons de la nature et de l'art*, publié en 1636 par Boyceau de la Baraudière, révèle ainsi un jardinier à la fois artiste, agronome et savant. La conception des jardins s'appuie en effet sur les progrès les plus récents des techniques, qu'il s'agisse du levé des plans grâce à la méthode de la triangulation ou de l'architecture hydraulique permettant le captage des eaux utiles à l'arrosage ou aux fontaines. Ainsi, dans leur tracé au sol, les jardiniers se servent des instruments de mesure d'angle – cercle à pinnule ou graphomètre – mis au point par les géomètres.

L'utilisation de ces instruments relève encore de la science, notamment de la toute nouvelle géodésie. En effet, afin de répondre à la demande faite par Colbert en 1668 de dresser une carte exacte du royaume, les membres de l'Académie des sciences se lancent dans plusieurs séries de mesures qui reposent sur la triangulation et des

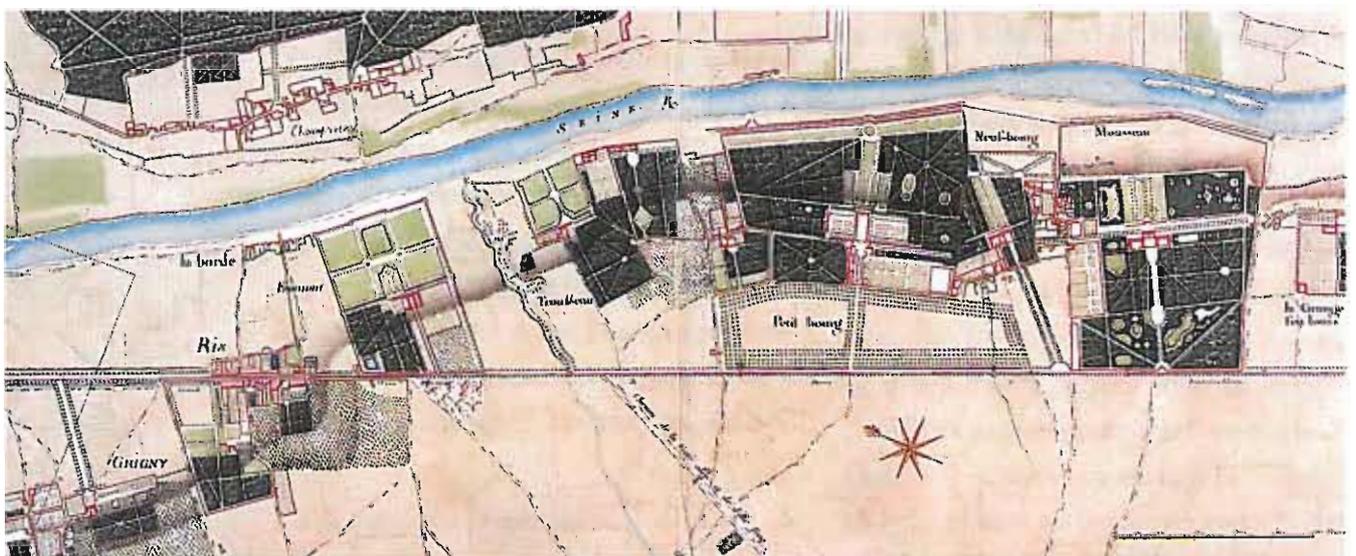
visées astronomiques. Après les essais de triangulation menés par le topographe Du Vivier en Ile-de-France, l'abbé Picard mesure de 1669 à 1671 la méridienne Paris Amiens, en choisissant pour l'une de ses bases une ligne joignant «le centre du moulin de Villejuif et le plus proche coin du pavillon de Juvisy»<sup>(4)</sup>. Il reviendra à la famille Cassini d'achever le canevas géodésique général et de lever à partir de ce châssis la carte du royaume.

Ce lieu commun qu'offre la géométrie aux différents savoir-faire éclaire ce qui nous paraît comme une sorte de mélange des genres, entre dessin des jardins, levé de plans et levé de cartes, tracé de grandes allées et tracé de routes, considérations astronomiques et mesures sur le terrain<sup>(5)</sup>. Elle éclaire aussi cette propension à adopter des formes convergentes, à partir d'étoile, qui font écho à la simplicité géométrique de la triangulation. Certes, la conception des allées résulte de la lente évolution qui voit la fonction de renfermement du gibier, affectée au boisement, s'atténuer et les promenades prendre de l'importance autour des demeures,

Atlas Trudaine-Peronnet

1711-1743

(3) Pour tout ce qui va suivre, on se reportera avec profit au livre essentiel de Th. Mariage, *L'Univers de Le Nôtre*, Bruxelles, P. Mardaga, 1990.  
 (4) Cf. J.J. Levallois, *Mesurer la Terre*, Paris, Presses de l'ENPC, 1992.  
 (5) Les comptes du roi pour l'année 1678 révèlent qu'une même personne, un jardinier en l'occurrence, est rémunérée à la fois pour des tracés de routes dans les environs de Versailles et le levé de cartes relatifs aux mêmes terrains. Cf. Th. Mariage, *op. cit.*, p. 48.





Atlas Trudains-Perronet.

ce qui entraîne une différenciation des voies et des routes forestières, ainsi qu'une hiérarchisation des tracés. Mais cette évolution n'explique pas à elle seule le choix pour les grands tracés rayonnants qui témoigne aussi d'une certaine volonté de maîtriser l'espace.

Jusqu'à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les jardiniers avaient porté une grande attention au site. Prise en compte du climat, respect de certaines orientations privilégiées, nécessaire jeu avec les contraintes du relief, plaisir d'offrir des vues sont pour eux essentiels comme le montrent des jardins tels que Courances, Evry, Chilly ou Rosny en Ile-de-France. Durant la seconde moitié du siècle, Le Nôtre opère une véritable ouverture des jardins sur l'extérieur. Au-delà des effets grandioses qu'il en tire, cette ouverture est pour lui l'occasion d'exporter les dispositifs d'ordonnement expérimentés dans les jardins à l'espace plus vaste que constitue le territoire<sup>(6)</sup>.

Les liens entre art du jardin et aménagement du territoire tel qu'on le conçoit aujourd'hui sont donc on ne peut plus clairs. Rien d'étonnant à ce qu'un Le Nôtre imagine, dans une sorte de prospective, des aménagements à l'échelle régionale, tel le projet de liaison des Tuileries à Saint-Germain-en-Laye ou bien le tracé de l'avenue de Picardie à Versailles. Rien d'éton-

nant non plus à ce que Chamillart, le successeur de Colbert, ordonne en 1705 que *les ouvrages de pavé qui seront faits de nouveau par les ordres de sa majesté seront conduits du plus droit alignement que faire se pourra* : ce choix pour la ligne droite traduit autant un souci de rationalité technique qu'un goût pour ces allées qui ordonnaient alors les jardins.

## Cartographier les routes, dessiner le territoire

Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit s'accélérer les progrès dans les deux domaines techniques qui nous occupent, à savoir la construction du réseau routier et la cartographie du territoire.

La politique routière, qui était reconnue depuis la fin du Moyen-Âge comme une affaire relevant de l'État, prend un tour nouveau<sup>(7)</sup>. Plusieurs actes administratifs se succèdent, édictant des mesures à la fois organisationnelles, techniques et financières : en 1716 est créé le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées, en 1720 la largeur des grands chemins royaux est fixée à 60 pieds, soit environ 19 mètres, en 1738 la

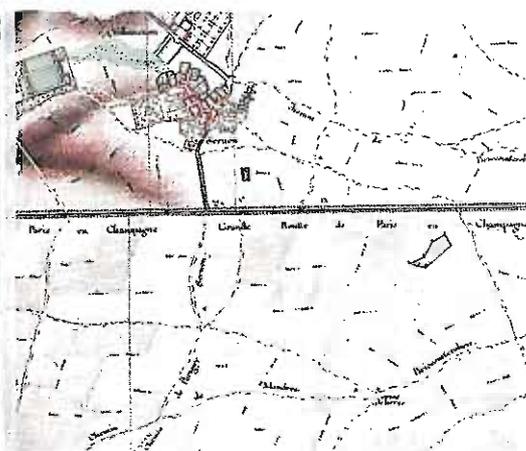
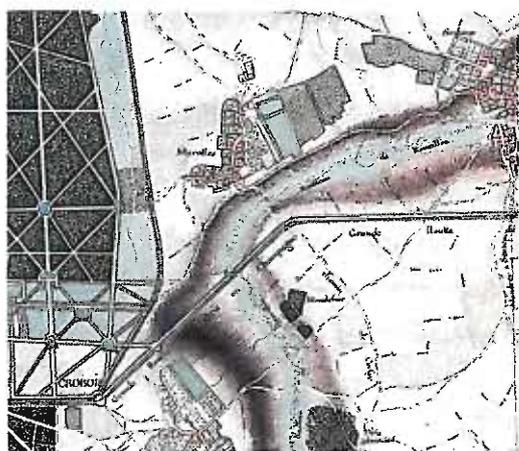
(6) Cf. Th. Mariage, *op. cit.*, et M. Desportes, A. Picon, *De l'espace au territoire*, Paris, Presses de l'ENPC, 1997.

(7) Cf. G. Reverdy, *Histoire des routes de France*, Paris, PUR, 1995.

corvée est recommandée pour subvenir au besoin de main d'œuvre, en 1743 est créé à Paris le Bureau des dessinateurs, bureau chargé de centraliser et de mettre au net les cartes des routes construites ou à réaliser dans le royaume... La carte routière est alors non pas un support d'informations servant au grand public pour se diriger comme aujourd'hui, mais un document technique permettant de prévoir et de rendre compte, de concevoir et de contrôler. Appelé à diriger le bureau des dessinateurs en 1747 par Trudaine, l'ingénieur des Ponts et Chaussées J.-R. Perronet se verra aussi confier la charge *d'instruire les dits dessinateurs des sciences et pratiques nécessaires pour parvenir à remplir avec capacité les différents emplois des dits Ponts et Chaussées*. Ainsi naît un établissement à la fois professionnel et pédagogique, que l'on considère comme l'ancêtre de l'École des Ponts d'aujourd'hui<sup>(8)</sup>, et dont les méthodes témoignent encore de ce lien avec la cartographie qui s'était noué au cours du siècle précédent.

nieurs et les sous-inspecteurs, capables de concevoir des projets de ponts et de chaussées. Afin de concilier les objectifs de production graphique et la formation pédagogique, Perronet limite le nombre de cartes exigée par l'Administration de telle sorte que chaque employé perçoive de 4 à 600 livres d'appointement par an et qu'il dispose d'assez de temps pour se former.

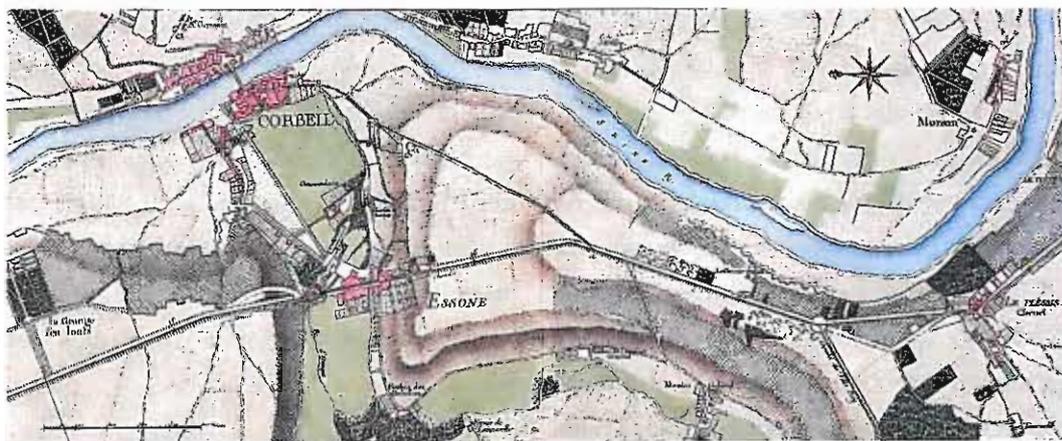
Les cartes routières produites par le Bureau correspondent à une échelle de 10 lignes pour cent toises, soit du 1/8 640, et couvrent des bandes de chaussées longues de 6,5 km et larges de 2,5. Pont, ferme, hameau, forêt, relief, chemin, ville sont relevés. C'est dire que non seulement la route mais aussi le site traversé sont l'objet de la représentation. Réunis et reliés, ces documents manuscrits constituent les fameux atlas Trudaine-Perronet conservés aux Archives Nationales. Le tome relatif à la généralité de Paris suit une vingtaine de directions. L'itinéraire de



Les employés du Bureau sont répartis en trois classes, les meilleurs éléments de la plus élevée étant destinés à être nommés ingénieurs. La première classe regroupe les «géographes». Ayant pour tout bagage quelques rudiments de géométrie et d'arpentage, ils lèvent les cartes routières et vérifient les devis. La deuxième classe accueille les «élèves», qui possèdent des éléments de mécanique, d'hydraulique et d'architecture. Viennent enfin les sous-ingé-

Paris à Lyon, en passant par Essonnes, Fontainebleau et Nemours jusqu'au gué des Tourelles, comporte par exemple 14 cartes. Ces documents n'apportent pas cependant de renseignements historiques univoques, faute de date précise et de distinction entre projet et réalisation.

(8) Cf. pour l'histoire de cette école A. Picon, *L'Invention de l'ingénieur moderne*, Paris, Presses de l'ENPC, 1992.



Exécutés à l'encre et passés au lavis, les dessins témoignent d'une grande habileté, si ce n'est d'un sens artistique. L'ingénieur est encore proche de l'artiste et son graphisme ne s'est pas encore figé en code. Des modèles sont bien proposés aux élèves, ce qui prélude à une utilisation plus conventionnelle du trait, de la couleur et des ombrés. Ainsi, différentes catégories de chaussées sont distinguées : pavé, terrain naturel, empièchement, route «à redresser». Mais la carte demeure pour les ingénieurs une «copie de la nature à vol d'oiseau» qui exige de leur part la plus grande attention aux détails<sup>(9)</sup>. L'importance du dessin pour l'ingénieur des Lumières transparaît là : dessiner, c'est à la fois lire, décrire un site, et concevoir, projeter une route. Ainsi, la question de l'insertion de l'ouvrage dans le paysage ne se pose pas ou, plutôt, est implicitement résolue.

Quels travaux correspondent à cette intense activité cartographique ? Dans la généralité de Paris, dont Perronet était l'ingénieur en chef, ces travaux visent à améliorer les grandes routes, qui pour la plupart étaient pavées, et les chemins de traverse<sup>(10)</sup>. De cette époque datent toutes les grandes sorties rectilignes de Paris. Vers l'ouest et vers l'est, différents tracés sont en concurrence. Vers le nord et vers le sud, il s'agit surtout d'améliorations, rectifications, élargissements ou adoucissements de pente qui imposent des tracés plus rationnels aux chemins «naturels», encore soumis aux variations du relief ou du parcellaire rural.

Rectifier c'est, par exemple, redresser en 1724 la route vers Saint-Denis à partir d'un rond-point marquant la limite de l'agglomération. Ou encore doubler l'ancien chemin du Point-du-Jour par une route se dirigeant en ligne droite, à travers la plaine de Billancourt, vers le pont de Sèvres. Adoucir, c'est réduire la pente là où le coche peine et où la moindre mouche peut se croire indispensable. C'est le cas de la butte de Pontchartrain et la montagne de Neauphle en 1748, de la butte de Cocatrix sur la route de Saint-Germain en 1752, la butte d'Essonne en 1754. Certains critiquent vivement ces travaux jugés somptuaires. *A Étampes, l'on vient de couper une montagne pour entrer dans la ville avec quelques toises de moins de chemins*, note par exemple d'Argenson dans son journal en 1749. De petits ouvrages, tels que le pont de Belles-Fontaines sur l'Orge, complètent ces réalisations, en attendant les grands ouvrages tels que le pont de Neuilly qui seront édifiés après 1750.

Au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la conception des routes sera de plus en plus standardisée. L'attention se porte sur les aspects plus techniques : toisé des déblais et des remblais, profil en long... Par réaction, la cartographie devient plus imaginative et s'affranchit de

(9) Bien sûr, ce fait peut aussi recevoir une interprétation en termes technologiques. «Cette attention portée aux moindres détails est en réalité destinée à contrebalancer le caractère imprévisible de nombreux effets naturels. La technique est encore loin de permettre une maîtrise satisfaisante des éléments; le statut d'artiste de l'ingénieur recouvre aussi une certaine forme d'impuissance», note A. Picon, *ibid.*, p. 55.

(10) Cf. Reverdy, *op. cit.*, p. 47-50.

tout caractère opérationnel. De grandes compositions sont ébauchées où pointe le goût pour les jardins à l'anglaise. Technique et esthétique, semble-t-il, se dédoublent.

## Regards croisés

En parallèle aux travaux menés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées, le dessin de la carte de France reprend au début des années 1730<sup>(11)</sup>. Plusieurs anciens élèves de l'École des Ponts y travaillent et Perronet compte parmi les directeurs de la société créée en 1756 pour en achever la publication. Les techniques de levé restent peu ou prou les mêmes, l'emploi d'innovations telles que les lunettes de visée ou les vis de fin pointé ne se généralisant que durant la seconde moitié du siècle. Levée entre 1749 et 1755, la carte de Paris sera la première à être publiée parmi toutes les planches. Elle paraît en 1756, suivie des cartes de Fontainebleau, d'Étampes et de Meaux.

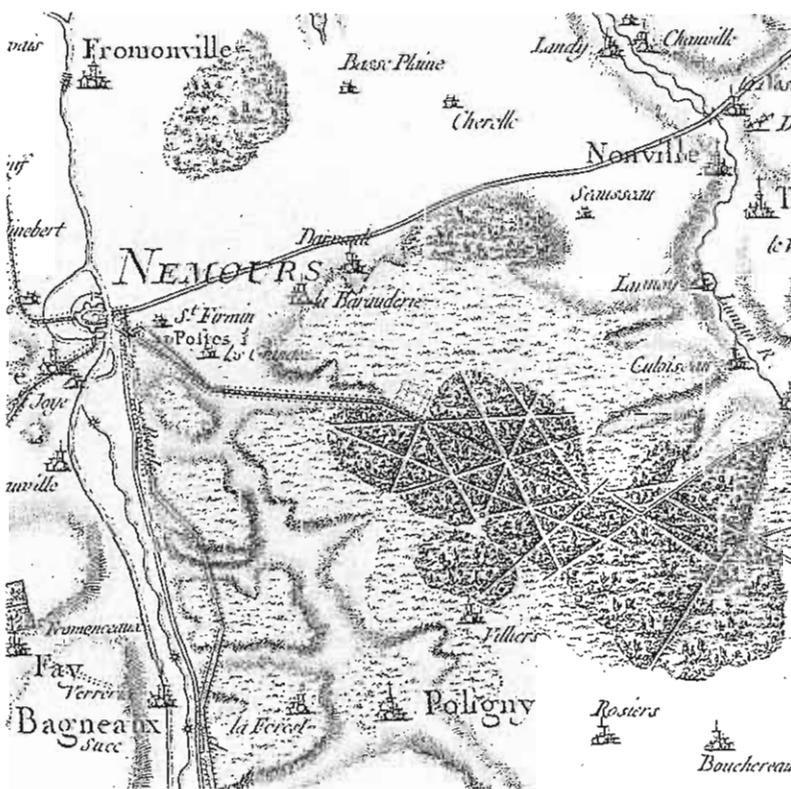
(11) Sur cette carte, cf. M. Pelletier, *La Carte de Cassini, l'extraordinaire aventure de la carte de France*, Paris, Presses de l'ENPC, 1990.

Correspondant à une échelle de 1/86 400, soit une échelle dix fois inférieure à celle de l'atlas Trudaine-Perronet, les planches de Cassini adoptent des conventions de représentations strictes et utilisent des petits symboles pour signaler les villages, les villes, les éléments naturels tels que les cours d'eau ou encore les lieux historiques tels que les champs de bataille. Mis à part les grands chemins royaux, très peu de routes sont représentées : nombre d'entre elles sont encore des chemins de terre et varient au cours du temps. Les planches de Cassini et celles des ingénieurs des Ponts offrent donc en quelque sorte des regards croisés.

Ces deux regards, un instant confondus, iront en se différenciant. Leur croisement signale toutes les difficultés rencontrées par les artistes, les ingénieurs et les savants du XVIII<sup>e</sup> pour construire des lectures pertinentes du cadre naturel et annonce la dispersion de leurs visions autour de thèmes aussi variés que le paysage esthétique, le territoire comme support de projets d'aménagement et l'espace national divisé en unités géographiques et politiques.

**Marc Desportes**

Ingénieur des Ponts et Chaussées



Carte géométrique de la France dite «Carte de Cassini»  
1/86400. Feuille n° 8H (extrait)

# Quand le chemin de fer apparaît en Ile-de-France

Michel Fleury

*Comment les cartes  
des 150 dernières années  
permettent-elles de suivre la réalité  
de l'histoire de l'aménagement ferroviaire  
de l'Ile-de-France?*

*A leur étude,  
on remarque les hésitations des cartographes  
devant un nouveau phénomène à figurer,  
on devine l'extension des banlieues  
que le chemin de fer accompagne.*



Embarcadere du chemin de fer de Strasbourg à Paris.  
in *Compagnie des chemins de fer de l'Est, la gare de l'Est*, 1931

PARIS



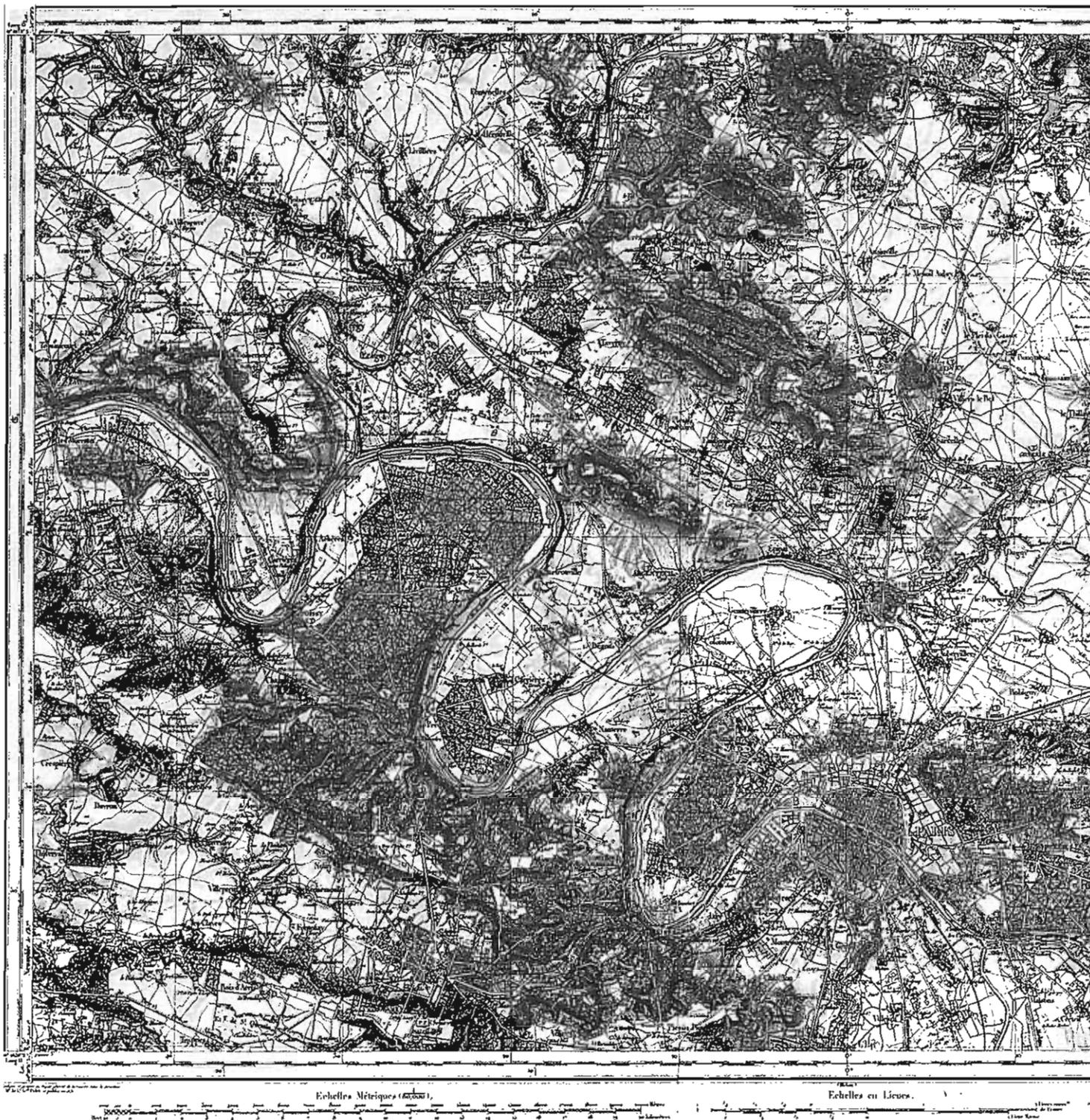
GARE D'ORLÉANS DU CHEMIN DE FER DE STRASBOURG

## Des cartes adaptées avec difficulté

Les premières feuilles de la nouvelle carte de France dite «Carte d'Etat Major» au 1/80 000, publiées par le «Dépôt de la Guerre» à partir de 1832, quasi contemporaine des premiers tracés<sup>(1)</sup> sont vierges de toute ligne de chemin de fer.

Pendant les années qui suivent, en raison des difficultés de mise à jour des plaques de cuivre gravées, seules les voies de communication nouvelles sont progressivement reportées tandis que le «fond de carte» n'est guère modifié.

Ainsi, un tirage de la feuille 48 «Paris», pouvant être daté de 1847, fait apparaître les premières lignes vers Saint-Germain



Carte d'Etat major, 1/80 000. Feuille 48. Paris. 1847?

(1837), Versailles Rive droite (1839) et Rive gauche (1840), Juvisy et Corbeil (1840), Rouen (1843), Lille (1846 via Saint-Ouen l'Aumône) et Sceaux (1846).

Le cartographe doit s'adapter à cette nouvelle réalité. Il faut créer de nouveaux symboles pour les distinguer des autres tracés. Les premières lignes sont représentées par un trait simple, un peu plus large que celui des chemins. Avant la

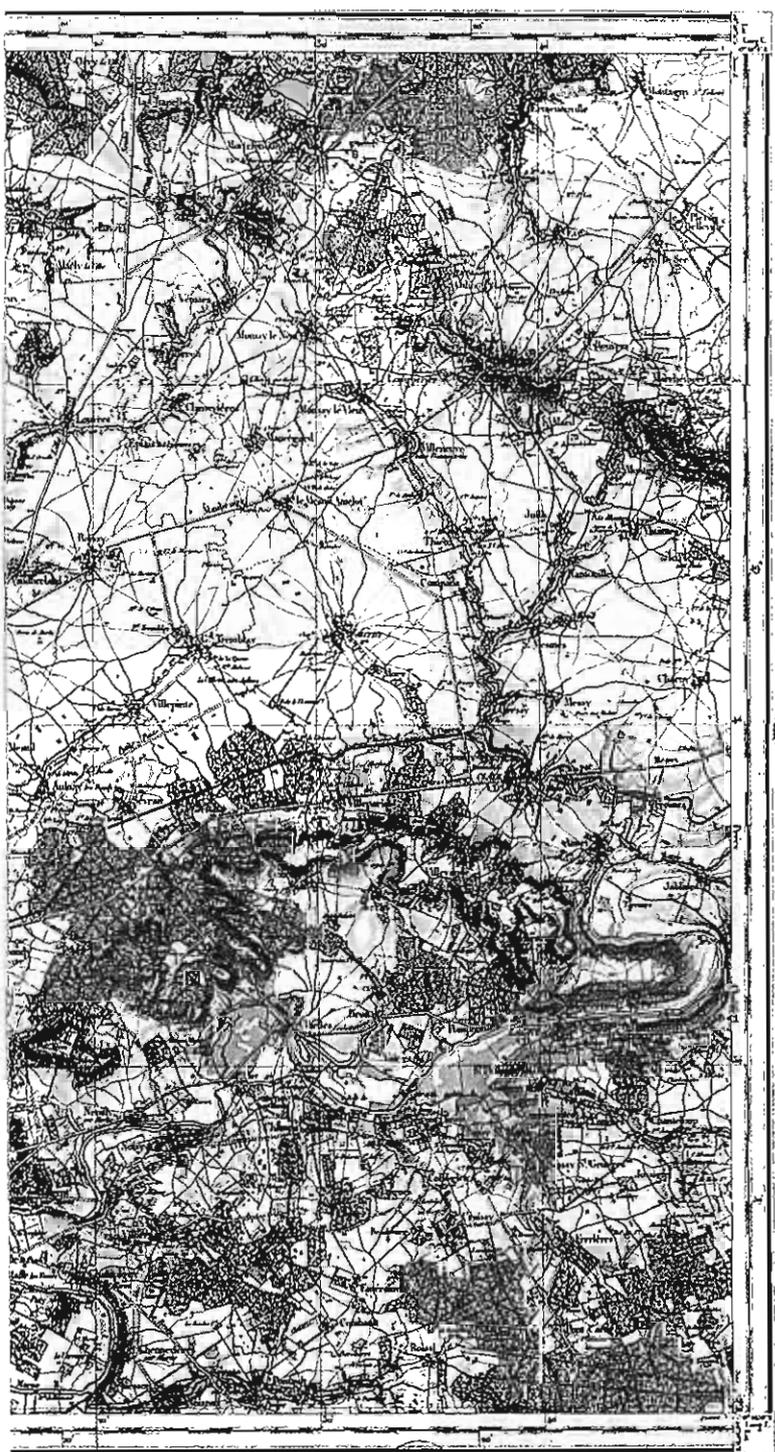
guerre de 1870<sup>(2)</sup>, un signe conventionnel spécifique est adopté : trait plus large, bordé de points disposés en quinconce. Son utilisation ne fut pas systématique lors des mises à jour. Certaines continuent à être figurées par un simple trait « large », et les deux modes de représentation coexistent fréquemment sur un même tirage. Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le développement du réseau secondaire et des lignes à voies métriques, que la révision complète des signes conventionnels homogènes s'impose définitivement.

La mise à jour d'une planche de cuivre gravée était une tâche matérielle lourde. Or le réseau ferroviaire s'est construit à un rythme soutenu tout au long de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui a rendu difficile un suivi fin de l'évolution du réseau sur les cartes. Certaines voies ferrées nouvelles apparaissent très vite, d'autres seulement plusieurs années après leur mise en service effective. Il a même pu arriver qu'un projet soit jugé assez sûr pour être reporté lors d'une mise à jour mais ne soit pas réalisé et doive être supprimé ultérieurement.

Par ailleurs, la date de publication initiale indiquée en bas de la carte n'était pas complétée par celles des mises à jour, rendant ainsi très aléatoire la datation d'un tirage donné en l'absence d'un dépôt légal effectué régulièrement.

Enfin, le fond de carte demeurant le même, si les voies ferrées étaient ajoutées, en revanche le développement urbain ne faisait pas l'objet d'une mise à jour ce qui occulte une part de la logique d'aménagement. Pour ces diverses raisons, la Carte d'Etat Major est difficilement utilisable pour décrire avec précision l'évolution dans le temps du réseau ferroviaire.

Ces critiques n'empêchent pas toutefois de s'appuyer sur quelques cartes pour mieux cerner la réalité du développement du réseau ferré en Ile-de-France, et comprendre son évolution, notamment en fonction des progrès techniques.



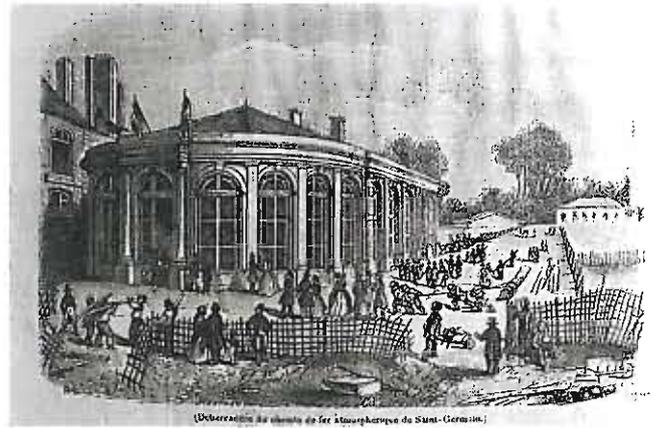
(1) Pour mémoire on peut rappeler que la première utilisation du chemin de fer, en France comme en Angleterre, n'était pas liée au phénomène urbain, ni même au transport des personnes. C'est ainsi que la première ligne française fut ouverte en 1823 entre Saint-Etienne et Andrezieux pour transporter le charbon.

(2) Cf. chapitre sur la Carte d'Etat Major dans le n° 119 des Cahiers.

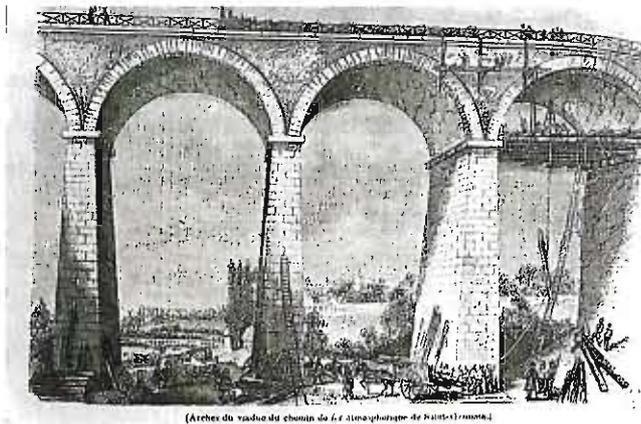
# Les réseaux et les installations

Situés de préférence dans les fonds de vallée, les premiers chemins de fer furent construits, à l'instar des routes royales, selon un tracé aussi rectiligne que possible et des déclivités modérées. Ainsi deux courbes seulement existent entre les Batignolles et le Pecq !

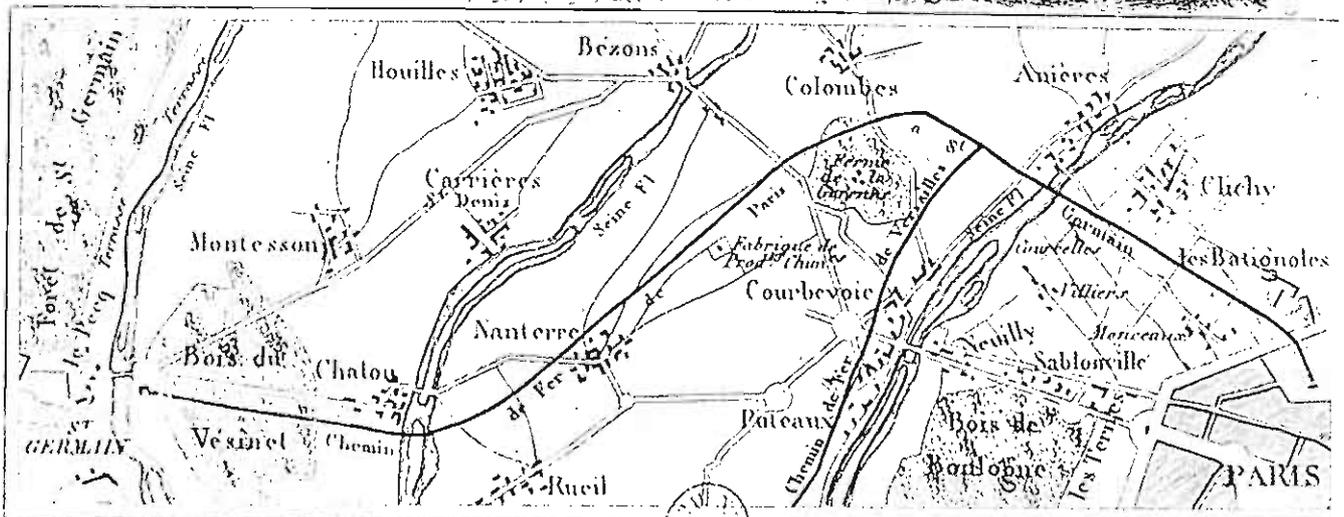
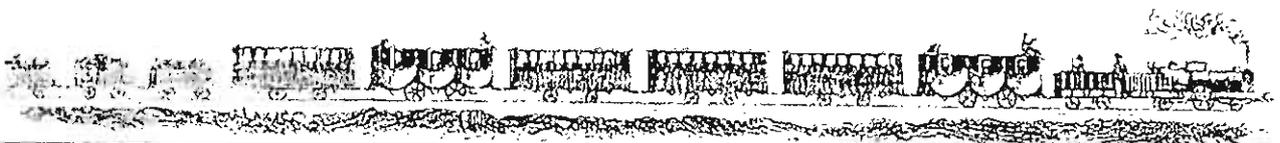
Cette pratique nécessite cependant des aménagements considérables et des recherches sont entreprises pour en modérer les coûts. La ligne de Sceaux bénéficie ainsi de l'évolution des techniques.



Débarcadère du chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain. De 1847 à 1859, la liaison Le Pecq-Saint Germain fut assurée par le chemin de fer atmosphérique. Le terme «atmosphérique» fait référence au système de propulsion : la voiture directrice du train est solidaire d'un piston se déplaçant dans un tube au centre de la voie; elle entraîne la rame sur la rampe qui la relie à Saint-Germain grâce à des pompes qui aspirent l'air du tube.



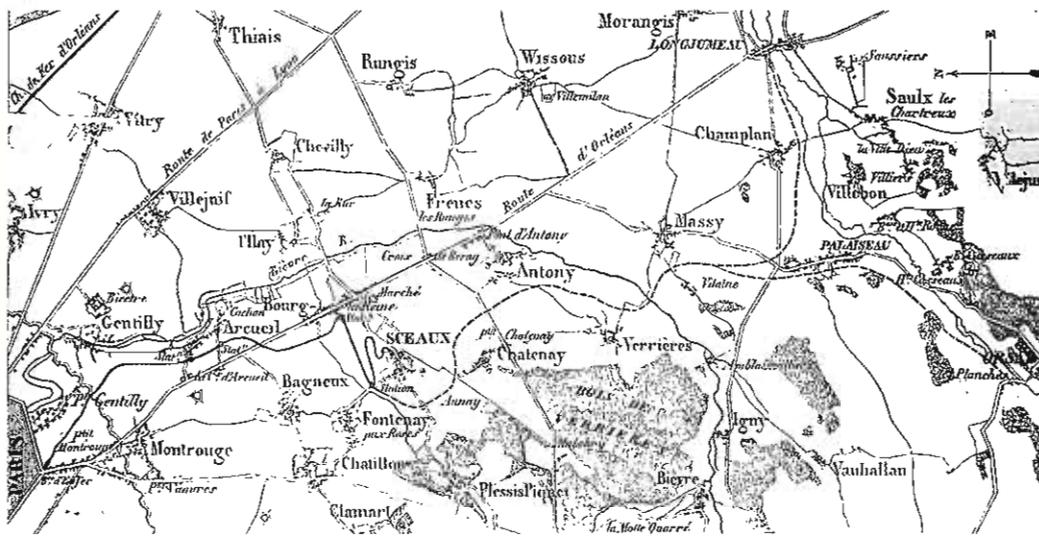
Arches du viaduc du chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain.



CARTE DU CHEMIN DE FER DE PARIS A ST GERMAIN  
Publiée par Ernest Bourdin Editeur.

Carte du chemin de fer de Paris à Saint-Germain, publiée par Ernest Bourdin éditeur. La ligne s'arrête au Pecq avant le franchissement de la Seine car les locomotives n'étaient pas assez puissantes pour gravir la pente d'accès à Saint-Germain.

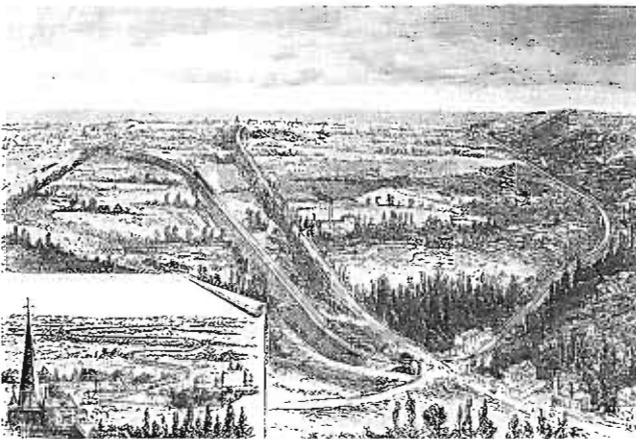
## La ligne de Sceaux



Carte du parcours du chemin de fer à Sceaux. Système de trains articulés de M. Arnoux. «Sceaux se donne, comme Versailles, comme Saint-Germain, des allures à la vapeur, Sceaux veut renaitre à la gaieté et à l'amour, il veut faire revivre son parc et ses bosquets, et pour cela, il convie tous et chacun à se servir du chemin de fer qu'on vient de lui donner.»

Tracer des lignes rectilignes avec des déclivités modérées entraîne un renchérissement du coût des terrassements et la réalisation d'ouvrages d'art importants. Aussi le gouvernement de Louis Philippe encourage-t-il les chercheurs. Monsieur Arnoux, entrepreneur de messageries et constructeur de matériel, propose un système de train articulé rendant solidaire la locomotive et tous les véhicules remorqués et permettant la circulation en courbe de faible rayon. Il obtient une concession de Paris à Sceaux en août 1844 et la ligne est ouverte le 23 juin 1846.

terminale est en rampe sérieuse et les courbes de faible rayon s'y succèdent, comme pour montrer la fiabilité du système Arnoux. Le terminus de Sceaux présente également une disposition en boucle. L'embranchement d'Orsay, ouvert en 1854, applique les mêmes dispositions, ainsi que le prolongement à Limours (1867).



Le nouveau chemin de fer de Sceaux près Paris. En cartouche, aspect de l'ancien tracé.

La ligne constitue un cas à part et la mise à l'écartement standard des installations, décidée en 1883, entre en exploitation le 22 mai 1891 sur l'embranchement de Limours. Après une préparation minutieuse, la transformation est opérée en une seule nuit !

Sur l'embranchement de Sceaux, les multiples courbes de faible rayon du tracé d'Arnoux ne s'accroissent pas de la voie normale et une ligne neuve sur un tracé différent doit être construite. Elle est mise en service le 17 mai 1893 : le système Arnoux aura vécu près de 47 ans !

Ce texte comporte de larges extraits de «l'Encyclopédie des Transports» - Chemins de fer - édition 1994 - La ligne de Sceaux.

Le bâtiment de la gare de la barrière d'Enfer dessine un arc de cercle à l'intérieur duquel la voie décrit une boucle complète en courbe de faible rayon. Outre les essieux habituels, la machine possède des galets directeurs presque horizontaux. Chacune des voitures repose sur deux essieux dont les roues sont libres sur leurs fusées. Un châssis articulé, solidaire de celui des véhicules encadrants à l'aide de chaînes, supporte chaque caisse.

Enfin, la largeur de la voie atteint 1,751 mètres. Jusqu'à Bourg-la-Reine, la ligne ne rencontre pas de courbes prononcées, mais la partie



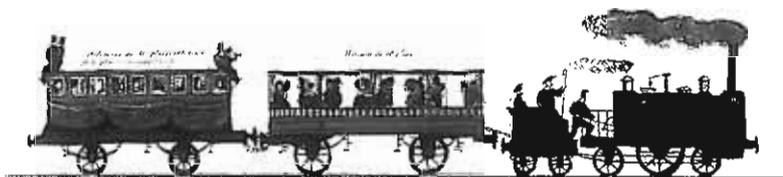
Plan de la ligne de Sceaux (ancien et nouveau tracé).

## Des aménagements au coup par coup

Dans les premières années, la construction des lignes de chemin de fer s'est faite au coup par coup, sur initiative privée et sans aide de l'Etat. Les concessions sont accordées, sans grande cohérence entre elles et la réalisation des lignes est très rapide : approuvée par la loi du 9 juillet 1835, la ligne Paris - Le Pecq (Saint-Germain) est inaugurée le 18 août 1837 !

Pourtant, dès les premières années de la Monarchie de Juillet (1830-1848), l'Etat s'est préoccupé de l'établissement d'un réseau ferroviaire cohérent et du rôle qu'il devait jouer pour sa construction et son exploitation. Les problèmes de compatibilité entre les réseaux (écartement des voies, par exemple), ou ceux d'interconnexion sont vite apparus. Le baron Legrand, ingénieur des Ponts et Chaussées, fut chargé de définir le tracé de principe des futures voies ferrées françaises. Dès 1832, les études menées en liaison avec les autorités locales conduisent à proposer sept lignes rayonnantes (la fameuse «Etoile de Legrand») depuis Paris<sup>(3)</sup>, mais aussi deux lignes transversales (Bordeaux-Marseille et Lyon-Strasbourg). Ce plan fut approuvé en 1833 par les Chambres.

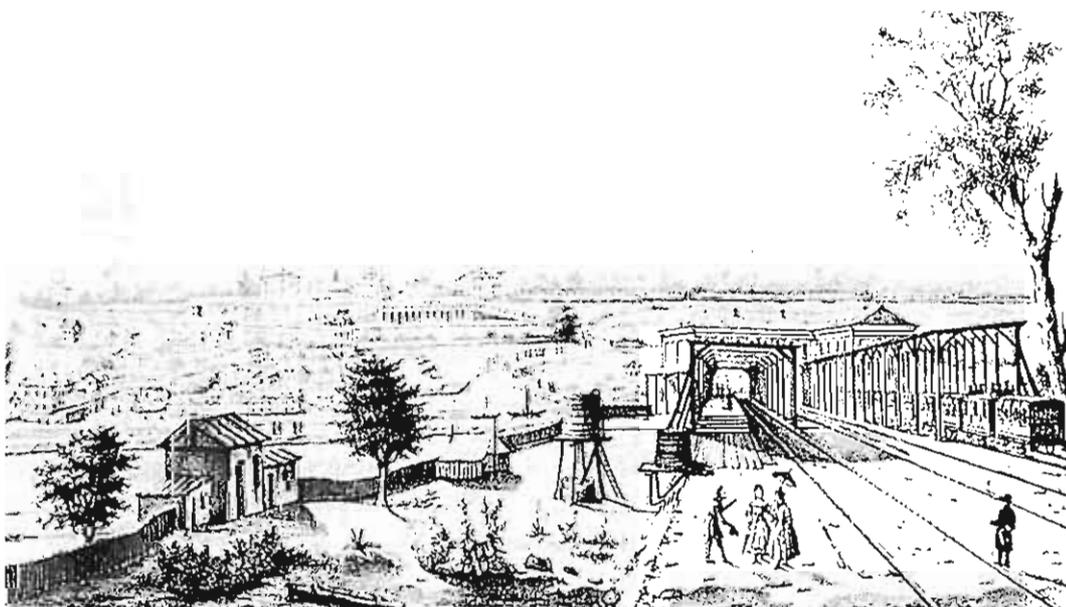
Le débat sur les rôles respectifs de l'Etat et des concessionnaires privés déboucha sur la loi du 19 juin 1842. Cette première charte des chemins de fer posa les grands principes de répartition des compétences : acquisition des terrains par les pouvoirs publics (Etat et collectivités locales); terrassements et ouvrages d'art à la charge de l'Etat; superstructures, bâtiments et matériels roulants financés par les concessionnaires.



Vue des machines locomotives et des voitures de transport : diligence de 30 places intérieures et 6 places d'impériale; wagon de 40 places.

Ces principes fondateurs furent aménagés ultérieurement (loi du 11 juin 1859) pour faciliter l'établissement du «nouveau réseau», en permettant à l'Etat d'aider les compagnies en cas de déficit d'exploitation, notamment par l'avance remboursable pour les intérêts d'emprunt. Il en fut de même en 1883 pour aider les compagnies à financer l'établissement du «troisième réseau» du plan Freycinet grâce à la garantie des intérêts et au dividende conventionnel.

(3) Paris à le Havre, Lille et Dunkerque, Strasbourg et Metz, Marseille et Grenoble, Nantes, Bordeaux et frontière espagnole, Toulouse par Limoges et Bourges.

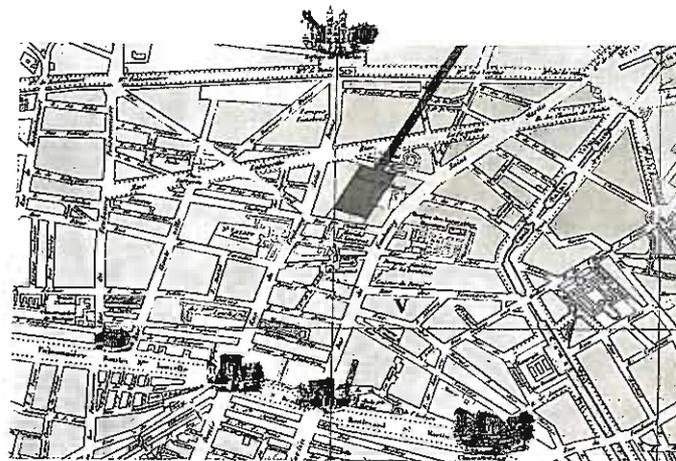


Chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Arrivée au Pecq.

## Les gares parisiennes

En règle générale, les embarcadères furent établis à proximité du mur d'enceinte des fermiers généraux qui marque alors la limite de l'urbanisation encore peu dense à l'extérieur des «grands boulevards».

Il y eut des débats animés pour savoir s'il convenait de regrouper les lignes sur deux sites d'embarcadères, la gare de la rue Saint-Lazare et la gare d'Orléans. Cette théorie, dite des «trons communs», ne prévalut pas : elle lésait des intérêts importants et l'on craignait



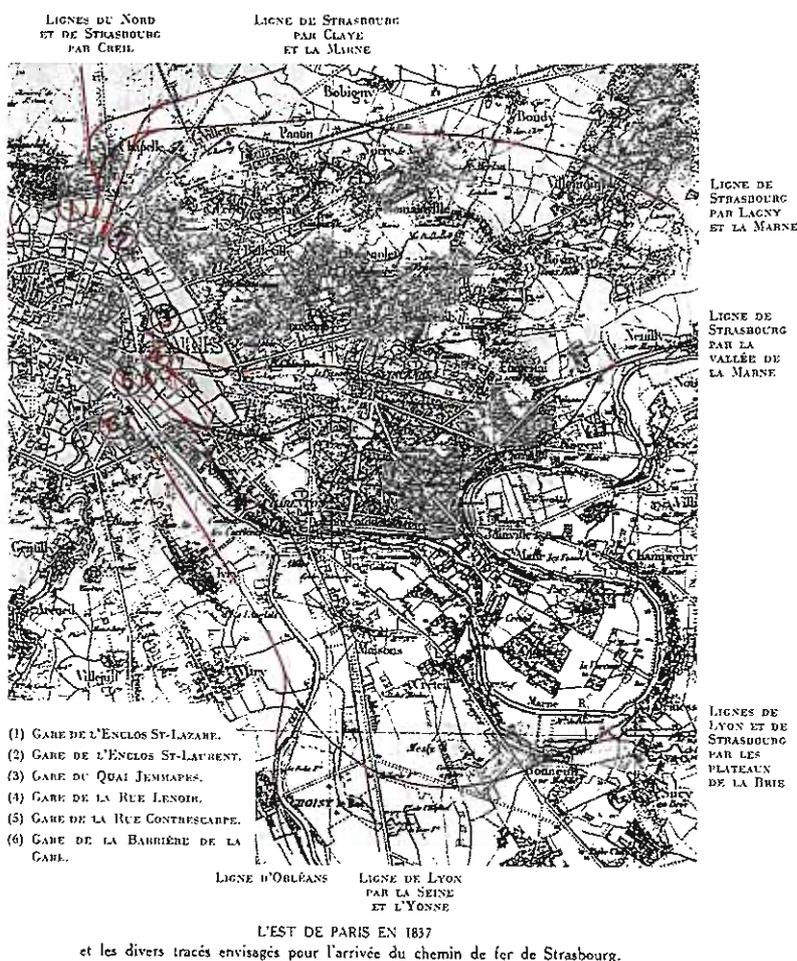
LE QUARTIER SAINT-LAURENT EN 1841 ET L'EMPLACEMENT DE L'EMBARCADÈRE DE STRASBOURG.



A droite : Une diligence de la route Paris-Strasbourg (1830).

Le quartier Saint-Laurent en 1841 et l'emplacement de l'embarcadère de Strasbourg.

«Compagnie des chemins de fer de l'Est» (1842).



- (1) GARE DE L'ENCLOS ST-LAZARE.
- (2) GARE DE L'ENCLOS ST-LAURENT.
- (3) GARE DU QUAI JEMMAPES.
- (4) GARE DE LA RUE LENOIR.
- (5) GARE DE LA RUE CONTRESCARPE.
- (6) GARE DE LA BARRIÈRE DE LA GARE.

LIGNE D'ORLÉANS LIGNE DE LYON PAR LA SEINE ET L'YONNE

L'EST DE PARIS EN 1837

et les divers tracés envisagés pour l'arrivée du chemin de fer de Strasbourg.

*La carte ci-dessus montre les divers tracés envisagés pour l'arrivée du chemin de fer de Strasbourg (et aussi celui de Lyon), avec des embarcadères s'échelonnant de «l'enclos Saint-Lazare» (retenu pour le nord) à la «barrière de la gare» (ligne d'Orléans) en passant par l'«enclos Saint-Laurent».*

L'est de Paris en 1837 et les divers tracés envisagés pour l'arrivée du chemin de fer de Strasbourg.



l'encombrement des gares. En outre, l'administration de la guerre préférait les gares multiples.

Sur le long terme, compte tenu de l'importance des gares comme éléments structurants de l'aménagement urbain, on peut considérer que ce dernier choix s'est révélé judicieux.

D'autres débats porteront sur la situation des gares. De nombreux projets virent le jour. Les sites non retenus : Quai de Jemmapes, aujourd'hui boulevard Richard Lenoir/rue du Chemin vert, et rue Lenoir, aujourd'hui rue d'Aligre, étaient ceux qui pénétraient le plus profondément dans Paris, traversant les confins du Faubourg Saint-Antoine ce qui n'aurait pas manqué de soulever de nombreuses difficultés.

Le site, rue de la Contrescarpe, aujourd'hui boulevard de la Bastille, a été dédoublé, la ligne de Lyon étant établie plus près de la Seine et l'embarcadère en retrait tandis que la ligne de Vincennes bien plus tardive (1860) a été établie un peu plus au nord avec un embarcadère à la Bastille.

Le plan du quartier Saint-Laurent en 1841 avec l'embarcadère de Strasbourg met en évidence qu'aucune grande voie ne dessert les embarcadères et que leurs dégagements sont inexistant ! Il faudra attendre les grands travaux d'Hausmann pour qu'il soit remédié à cette situation.

## Un premier bilan à la lecture des cartes

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, plus de 400 km de lignes sont établies en Ile-de-France. L'urbanisation est encore peu développée et les lignes sont, pour l'essentiel, construites en rase campagne. Les gares sont peu nombreuses (cinq entre Paris et Corbeil, contre quatorze aujourd'hui) et les trains peu fréquents (6 trains/jour en 1840 sur Paris-Corbeil).

Après 1860 et jusqu'à la fin du siècle, l'accroissement de la population est spectaculaire. En dissociant la «distance-temps» et la «distance-kilométrique», les chemins de fer ont joué un rôle primordial dans la naissance du phénomène moderne de banlieue. Ils ont démocratisé les déplacements, et en premier lieu les va-et-vient fréquents à courte distance. Sur le réseau d'Orléans, en banlieue, le nombre de trains a décuplé et le coût du train a baissé des trois-quarts environ en francs constants. Mais ils ont également provoqué une croissance rapide des valeurs foncières dans l'aire métropolitaine qui se profile.

Cette évolution a fortement influencé l'exploitation. Les lignes et les gares étant saturées, il a fallu construire des voies supplémentaires et agrandir les gares, ce qui a permis la mise en service de trains semi-directs (desserte «par zone») et de réduire ainsi les temps de trajet pour les gares les plus éloignées.

Simultanément, la fin du siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle ont vu l'introduction puis la généralisation d'améliorations techniques importantes dans les domaines de la sécurité et du débit des lignes (signal d'alarme, répétition des signaux, frein continu à air, bloc sémaphorique, portée d'aiguillage à enclenchements électriques...) et

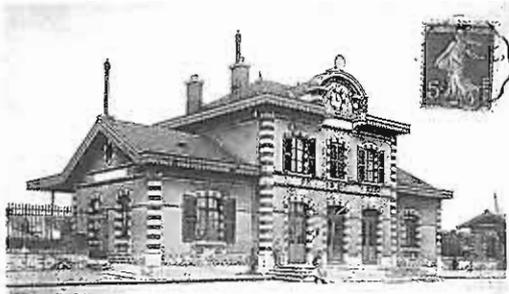


Carte d'Etat Major. 1/80 000. Feuille 65 «Melun». [Extrait]

30 20 10 0 10 20 30

dans le domaine du confort (éclairage et chauffage, voitures à bogie).

Parallèlement, les progrès de la traction permettent d'augmenter la charge et la vitesse réelle des trains (plafonnée réglementairement à 120 km/h depuis 1853). La traction électrique fait son apparition en 1900 sur Invalides-Issy et Orsay-Austerlitz (Juvisy en 1903), mais elle ne prendra véritablement son essor qu'après la première guerre mondiale. L'introduction du courant industriel 50 Mz expérimenté à la Libération lui a donné un nouvel essor dans les années 1960 à 1980 et son développement se poursuit encore actuellement en parallèle à celui du réseau à grande vitesse.



Argenteuil (S-est) Gare de la Grande Ceinture

Grande ceinture : gare d'Argenteuil

1867



Grande ceinture : gare de Stains

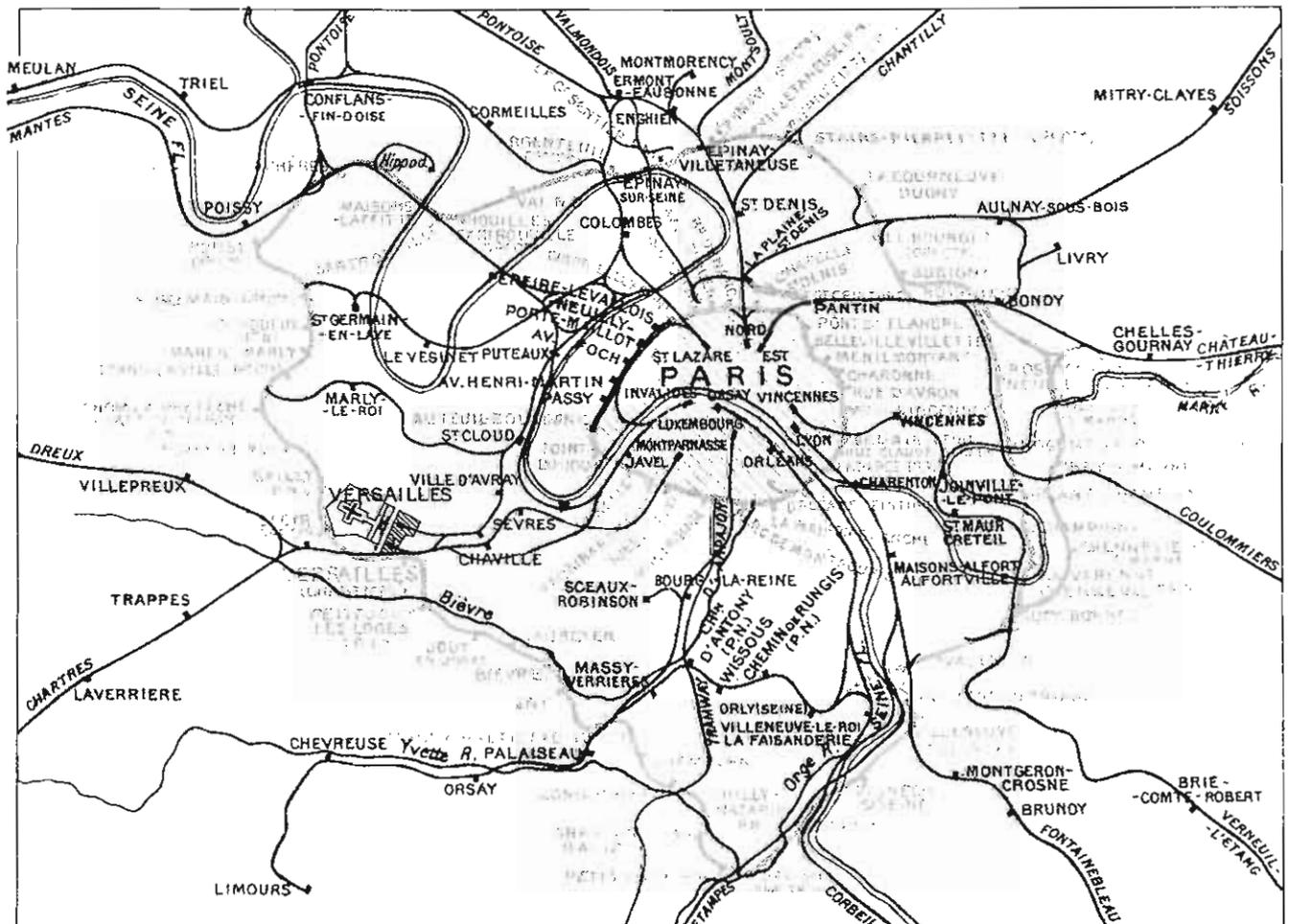
1877

## L'essor

Au début de la III<sup>e</sup> République, l'armature du réseau ferroviaire francilien est très largement réalisée : les grandes radiales nationales sont en place et sont reliées par la petite ceinture dont les travaux ont commencé dès 1852 et 1854 pour les sections nord et est. La section sud (Rive gauche) a été achevée en 1867. Pour répondre à sa fonction militaire, cette petite ceinture est établie immédiatement en arrière des fortifications, sauf entre la Villette et Charonne (traversée souterraine de Belleville) où elle s'infléchit vers l'intérieur pour limiter la longueur des tunnels.

Dans la décennie suivante – entre 1877 et 1886 – la principale réalisation du réseau francilien sera la grande ceinture qui assure un bouclage à une vingtaine de kilomètres de Paris. S'y ajoutent quelques lignes de liaisons suburbaines.

Au cours des trente dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, un bon millier de kilomètres de lignes ont été construites en Ile-de-France. Les projets sont nombreux, ne sont pas tous réalisés et le cartographe s'est parfois laissé surprendre en anticipant à l'excès !



Carte de chemin de fer de ceinture. Les deux lignes de ceinture sont en grisé

1886

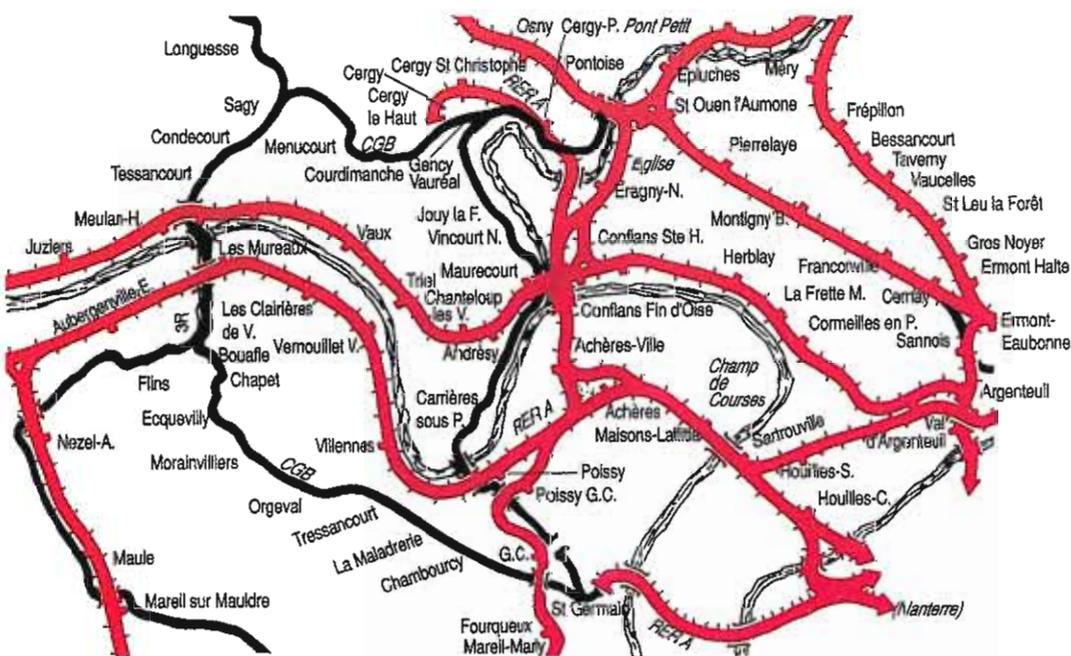
## L'ère des secondaires

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, il y a peu de changement sur le réseau d'intérêt général en dehors du prolongement d'Austerlitz au quai d'Orsay. En revanche, on assiste à un important développement des réseaux locaux. Ligne des Invalides à Versailles et ses antennes vers Puteaux et la ligne d'Auteuil, Saint-Ouen et Argenteuil à Mantes par la rive Droite.

En zone rurale, le réseau est établi sous l'impulsion des départements qui bien souvent se chargent de l'établissement de la plateforme. La volonté des élus locaux et des populations qui «veulent leur gare» joue un rôle certain dans ce développement. Au-delà de la satisfaction et du confort apportés à leurs concitoyens, c'est l'occasion de créer des aménagements nouveaux. La pression démographique pourtant n'est pas seule en cause. Certaines lignes participent à l'approvisionnement de Paris. Ainsi l'Arpajonnais assure la desserte nocturne des Halles en utilisant les voies du tramway.

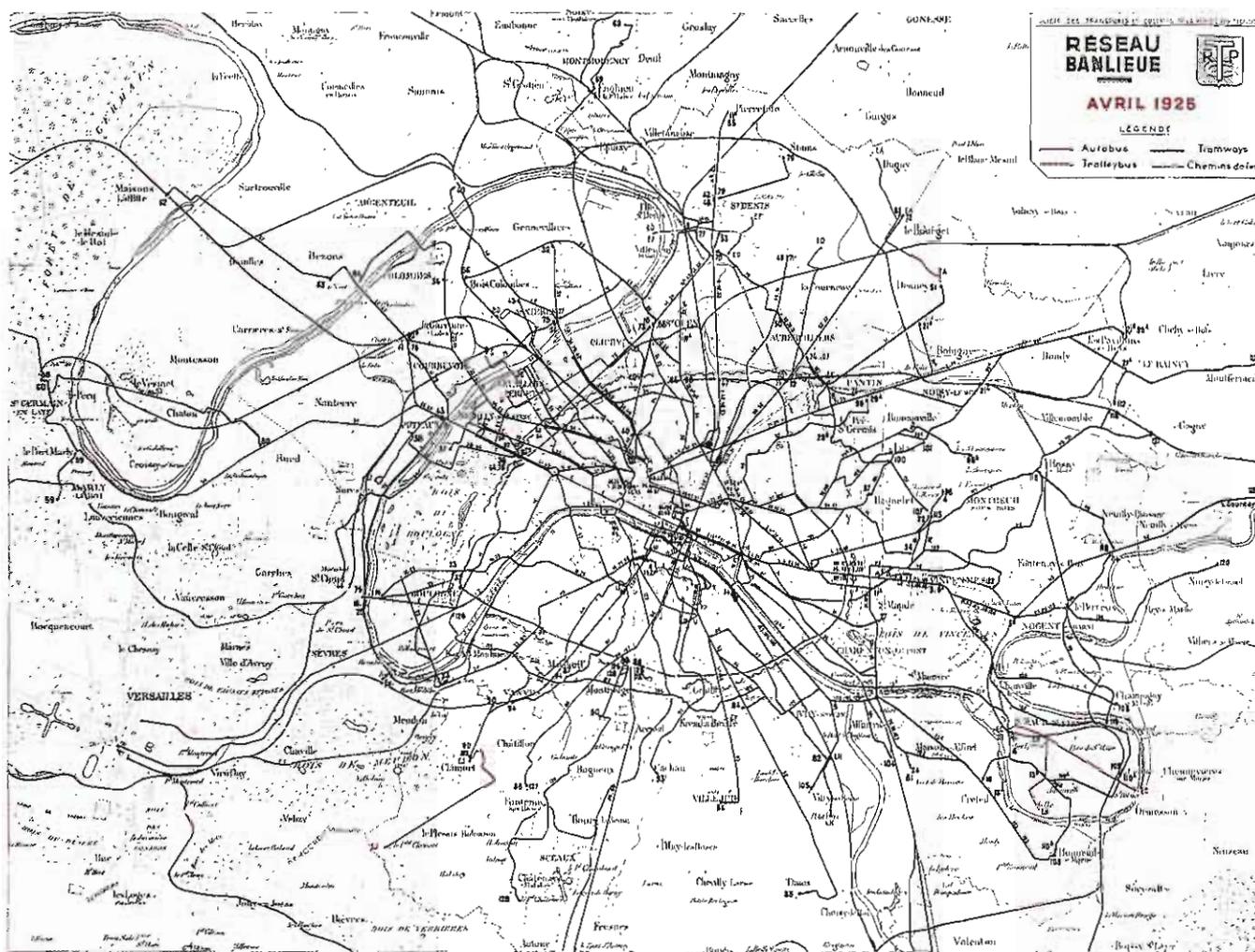
Les effets économiques des gares sur le développement urbain, sont nets et rapides. L'essor des villes est lié à la présence du réseau. La desserte de la vallée de la Seine qui bénéficia de deux lignes Paris-Mantes, par Poissy (rive gauche-fond de vallée), dès 1843, par Meulan (rive droite, escarpée demandant des ouvrages d'art) à partir de 1892, illustre ce mouvement *Quant à Meulan, chef lieu de canton, la proximité de la gare des Mureaux, quoique sur l'autre rive, permit à ses administrés de se déplacer; sa population continua d'augmenter régulièrement jusqu'à la mise en service, le 1<sup>er</sup> Juin 1892, de la voie de chemin de fer entre Argenteuil et Mantes par Conflans, rive droite de la Seine qui amplifia cette croissance.* En revanche continue Michèle Caminade, dans «L'escarville, tramway de Seine et Oise»<sup>(4)</sup>, les bourgs trop éloignés d'une station stagnent ou régressent...à moins qu'ils ne demandent par la voix de leurs élus l'installation d'une desserte...

(4) Ecquevilly, 1996



Zone Meulan-Argenteuil.

En rouge, les lignes ferrées encore exploitées aujourd'hui; en noir les lignes secondaires qui ne sont plus exploitées



## Le reflux

Entre les deux guerres mondiales, le réseau n'évolue plus guère : la seule ouverture de ligne concerne la « grande ceinture complémentaire » entre Noisy-le-Sec et Sucy-Bonneuil.

On constate l'effondrement des réseaux secondaires dont la situation, déjà précaire avant 1914, ne résiste pas aux destructions de la guerre et à l'essor de l'automobile. Les tramways des dessertes locales disparaissent presque tous. De nombreuses lignes du réseau d'intérêt général sont également fermées au trafic voyageurs : petite ceinture, grande ceinture (sauf Juvisy-Massy-Versailles), etc. Par contre, le métro poursuit son développement dans Paris et commence à développer quelques antennes en proche banlieue.

*Réseau Banlieue  
des transports en commun.  
1925.*

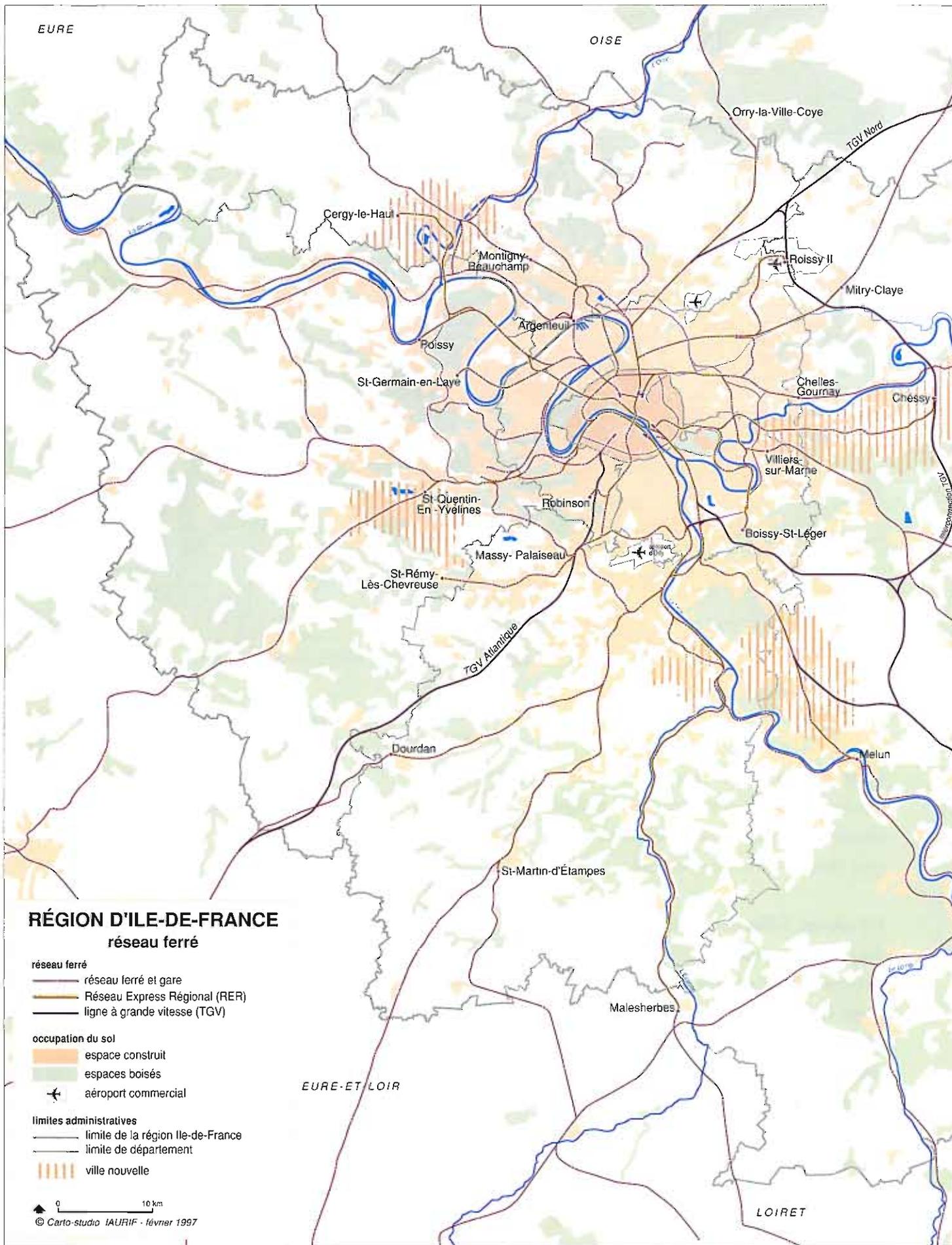
*L'année 1925 correspond  
à l'apogée du tramway  
en Ile-de-France*

*Le réseau long de 1110 km  
se composait  
de 122 lignes dont 108  
desservant la banlieue  
(en bleu sur cette carte).*

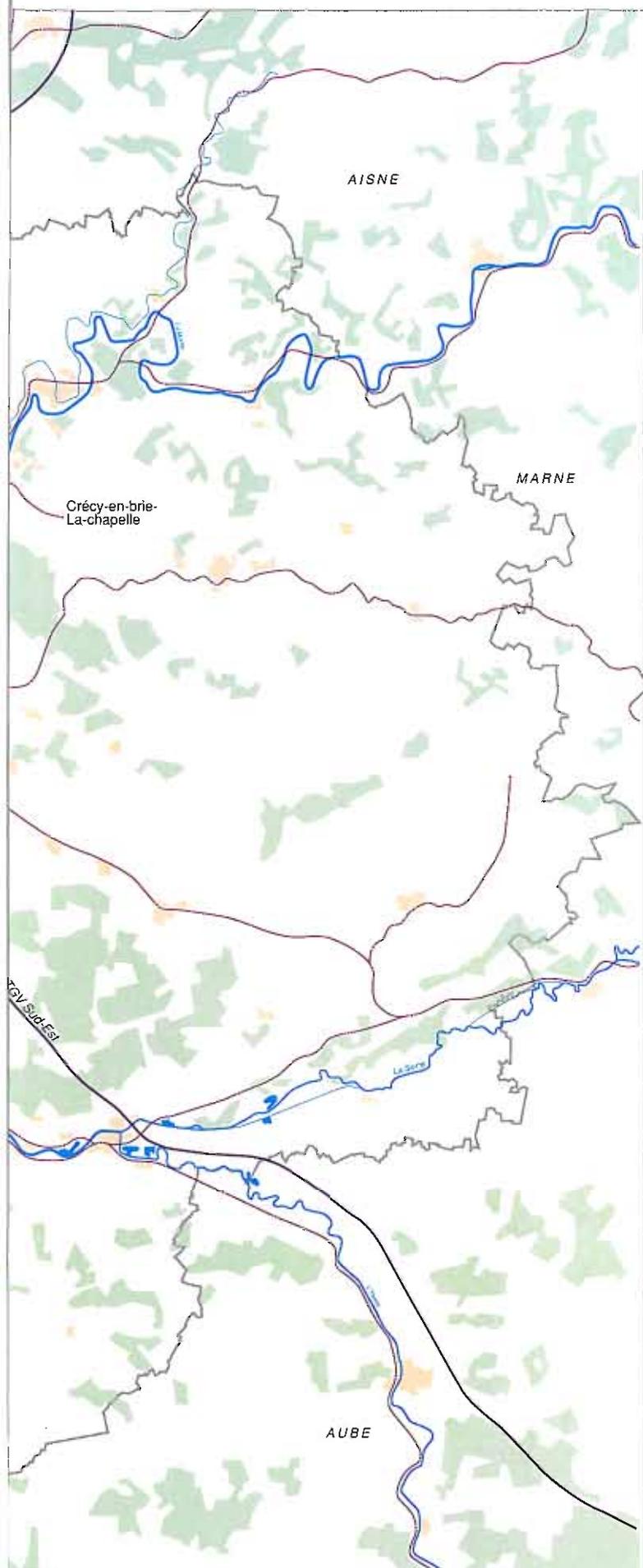
*Le dernier tramway a cessé  
de circuler le 14 août 1938  
(fermeture de la ligne  
Montfermeil-Le Raincy)*

Cette évolution n'a guère de traduction cartographique : le réseau général, même inexploité, marque de son empreinte le terrain et les paysages et continue à figurer sur les cartes de l'époque.

Seuls les «secondaires», parfois bien éphémères et souvent établies en bordure de routes, cessent progressivement de figurer sur les cartes. Quand aux tramways urbains et même au métro souterrain, ils n'ont le plus souvent pas figuré sur les cartes générales, mais seulement sur les documents à usage spécifique : en zone urbaine dense, leur représentation aurait nui à la lisibilité de la carte sans pour autant être utilisable par les usagers du réseau.



Carte actuelle réseaux de transports en commun



## Aujourd'hui

Après les destructions de la guerre, le demi-siècle qui s'achève a vu la reconstruction, puis la modernisation du réseau, mais surtout l'explosion urbaine. Après une longue phase de latence et de réflexion et avec la création des villes nouvelles, le réseau a repris un développement significatif avec la création du RER, la construction de lignes nouvelles, le réaménagement et la modernisation des infrastructures dont les cartes ne rendent pas toujours compte (parc de stationnements régionaux). A partir des années 1980, apparaissent les lignes à grande vitesse Sud-Est, Atlantique et Nord maintenant reliées entre elles par une ligne d'interconnexion contournant Paris par l'est. Elles donnent un nouveau visage au réseau ferré ouvrant de nouvelles perspectives d'aménagement. Elles expliquent pour une part le développement de certains secteurs de l'Île-de-France (à l'est en particulier), et permettent d'aborder le XXI<sup>e</sup> siècle avec une meilleure adéquation entre les infrastructures et les paysages (coulées vertes). Un siècle après des voies ferrées créant de véritables coupures dans la zone urbaine, voire entre deux parties de ville, les coulées vertes favorisent les échanges et participent à la recomposition métropolitaine.

Demain les cartes rendront compte de cette évolution.

**Michel Fleury**

Ingénieur général SNCF

## Bibliographie

- *L'encyclopédie générale des transports. Chemin de fer.* Editions de l'Ormet - 1994
- André Portefait. *La Revue générale du chemin de Fer (RGCF).* Editions Bordas Dunod. Paris. Septembre 1982.
- Compagnie des chemins de fer de l'Est. *La gare de l'Est.* 1931.
- Bruno Carrière. Bernard Collardey. *L'aventure de la grande ceinture.* La vie du rail. 1992.
- Gaston Jacobs. *La ligne de Sceaux. 140 ans d'histoire.* La vie du rail. 1987.
- Agence culturelle et technique de l'Essonne. *Chemins de fer en Essonne.* Mémoire d'Essonne. 1995.
- Michèle Caminade. *L'escarbille, tramway de Seine-et-Oise.* Ecquevilly. 1996.
- J. Bastié. *La croissance de la banlieue parisienne.* PUF. Paris. 1964.
- Office de tourisme de Saint-Germain-en-Laye. *Souvenir de Saint-Germain-en-Laye.*

# L'aménagement des voies de navigation en Ile-de-France

## Les grandes étapes

Bernard Le Sueur

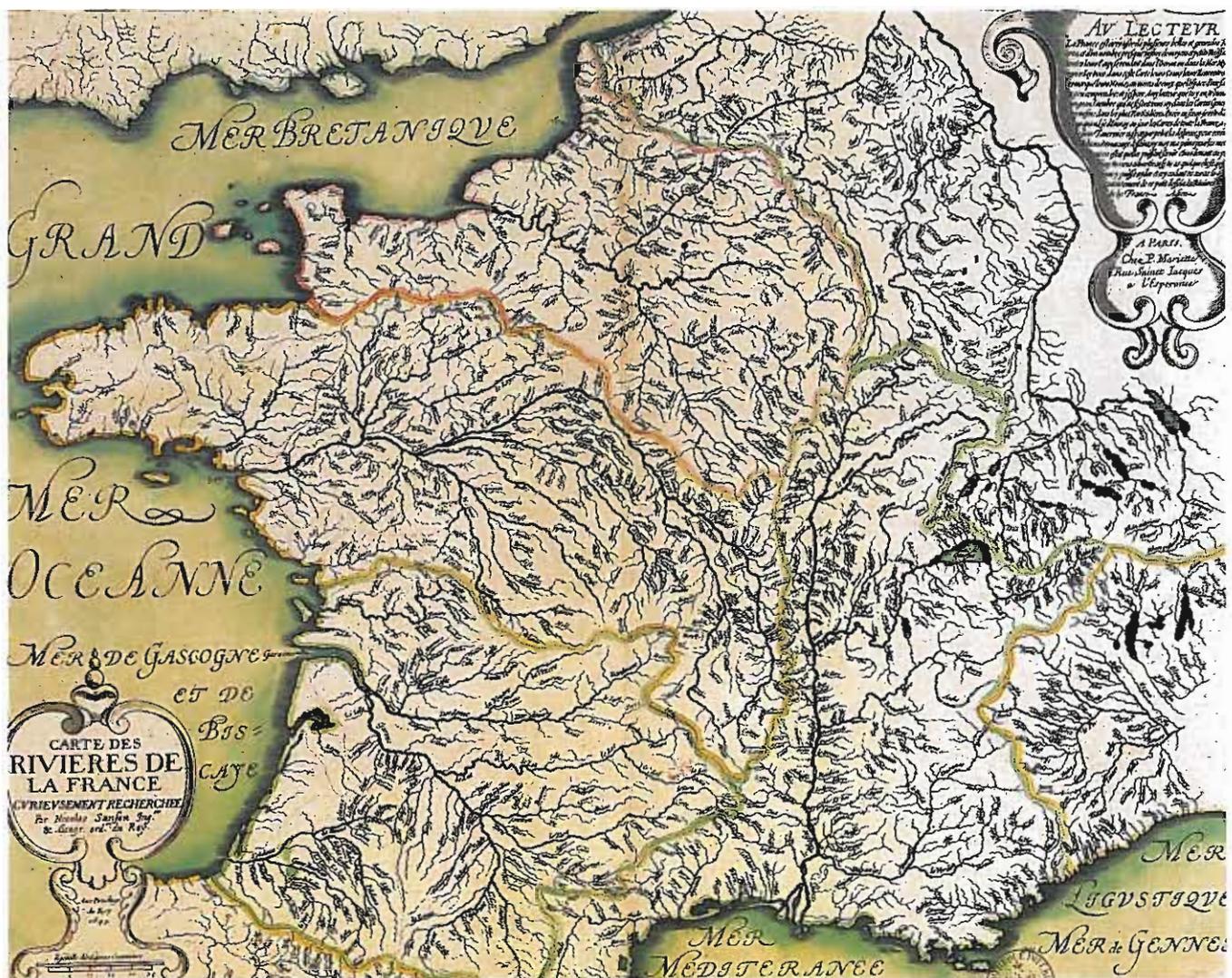
*La France est un pays  
de civilisation fluviale  
dont l'histoire ne résulte pas d'un destin  
engendré par un seul fleuve identitaire  
comme le Nil ou le Saint-Laurent,  
mais de la constitution lente et souvent  
douloureuse d'un réseau de voies navigables  
maintenant toutes artificielles.*

Plan de Bâle (La Seine et Saint-Victor. Détail)  
BHV. Cliché H. Raquet.





La maîtrise du cours d'eau par une technologie savante a engendré de multiples aménagements qui caractérisent à bien des égards chaque époque de notre économie. Cette intervention des hommes s'applique aux deux secteurs indissociables de l'espace fluvial : un ruban d'eau, ce «chemin qui marche» décrit par les Anciens comme un bienfait des dieux, et une frange plus ou moins profonde de terre. En Ile-de-France comme ailleurs, la manière dont la société aborde ses voies d'eau questionne l'organisation du territoire, les genres de vie, les modes d'action... Plus que tout autre, le fleuve Seine, grand serviteur de la ville et générateur de multiples paysages, porte témoignage de savoirs et de pratiques identitaires. Il se présente aussi comme mémoire de nos valeurs sociales.



Carte des rivières de France curieusement recherchée de Nicolas Sanson, 1691.

B.F. Cartes et Atlas, G. CC 1244

## Le libre cours de la rivière

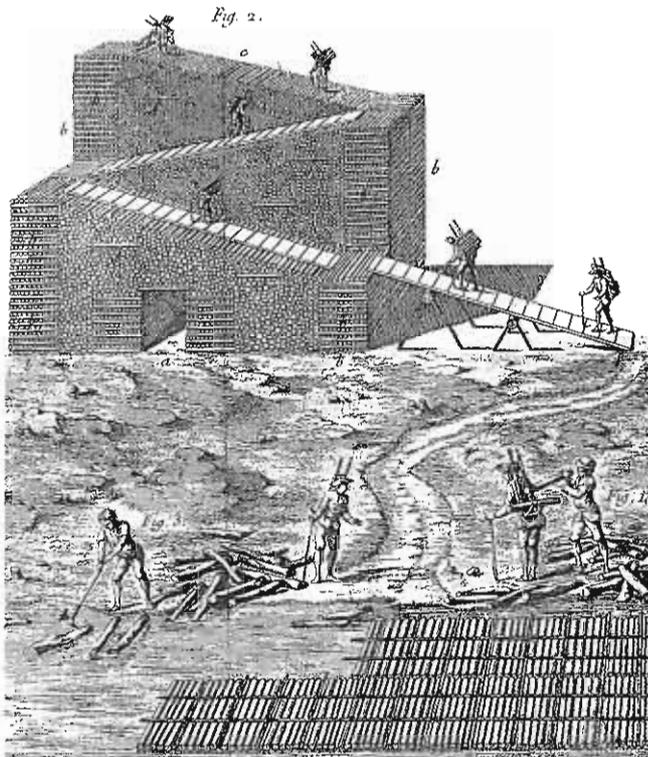
Au temps de l'économie traditionnelle, la rivière impose sa volonté aux hommes malgré quelques aménagements limités.

### *Des aménagements très anciens dont on commence à découvrir l'importance*

Très tôt, les hommes ont utilisé les rivières «sauvages» pour voyager et transporter des quantités toujours plus importantes de marchandises diverses. En Ile-de-France, plusieurs chantiers de fouilles archéologiques subaquatiques ont permis de découvrir de nombreuses traces de cette utilisation pionnière. Les plus connues concernent les premiers bateaux qui furent les pirogues monoxyles du néolithique. Rappelons celles mises à jour à Bercy, ou celles découvertes en 1994, dans les environs de Melun, au milieu de la rivière et sous cinq mètres d'eau, et qui elles, dateraient du mésolithique<sup>(1)</sup>. Pour leur part, les aménagements fluviaux semblent eux aussi très nombreux, mais leur côté moins spectaculaire les maintient dans une certaine confidentialité. Des structures composées de pieux implantés dans les lits mineurs ou le long de berges anciennes attestent l'existence en grand nombre de pêcheries, de barrages, d'épis, de ports aux infrastructures des plus sommaires... On sait également que les Romains avaient organisé maints passages transversaux et gués, détournant ici un bras mort ou asséchant un marais inhospitalier. Très tôt, la voie d'eau a donc été l'objet de la sollicitude des hommes qui l'ont aménagée pour tenter de la soumettre à leurs exigences de l'heure.

### *Une navigation traditionnelle toute au service de Paris*

Jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le bassin fluvial de la Seine reste l'unité de référence<sup>(2)</sup>. Composé de l'ensemble des cours d'eau flottables et navigables, il demeure clos et refermé sur



Du transport, de la conservation et de la force du bois  
Duhamel du Monceau, 1767.



Plan de Méziot

(1) Le Groupement de recherches archéologiques subaquatiques de Brunoy a prospecté sur l'ancien gué dit «La Guiche» et remonté aux pirogues datées au carbone 14 d'environ 7000 avant J.C.

(2) B. Le Sueur, *Conflans-Sainte-Honorine, Histoire fluviale de la capitale de la batellerie*. Paris, L'Harmattan, 1994. Au delà d'une histoire régionale très richement documentée, cet ouvrage présente les grandes étapes de l'histoire de la navigation intérieure en général et de celle de la Seine en particulier.



lui-même par la ligne de partage des eaux du bassin versant. Il ne s'ouvre sur l'extérieur que par son port fluvio-maritime, Rouen. Mais la remonte, difficile et toujours très coûteuse, n'alimente qu'une circulation bien limitée<sup>(3)</sup>. Les hommes restent soumis à la «tyrannie de la nature», dans le temps comme dans l'espace. Ils subissent la contrainte des saisons du fleuve qui n'autorise guère la navigation que quelques mois dans l'année et doivent compter sur des conditions nautiques d'une extrême diversité de l'amont vers l'aval. Pourtant, profitant du moteur naturel que constitue le courant, toutes les voies navigables en amont de Paris sont mobilisées peu à peu pour l'approvisionnement d'une capitale en expansion. Cela entraîne la mise en place de techniques et de pratiques sociales spécifiques, dont celles de l'Yonne sont les plus représentatives.

### *Des agencements spécifiques pour une «navigation par écluses»*

En effet, le régime torrentiel de cette rivière et son importance comme voie d'alimentation de Paris expliquent l'implantation d'aménagements susceptibles d'autoriser une navigation, certes toujours intermittente mais de forte potentialité. Le cours de la rivière étant occupé par de nombreux barrages de moulins, le

passage des bateaux s'effectue par d'étroits pertuis<sup>(4)</sup>. Ainsi, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les trente-cinq pertuis qui s'échelonnent entre Armes et Sens, sont l'objet de toute l'attention du Prévôt des Marchands et du Bureau de la Ville de Paris qui multiplie les interventions auprès des propriétaires pour assurer un meilleur fonctionnement. A partir de 1624, les autorités décident de faire passer tous les bateaux et radeaux ensemble en synchronisant la levée des pertuis pour provoquer une onde artificielle porteuse que l'on grossit par des lâchures complémentaires provenant d'étangs et d'affluents voisins<sup>(5)</sup>.

(3) B. Le Sueur, *La navigation en Basse-Seine au début du XIX<sup>e</sup> siècle*. Les Cahiers du Musée de la Batellerie, N° 25, novembre 1989.

(4) Un pertuis est une ouverture pratiquée dans un barrage fixe dans laquelle s'engouffrent les eaux. Différents dispositifs peuvent permettre de fermer ou d'ouvrir cette passe selon les besoins.

(5) Cette navigation par écluses durera jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Perspective de la ville de Paris vue du Pont Royal. Gravure de Perelle. 1719. Cliché BnF

## 1640-1840 : les deux siècles du «canal-roi»

### *Les besoins croissants de Paris*

La hausse de la population parisienne engendre une implacable pression de la demande, particulièrement sensible pour les céréales et le bois<sup>(6)</sup>. Que les bateaux soient retardés, et la disette de blé ou de combustible menace. Le pouvoir royal comme les autorités municipales multiplient leurs efforts pour faire de la navigation une priorité sur des rivières utilisées par ailleurs pour remplir maintes autres fonctions. Des gords<sup>(7)</sup>, des barrages de moulins, des bateaux en stationnement permanent... sont détruits afin de ne pas gêner la progression des bateaux et trains de radeaux.

Les ports se multiplient tout au long de la voie d'eau, spécialement dans le Paris amont. Chaque bateau accoste à un endroit précis,

déterminé en fonction de la nature de sa cargaison. La vente directe de son chargement commence alors dans le respect de strictes réglementations municipales. Ces ports de consommation spécialisés où l'on se rend pour acheter un produit différent en chaque lieu, contribuent à rendre la rivière familière aux habitants. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, pour adapter les infrastructures au développement du marché, de nombreux ports urbains sont réaménagés, tandis que la ligne des quais est prolongée tant en amont vers Austerlitz et La Rapée, qu'en aval en direction d'Orsay.

### *Les canaux inter-bassins*

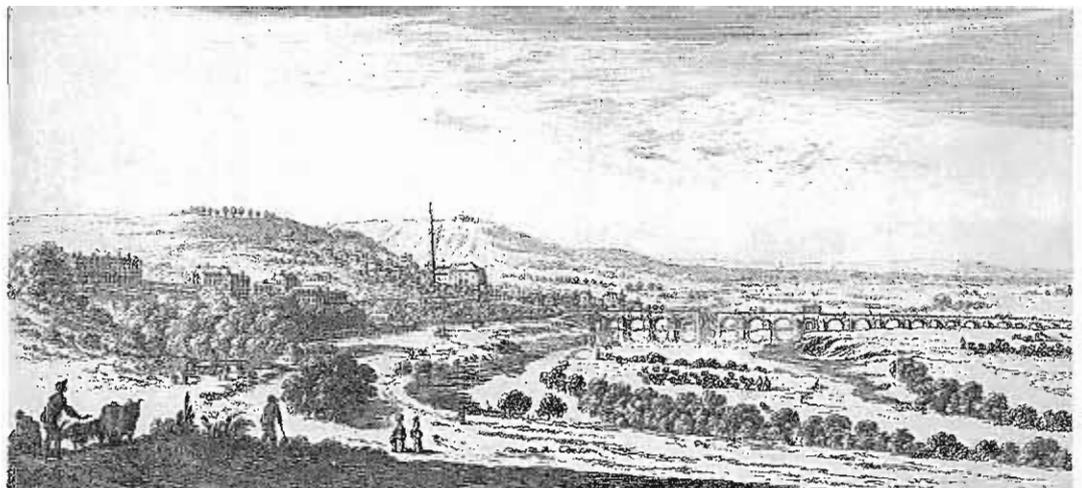
Mais la grande nouveauté de cette période, c'est la construction de canaux qui permettent de connecter le réseau de la Seine aux bassins voisins et d'élargir ainsi le rayon d'approvisionnement fluvial de Paris.

Ouvert en 1642, le canal de Briare relie le Loing, affluent de la Seine, à la Loire, cette artère de circulation la plus prospère alors et qui porte «la meilleure part du commerce». C'est en Europe, le premier ouvrage qui franchit une ligne de partage des eaux. Cette véritable machine hydraulique fonctionne grâce à

(6) Pendant la période révolutionnaire, des émeutes éclatent non seulement en cas de disette de blé, mais aussi quand le bois manque pour cuire le pain.

(7) Les gords sont des pêcheries fixes faites à partir de pieux plantés dans le fond de la rivière de telle manière que les poissons soient conduits dans des filets tendus entre certains de ces pieux.

Vue et perspective de Saint-Cloud. Eau-forte de J. Silvestre. 1771. Cliché BnF

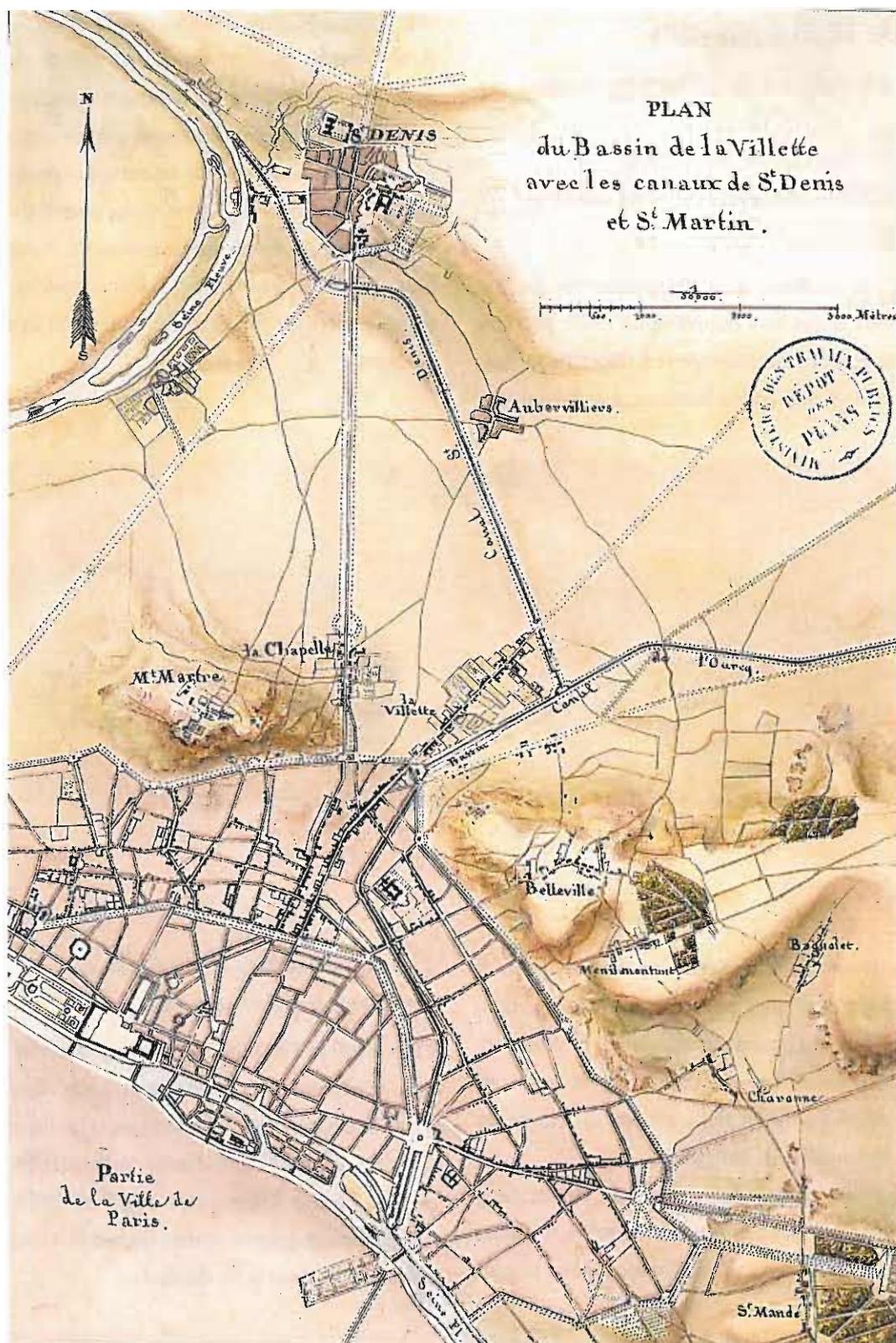




complèteront alors le dispositif de canalisation de la rivière<sup>(9)</sup>.

La seconde utilise le canal à bief de partage et à alimentation indépendante à l'intérieur même du bassin. Le système des canaux parisiens contourne ainsi le verrou fluvial du vieux Paris et le méandre situé immédiatement en aval de la capitale. Ouverts entre 1821 et 1839 en utilisant cette technique, le canal Saint-Denis, le canal Saint-Martin et le canal de l'Ourcq témoignent également d'une profonde rupture dans le processus d'aménagement régional<sup>(10)</sup>.

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on aménage les secteurs amont du bassin de la Seine. On cherche à étendre le rayon d'approvisionnement de Paris en équipant un maximum de ruisseaux, en particulier pour le flottage du bois. Par la suite, on se retourne vers l'aval et bientôt vers un produit de substitution au bois, le charbon de terre. De nombreux projets fleurissent alors pour obtenir la construction d'un canal latéral à la Seine entre Paris et Rouen ou pour établir une liaison maritime directe entre la capitale et Dieppe.



Plan du bassin de la Villette avec les canaux de Saint-Denis et Saint-Martin.

(9) De 1837 à 1841, cinq barrages mobiles ont été établis entre Laroche et Sens. Le système est complété entre 1847 et 1860 par trois barrages entre Auxerre et Laroche, puis trois autres entre Sens et Montereau. La navigation ne sera continuée sur l'Yonne qu'à partir de 1881.

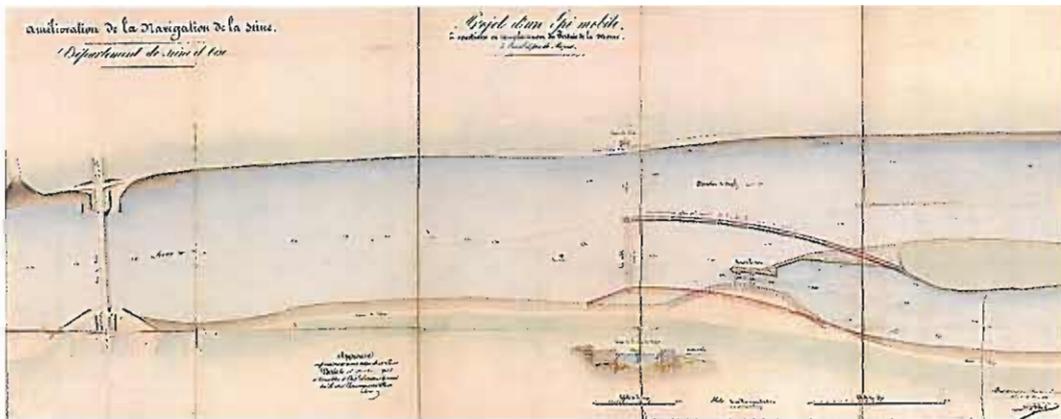
(10) C'est le bassin de La Villette alimenté par les eaux de l'Ourcq qui forme le bief de partage de ce dispositif.

## De 1838 à nos jours : le triomphe de la techno-rivière

### *Les besoins de transport de l'ère industrielle et la maîtrise des eaux de navigation*

L'intensification des trafics portant sur des produits et des axes nouveaux ne tolère plus une navigation intermittente et à trop faible rendement. Tandis que se forme un marché qui tend

tion recherchée pour développer une batellerie de type industriel. Ces ouvrages permettent de maintenir tout au long de l'année un mouillage constant. Celui-ci est déterminé par les ingénieurs en fonction du trafic attendu, des possibilités hydrauliques de la voie et des potentialités techniques et financières du moment. A son tour, la rivière devient une machine hydraulique contrôlée en grande partie par les hommes.



Amélioration de la navigation de la Seine. Projet d'un épi mobile à conduire en remplacement du pertuis de la Marne.

à devenir national, l'équilibre se rompt entre les capacités offertes par les voies d'eau traditionnelles et les besoins économiques. D'autre part, un nouveau venu, le chemin de fer capte une grande partie du trafic général et impose un autre modèle de navigation.

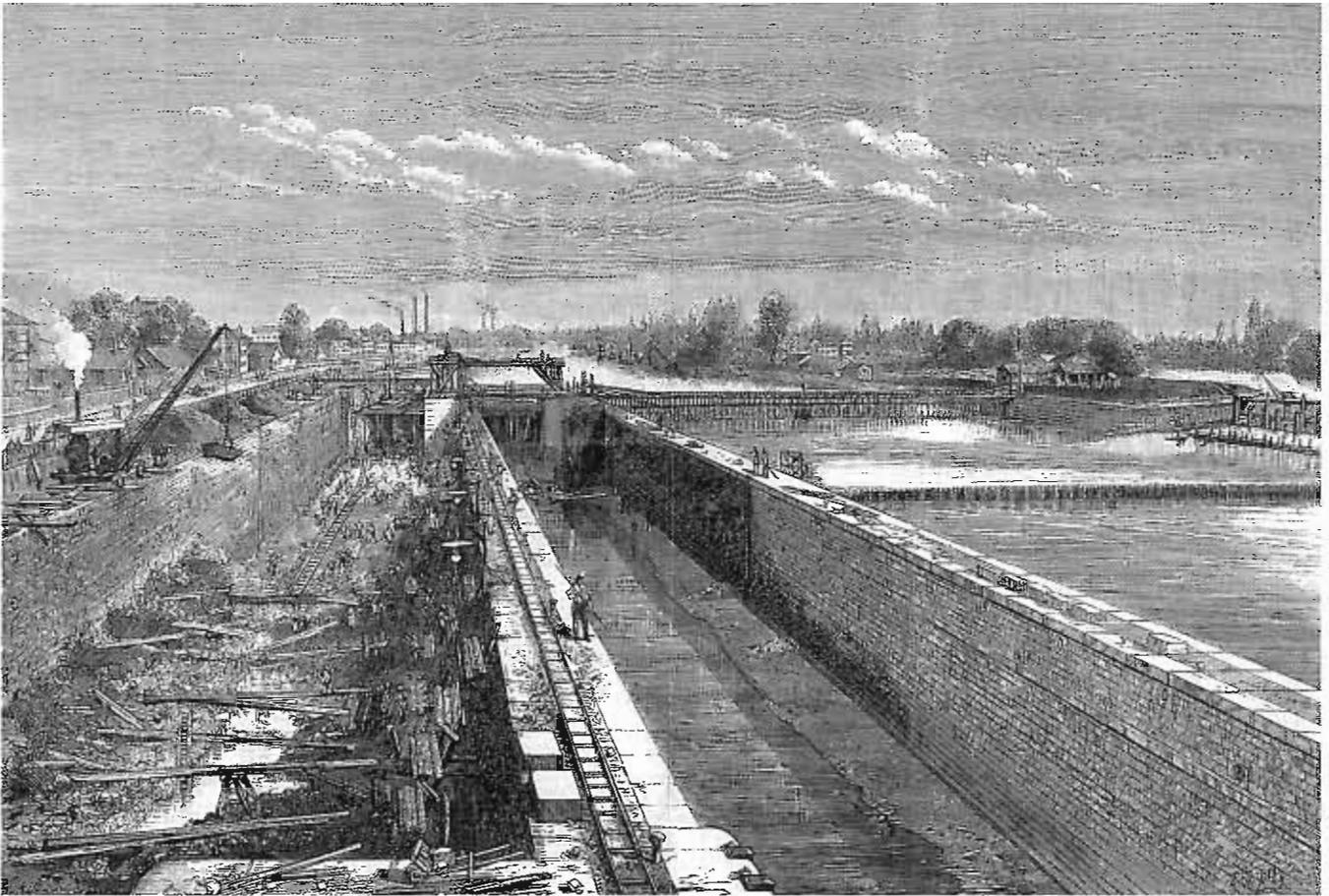
La canalisation des rivières du bassin de la Seine par barrages mobiles éclusés à fermettes que nous devons à C.A. Poirée, apporte la solu-

### *Des conséquences considérables sur notre environnement*

Entre 1840 et 1865, nous assistons à une véritable révolution dans l'aménagement des cours d'eau et des paysages d'Ile-de-France. La Basse Seine est d'abord canalisée entre 1838 et 1853, puis la Haute Seine entre 1860 et 1864. L'ensemble des grandes rivières du bassin seront «harnachées» avant la fin du siècle.



Paris  
Vue prise du Pont  
des Saints-Pères.  
Morville 1852



L'amélioration du cours de la Seine : la nouvelle écluse de Suresnes.

Musée de la Seine, Paris, 1900.

Le plan d'eau est rehaussé dans maints endroits, ce qui entraîne un réaménagement général des rives décidé dès 1845. A Paris, certains ports sont munis de quais verticaux maçonnés donnant sur des terre-pleins pavés et on encaisse le fleuve entre deux remparts de pierre pour protéger les quartiers voisins des inondations. Les nouveaux ports industriels qui

reçoivent matériaux de construction et charbon éclosent à la périphérie de la ville. Gennevilliers et Bonneuil connaissent un grand développement tandis que de nombreux ports *intra muros* disparaissent peu à peu. Les Parisiens délaissent ainsi leur rivière et les ports fluviaux perdent leur fonction d'approvisionnement direct, au profit d'autres aménagements tournés vers les terres, comme les Halles de Paris.

Nogent-sur-Marne.  
Les guinguettes  
sur le quai du port.

Archives départementales  
de Val-de-Marne.  
15 F117 13 197



46. Nogent-sur-Marne — Le Quai du Port et le Viaduc

E. Paciolle, phot. édit., Le Ferreux

Par la succession des barrages, la rivière ayant été transformée en une série de marches d'escalier, le courant a fortement diminué. Les moulins rives, moulins ponts et moulins neufs sont alors condamnés à disparaître du paysage, les eaux étant devenues incapables de faire tourner leurs roues avec suffisamment de puissance. Les pêcheurs professionnels, encore très nombreux à cette époque sur la Seine et ses affluents, se plaignent bientôt de la disparition des poissons migrateurs qui ne peuvent franchir les barrages

malgré (parfois) l'installation précoce d'échelles à poissons. Les fîles se fixent et l'écosystème est totalement perturbé. Les plaisirs de l'eau vont pouvoir se développer sur une voie maîtrisée.

Quant aux bateaux de transport de marchandises, comme ce sont toujours des bateaux de bois dépourvus de leur propre moteur, ils doivent être tractionnés. Sous le Second Empire, des chaînes sont noyées au fond de la rivière entre Montereau et Paris<sup>(11)</sup>. Des toueurs vont s'y aggriper pour remorquer d'énormes convois, provoquant aussi la ruine de toutes les entreprises de halage animal. Les auberges et écuries de marine, les postes de relais et bon nombre de chemins de halage deviennent inutiles et ne tardent à disparaître. Le développement de l'automoteur diesel à partir des années 1930 chasse à son tour les infrastructures liées au touage et fait naître divers types de postes d'avitaillement.



Les nouveaux ports industriels se développent à la périphérie de la ville (Gennevilliers).  
Port industriel de Paris.

(11) Le Sueur B., *Le touage, histoire et technique*. Les Cahiers du Musée de la Batellerie, N° 34, juillet 1995.



VENDHUILE. - La Rame des bateaux en marche vers le Souterrain

J. Ghislain, éditeur et photogr.

Les toueurs. Canal de Saint-Quentin. Km 27.

Musée de la Batellerie - Comité de Saint-Quentin.



Crue de 1910 à Rueil (Seine 7 section km 263).

### *La rivière-phobie*

Cette maîtrise de la rivière avait fait oublier ses grandes colères. La crue de 1910 rappelle à l'ordre les aménageurs et provoque un véritable électro-choc. Ces débordements sont inadmissibles pour une société qui se targue d'être une brillante civilisation industrielle aux moyens susceptibles de dominer les grands phénomènes naturels.

L'aménagement des rivières est donc totalement repensé avec pour objectif principal l'écrêtement des crues. Les barrages mobiles sont d'abord modernisés pour diminuer le temps de réponse à la crue. Puis l'idée de construire en amont des barrages réservoirs régulateurs progresse. Un plan général est adopté dès 1925. En 1950, le barrage de Pannessière-Chau-mart dans la Haute vallée de l'Yonne retient déjà plus de quatre vingt millions de m<sup>3</sup> d'eau en hiver. Plusieurs autres barrages réservoirs seront ensuite construits : lac de la Forêt d'Orient près de Troyes (1966), lac du Der-Chantecop près de Saint-Dizier (1974), lac de Bar sur Aube (1990)...

## La redécouverte du milieu fluvial

Après avoir vécu en osmose avec leurs rivières pendant des siècles, les Franciliens s'en étaient détournés, abandonnant les rives aux activités industrielles polluantes et nauséabondes. Cette régression des pratiques économiques et sociales liées aux cours d'eau s'accompagne de la formation d'une «banlieue fluviale» où les îles et les bords de rivières reçoivent des activités dont on ne veut pas au cœur des villes. Ce mouvement s'est poursuivi pendant plusieurs décennies, s'accompagnant d'opérations irréversibles au cœur même des cités en scellant le divorce entre les hommes et l'eau, comme la construction des voies sur berges ou la couverture de tel ou tel affluent de la Seine. Depuis quelques années, les urbains redécouvrent la rivière et son environnement. Les responsables économiques et politiques insistent sur la polyvalence. Les grands cours d'eau d'Ile-de-France participent à l'alimentation en eau de la région pour répondre à des besoins domestiques, industriels et agricoles. Quelques turbines ont été montées sur certains barrages et produisent

leurs premiers kilowatts. Dans le ressort du Port autonome de Paris, le transport des marchandises se maintient, dépassant les vingt millions de tonnes annuelles. Le transport par conteneurs et le trafic maritime, essentiellement vers le Royaume-Uni, apparaissent comme les deux cartes maîtresses du Port. Mais c'est encore dans le tourisme que les meilleurs résultats sont enregistrés.

Des aménagements nouveaux surgissent ici et là pour créer des pôles de loisirs et de détente, permettre la redécouverte de la «nature» et mettre en valeur un patrimoine jusqu'alors méconnu et délaissé. Ainsi, de nombreuses communes agencent-elles des promenades piétonnières, mettant en valeur les berges par des éclairages et des panneaux explicatifs, reconver-tissant d'anciens bâtiments industriels, construisant des pontons pour recevoir des bateaux de croisière... Sous diverses formes, bateaux à passagers collectifs ou individuels comme bateaux de plaisance privés..., le tourisme fluvial doit revivifier un espace somno-lent. Mais ses exigences ne sont pas sans danger pour le patrimoine fluvial. Construites au



*Des aménagements nouveaux surgissent ici et là pour créer des pôles de loisirs et de détente (Moisson)*



*L'usine élévatrice de Villars-les-Rigault  
fait redécouvrir aux visiteurs l'univers de la navigation fluviale.*  
J.A. DUBOIS TAURIF

début du XIX<sup>e</sup> siècle, les petites écluses doubles du canal de l'Ourcq, uniques en France, ont été remplacées par des ouvrages plus grands qui obéissent aux puces informatiques du promeneur et les barrages mobiles à aiguilles sont détruits les uns après les autres au profit d'ouvrages plus fiables et moins dangereux pour le personnel.

**Bernard Le Sueur**

Maître de conférences en histoire contemporaine.



*Uniques en France, les petites écluses doubles du canal de l'Ourcq  
construites au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ont disparu.*  
M. SIEGEL - Les Écluses de l'Ourcq - Paris - 1900

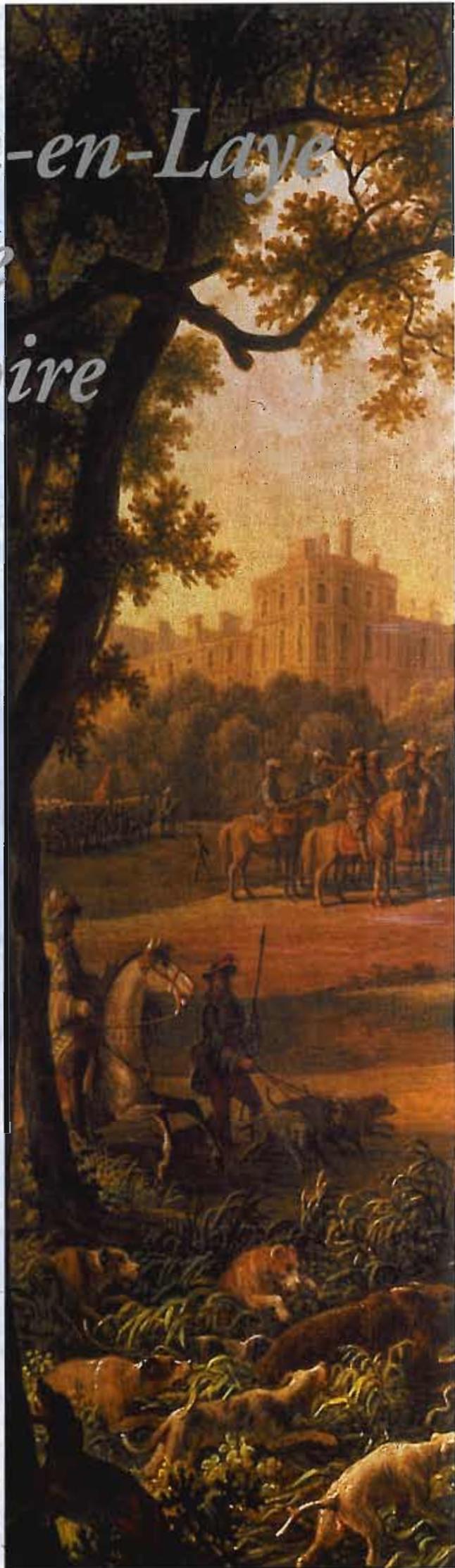
# *Saint-Germain-en-Laye une forêt royale à travers l'histoire*

Etienne Berthon

*«La forêt domaniale de Saint-Germain  
est elle aussi un monument.  
Par son étendue d'un seul tenant,  
par la façon dont elle s'inscrit  
dans sa boucle,  
par la structure de ses allées rectilignes  
et de ses grands carrefours,  
par sa relation intime avec la ville royale,  
elle constitue un des modèles de référence  
de la forêt domaniale française.»*

*A. Mazas - A. Freytet - CAUE 78 -  
«Pays et Paysages des Yvelines»*

*Grand vase des chasses historiques de la cour de France.  
Détail : Louis XIV, pour adoucir les malheurs du Roi et de la Reine d'Angleterre,  
donne des fêtes au château de Saint-Germain-en-Laye en 1689.  
Manufacture de Sèvres, Charolay, Marie Cordé, Clément Giraudon.*





La forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye, avec ses 3 500 ha qui occupent le cœur d'une boucle de la Seine à une vingtaine de kilomètres en aval de Paris, est une des plus importantes de l'Île-de-France. Même si ses arbres les plus âgés sont quelques chênes qui ont vu le jour sous Louis XIV, elle est un vestige de la grande forêt d'Iveline, l'une des plus vastes de la Gaule, qui occupait presque toute la Beauce et se prolongeait vers la Picardie.

L'analyse des cartes anciennes nous montre combien les forêts, dans leurs limites et leurs tracés, sont des éléments de permanence relative dans le paysage régional, même si depuis le Second Empire, elles ont eu à subir de nombreuses agressions.

### *Depuis Charlemagne, un domaine pour les chasses royales*

La forêt de Saint-Germain-en-Laye fait déjà partie du domaine royal lorsque Charlemagne y chasse. Elle s'appelle alors Lida (d'où Lea, Laya...). Son destin restera très lié à la faveur dont elle jouira durant de très nombreux siècles auprès des rois de France qui vont faire de Saint-Germain une résidence royale privilégiée jusqu'au départ de la Cour pour Versailles en 1682.

Depuis Charlemagne, les rois viennent donc chasser dans la forêt qui jouxte Poissy où, dès 862, Charles le Chauve avait établi une de ses résidences. Le roi Robert le Pieux, fils d'Hugues Capet, qui règne de 996 à 1031 et réside en permanence en son château de Poissy, séjourne parfois dans un pavillon de chasse construit à l'intérieur du massif, à l'emplacement des Loges<sup>(1)</sup>. Il fait édifier aux environs de l'an mille un petit monastère sur la crête du coteau du Pecq, en lisière est de la forêt. Le monastère est dédié à Saint-Vincent et à Saint-Germain qui

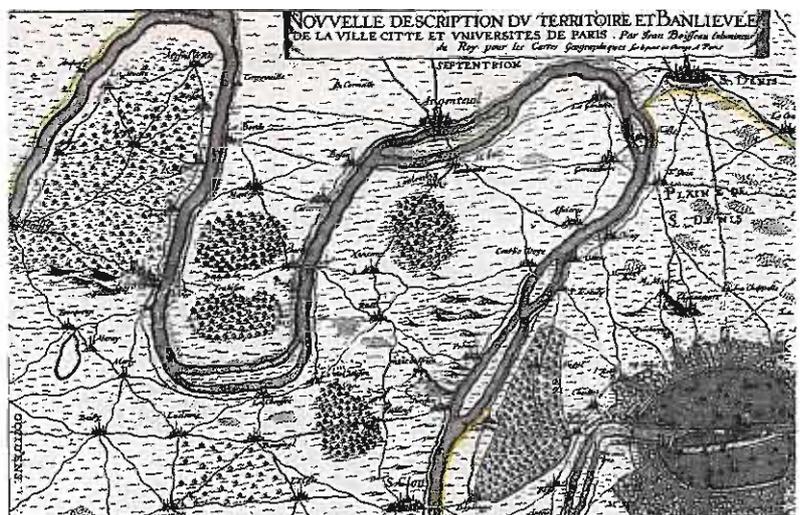
fut évêque de Paris au VI<sup>e</sup> siècle. Des constructions s'édifient peu à peu autour du monastère : l'histoire de Saint-Germain commence. Louis VI le Gros y fait construire un premier château vers 1125, ouvrage de défense militaire mais aussi habitation royale; Philippe Auguste, parvenu sur le trône en 1180, y fait de longs séjours.

Saint-Louis, né à Poissy en 1214, succède à son père Louis VIII en 1226; il a 12 ans. Sa mère, Blanche de Castille, qui assure la régence, fait ouvrir la route qui relie les deux villes pour se rendre plus facilement au château de Saint-Germain-en-Laye.

Les siècles passent, les rois se succèdent. Tous ont coutume de faire présent de parcelles de bois aux couvents, hospices, maladreries ou à leur officiers. La forêt est peu à peu démantelée par ces libéralités excessives et Charles VI est conduit à publier en 1402 une ordonnance interdisant tout nouveau don dans la forêt.

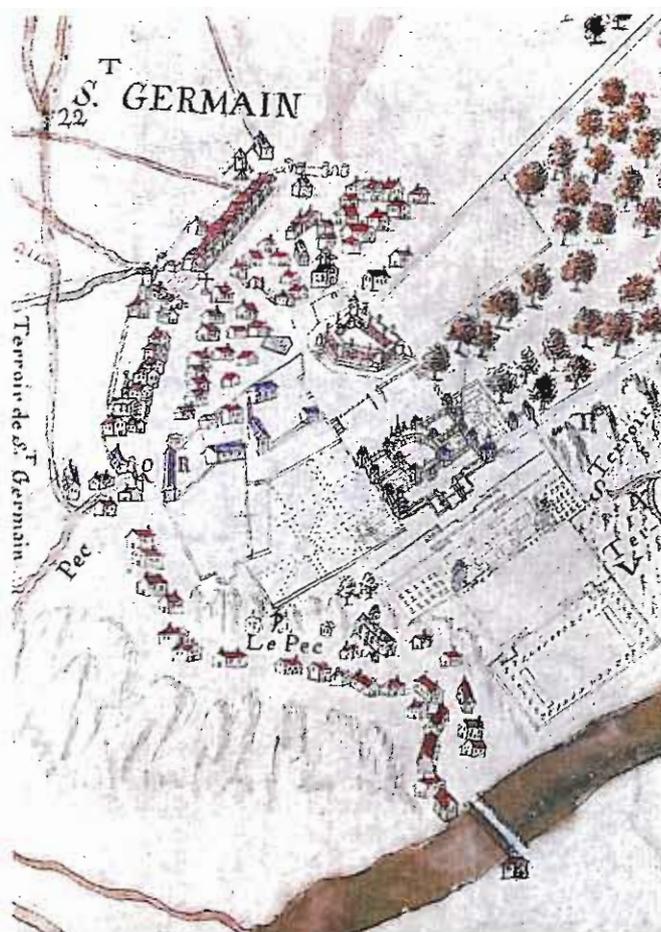
Malgré l'interdiction de son aïeul, Louis XI fait don en 1482 de la Seigneurie de Saint-Germain à son premier médecin, Jacques Coitier, dans

(1) Il va s'y développer un véritable château royal que les Anglais, commandés par le Prince Noir, alors âgé de 15 ans, brûleront en 1346, ainsi que le couvent qui le jouxte.



Cette carte du XVI<sup>e</sup> siècle nous montre une représentation encore assez fantaisiste de la forêt. (extrait de la carte «nouvelle description du territoire et banlieue de la ville Cité et Universités de Paris», par Jean Boisseau, enlumineur du Roy pour les cartes géographiques).

B.N.F.



Vue à vol d'oiseau de Saint-Germain-en-Laye sous François I<sup>er</sup>, redessiné par Brassard de Beaulieu vers 1680 à partir d'une carte du début du XVII<sup>e</sup> siècle.

l'espoir, nous dit Commynes, qu'il lui allongerait la vie. Espoir déçu, Louis XI meurt l'année suivante et un arrêt du Parlement dépouille Coitier de ses biens dont il n'aura pas joui longtemps.

### *Sous François I<sup>er</sup>, les premiers grands tracés forestiers en étoile*

Le règne de François I<sup>er</sup> (à partir de 1515) marque vraiment le début du développement de Saint-Germain-en-Laye, qui ne comptait jusque là qu'une population très modeste, et ouvre une ère de prospérité particulière pour la forêt.

Il fait édifier le château de la Muette dans la partie nord de la forêt. Pour faciliter la chasse à courre, de nombreuses laies se croisant en étoile sont percées. La grande allée de la Muette, longue de près de 9 km, qui traverse la forêt dans toute sa longueur, date en partie de cette époque. Sur ordre du roi, le service forestier gère l'exploitation du bois avec prudence et esprit de conservation<sup>(2)</sup>.

416 arpents, soit environ 210 ha<sup>(3)</sup>, sont entourés de murs à proximité du château : c'est «le Petit Parc» où les enfants royaux peuvent se promener sans crainte des loups.

Henri II obtient par échange le village de Vignoles, hameau situé dans la forêt, et le fait démolir vers 1550 pour y construire une faisanderie.

Henri IV aime beaucoup chasser en forêt de Saint-Germain. Louis XIII également. En 1621, s'étant éloigné vers le sud-est, il repère le site de Versailles, alors désert. Conquis par la sauvagerie des lieux, il y fait construire un rendez-vous de chasse. Mais pour quelques décennies Saint-Germain va encore jouir de la faveur royale. Même si après la mort de Louis XIII, le reine régente et le jeune roi vont fixer leur cour tantôt à Paris, tantôt à Fontainebleau.

La gravure de la page suivante, attribuée à Matthieu Merian l'aîné, montre l'aspect de la ville sous le règne de Louis XIII. On reconnaît ses armes sur la gauche, les armes de droite étant celles d'Anne d'Autriche.

### *Louis XIV, un gestionnaire attentif de la forêt*

Toute la première partie du règne de Louis XIV eut pour cadre Saint-Germain où il était né en 1638.

Louis XIV agrandit la forêt par diverses acquisitions dont 391 arpents appartenant aux Dames de l'Abbaye de Poissy et au prieuré d'Hennemont.

Il ajoute à son domaine un terrain couvert de landes dépendant des Seigneuries de Maisons et de Fresnes et le territoire d'un petit village nommé Fromainville, souvent submergé par les eaux de la Seine. Ce secteur ne sera planté qu'en 1764.

En 1663, Le Nôtre commence à aménager le parterre et à partir de 1669, la grande terrasse. En 1664, comme il ne faisait pas les choses à moitié, Le Nôtre fait replanter 5 585 000 pieds d'arbres dans la forêt elle-même qu'on appelait le grand Parc.

(2) Dès l'an 1294, Saint-Germain était le chef-lieu d'une administration locale qui sous le nom de «maîtrise» était chargée de la conservation et de l'aménagement tant de la forêt principale que de celles qui en dépendaient. Par suite des réunions successives qui furent faites à la forêt de Laye, par la suppression de la lieutenance des Eaux et Forêts de Poissy et sa réunion à la maîtrise de Saint-Germain opérée par Charles IX en 1561, cette administration étendra sa juridiction sur plus de 50 000 arpents de bois (environ 25 000 ha). Les maîtrises seront plus tard divisées en «conservations».

(3) 1 arpent de Paris = 100 perches, ou 5017 m<sup>2</sup>.

## Le site de Saint-Germain en 1639

*Cette gravure nous montre Saint-Germain-en-Laye sous le règne de Louis XIII.*

*La ville compte alors environ 6000 habitants.*

*On remarque sur la gauche la vallée du rû de Buzot*

*et la présence de vignes sur le versant des coteaux qui dominant la Seine.*

*L'axe de l'ancienne Via Nova romaine (actuelle rue de Paris) rejoint le Pont du Pecq, construit une quinzaine d'années plus tôt et qui se trouvait un peu en amont du pont actuel.*

*Au centre de la gravure, la grande composition des châteaux et jardins royaux.*

*Les origines du «château vieux» remontent à Louis VI le Gros mais, détruit par le Prince Noir en 1346 (à l'exception de la magnifique chapelle construite par Saint-Louis),*

*il sera réédifié par Charles V et c'est François I<sup>er</sup> qui lui donnera l'aspect que nous connaissons.*

*Les architectes seront Pierre Chambiges et, sous Henri II, qui poursuivra la construction, Philibert Delorme et le Primatice.*

*Il sera restauré sous Napoléon III pour abriter le musée des Antiquités Nationales.*

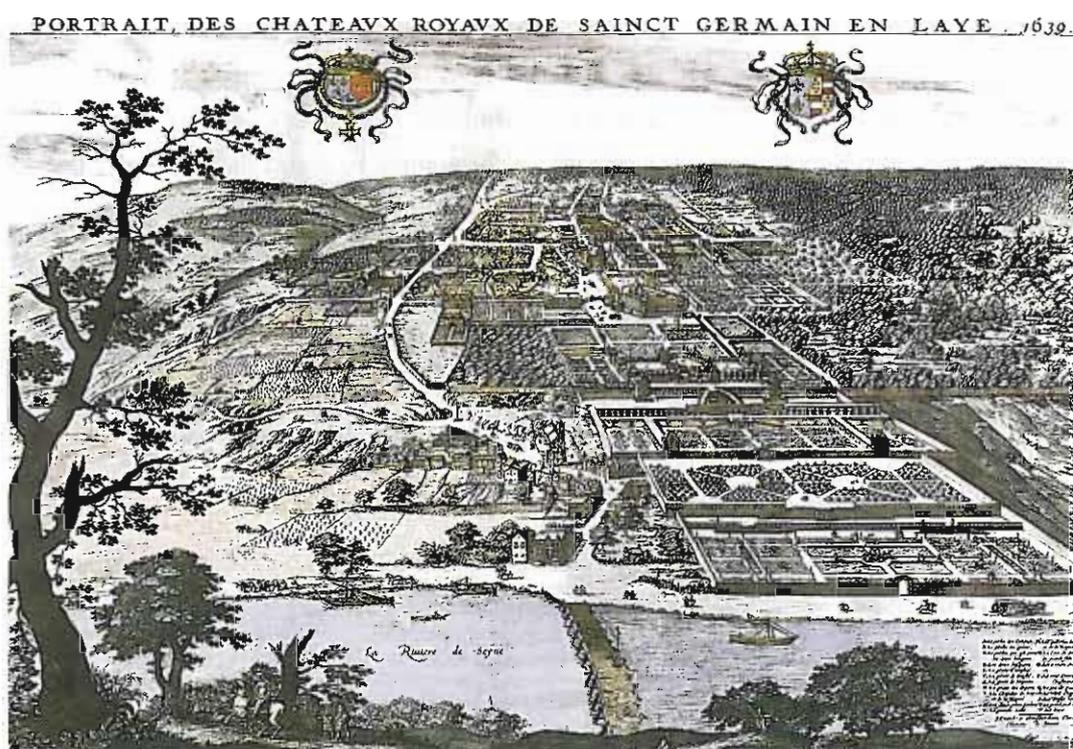
*Le «château neuf», dont François I<sup>er</sup> avait eu l'idée et pour lequel Henri II avait demandé des plans à Philibert Delorme et engagé des travaux en 1557, ne sera achevé que sous Henri IV.*

*La cour s'y installe en 1603.*

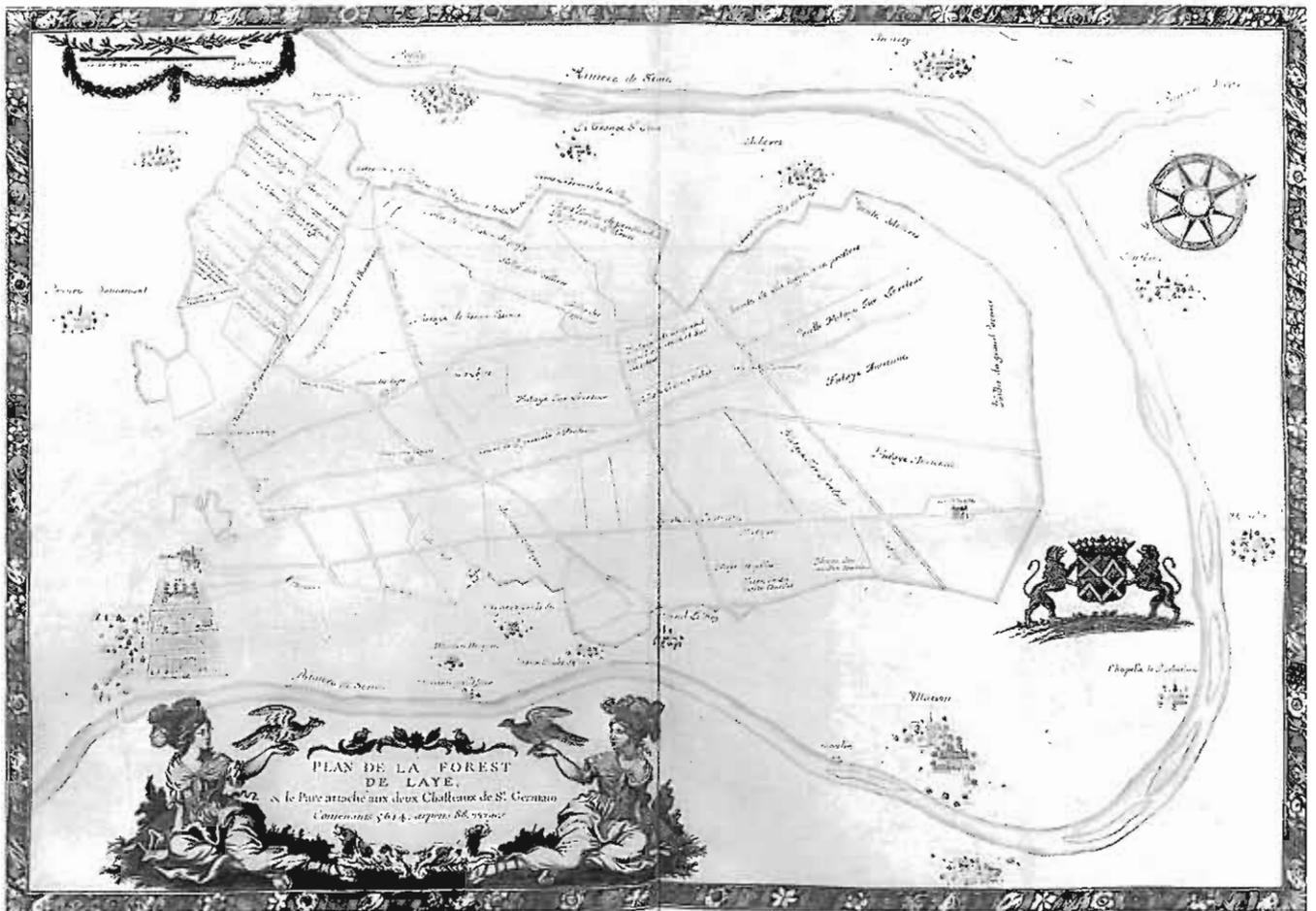
*Il sera malheureusement démoli au début du XIX<sup>e</sup> siècle.*

*Construit en limite de versant pour bénéficier de la vue exceptionnelle sur la vallée de la Seine, il est complété par un ensemble monumental de jardins et de terrasses qui s'étagent jusqu'à la Seine avec des galeries et des grottes extraordinaires animées d'automates et de jeux d'eau.*

*À droite de la gravure, le Parterre, que Le Nôtre redessinera, le Parc et la Forêt.*



Portrait  
des Châteaux royaux  
de Saint-Germain-en-Laye  
sous Louis XIII,  
en 1639, en quatre parties  
attribué à Matthieu Marais  
grand graveur  
de son temps



Carte technique de description de la qualité des boisements réalisée à l'époque de la «réformation» de la gestion forestière faite par Colbert en 1669.

En 1682, Louis XIV quitte Saint-Germain – qui compte à cette époque près de 12 000 habitants – pour Versailles et il s'occupe beaucoup de son domaine de Marly sans pour autant se désintéresser de la forêt de Saint-Germain<sup>(4)</sup>.

Le 14 octobre 1687, le roi prend un arrêté privant les communes riveraines du droit de pâturage en forêt. Cette mesure débarrasse la forêt des quelques 1000 bestiaux qui y pâturaient souvent à la fois. Pour dédommager les communes, il achète pour 110 000 livres de prairies qui leur furent partagées : Saint-Germain recevra 40 arpents, Achères 46<sup>(5)</sup>.

Sur ordre du roi, la construction d'un mur haut de plus de 2 mètres<sup>(6)</sup> est alors entreprise pour éviter l'incursion du gibier sur les terres cultivées voisines mais il ne sera réalisé à l'ouest que sous Napoléon I<sup>er</sup>. Un «placet des manants d'Achères» à Louis XIV, daté de 1706, rappelle l'importance des dégâts que causent aux cultures les cerfs, biches et daims, introduits en grand nombre dans la forêt pour servir de gibier aux chasses royales, et qui traversent la plaine d'Achères pour aller boire en Seine.

Louis XIV fait aussi ouvrir en forêt de nombreuses routes et chemins de traverses pour faciliter les chasses. Le mur du Petit Parc est ouvert en quelques endroits pour assurer la continuité de ces voies.

La carte de 1705 donne une bonne image de la forêt au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

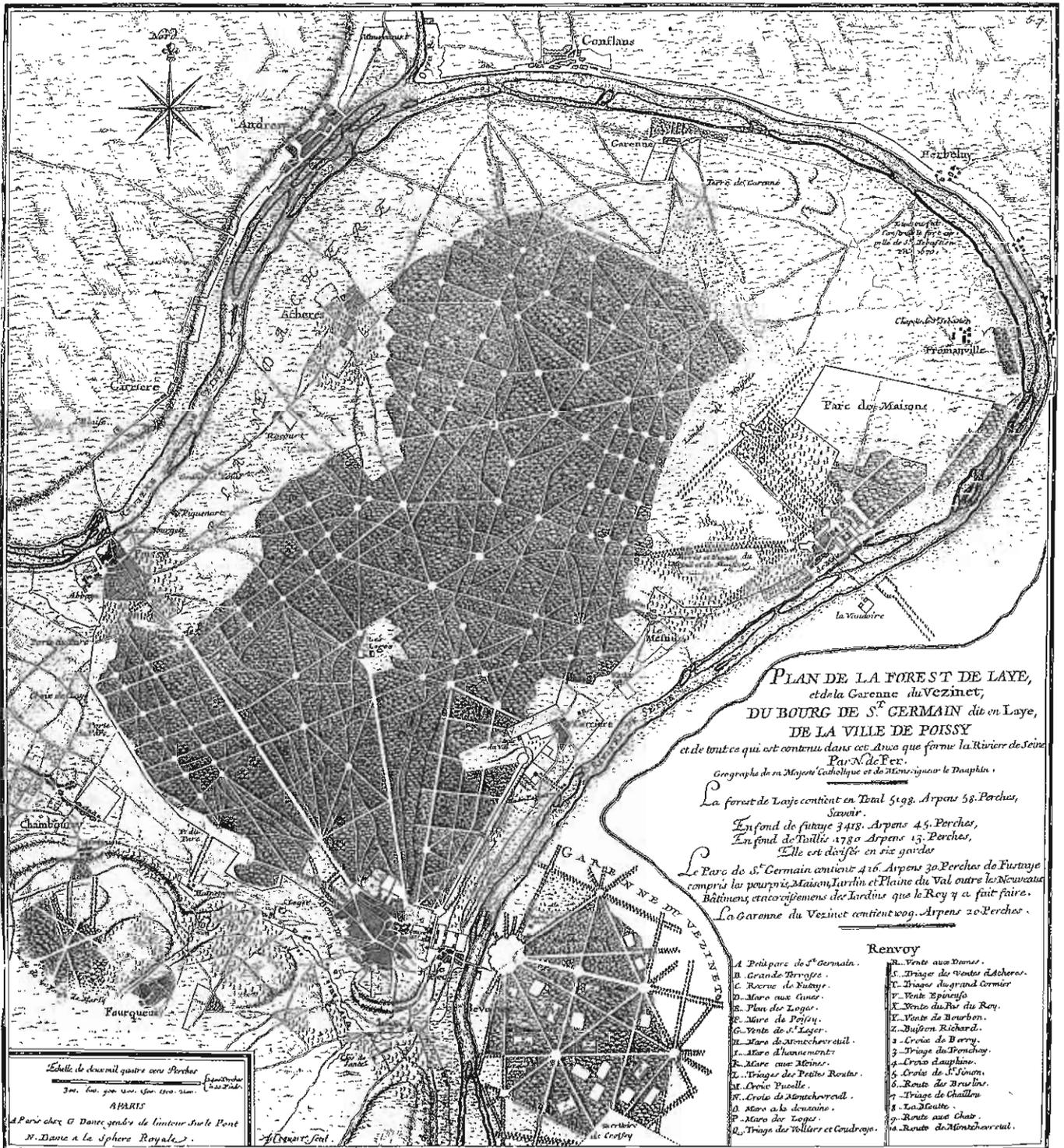
(4) Malgré le départ de la cour, Saint-Germain reste une ville royale : Louis XIV va y accueillir son cousin le roi d'Angleterre, Jacques II Stuart détrôné en 1688 par son gendre, Guillaume de Nassau. Jacques II s'installe au château avec son épouse et son héritier. Il est accompagné d'une petite cour et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle la population de la ville va croître jusqu'à 18 000 habitants. La cour des Stuart va vivre à Saint-Germain dans l'espoir illusoire d'une restauration qui ne s'effacera complètement qu'avec la défaite du petit-fils de Jacques II, Charles-Edouard, «Bonnie Prince Charlie», à Culloden en 1746.

(5) Depuis Philippe Auguste, la plupart des rois avaient confirmé les droits d'usage (ramassage du bois mort et pâturage) des habitants des paroisses riveraines de la forêt, souvent remis en cause par les officiers de la maîtrise des Eaux et Forêts; seul le droit de chasse était réservé au roi. C'est ainsi qu'un arrêt d'Henri IV de juillet 1607 interdit la chasse en forêt de Laye «des bêtes fauves et noires, perdrix et autres, lièvres et faisans, à peine d'en courir Notre indignation et 1500 livres d'amende pour les seigneurs, et pour les roturiers être menés en Nos galères pour y servir pendant six ans».

De même l'ordonnance de Colbert sur la gestion des forêts royales, signée en août 1669 au château de Saint-Germain, rappelle que le droit de chasse, attribué de la souveraineté, appartient au roi seul; il est interdit aux roturiers et les nobles ne l'exercent qu'en vertu de sa permission : «les seigneurs peuvent chasser noblement à force de chiens et oiseaux dans leurs forêts, buissons, garennes, plaines, pourvu qu'ils fussent éloignés d'une lieue des plaisirs du roi, même au chevreuil et bêtes noires, dans la distance de trois lieues». Par «plaisirs du roi» il faut entendre l'étendue du territoire situé dans une capitainerie royale où la chasse est réservée au suzerain.

Ce sont les juges de la «Table de Marbre» qui décident en dernier ressort de tous les délits concernant les Eaux et Forêts.

(6) Ce mur est construit en deçà de la limite de propriété pour ménager, à l'extérieur, un «tour d'échelle» permettant d'assurer son entretien. Il comprend de nombreuses portes (ou grilles) dont certaines ont subsisté jusqu'à nos jours.



Plan de la Forêt de Laye par Nicolas de Fer. 1705.

## La forêt en 1705

Cette carte, dressée par Nicolas de Fer et datée de 1705, est la première vraiment précise que nous ayons identifiée de la forêt. Elle montre une surface boisée sensiblement moins importante qu'actuellement, approximativement 5 700 arpents (2 900 ha). Elle comprend en plus environ 160 ha qui ont été donnés par le roi à des particuliers et ne seront réincorporés au domaine public que sous Napoléon. Un mur limite le domaine royal au sud et à l'est où il contourne la Seigneurie de Maisons. La partie de la forêt qui jouxte le parc du château est complètement close de murs et forme le petit parc. Cette clôture sera entièrement démolie en 1737 et les matériaux utilisés pour construire le mur séparant la grande terrasse de la forêt.

Les principaux tracés de la forêt rayonnent à partir de Saint-Germain:

- la route reliant Saint-Germain à Poissy, réalisée par Blanche de Castille au XIII<sup>e</sup> siècle;
- la route conduisant aux loges, une clairière au cœur de la forêt, occupée vraisemblablement au départ par des cabanes de bûcherons. Le roi Robert s'y fait construire un rendez-vous de chasse vers l'an 1021. Saint-Fiacre était honoré dans une petite chapelle construite en 1323 à laquelle s'adjoint un modeste ermitage vers 1500. Un monastère des Augustins, construit en 1626, prospère grâce au pèlerinage de Saint-Fiacre qui durait trois jours en août et qui est à l'origine de l'actuelle fête des loges;
- le principal autre tracé est la terrasse aménagée par Le Nôtre, qui aboutit au château du Val, ancien rendez-vous de chasse construit par Henri IV. Pour en dégager la vue, celui-ci avait fait abattre la futaie qui l'entourait en 1609. Il sera reconstruit sous Louis XIV.

Dans la partie nord-ouest de la forêt, le château de la Muette, bâti en 1515 par ordre de François I<sup>er</sup>, est démoli en 1665. Un pavillon sera reconstruit à son emplacement, sous Louis XV.

Sur le pourtour de la forêt, en dehors de Saint-Germain et Poissy, deux villages commencent à se développer.

Achères, dépendant jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle des seigneurs de Poissy,

puis seigneurie indépendante qui sera réunie au XVI<sup>e</sup> siècle avec celle, voisine, de Sarenne, et Maisons.

Le nom de Maisons vient de Mansio ce qui indique que ce site constituait probablement un relais, un gîte d'étape pour les légions romaines.

Dès le VIII<sup>e</sup> siècle il s'y trouve un prieuré, une demeure seigneuriale et quelques maisons.

Au XI<sup>e</sup> siècle, le seigneur du lieu, un nommé Nivart, fut tué durant la première croisade devant Jérusalem en 1099. La seigneurie fut divisée en deux fiefs mitoyens au XIV<sup>e</sup> siècle et réunis en 1602 par Jean de Longueil.

Son fils, René de Longueil, conseiller, ministre du Roi, était notamment capitaine et gouverneur des châteaux, parcs et forêts de Saint-Germain-en-Laye et de Versailles.

Il fait construire par François Mansart le château, livré en 1651, qu'on peut encore admirer actuellement.

En 1658, la terre et le château de Maisons sont érigés en marquisat.

Adossé à la Seine, au nord de Maisons

et en face d'Herblay, on remarque l'emplacement des levées de terre du fort Saint-Sébastien,

aménagé en 1670 pour permettre l'instruction militaire du Dauphin.

Louis XIV utilisait beaucoup la plaine d'Achères pour l'entraînement de ses troupes; les camps y étaient permanents et tenus avec un grand appareil selon Mme de Sévigné.

De nombreux lieux-dits d'Achères rappellent cette vocation: le polygone, qui deviendra plus tard les communes, la barricade, les pieux, le champ de Villars (où le Maréchal de Villars, 1653-1734, maître de corps de la cavalerie du Roi, installait son quartier général pour présenter le défilé de ses troupes avant leur départ en campagne).

En face de Saint-Germain et formant un premier plan au-delà de la Seine, la forêt du Vésinet, dont la partie méridionale était appelée Bois de la trahison (Ganelon de Hauteville et ses complices y auraient tramé leur complot contre Roland, neveu de Charlemagne).

Henri IV a été le premier à s'occuper de son aménagement.

Elle contenait alors 284 arpents.

En 1612, les Seigneurs de Chatou et de la Borde cèderont 335 arpents à Louis XIII et en 1634

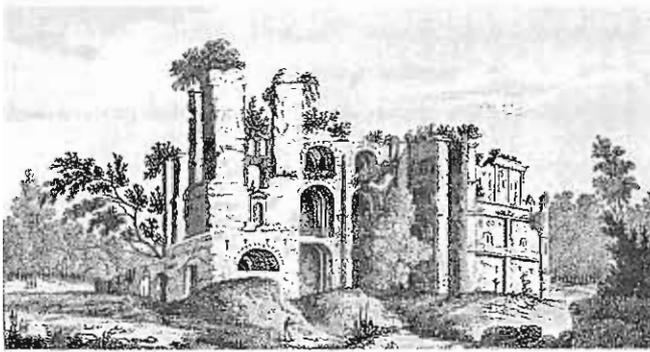
le Seigneur de Croissy cède 363 arpents.

Louis XIV l'agrandira encore par quelques adjonctions.

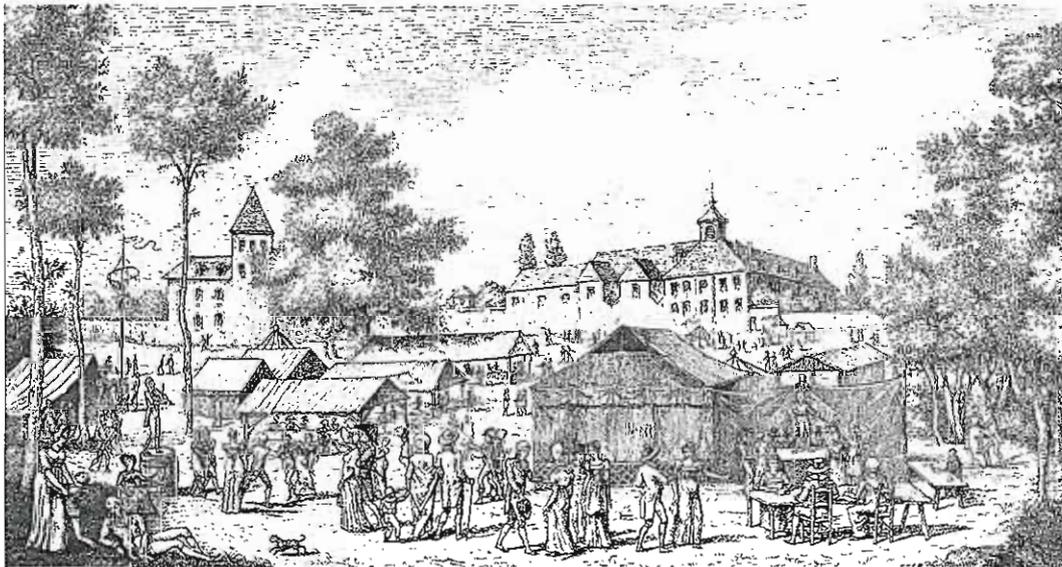
## De Louis XV à Napoléon, l'extension maximale de la forêt

Louis XV vient rarement à Saint-Germain mais il y porte toutefois intérêt. Ainsi, en 1751 obtient-il par échange la seigneurie d'Achères et de Garenne avec la volonté d'agrandir la forêt jusqu'à la Seine. 400 arpents seront plantés entre Achères et Maisons. Louis XV fait aussi détruire ce qui reste du fort Saint-Sébastien.

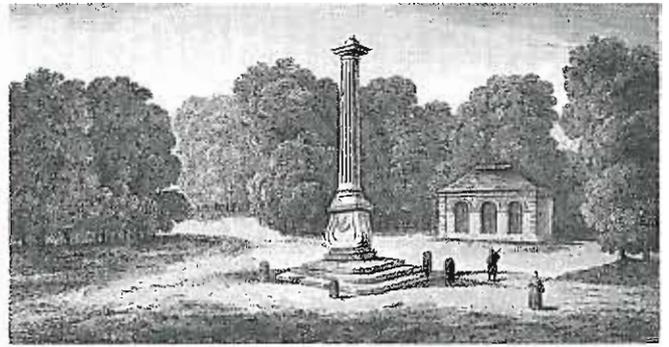
Après la révolution, Napoléon, devenu empereur, s'intéresse à Saint-Germain-en-Laye et fait revivre les traditions de la vénerie royale dans la forêt.



Ruines du château de la Muette au XVII<sup>e</sup> siècles.  
Au nord de la forêt, François I<sup>er</sup> fait édifier un rendez-vous de chasse par l'architecte Pierre Chambiges et il s'y rend souvent jusqu'à sa mort en 1545. Mais ses successeurs ne vont guère l'utiliser et ce bâtiment important, flanqué de tourelles et entouré de fossés, va peu à peu tomber en ruine. Louis XIV ordonne de l'abattre vers 1665. Louis XV, qui a agrandi le domaine royal vers le nord en achetant la seigneurie de Garenne, y fait reconstruire un pavillon de chasse en 1767 par Gabriel.



La fête des lages sous le Consulat.  
Aux lages, où Saint-Fiacre était honoré dans une chapelle depuis de nombreux siècles, un véritable pèlerinage se développe sous Louis XIII. Les Augustins déchaussés y créent une communauté en 1626. Anne d'Autriche, son vœu d'avoir un fils ayant été exaucé, les aide à construire, au milieu du XVII<sup>e</sup>, un grand ossuaire doté d'une église. Le pape Innocent X institue en 1652 la confrérie de Saint-Fiacre. Une procession solennelle entre Saint-Germain et les lages est organisée pour la première fois en 1655 et cette coutume se maintient jusqu'en 1744. Elle est à l'origine de la fête populaire qui a toujours lieu de nos jours. Sous la restauration, cette fête commençait le dimanche après la Saint-Fiacre (le 30 août) et durait trois jours. Sa durée passe à dix jours en 1894. Elle dure aujourd'hui une bonne partie de l'été.



La croix de Noailles fut élevée vers 1750 par le duc Maurice-Adrien de Noailles devant le petit pavillon de chasse qu'il s'était fait construire au carrefour des routes de Saint-Germain à Conflans et de Poissy à Maisons.

A l'exemple de ses prédécesseurs de l'ancien régime, il agrandit encore le domaine boisé de la couronne.

C'est ainsi qu'en 1805, il achète une quarantaine d'hectares entre Poissy et Achères. Il fait reprendre, de la Porte des Dames de Poissy jusqu'au bac de Conflans, la construction du mur entourant la forêt qui avait été interrompue sous Louis XV. Les limites avec Achères sont modifiées et 380 arpents sont encore plantés et ajoutés à la forêt.

La carte de 1818 nous montre la forêt dans son extension maximale<sup>(7)</sup>.

A cette époque, les Parisiens commencent à venir le dimanche respirer l'air de Saint-Germain<sup>(8)</sup>.

(7) Mais la «carte des Chasses», réalisée une quarantaine d'années auparavant nous en montre une image déjà très proche.

(8) Que la convention avait rebaptisé «Montagne Bon Air» en 1793.

(9) Gouverneur de Saint-Germain depuis 1717 et qui a reçu son bâton de maréchal de France en 1734 à Philippsbourg.

Son fils Louis (qui deviendra aussi maréchal de France en 1776) prendra sa suite comme gouverneur de 1754 jusqu'à la Révolution.

# La forêt en 1818

Cette carte de la forêt, dressée en 1818, montre son extension maximale, environ 4400 ha.

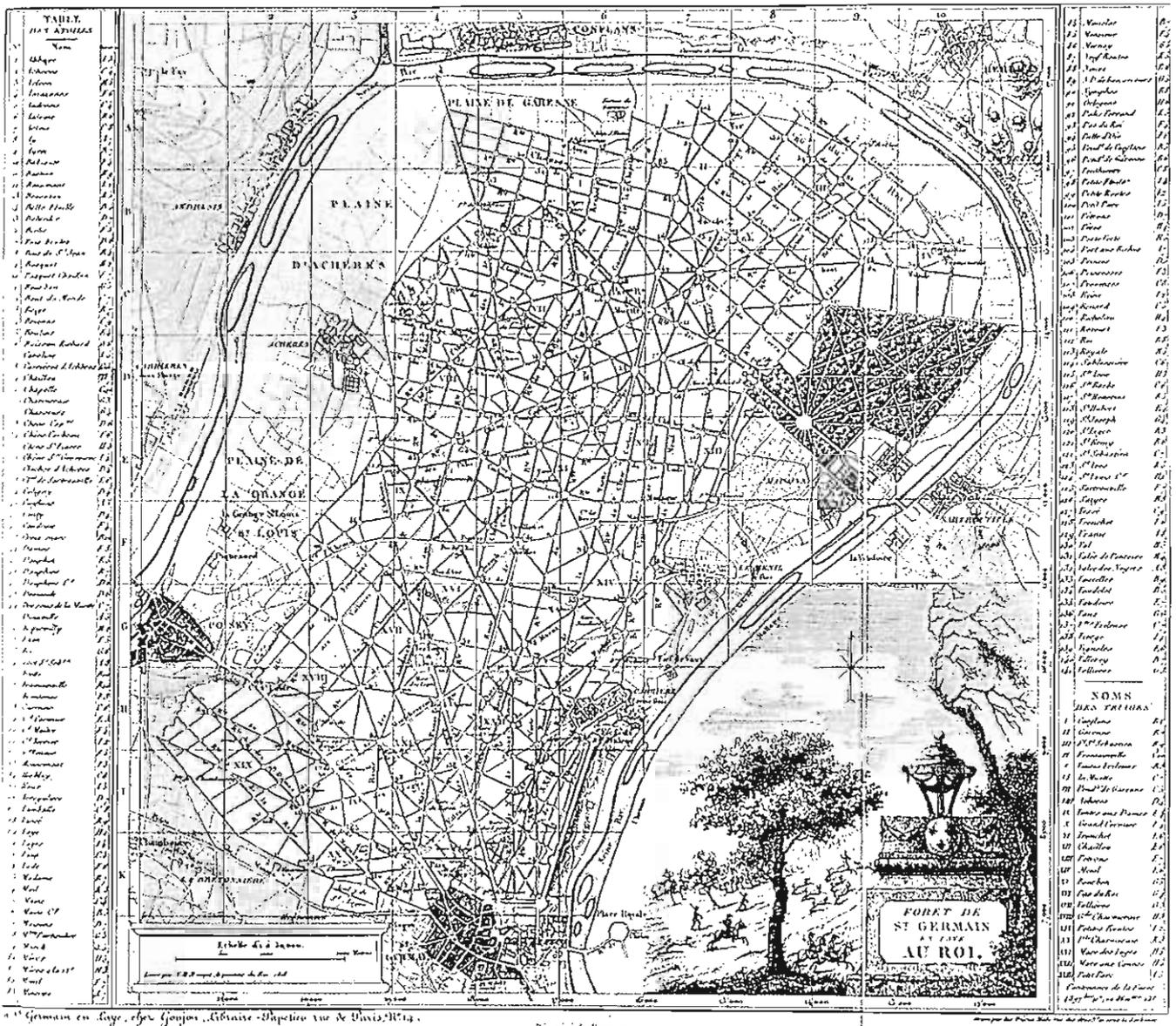
Par rapport à la carte de 1704, la plaine de Garenne au nord, les landes de Maisons au nord-est et une frange en lisière de la plaine d'Acnières au nord-ouest ont été boisées.

À Maisons, le parc du château a été aménagé et le pont, commencé en 1811, est en voie d'achèvement. Par contre, il faut toujours emprunter un bac pour aller vers Conflans et Pontoise.

À l'intérieur de la forêt, la trame des chemins d'exploitation et des allées forestières a été enrichie et la grande allée de la Muette prolongée jusqu'au parc du château de Saint-Germain.

L'ancien couvent des loges est devenu, à partir de 1812, la maison royale des orphelines de la Légion d'Honneur, qui accueille environ 220 élèves.

Les villes situées aux alentours de la forêt n'ont connu qu'une modeste croissance spatiale.



*De Louis-Philippe  
à la V<sup>e</sup> République,  
les assauts de l'urbanisation*

La forêt de Saint-Germain-en-Laye, qui pendant mille ans avait été dédiée «aux bons plaisirs» des rois et que ceux-ci avaient protégée et agrandie – car au delà de leur territoire de chasse c'est aussi un des symboles de leur pouvoir qu'elle représentait – va se trouver confrontée, à partir du règne de Louis-Philippe (1840-1848), à l'accélération de l'histoire et aux pressions de l'urbanisation dues à la révolution industrielle<sup>(10)</sup>.

Pendant 150 ans, elle va être morcelée par le passage de nouvelles infrastructures et subir de nombreux empiétements qui vont réduire la forêt d'environ 860 ha.

*Le développement  
des réseaux de transport*

En 1837, est inauguré le chemin de fer de Saint-Germain. Au début, il arrive au débarcadère du Pecq, puis il est prolongé dix ans plus tard jusqu'au parterre, à coté du château, avec un passage en tunnel et en tranchée en lisière du parc<sup>(11)</sup>.

La ligne de Paris à Rouen est inaugurée en 1843. Elle comprend une station au milieu de la forêt autour de laquelle se développe la gare de triage d'Achères<sup>(12)</sup>.

En 1882, 100 nouveaux ha de forêts sont déboisés pour agrandir la gare de triage d'Achères et la section Achères - Versailles de la ligne de grande ceinture, envisagée depuis une dizaine d'année, est ouverte. En limite de Saint-Germain, la gare de «grande ceinture» est réalisée dans une échancrure taillée dans la forêt; une autre voie ferrée, supprimée depuis, en part pour rejoindre, à travers la forêt, la gare du parterre.

Les principales routes qui traversent la forêt (RN184, 308 et 190), sont progressivement

élargies et supportent un trafic de plus en plus important, ce qui accentue le morcellement du massif forestier.

Le danger le plus récent qui ait menacé la forêt est le passage de l'autoroute A14. Cette autoroute, qui comporte un tronçon en tranchée ouverte, crée une coupure supplémentaire dans la forêt et forme écran devant sa lisière sud.

(10) Ce qui ne veut pas dire que les dignitaires de la République vont renoncer aux plaisirs de la chasse mais la forêt de Saint-Germain sera délaissée au bénéfice des «chasses présidentielles» de Marly et de Rambouillet.

(11) L'immense fosse que crée la gare dans le parterre ne disparaîtra qu'avec la réalisation de la gare souterraine du RER en 1973.

(12) Les escarbilles provenant des locomotives vont être la cause, durant des décennies, de très nombreux incendies de forêt.



- 1. L'Église paroissiale.
- 2. Le Château.
- 3. Le Débarcadère.
- 4. Le Vésinet.
- 5. L'ancien Débarcadère.
- 6. Voie atmosphérique.

Plan du Parterre agrandi (1847).

Plan du parterre du château de Saint-Germain-en-Laye (1847)

avec le passage du chemin de fer au travers du parc et photographie de la gare aménagée au fond d'une grande fosse creusée au pied du château

Photographie de la gare aménagée au pied du château



47 - Saint-Germain-en-Laye - La Gare et le Château

## *L'extension de Saint-Germain-en-Laye*

Le développement urbain de Saint-Germain au XIX<sup>e</sup> siècle va s'effectuer en partie au détriment de la forêt.

Déjà à la fin du XVII<sup>e</sup>, le parc du château de Noailles avait été aménagé sur une parcelle de forêt d'une quarantaine d'ha dont Louis XIV avait fait don au maréchal Anne-Jules de Noailles. Ce secteur va être loti au XIX<sup>e</sup> ainsi que le quartier «Pereire», qui le prolonge à l'ouest, suite à un processus qui mérite d'être rapporté.

L'empereur Napoléon III désirait réunir les territoires des chasses de Marly et de Saint-Germain-en-Laye par l'acquisition d'une bande de terrain (la «plaine de la Jonction») appartenant à un banquier en faillite appelé Place. Le duc de Morny charge alors Alphonse Pallu de négocier l'opération. Celui-ci, en tant que liquidateur du patrimoine Place va profiter de l'intérêt que l'empereur porte à cette opération : il échange la Jonction contre le bois domanial du Vésinet et une partie de la forêt de Saint-Germain, dite «la réserve», d'une superficie d'une cinquantaine d'ha. Il lotit ensuite le bois du Vésinet, récemment desservi par le chemin de fer, et en 1875 devient le premier maire du lotissement érigé en commune. En 1858, il vend «la réserve» au banquier Pereire qui la déboise pour y réaliser un nouveau quartier d'habitat qui étend Saint-Germain-en-Laye vers l'ouest.

## *Des camps militaires*

En 1856, Napoléon III ordonne l'implantation près des loges d'un champ de manœuvre doublé d'un champ de tir en remplacement de celui qui existait au Vésinet.

L'armée prend pied dans la forêt et cette emprise d'environ 25 ha est agrandie en 1871 d'un nouvel empiètement de 48 ha destiné à l'établissement d'un camp pour une division d'infanterie. Quelques autres extensions en 1872 portent le camp des loges à 85 ha. Environ 10 000 hommes peuvent y loger. Entre 1882 et 1902, le service des Eaux et Forêts va pouvoir récupérer 27 ha qui seront reboisés. Actuellement, après diverses autres fluctuations immobilières, le camp des loges occupe 54 ha.

En 1883, un champ de tir<sup>(13)</sup>, qui crée une zone de servitude sur plus de 500 ha, et un camp annexe sont créés à l'ouest de Maisons-Laffite.

## *Des équipements sportifs*

A côté de la gare de triage d'Achères est créé, vers 1880, un hippodrome qui accueillera des courses jusqu'en 1911. Toujours en lien avec la vocation hippique de Maisons-Laffite, une longue piste d'entraînement est réalisée en 1910 au nord de la commune, le long du mur de clôture de la forêt, auquel on adjoindra ensuite l'hippodrome d'entraînement de Fromainville.

En 1920, un terrain est concédé de part et d'autre de la ligne de grande ceinture pour la création d'un golf qui occupe environ 67 ha.

Après guerre un stade est réalisé au sud du camp des loges.

Plus récemment la piscine olympique intercommunale de Saint-Germain-en-Laye a également été réalisée sur une parcelle prise sur la forêt.

## *Les eaux d'égout de Paris*

Au nord de la forêt, les anciens «tirés»<sup>(14)</sup> royaux de Fromainville, vendus comme biens nationaux après la déchéance de Louis XVI en 1792, passeront à des particuliers avant d'être rachetés par la ville de Paris pour créer des champs d'épandage. Dès 1876, le conseil municipal de Paris avait le projet d'envoyer les eaux d'égouts de la capitale sur la plaine d'Achères.

Il va réussir à imposer ce projet malgré une forte mobilisation locale qui regroupe 27 communes<sup>(15)</sup>. La «loi d'infection», comme l'appellent les journaux du département, est votée le 29 janvier 1887 par la Chambre des députés. En 1889, la ville de Paris défriche à Garenne et à Fromainville 428 ha de bois plantés 150 ans plus tôt par Louis XV et les anciennes remises à gibier de la plaine d'Achères, pour créer le «Parc agricole d'Achères»<sup>(16)</sup>.

L'élaboration en 1930 du «programme général d'assainissement» pour les départements de Seine et de Seine et Oise, conduit à la réalisation d'une station d'épuration unique

(13) Abandonné par l'armée aujourd'hui.

(14) C'est le comte de Girardin, grand veneur de Charles X (1824-1830), qui invente le principe des «tirés» (lieux où les grands arbres sont supprimés et le taillis coupé à hauteur d'homme pour faciliter la chasse du gibier à plumes) et en fait aménager au nord de la forêt, où, il est vrai, la nature du sol ne permet qu'une médiocre croissance des feuillus.

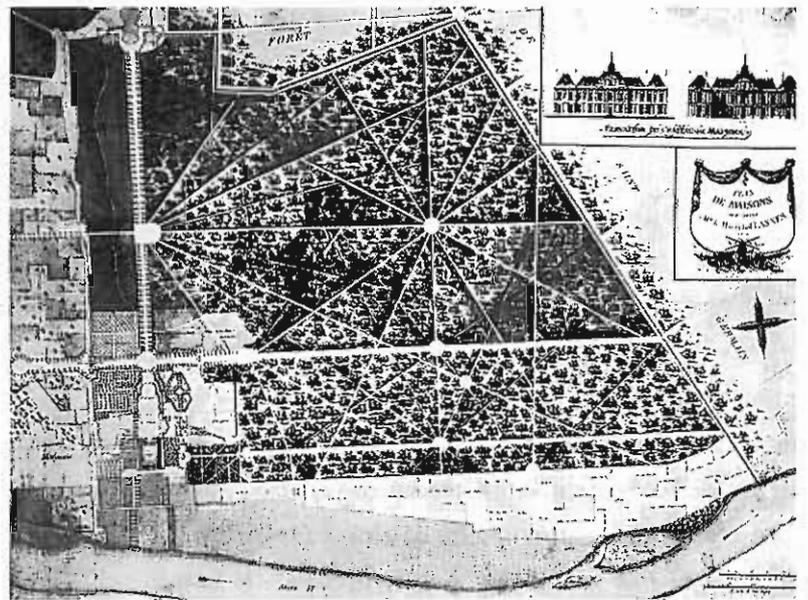
(15) Quand M. Poubelle, préfet de Paris, vient en juin 1886 visiter le site des futurs terrains d'épandage, il est accueilli par une importante manifestation qui réclame la construction d'un canal qui conduirait les eaux d'égouts de Paris jusqu'à la Manche, près de Dieppe.

(16) En 1894, la Ville de Paris achète 200 ha de terres supplémentaires aux Fonceaux pour agrandir la zone d'épandage qui reçoit, en 1896, 16 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées. En 1903 l'épandage est étendu au domaine du Piquenard (300 ha) situé entre Achères et Poissy.

pour l'ensemble de la région, implantée en tête des champs d'épandage d'Achères. La première tranche de cette usine est ouverte en 1940. Elle en comporte 4 actuellement qui offrent une capacité globale de traitement de 2 100 000 m<sup>3</sup>/ jour.

### *L'extraction de sables et graviers*

La plaine d'Achères constitue un important gisement de sables et graviers alluvionnaires et deux sites ont été exploités dans la partie nord de la forêt. La carrière Duperrier, que longe la RN184, a été depuis réaménagée en zone de loisirs autour de l'étang du Corra. La carrière Fayolle, au nord de Maisons-Laffitte, est en cours de reboisement par l'ONF.

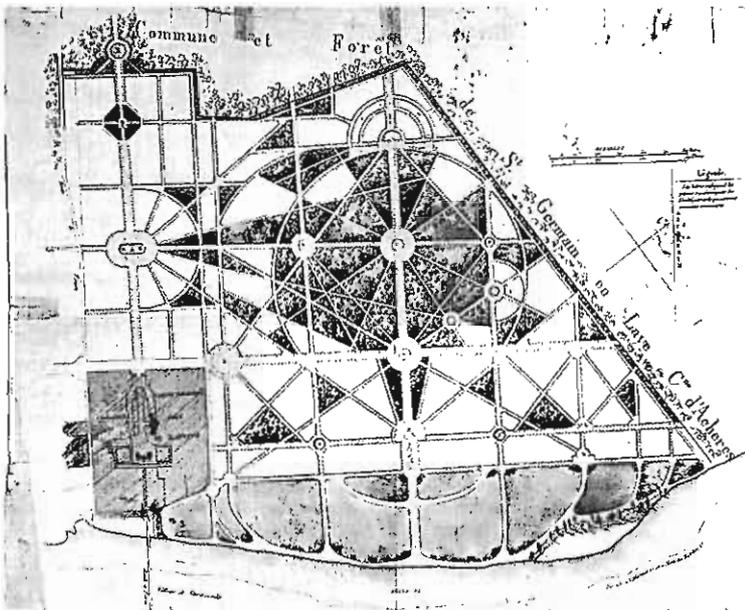


Le domaine de Maisons au temps du maréchal Lannes qui l'acheta en 1804

### *En bordure de la forêt, le lotissement du parc de Maisons*

Le domaine de Maisons est acquis en 1818 par le banquier Laffitte qui va essayer, sans succès, de le vendre à Charles X. En 1831, après avoir démissionné de la présidence du conseil de Louis-Philippe, et, pour faire face à des difficultés financières importantes, il décide de lotir

son domaine, ne gardant autour du château que les 33 ha du «petit parc». Il va s'efforcer de conserver les perspectives du parc et une partie de ses masses boisées, créant ainsi, trente ans avant le Vésinet, la première cité-jardin, dont il encadre le développement par un cahier des charges très précis et contraignant. 170 ha sont vendus en lots mais 136 ha, qui restent sa propriété et qu'il s'engage à entretenir à ses frais et à perpétuité (!), sont conservés en espaces verts et en espaces publics, avec des avenues plantées qui reprennent souvent le tracé des anciennes allées. Avec cette opération il essayait de concilier ses impératifs financiers, ses préoccupations esthétiques et son désir de conserver l'illusion d'un parc intact et continuant de lui appartenir<sup>(17)</sup>.



Plan du lotissement réalisé par Jacques Laffitte avec indication des parcelles devant rester boisées selon le cahier des charges de 1834.

(17) Les acquéreurs ne se précipitant pas, il prendra en 1833 la malheureuse décision de faire démolir les superbes écuries construites par François Mansart pour pouvoir leur proposer un avantage supplémentaire : du bois et des pierres de taille à bas prix. Il développera aussi les courses de chevaux comme moyen de promotion. En 1838, il y avait déjà 120 maisons construites dans l'ancien parc.

## L'axe majeur de l'ouest parisien

Déjà, avant que Louis XIV ait pris la décision de s'installer à Versailles, on avait envisagé de réaliser de vastes aménagements paysagers dans la plaine de Montesson, en face de la terrasse de Saint-Germain, et Le Nôtre avait projeté une «Voie Triomphale» prolongeant l'axe du Louvre et des Tuileries jusqu'à la forêt.

Ce projet aura la vie dure au cours de l'histoire. Au début du siècle, il s'exprime sous la forme de cet axe urbain reliant Paris à la forêt de Saint-Germain, desservi par un chemin de fer électrique et des pistes cyclables (déjà !)<sup>(1)</sup>.

Le conseil général de la Seine retient ce tracé de ligne de chemin de fer, mais sans le dernier franchissement de Seine à l'ouest, vers 1928<sup>(19)</sup>.

Quelques années plus tard, le plan d'aménagement de la région parisienne de 1934 reprend le principe de la réalisation de ce grand axe radial, mais uniquement sous la forme d'une voie routière,

qu'il appelle, comme Le Nôtre, la «Voie Triomphale».

Son tracé aboutissait au carrefour de la croix de Noailles, qui marque le cœur symbolique et géographique de la forêt.

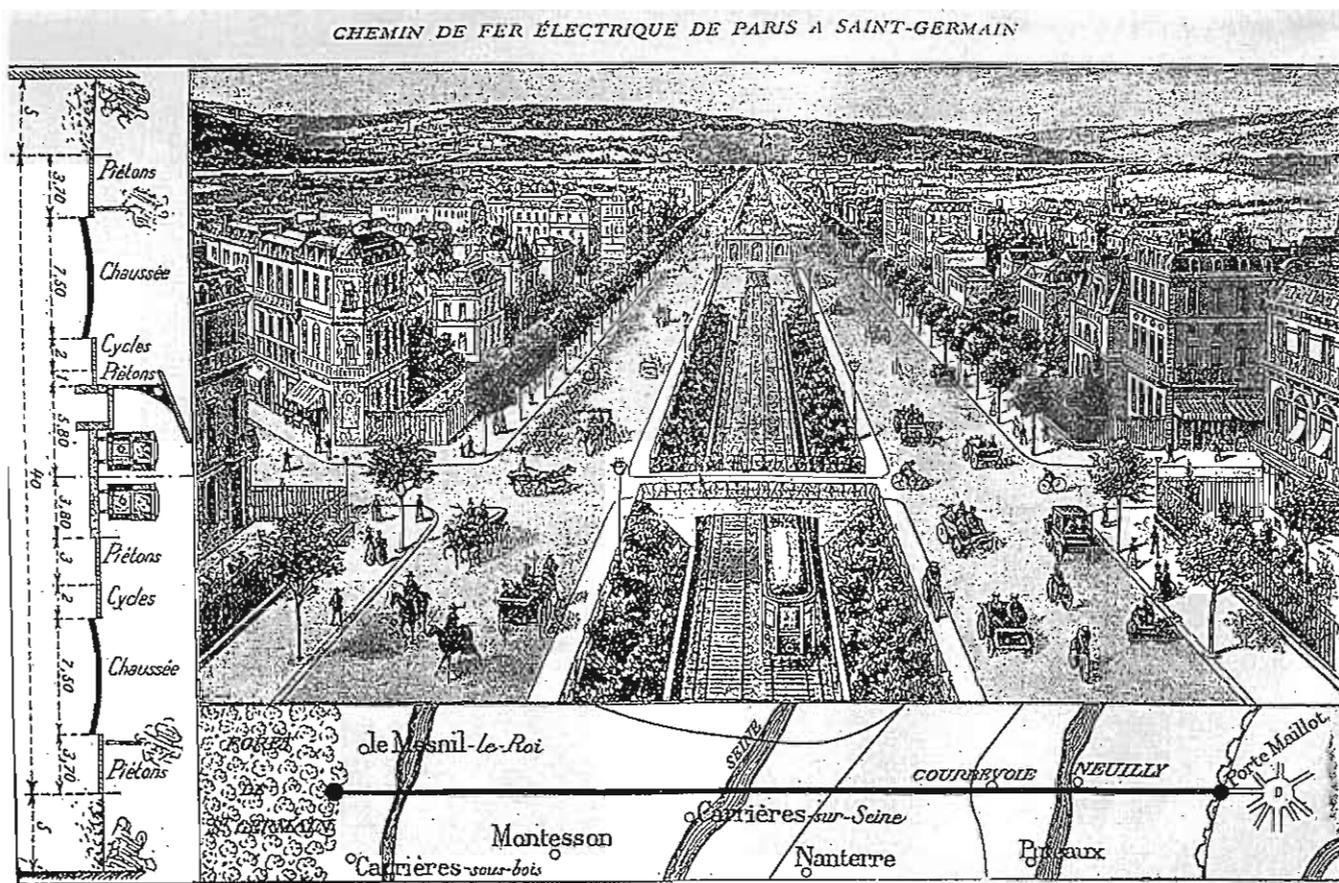
Le service des Eaux et Forêts va même, vers 1942, engager sa réalisation en faisant déboiser une vaste tranchée dans la forêt par un chantier de jeunes (ce qui leur permettait d'échapper au STO en Allemagne).

Dans les années 1980, les perspectives d'extension de la Défense vont réactiver ces projets de prolongement du grand axe historique de l'ouest parisien vers la plaine de Montesson.

Seule réalisation concrète : l'autoroute A 14.

(18) Le projet avait été pris en considération par le Conseil général de la Seine en 1906. L'ingénieur auteur du projet, M. Franck, avait obtenu la concession pour le chemin de fer et des promesses de vente pour les terrains situés dans une bande de 250 m de part et d'autre de la voie. Une loi de concession et de déclaration d'utilité publique est votée en 1912 mais la guerre interrompt le processus de réalisation de ce projet. Source : conférence d'Émile Cacheux sur «le grand Paris» publiée par l'AFAS en 1916.

(19) Elle devait être en correspondance avec la ligne de métro n° 1 prolongée jusqu'à la place du marché de Neuilly, et aboutir à la porte des Ternes. Coût estimé : 178 millions (source : l'Illustration n° 4475 du 8 décembre 1928).



Pl. XIII. — Boulevard et Chemin de fer électrique de Paris à la Forêt de Saint-Germain.

Chemin de fer électrique de Paris à Saint-Germain-en-Laye. Projet de 1906.

## *Aujourd'hui, un poumon vert pour «le bon plaisir» des Franciliens*

La forêt de Saint-Germain a somme toute pas trop mal traversé les vicissitudes de l'histoire.

Depuis les rois de France agrandissant leur territoire de chasse jusqu'aux puissants mouvements d'opinion actuels qui se mobilisent pour la défense de l'environnement, elle a toujours pu compter sur de nombreux défenseurs.

Les schémas ci-contre rappellent les différentes phases de l'évolution que nous avons analysée.

En 1700, elle comprend environ 2 900 ha auxquels s'ajoutent environ 160 ha détachés par diverses libéralités royales et qui ne seront récupérés que par Napoléon I<sup>er</sup>.

En 1820, à l'époque de son extension maximale, elle couvre environ 4 400 ha.

Aujourd'hui, malgré les empiétements dont elle a souffert depuis 150 ans, le morcellement que créent les infrastructures qui la traversent et le fait qu'elle soit pratiquement enserrée par l'urbanisation (sauf sur sa façade nord qui donne sur les champs d'épandage et sur l'usine d'épuration d'Achères), elle représente encore, avec 3 540 ha, un bel espace de nature fréquenté chaque année par des millions de visiteurs.

Elle est toujours protégée, sur l'essentiel de son pourtour, par un mur de clôture<sup>(20)</sup>. Une vingtaine de portes ou de points de pénétration donnent accès à ses belles futaies où le chêne domine, irriguées par un vaste réseau de sentiers de randonnées (120 km) et de pistes cavalières (65 km). La circulation automobile, bien nuisante certes, a été circonscrite à un nombre limité d'axes.

La permanence des tracés de la forêt, ses nombreux monuments, croix, oratoires ou arbres remarquables, témoignent de la continuité d'une longue histoire mais elle est aussi aménagée, surtout dans sa partie sud, la plus fréquentée, pour répondre aux besoins des citadins d'aujourd'hui : sentiers sportifs ou botaniques, aires d'accueil et de jeux, parcs forestiers en limite des zones urbaines.

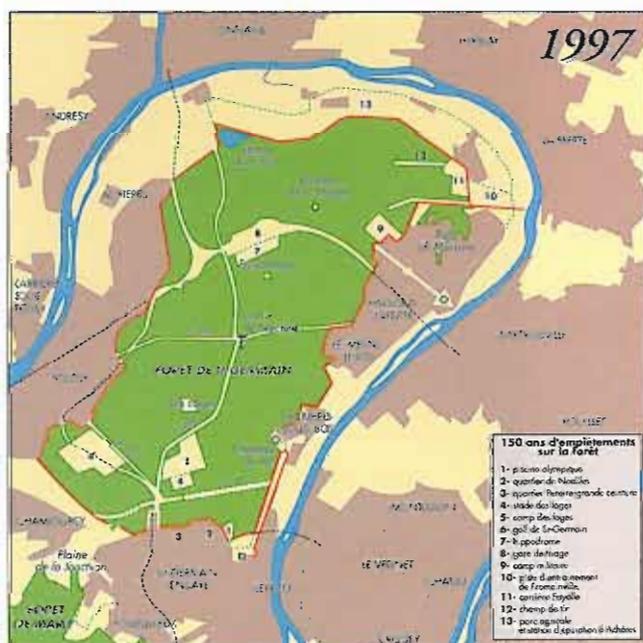
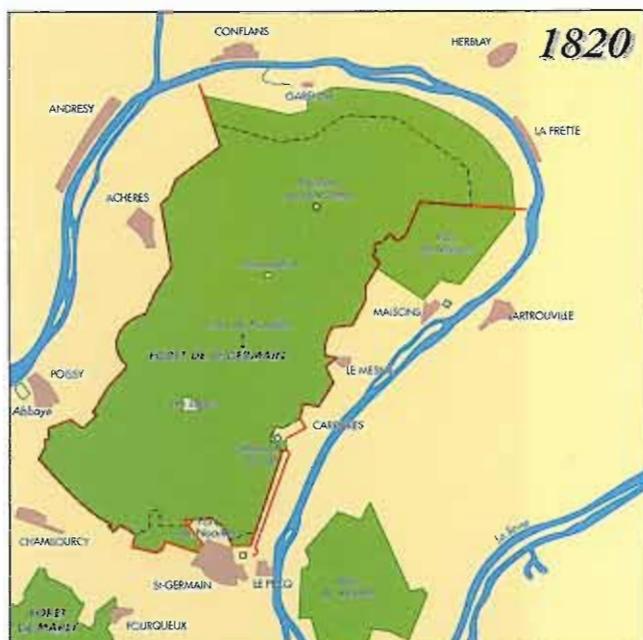
Au cours du temps, la gestion de la forêt domaniale a ainsi privilégié différentes fonctions dominantes : la chasse, puis l'exploitation forestière, aujourd'hui l'accueil du public<sup>(21)</sup> qui a tant besoin de trouver, au sein de l'aggloméra-

(20) Il en subsiste environ 35 km d'état variable.

(21) En termes de gestion forestière cela signifie l'abandon progressif des traitements en taillis sous futaie qui couvraient encore 1200 ha dans les aménagements de 1897 et de 1923, disparus dans l'aménagement de 1951, et une gestion plus douce et plus paysagère des coupes de régénération. Le Plan d'aménagement actuel couvre la période 1987-2006.



Le parc et la forêt de Saint-Germain-en-Laye aujourd'hui



tion parisienne, de tels espaces de calme et de beauté pour se ressourcer et dissiper le stress de la vie moderne.

La forêt de Saint-Germain-en-Laye, élément majeur du réseau écologique et paysager de la région, est aussi un symbole de la nécessaire solidarité entre les générations : c'est un patrimoine que nous lèguent nos lointains ancêtres et nos arrière-petits enfants se promèneront à l'ombre des chênes que nous y plantons aujourd'hui. Ainsi, à trois siècles de distance, nous pouvons toujours faire nôtre l'émerveillement de Saint-Simon :

*«Saint-Germain, lieu unique pour rassembler les merveilles de la vue, l'immense plain-pied d'une forêt toute joignante, unique encore par la beauté de ses arbres, de son terrain, de sa situation».*

Etienne Berthon

IAURIF

### Bibliographie

- Histoire de la ville et du château de Saint-Germain-en-Laye - Saint-Germain, imprimerie d'Abel Goujon 1829 - réédition Culture et civilisation, Bruxelles 1976
- Alphonse Rolot et de Sivry - Précis historique de Saint-Germain-en-Laye - 1848 - réédition Laffitte reprints Marseille 1976
- Roger Berthon - Saint-Germain-en-Laye - Digue-Denis 1966
- Roger Berthon - La forêt de Saint-Germain-en-Laye - Cidap Paris 1957
- Roger Berthon - La forêt de Marly - Cidap Paris 1958
- Roger Bélis - Achères au fil des siècles - Edition du comité de jumelage d'Achères - 1982
- Georges Poisson - De Maisons-sur-Seine à Maisons-Laffitte - Association de sauvegarde et de mise en valeur du parc de Maisons-Laffitte 1973
- Gravure de 1639 et carte de Nicolas de Fer (1705) rééditées en fac simile par ADF. Tél. : 01.47.18.02.36

#### Légende

- limite actuelle de la forêt de St-Germain
- mur
- forêt
- urbanisation
- château

#### carte de 1700

- parcelles de forêt données par les rois à des particuliers
- grands axes de composition

0 1 2 km

# Breteuil en héritage

Séverine de Breteuil

*Breteuil,  
un château et son parc  
qu'une même famille  
entretient et embellit  
depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.*

*Témoignages des aménagements successifs :  
des cartes, des plans, des écrits,  
précieusement conservés...*

*Madame de Breteuil  
nous en livre sa lecture et raconte comment,  
avec l'aide de l'Agence des espaces verts  
d'Ile-de-France,  
le parc a été récemment transformé,  
dans «un goût français».*





Qui n'a pas été séduit par certains plans anciens, véritables œuvres d'art ? Mais sont-ils fiables ? Apportent-ils une réelle connaissance sur l'histoire du lieu et peut-on en tirer des enseignements pour la vie d'aujourd'hui ?

Grâce à un important travail de classement d'archives confronté à la belle collection de plans qu'il nous a été proposé d'étudier, nous pouvons faire le point sur le château de Breteuil possédé par notre famille depuis bientôt 400 ans.

## Plan dit du XVII<sup>e</sup> siècle, avec vue cavalière du château<sup>(1)</sup>

Ce plan est le plus ancien que nous possédions.

Le domaine porte le nom de Béவில்liers. Il est aux armoiries des Renouard, neveux du constructeur Thibaut Desportes. Le château, construit entre 1604 et 1610, est la propriété des Renouard de 1662 à 1712, date à laquelle, faute de descen-

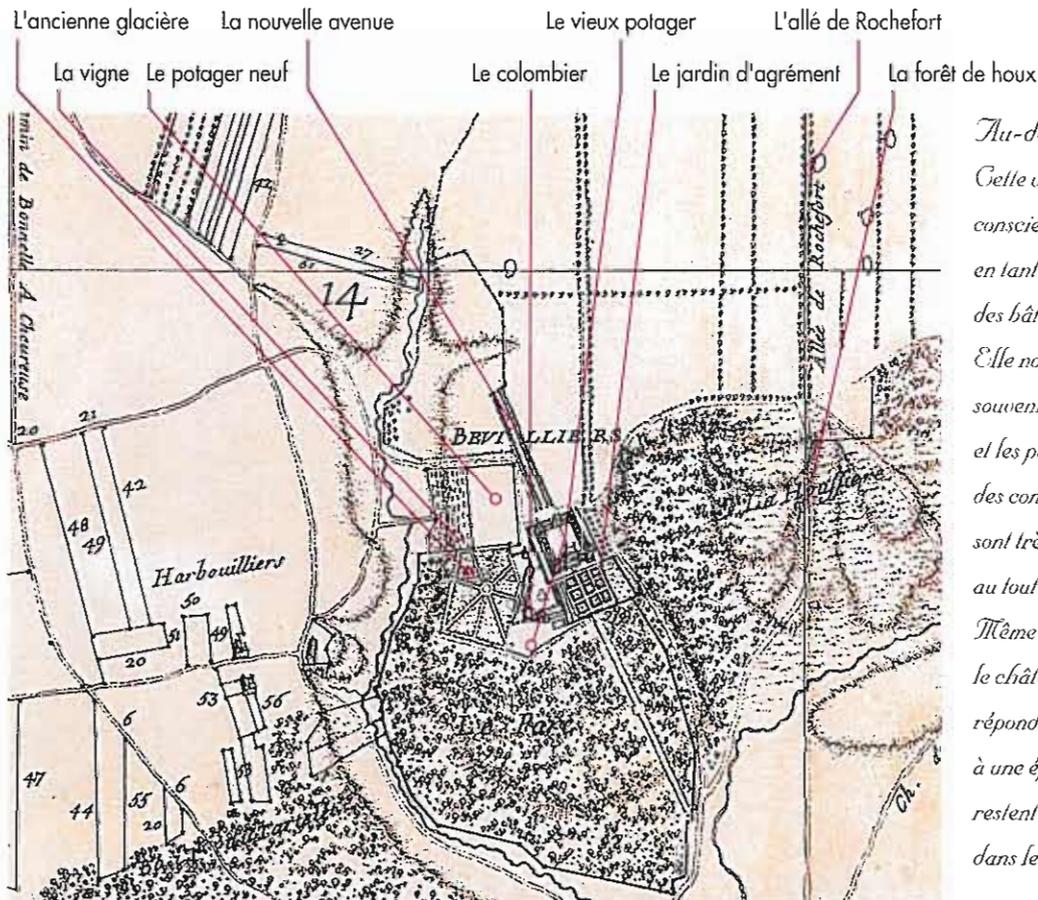
dance directe, il échoit à Claude-Charles Le Tonnelier de Breteuil. Il prendra le nom de Breteuil sous la Restauration. Je vous propose de faire une lecture détaillée, et critique, de chaque partie de ce document.

### Le château

Il est implanté sur des fossés carrés, et il est composé de quatre pavillons d'angle. Un pavillon central, un pavillon d'entrée, des courtines et hauts murs relie l'ensemble. Le dessin nous paraît très proche de la réalité, car cette architecture est typiquement celle adoptée en région parisienne à l'époque d'Henri IV<sup>(2)</sup>. Seule la façade côté jardins est recouverte de bleu, donc d'ardoises. C'est à la fois la partie la plus noble et celle aux toits les plus pentus, deux raisons pour trouver ce matériau en Ile-de-France.

(1) Un exemplaire est conservé dans les archives du château; un autre, armorié, est aux archives nationales, références : carton S 172 dr 11

(2) J.P. Babelon. «Les demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII». Edition du Temps, 1965.



«Plan général de toutes les terres dépendantes du Chateau de Béவில்liers...» (extrait)  
Le Nord de cette carte est orientée en bas de la feuille  
Archives nationales. Pré. 172 dr 11

*Au-delà de la première lecture  
Cette vue cavalière nous a fait prendre  
conscience de l'importance des fossés  
en tant que soubassements  
des bâtiments d'origine.  
Elle nous rappelle que les fossés,  
souvent secs, les hauts murs  
et les pavillons d'angle, survivances  
des constructions médiévales,  
sont très fréquents  
au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle.  
Même ouvert sur la campagne,  
le château reste un espace clos,  
répondant au besoin de se protéger  
à une époque où les guerres de religion  
restent très présentes  
dans les mémoires.*

## *Les dépendances ou la ferme*

Celles-ci forment un triangle dont le colombier marque les angles; au milieu, une tache signifie peut-être un point d'eau. Ceci n'est pas confirmé par les textes.

*Au-delà de la lecture*  
*Nous avons tout lieu de croire*  
*que ces bâtiments datent du Moyen-Âge;*  
*il n'en reste aujourd'hui que le colombier,*  
*restauré en 1983.*  
*Nous avons apprécié tout particulièrement*  
*alors de pouvoir le situer,*  
*grâce à ce document, dans son contexte d'origine.*

## *Le site*

L'expression du relief nous permet de voir que le château est construit sur un promontoire qui domine la vallée. Le plateau est entaillé par les vallées encaissées de deux ruisseaux, l'un à l'est, l'autre à l'ouest. Leur confluence est située hors du plan, dans sa partie basse orientée vers le nord. L'œil se porte vers la jonction de deux coteaux. L'axe principal de composition nord-sud est déjà marqué.

Nous savons par ailleurs qu'une nouvelle avenue, plantée d'ormes, est construite dans l'axe du pavillon d'entrée en 1687<sup>(3)</sup>. Nous voyons que cette avenue est décorative, l'accès se faisant sur le côté par l'allée en provenance de Rochefort et longeant le bois de la houssière.

*Au-delà de la lecture*  
*Tous les propriétaires ultérieurs ont voulu tirer parti*  
*de cet atout majeur du site, qui pourra être mieux*  
*perçu sur la carte des Chasses du Roi,*  
*même si l'on peut sentir un recul au XIX<sup>e</sup> siècle,*  
*à l'époque du jardin anglais.*  
*De plus, de par son orientation vers le nord,*  
*la vue depuis le château*  
*ne souffre jamais de contre-jour,*  
*détail très appréciable.*

## *Les jardins*

### *Le jardin d'agrément*

Hérité des jardins de la Renaissance et très en harmonie avec la forme carrée du château, le jardin d'agrément en neuf carreaux se déploie au pied du château côté nord. Entouré de murs, il ménage une vue sur la vallée.

En contre-bas, à l'ouest, un autre espace clos est planté. Est-il déjà aménagé en trois salles de verdure tel que cela sera précisé dans les descriptifs de 1771 ? Ceci n'est pas lisible sur le plan. Nous pouvons supposer qu'il s'agissait d'une plantation de fruitiers.

### *Deux jardins potagers*

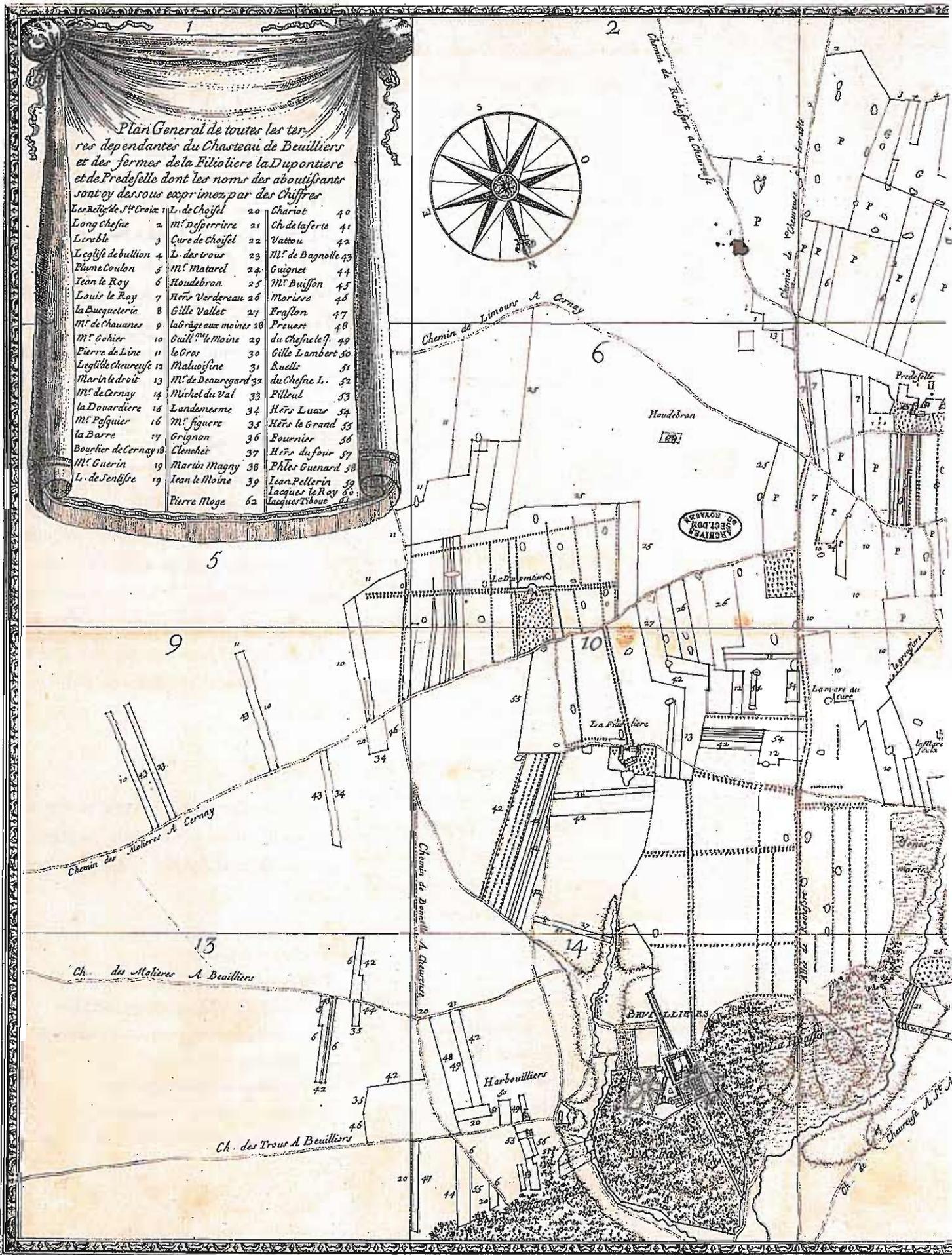
Ils sont traités en blanc. Le potager vieux (terme trouvé dans les écrits) est situé entre les dépendances et le parc (côté nord). Le potager neuf, grand rectangle de deux arpents clos de murs, jouxte l'avenue. Il existe une pièce d'eau à proximité de chaque potager. La pièce d'eau près du potager neuf sera signalée plus tard comme abreuvoir et servira de pédiluve au XX<sup>e</sup> siècle.

### *Une vigne*

Après le potager neuf, une vigne est exposée à l'est sur un terrain très en pente. La plantation en vigne de cette parcelle est confirmée par les textes.

*Au-delà de la lecture*  
*Dès le premier siècle de sa construction,*  
*tous les abords du château ont déjà fait l'objet*  
*d'aménagements nécessaires à la vie quotidienne*  
*des habitants du domaine*  
*ou répondant au besoin de l'agrément.*  
*Le château est un lieu de villégiature*  
*et de plaisir économiquement autonome.*

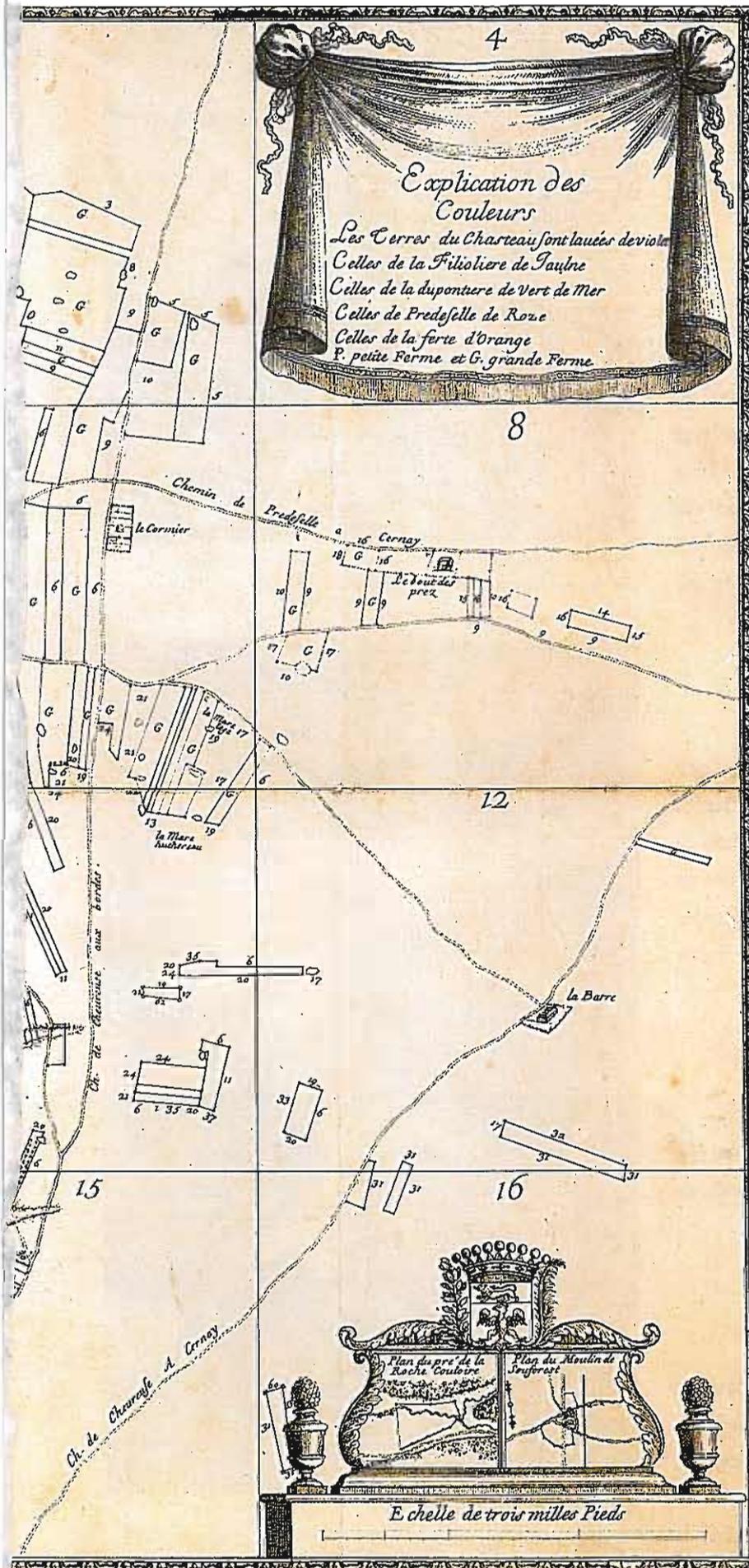
(3) Travaux de l'avenue en 1687. Archives départementales des Yvelines.  
Référence : E 6745 folio 231 - 8 décembre 1687



Plan General de toutes les terres dependantes du Chasteau de Beuilliers et des fermes de la Filolie la Dupontiere et de Predeffelle dont les noms des aboutissants sont cy dessous exprimez par des Chiffres

L. de S <sup>te</sup> Croix	1	L. de Choifel	20	Chariot	40
Long Chefne	2	M <sup>r</sup> Desperriere	21	Ch de laferte	41
Lireble	3	Cure de Choifel	22	Vastou	42
L'eglise de bullion	4	L. des trous	23	M <sup>r</sup> de Bagnolle	43
Plume Coulon	5	M <sup>r</sup> Matarol	24	Guignet	44
Jean le Roy	6	Houdebran	25	M <sup>r</sup> Buisson	45
Louis le Roy	7	H <sup>rs</sup> Verdereau	26	Morisse	46
la Buequeterie	8	Gille Vallet	27	Eraglon	47
M <sup>r</sup> de Chauvane	9	la brage aux moines	28	Preuort	48
M <sup>r</sup> Gohier	10	Guill <sup>le</sup> Moine	29	du Chefne le J.	49
Pierre de Laine	11	le Gras	30	Gille Lambert	50
L'eglise cheureuse	12	Maluoifine	31	Ruelli	51
Martin le droit	13	M <sup>r</sup> de Beaugard	32	du Chefne L.	52
M <sup>r</sup> de Cernay	14	Michel du Val	33	Filleul	53
la Douardiere	15	Londemorme	34	H <sup>rs</sup> Luas	54
M <sup>r</sup> Paquier	16	M <sup>r</sup> Jiguere	35	H <sup>rs</sup> le Grand	55
la Barre	17	Grignon	36	Fournier	56
Bourlier de Cernay	18	Clenshet	37	H <sup>rs</sup> du four	57
M <sup>r</sup> Guerin	19	Martin Magny	38	Phlos Guenard	58
L. de Sensifce	19	Jean le Moine	39	Jean Pellerin	59
		Pierre Moge	62	Jacques le Roy	60
				Jacques Thout	61

« Plan general de toutes les terres dependantes du Chasteau de Beuilliers. »



### Le parc

Il est clos de murs et descend en pente sur la vallée de Chevreuse. Il comprend un quinconce, nom donné dans les textes à la partie haute, aux allées en étoile délimitant huit parcelles boisées avec le rond-point central. Dans cet espace, un petit édicule en haut à gauche pourrait être une ancienne glacière.

### Au-delà de la lecture

Les murs d'enceinte sont traditionnels pour un parc, celui-ci contenant du gibier susceptible de détériorer les propriétés voisines ou les jardins. Aujourd'hui, le fait d'avoir repéré la probable ancienne glacière nous conduit à la prudence pour tout aménagement dans cette zone (par exemple, une extension du parking).

### La houssière

En limite du parc, nous observons une forêt de houx dont l'intérêt économique était certain, mais qui nous échappe.

### Au-delà de la lecture

La connaissance de cette houssière, disparue depuis longtemps, nous amène à protéger et à mettre en valeur quelques vénérables houx qui ont traversé les siècles. La croissance des houx est très lente, et le parc actuel conserve des sujets de dimensions exceptionnelles (allant jusqu'à huit mètres de haut).

La vue cavalière et le plan que nous venons d'étudier sont des documents très fiables à la lumière des recoupements qui peuvent être faits avec des documents écrits anciens. Ils nous éclairent sur l'esprit qui a présidé à la construction du domaine, et à en tirer le meilleur parti lorsque nous avons des choix d'aménagement ou de restauration à faire aujourd'hui.

La carte topographique des environs de Rambouillet et de Saint-Hubert, levée en 1764.

La carte des Chasses du Roi, levée de 1764 à 1773

Nous avons la chance que notre territoire ait été couvert deux fois : la première par la carte des environs de Rambouillet et de Saint Hubert levée en 1764, et la deuxième par la feuille «Arpajon» de la carte des Chasses du Roi, levée de 1764 à 1773. Nous avons daté nous-même de 1773 l'état de notre domaine décrit par cette deuxième carte à l'aide des observations que nous avons pu faire. En comparant ces cartes entre elles et avec le plan précédent, nous allons voir évoluer le domaine de Bévilliers.

### Le site

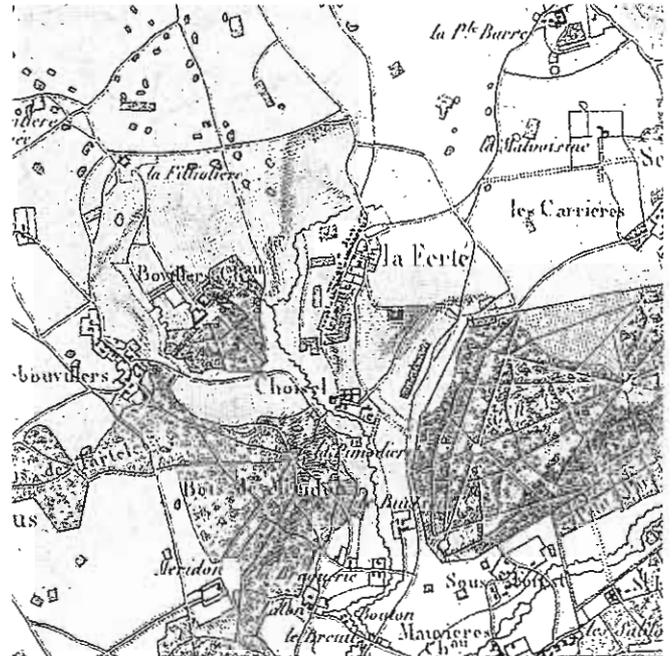
La carte permet de lire le site dans son ensemble. Au nord, l'axe principal de composition du domaine oriente le regard entre deux versants boisés (le parc de Dampierre, le bois de Méridon), et plus au nord vers le versant de la vallée de Chevreuse qui ferme l'horizon. Le village de Choisel apparaît en contrebas du parc de Breteuil; au sud s'étend le plateau de Cernay.

### Les bâtiments

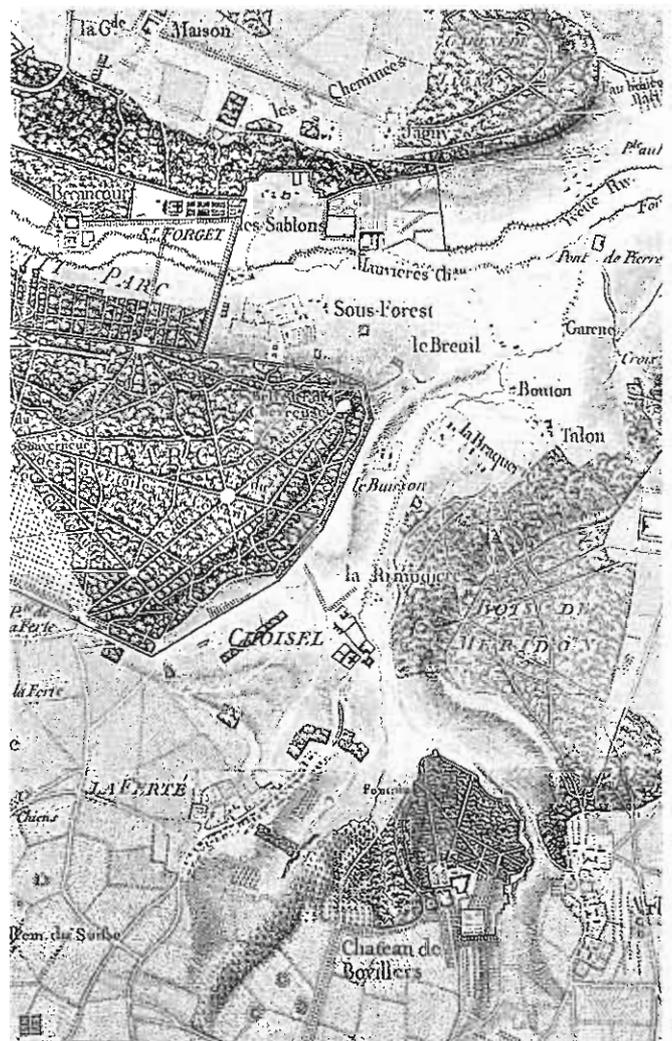
La cour s'est encombrée de bâtiments. Les textes font état d'une basse-cour de part et d'autre de l'entrée, d'écuries, de remises et de cuisines dans la cour à droite.

### Le domaine et la forêt

Les deux cartes font état de deux nouvelles perspectives obliques sur la vallée. Sur le premier plan, un reste de housière colle au parc et, au-delà, nous avons une impression de déboisement. En 1773, cette même partie aura fait l'objet d'une plantation de châtaigniers en ligne et, plus tard, la collecte des châtaignes sera une source de revenus faisant l'objet d'une gestion précise.



«Carte topographique des environs de Rambouillet et de Saint Hubert pour servir aux chasses du Roi...», 1764. Ech. 1/43 200.



La cour encombrée de bâtiments  
Carte topographique des environs de Versailles dite  
«Carte des chasses du Roi», 1764-1773. Feuille Chevreuse n° 8  
et feuille Arpajon n° 11 Ech. 1/28 800.

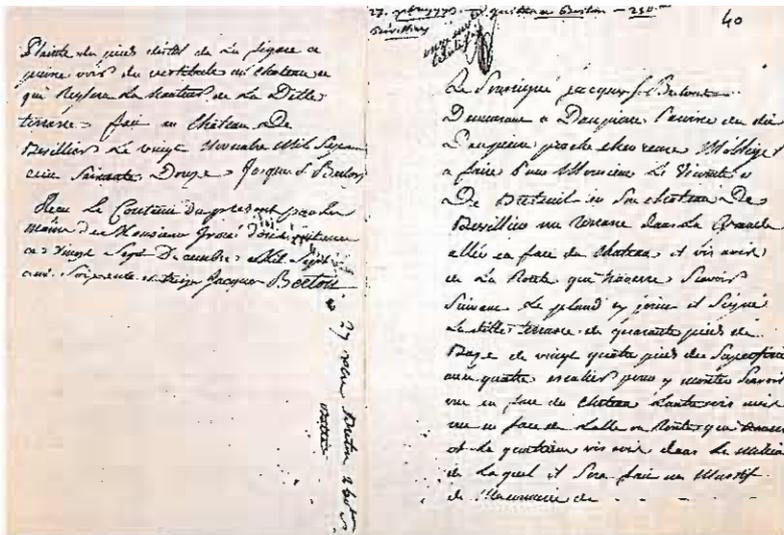
## Au-delà de la lecture

Actuellement, certains de ces vieux châtaigniers greffés sont des curiosités du parc de Breteuil, avec des allures de sculptures géantes disséminées dans la forêt.

## Les jardins

Peu de choses figurent sur la carte de 1764. Mais sur celle de 1773, on devine le parterre conforme à la description qui en est faite dans les textes de 1771 (estimation en vue de l'attribution à Claude Stanislas de Breteuil du domaine en mars 1772)<sup>(4)</sup>.

Déclaration écrite de Jacques Berton, «Commande de la statue, Château de Béville», 27 décembre 1773



### Statue sur piédestal dans l'avenue

Berton réalise une terrasse dans la grande allée face au château.

«...une terrasse dans la grande allée en face du château, vis à vis de la route qui traverse savoir suivant le plan ci-joint et signé.

La dite terrasse de 40 pieds de base et 24 pieds de superficie, avec 4 escaliers pour y monter et avoir vue en face du château, l'autre vis à vis en face de l'allée ou route qui y traverse, et la quatrième vis à vis dans le milieu de laquelle il sera fait un massif de six toises de six pieds en carré pour porter la base, dessous la figure qui doit y être placée.

Le tout revêtu de gazon (...).

Le glacis en gazon semé à la charge de M. le V. de fournir les pierres et (...)

pour faire le dit massif et le dit entrepreneur à charge de prendre toutes les terres nécessaires

partie dans la grande allée et l'autre partie dans la route qui traverse

Laquelle route sera baissée de 3 pieds 6 pouces dans la longueur de 50 toises

La dite montagne faite et parfaite est garantie pour le prix de 250 livres + 3 livres.

Travaux à exécuter pour le 1<sup>er</sup> avril 1773.

«La hauteur de la dite terrasse sera faite pour que la superficie et plinthe du piédestal de la figure se puisse voir du vestibule du château, ce qui réglera la hauteur de la dite terrasse.

20 novembre 1772»

N.B. Cette lettre avant travaux va servir de facture et sera payée 250 livres le 27 décembre 1773 par M. Yorè.

La carte de 1773 est extrêmement à jour. Elle fait même état de travaux en cours.

Le bosquet chimérique, ou labyrinthe, a été terminé en mars de l'année même (dans le potager vieux). Une statue y figure, signifiée par un point. Le bosquet de la Garenne (nouvelles allées en étoile) n'est probablement pas achevé mais déjà dessiné.

Le compte en sera soldé le 3 mars 1775<sup>(5)</sup>.

Un détail sur l'avenue, dans l'axe du château (côté sud), mérite d'être agrandi. Il s'agit d'un simple point au niveau de la troisième rangée d'arbres, au milieu de l'allée. Ce point correspond parfaitement à une description qui nous paraissait mystérieuse avant cette découverte. En effet, un très important piédestal, destiné à recevoir une figure, a été construit en 1773, et cette figure devait pouvoir être vue du vestibule du château, à travers la porte d'entrée. Quelle était cette figure ? Serait-ce le jeune Louis XVI ? Il est permis de le penser, mais aucune trace matérielle n'a subsisté.



Carte topographique des environs de Versailles dite «Carte des chasses du Roi», 1764-1773, Feuille Arpaçon, n° 17 Ech. 1/28 800 (extrait).

(4) Estimation du «Vol de chapon» du 18 octobre 1771. Conservée dans les archives du château. 3<sup>e</sup> série - paragraphe 1.A

(5) Archives du château de Breteuil. 3<sup>e</sup>me série - paragraphe 2.

# Le plan reconstitué d'après des documents

(Travail confié à Isabelle de Sabran-Ponteves)

Le plan que nous allons étudier a été réalisé en 1994, à la suite d'un important travail de recherche en archives. Il concerne une époque très riche en travaux, allant de 1772 à 1783, date de la mort de Claude-Stanislas de Breteuil.

## Le château

La cour est nettoyée de son bâtiment en travers. Le pavillon d'entrée subsiste, mais la basse-cour attenante a été déplacée dans de nouvelles dépendances, construites entre la ferme et l'abreuvoir. Les deux pavillons d'angle ont été reconstruits. Celui de droite abrite une buanderie; celui de gauche, le concierge. Une aile d'habitation dans la cour à gauche est projetée, mais non réalisée, ceci en appui sur le haut mur toujours existant et en parallèle avec l'aile des remises, écuries et cuisines.

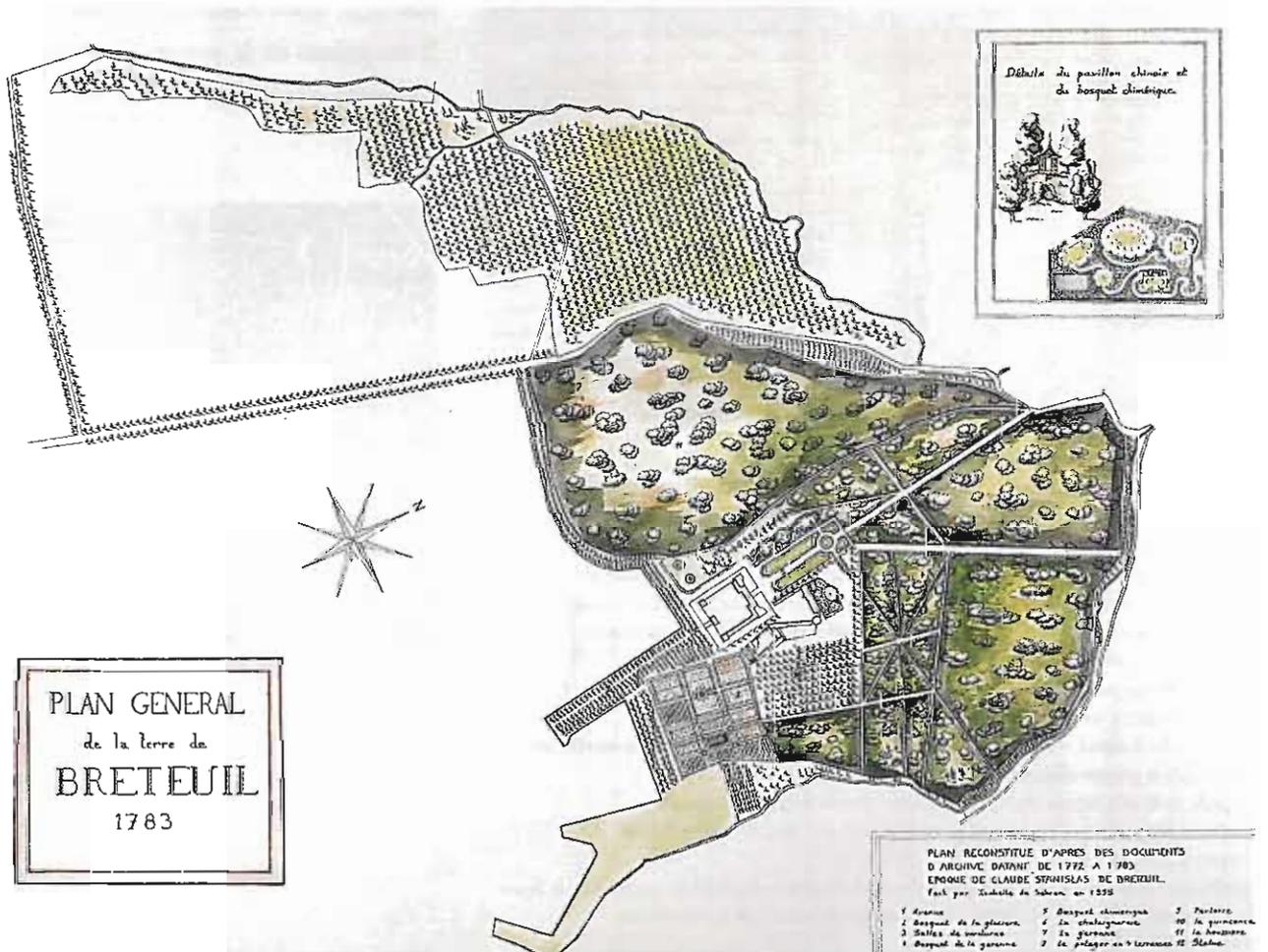
## Au-delà de la lecture

*Dans la disposition même des bâtiments de la cour, nous pouvons imaginer la proximité de vie des différents habitants du domaine. Les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle nous confortent dans ce sens (cf Beaumarchais).*

## Les jardins

Une glacière y figure, avec son bosquet anglais attenant et un pavillon chinois à proximité, un parterre et, en contre-bas à gauche, trois salles de verdure et une volière.

Nous voyons encore le nouveau bosquet de la Garenne (allées en étoile), un grand potager étalé sur quatre terrasses englobant l'ancien clos de vigne et, bien sûr, le bosquet chimérique (ou labyrinthe) que nous avons pu détailler car nous en avons le plan dans les archives. Il pourrait bien être le clou de ce jardin. Toutes ces parties ont fait l'objet de travaux considérables pendant la période concernée, mises à part les trois salles de verdure et le parterre déjà existant en 1771.



Plan reconstitué, d'après des documents datant de 1772 à 1783, par Isabelle de Sabran (1994) et intitulé «Plan général de la terre de Breteuil», 1783

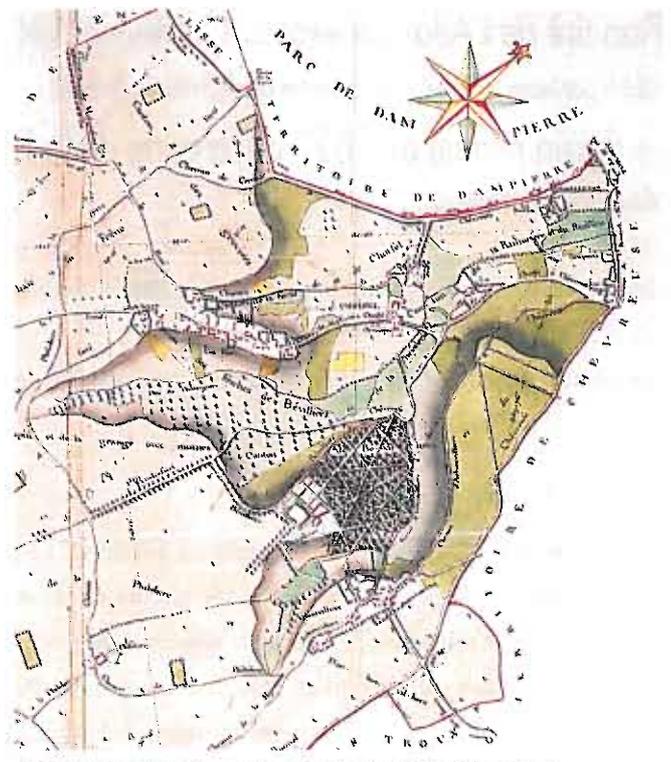
D'autres travaux étaient encore projetés en 1777. Il s'agissait d'un «haha» ou saut de loup<sup>(6)</sup> en limite du potager, et d'une décoration du quinconce qui aurait transformé cette partie apparemment désuète en bosquet au relief mouvementé, propice aux promenades philosophiques, dans l'esprit de ce qui a été construit alors dans les jardins de Trianon. Ces derniers travaux n'ont pas été réalisés.

### *Comparaison de ce plan reconstitué (état supposé de 1783) avec celui de la paroisse de Choisel de 1785*

Communiqué par les Archives départementales des Yvelines, ce très joli plan coloré devrait, vu les dates, correspondre exactement avec le plan que nous avons reconstitué. Si c'est le cas en ce qui concerne les bâtiments, il y a des interrogations au sujet des jardins et du parc.

Ce plan apporte un plus quant à la distribution du bosquet de la glacière, situé juste à gauche du château. (Nous avons dû imaginer ce bosquet en nous appuyant uniquement sur la glacière telle que nous la voyons aujourd'hui, et sur des factures de travaux de l'époque). Mais ce même plan ne peut pas être tout à fait exact quant au bout du parterre et à l'emplacement du bosquet chimérique (ou labyrinthe). Ces deux parties sont plus lisibles et plus conformes aux descriptifs sur la seconde carte des Chasses du Roi.

Enfin, ce plan pose une énigme quant aux grandes allées en étoile qui y figurent et sillonnent le parc. Sur aucun document, ni avant, ni après, ces allées couvrant la totalité du parc (par ailleurs très pentu) ne sont représentées. Ce genre de distribution existe toujours sur la partie haute, il s'agit du bosquet de la Garenne, déjà identifié, or, il n'est pas détaillé ici; il s'insérerait, s'il était signalé, dans le premier grand losange en bordure des jardins.



«Plan d'intendance de la paroisse de Choisel» (1785). Ech. 1/7 110.

#### *Au-delà de la lecture*

*Si le château a été attribué en 1771 à Claude-Stanislas de Breteuil pour 8 000 livres, compte tenu des travaux à y faire pour le rendre «occupable», les seuls murs et terrassements du potager vont coûter 8 250 livres, le bosquet de la Garenne 11 094 livres 9 sols, la reconstruction des deux pavillons de la cour du château 11 180 livres. A ce rythme, Claude-Stanislas s'essouffle financièrement et, à sa mort en 1783, sa veuve a du mal à solder les factures. Claude-Stanislas aura cependant fait de Bévilliers un château à la pointe des aménagements de son époque. Le goût très raffiné de l'aristocratie pour les arts à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'éclat de son illustre cousin, le baron de Breteuil, l'auront conduit à ces réalisations. A sa mort, tout s'arrête jusqu'à ce que son fils Charles, jeune préfet, reprenne les choses en main vers 1804. D'ici là, on administre les affaires courantes et l'on fait au mieux pour ne pas sombrer dans la tourmente.*

(6) Saut de loup : clôture constituée par un ouvrage en tranchée. Ce type d'aménagement réalisé notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle, permet de protéger un lieu tout en préservant l'ouverture des vues.

## Plan tiré de l'Atlas général des terres de Breteuil de 1819

(établi par Lecoy, géomètre, et conservé au château de Breteuil)

### Le dessin minute de 1821 de la carte de la France

(dite carte d'Etat Major).

Ces deux documents sont très proches mais le dessin minute de 1821 indique pour la première fois des courbes de niveau.

Ces plans frappent par la rupture qu'ils expriment avec les périodes précédentes.

#### *Le site, l'accès, le domaine*

Le nom de Breteuil apparaît accolé à celui de Bévilliers. La perspective axiale sur la vallée est raccourcie. L'accès se fait toujours sur le côté ouest, mais le choix est proposé par l'aménagement d'une route du côté de la glacière. Celle-ci contourne le château, et permet d'arriver en voiture côté jardins en évitant la cour. Le domaine est source de revenus, les textes le confirment à propos des terres agricoles, de la châtaigneraie et même du potager.

#### *Le château et ses jardins*

Ils sont en grande partie méconnaissables : les écuries et remises, initialement situées à droite dans la cour du château, ont été transportées dans la basse-cour, à côté de la ferme. Le pavillon d'entrée a été détruit, les hauts murs qui entouraient la cour aussi.

Mis à part le bosquet de la Garenne (allées en étoile), le grand potager-verger et la glacière, toutes les parties des jardins observées jusqu'alors ont été supprimées afin d'implanter, comme le dit Charles de Breteuil, « un grand jardin anglais bien dessiné et bien planté »<sup>(7)</sup>.



*Au-delà de la lecture*

*Sur les gouaches et dessins de cette époque, la transformation est plus frappante encore.*

*En deux siècles,*

*le château en briques et pierres, entouré de hauts murs et érigé sur des fossés carrés servant de sous-bassements, est devenu une construction toute blanche, très abaissée et totalement en lien avec la nature environnante.*

*Les jardins ont même pénétré dans la cour, et aucun obstacle d'aucune sorte n'arrête la vue vers les jardins depuis le château.*

Le goût anglais s'est imposé avec le romantisme.

L'inspiration est cherchée dans une nature aux allures libres, par des hommes pour lesquels, désormais, liberté est un maître mot.

NB - Un détail qui mérite d'être observé :

Sur le plan conservé à Breteuil, les eaux de la cour sont conduites dans les douves et semblent être renvoyées dans le puits glacière. Nous pouvons peut-être y voir une ébauche de réseau d'assainissement, sujet qui ne manquera pas d'être réabordé depuis lors, même en notre fin de XX<sup>e</sup> siècle.

(7) «Projet concernant le château et les dépendances de Bévilliers». Livret manuscrit commencé vers 1804 et conservé au château.

Dessin minute de 1821 de la carte de France (dite «Carte d'Etat Major»).  
Limours, feuille n° 18.  
Ech. 1/10 000.



## Les plans directeurs de la Région de Paris de 1900 au 1/10 000

Sur cette feuille (levée en 1898-1901, révisée en 1901), couvrant la partie ouest du domaine, le château est dessiné hors du cadre qui figure sur le plan.

Ce document, aux courbes de niveau, permet de mieux comprendre une étape importante et très méconnue de la vie de Breteuil.

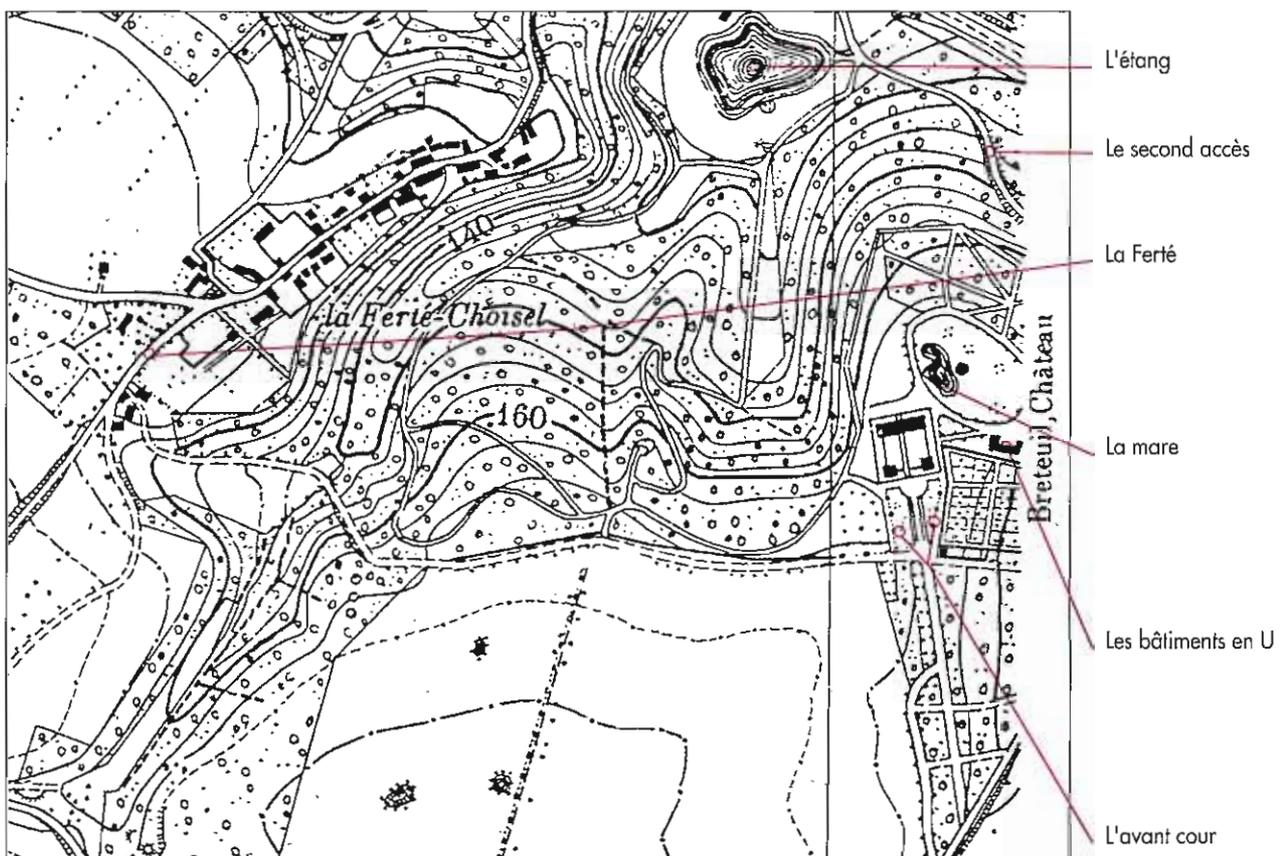
### Le site et les accès

Les efforts du début du siècle pour réduire la perspective du parc, vers le nord, semblent porter leurs fruits. Mais les grands changements sont ailleurs :

- la route communale de Rochefort à Chevreuse, qui traversait la châtaigneraie, a été déviée par la Ferté. En conséquence, la châtaigneraie a pu être intégrée dans le parc, qui y gagne en agrément et en superficie. De plus, un étang a été aménagé dans la zone marécageuse du bas.
- pour la première fois, l'arrivée au château est prévue dans l'axe, à l'emplacement de l'ancienne avenue. Jusqu'alors, les grands ormes de l'avenue enserraient les bâtiments côté sud. Or, ici, sur une grande lon-

gueur, ils ont été abattus et un jardin a été aménagé dans ce que nous pourrions appeler désormais l'avant-cour. Cet accès dans l'axe et ce nouveau jardin transforment radicalement l'approche du château.

- un second accès se fera désormais à partir du village, en bas du parc (côté nord), par une route intérieure côté est. Cette route existe toujours. Nous l'appelons l'allée Achille Fould car, comme tous les aménagements de cette époque, elle a été faite alors qu'Alexandre Charles-Joseph de Breteuil avait comme épouse Charlotte Fould, fille du ministre de Napoléon III. Le mariage a eu lieu en 1846, mais les travaux n'ont probablement commencé qu'après la mort de Charles, le père d'Alexandre (1864).



Plans directeurs de la région de Paris, dressé par le Service géographique de l'Armée, 1901 Feuille Région de Paris-Ouest n° XXII-15-7a. Ech. 1/10 000

## Les bâtiments

Le château a perdu son aile de droite. Les dépendances ont été déplacées. Nous savions que depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les bâtiments de la ferme (datant probablement du Moyen-Age) étaient considérés en si mauvais état qu'il serait préférable de les détruire pour les reconstruire. Ceci est fait vers 1865, et deux nouveaux bâtiments en U abritent la ferme. Le colombier se retrouve seul et, à ses pieds, l'ancien bassin est devenu une mare aux contours souples.

### *Au-delà de la lecture*

*Tout en conservant les jardins anglais créés sous la Restauration, le château a totalement changé d'environnement.*

*Tous les dégagements vont dans le sens de ce qui se passe à Paris à la même époque sous l'autorité d'Haussmann :*

*l'ouverture de vues vers les monuments hérités du Moyen-Age.*

*De plus, la société elle-même change, et l'éloignement des bâtiments de service par rapport au château coïncide avec une époque où la séparation spatiale des couches sociales a tendance à s'accroître.*

## Les plans directeurs de la Région de Paris de 1900 au 1/20 000

Contrairement au plan précédent, la carte à l'échelle du 1/20 000 comporte le bassin, appelé miroir d'eau, et les jardins à la française. Des photos de travaux achevés côté nord et côté sud datent de 1900. Une nouvelle campagne de travaux a été entreprise dans l'ensemble du parc et elle durera de 1897 à 1903.

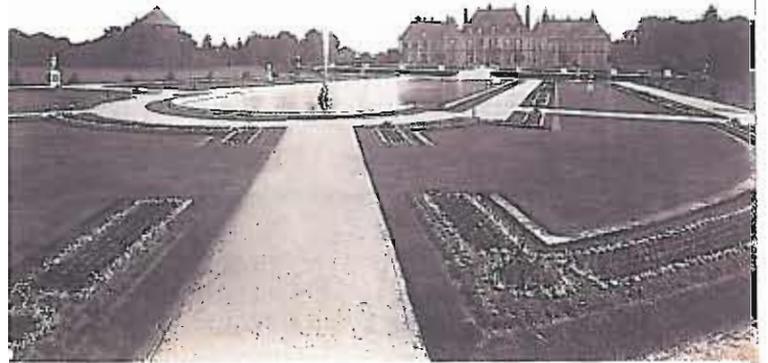
En 1894, Henri de Breteuil fait appel à Henri et à Achille Duchêne, architectes-paysagistes, qui s'inspirent de la tradition du jardin à la française<sup>(8)</sup>. Ils conduisent les travaux d'agrandissement de la terrasse nord. Ils créent l'important bassin ou miroir d'eau, aménagent les pelouses et les allées ordonnées selon le rythme des façades de brique et de pierre du château, plantent des buis taillés depuis en mosaïque ou en boule et les trente-quatre topiaires d'ifs en forme de pyra-

(8) Henri Duchêne (1841-1902) et son fils Achille (1866-1947), architectes-paysagistes, ont rénové de nombreux parcs et jardins. Ils s'inspirent de la tradition du jardin à la française tout en réalisant de véritables créations (à Breteuil, à Courances, à Vaux-le-Vicomte, à Villette notamment). Achille s'est ensuite orienté vers la création de jardins modernes.



Plans directeurs de la région de Paris, 1901. Feuille Région de Paris-Ouest n° XXII-7.5-7. Ech. 1/20 000 (agrandi à l'échelle du 1/10 000).

mides tronquées de part et d'autre du château. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, ces arbres ont pris leur plein essor et sont devenus, cent ans après leur plantation, de véritables œuvres d'art pour le jardin.



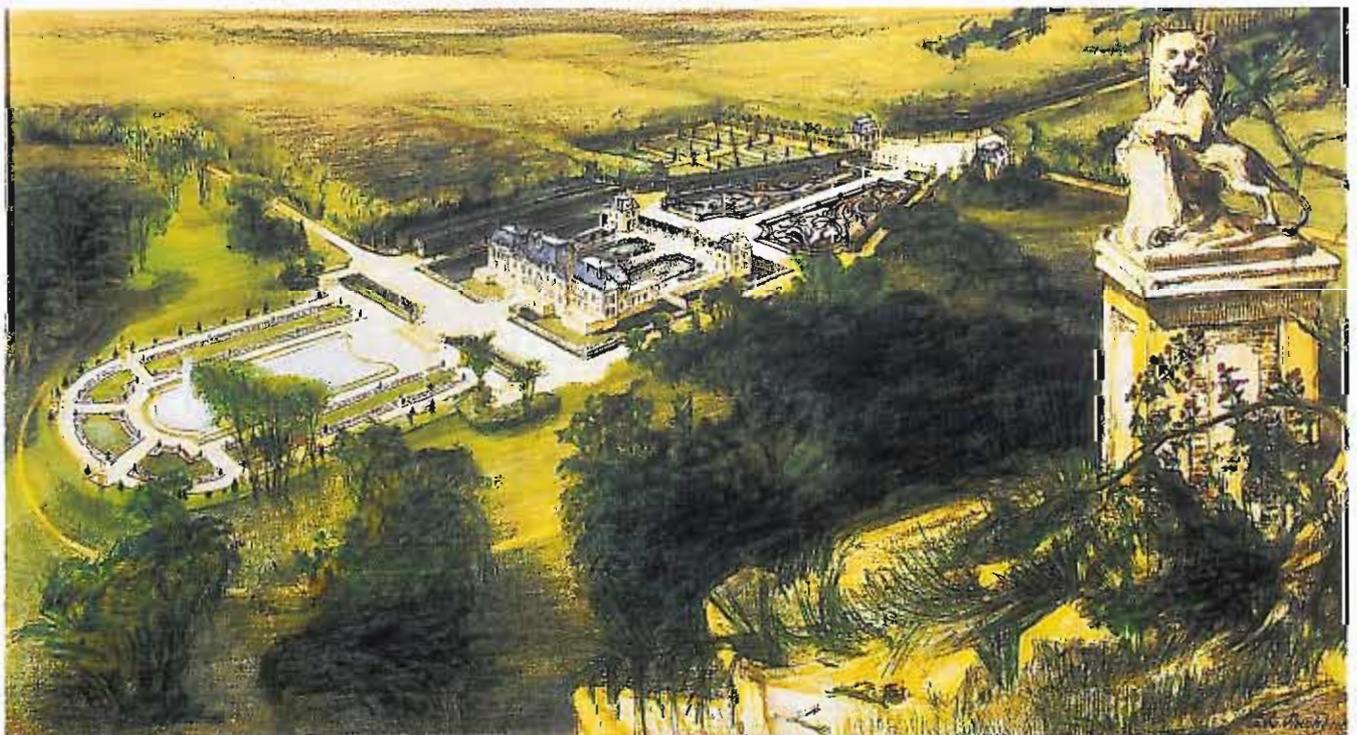
«Vue d'ensemble du château façade Nord et des parterres», vers 1900.

[Voir sur le site de la bibliothèque de la ville de Paris](#)



«Vue du château prise du Pavillon gauche de conciergerie», vers 1900.

[Voir sur le site de la bibliothèque de la ville de Paris](#)



Vue cavalière du projet de Duchêne, vers 1894

[Voir sur le site de la bibliothèque de la ville de Paris](#)

## Le plan de la Région de Paris de 1934 dressé par le service géographique de l'Armée

Ici, tous les travaux de Duchêne sont représentés.

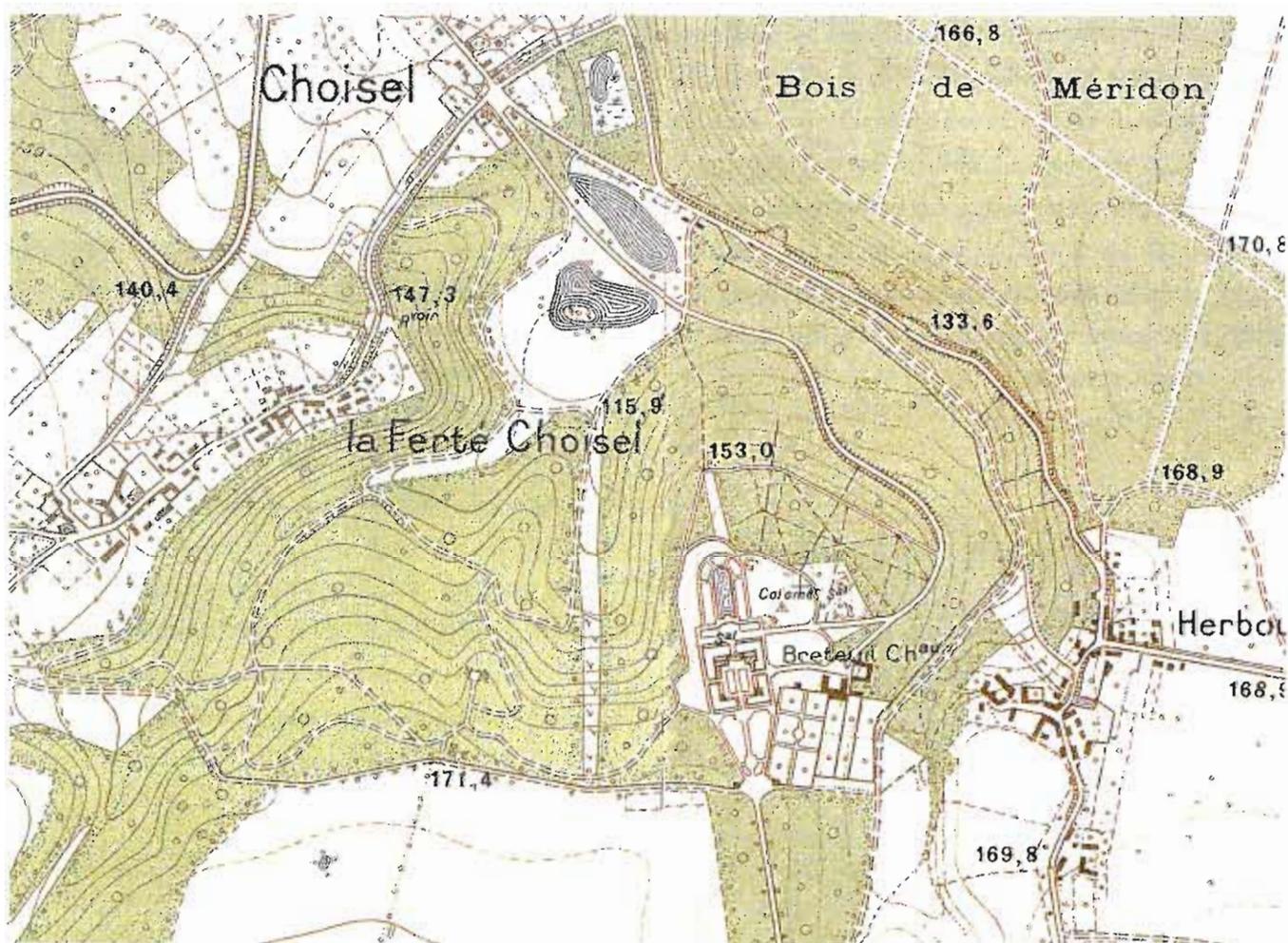
Il y a deux étangs en bas du parc. Un accès côté nord, dans l'axe du château prolongé par un alignement que nous croyons être de poiriers, en plein champ (deux existent toujours à l'extrémité).

Figurent aussi deux pavillons d'entrée, au niveau d'une première grille, et une orangerie donnant sur l'une des terrasses de l'ancien potager.

Le château a deux ailes symétriques, même si celle de droite n'est qu'à peine amorcée sur ce plan.

### *Au-delà de la lecture*

*Ces travaux d'époque 1900 ont encore une fois considérablement changé l'aspect et la vie du domaine. Cependant, par leur ampleur et leur esprit, ils semblent rejoindre la période de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; le jardin anglais du début du XIX<sup>e</sup> devenant comme une parenthèse dans l'histoire du lieu. Si des travaux aussi importants ont alors été possibles, c'est grâce au goût très affirmé d'Henri de Breteuil (1848-1917), grand-père de mon mari, conjugué avec la fortune de Marcelite Garner, riche héritière américaine qu'il épousa en 1891. Elle s'attacha beaucoup à Breteuil, et y mourut en 1943. Son fils François, devenu propriétaire, essaya de reprendre le château ensuite mais, vite découragé par le temps qu'il aurait fallu qu'il y consacre et les moyens financiers qu'il n'avait pas, il le mit en vente en 1958. Après deux promesses de vente signées mais qui n'ont pas abouti, il consentit à donner Breteuil à son fils, Henri-François, âgé de 23 ans en 1967.*



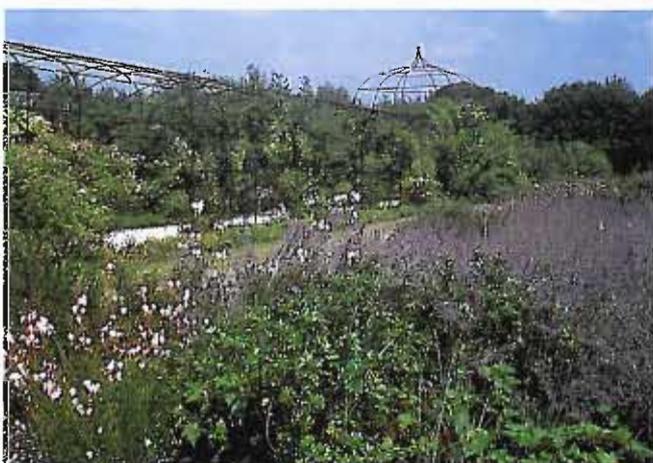
Plan de la région de Paris dressé par le Service géographique de l'Armée, 1934. Feuille Rambouillet Senlis, n° XXII-15-7a et Feuille Boullay-las-traux n° XXII-15-7b. Ech. 1/10 000.

## L'époque actuelle - Quatre plans partiels

De 1943 à 1967, le domaine subit de nombreuses dégradations. De plus, la société ayant, encore une fois, considérablement évolué depuis les dernières transformations datant de 1900, beaucoup de choses ont dû être repensées à notre époque. Sous l'autorité du ministère de la Culture, avec la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques pour les Yvelines, Bernard Fonquernie, et avec l'aide de l'Agence des espaces verts d'Île-de-France, des travaux ont été à nouveau entrepris dans le jardin et le parc, classés monuments historiques depuis 1973.

### *Le jardin des princes*

La réhabilitation de cette terrasse, la plus ancienne du potager-verger devenue friche, a commencé en 1991. Une étude a été conduite par René Péchère, maître-paysagiste, et par Jean-Claude Rochette, alors architecte en chef en charge des Yvelines. Le cheminement traditionnel des potagers a été rétabli et stabilisé, les grands carrés semés de gazon et bordés de platebandes de fleurs. L'ancien bassin d'arrosage central a été restauré et remis en eau. Des fruitiers en cordons, palmettes et croisillons ont été replantés en bordure, et un mail de cerisiers du Japon, ponctué de massifs de pivoines arbustives, a complété l'ensemble. Toutes ces plantations, et celles du bord des étangs, ont été réalisées sur les propositions de Jacques Messin, paysagiste<sup>(9)</sup>.



Le jardin des princes

### *Les étangs*

L'étang amont menaçait de redevenir marais, et celui à l'aval s'envasait dangereusement. Les étangs ont été recreusés en 1992, des plantations adaptées à ce terrain très humide entreprises, et des chemins en bordure de l'eau aménagés pour l'agrément des promeneurs.



Le bassin.

© Jacques Messin, 1991-1992

### *L'axe nord-sud*

En 1996, le miroir d'eau du jardin à la française a été réétanchéifié, le petit bassin en contrebas, appelé Grenouillère, restauré, et la pelouse qui les sépare, appelée désormais tapis vert, redressée. La partie inférieure de cette perspective a été réaménagée au printemps 1997. Il s'agit-là d'une réhabilitation de la traditionnelle perspective sur la vallée de Chevreuse. Elle a cependant évolué : d'axiale, elle s'est légèrement déportée sur la gauche. La ligne de mire sur le tout premier plan paraissait être, dans le lointain, la jonction des deux coteaux de Méridon à l'est et de Dampierre à l'ouest. Or, depuis que le premier étang a été creusé sous Napoléon III, c'est tout à fait vers le bas que l'œil se porte. La tendance est depuis de dégager une belle vue sur le plan d'eau et pour cela d'ouvrir la perspective vers l'ouest. Ceci est très net sur le plan du paysagiste Jacques Sgard qui a travaillé à ces toutes dernières réalisations sous la direction de Bernard Fonquernie.

(9) Pour cette restauration du jardin des princes, il y a eu une contribution du Conseil général des Yvelines, assortie d'avantages tarifaires consentis par le château aux scolaires du département pendant cinq ans.

## La création d'un labyrinthe

Souvenir de celui du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais cette fois-ci situé sous la terrasse de l'Orangerie, qui elle-même demande à être restaurée, un labyrinthe devrait compléter cette campagne de travaux d'ici l'an 2000.

### *Au-delà des plans*

*Avant d'entreprendre ces chantiers, nous avons cherché à connaître le mieux possible l'histoire du parc. Il nous est apparu que certains choix s'imposaient dans certains lieux, l'exemple le plus frappant étant le respect de l'axe nord-sud. Si la qualité artistique des anciens plans et cartes nous ont toujours séduits, ce travail nous amène à admirer la rigueur et la compétence de nos ancêtres géomètres. La confrontation des documents que nous venons de faire à l'occasion de la préparation du présent article nous a permis d'approfondir encore nos connaissances. Cependant, il ne nous a pas paru souhaitable, ni même possible, de chercher à restituer le domaine à une époque donnée. Nous avons choisi de le restaurer dans le respect du passé, mais en vue de la société d'aujourd'hui.*

Breteil est ouvert aux visiteurs tous les jours de l'année, ainsi qu'aux personnes qui veulent donner des réceptions. Un contrat d'ouverture pour une durée de 25 ans a été signé avec l'Agence des espaces verts d'Ile-de-France, en échange de son aide pour les gros travaux de remise en état.

Si les circonstances économiques vont dans le sens de l'accueil du public, les visiteurs sont aussi une chance pour Breteil qu'ils partagent avec nous.

Il y a comme un dialogue qui s'établit entre eux et nous. Ils sont des demandeurs de plein air, de nature et d'histoire, et ensemble nous arrivons à ce que le château, ses jardins et



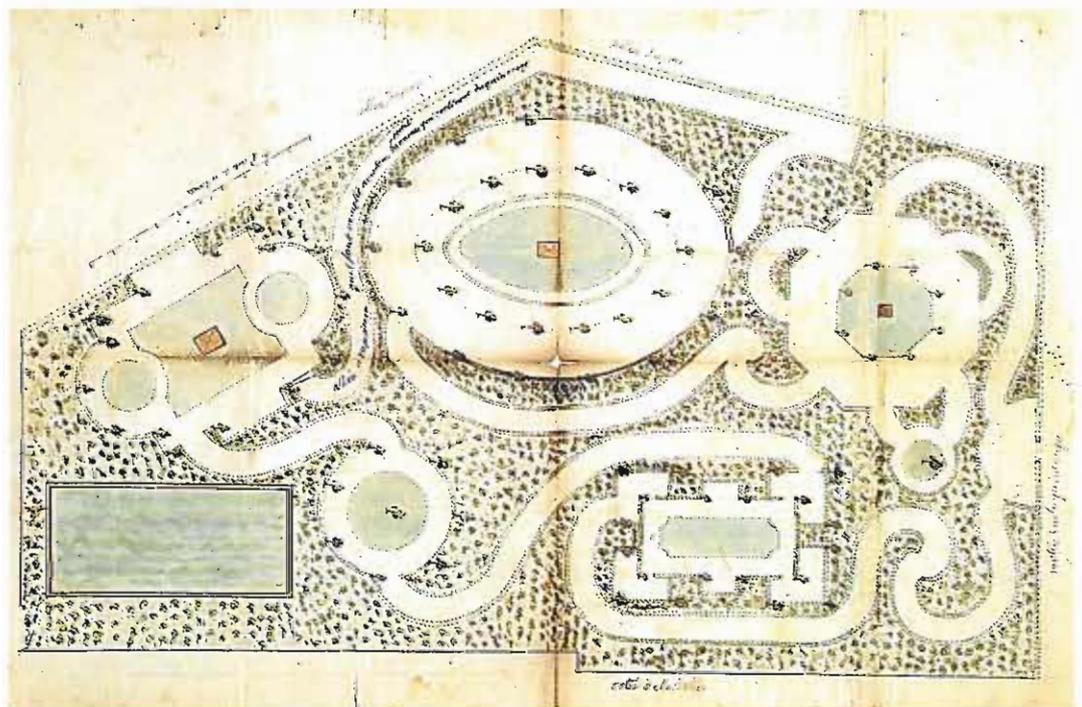
Le bassin et le château époque actuelle.  
Domaine de Breteil.

© E. J. B. B. B.

son parc restent des lieux de vie dans la société d'aujourd'hui.

L'histoire des maisons est très liée à celle des hommes. Elle s'inscrit dans le temps et ne s'arrête pas avec nous. Elle reflète le goût et la manière de vivre de ses constructeurs, mais aussi celle de ses habitants ultérieurs et, à travers eux, de la société de l'époque où ils vivaient. Nous pensons que ce que nous avons pu observer grâce à cette étude témoigne en ce sens.

Séverine de Breteil



Carte du labyrinthe.

© E. J. B. B. B.

# Infrastructures et re compositions urbaines

le plateau

de Bagnolet-Romainville

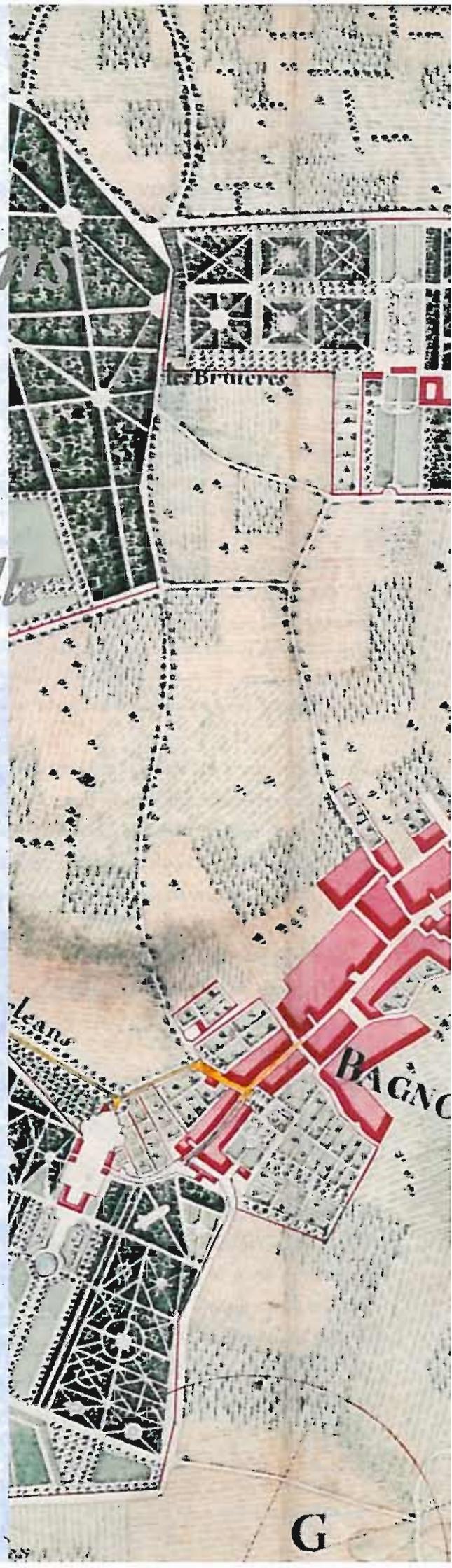
et Montréuil

Nicole Eleb-Harlé

*Les périphéries mouvantes  
ne se laissent pas appréhender  
sans outils de lecture spécifiques.  
L'instabilité formelle, le « désordre »,  
ou l'opacité des règles d'organisation  
des territoires, nécessitent d'identifier  
les sédiments les plus anciens  
et les modalités de leur articulation  
aux interventions des dernières décennies  
d'aménagement volontaire.*

Atlas Trudaine-Perronet

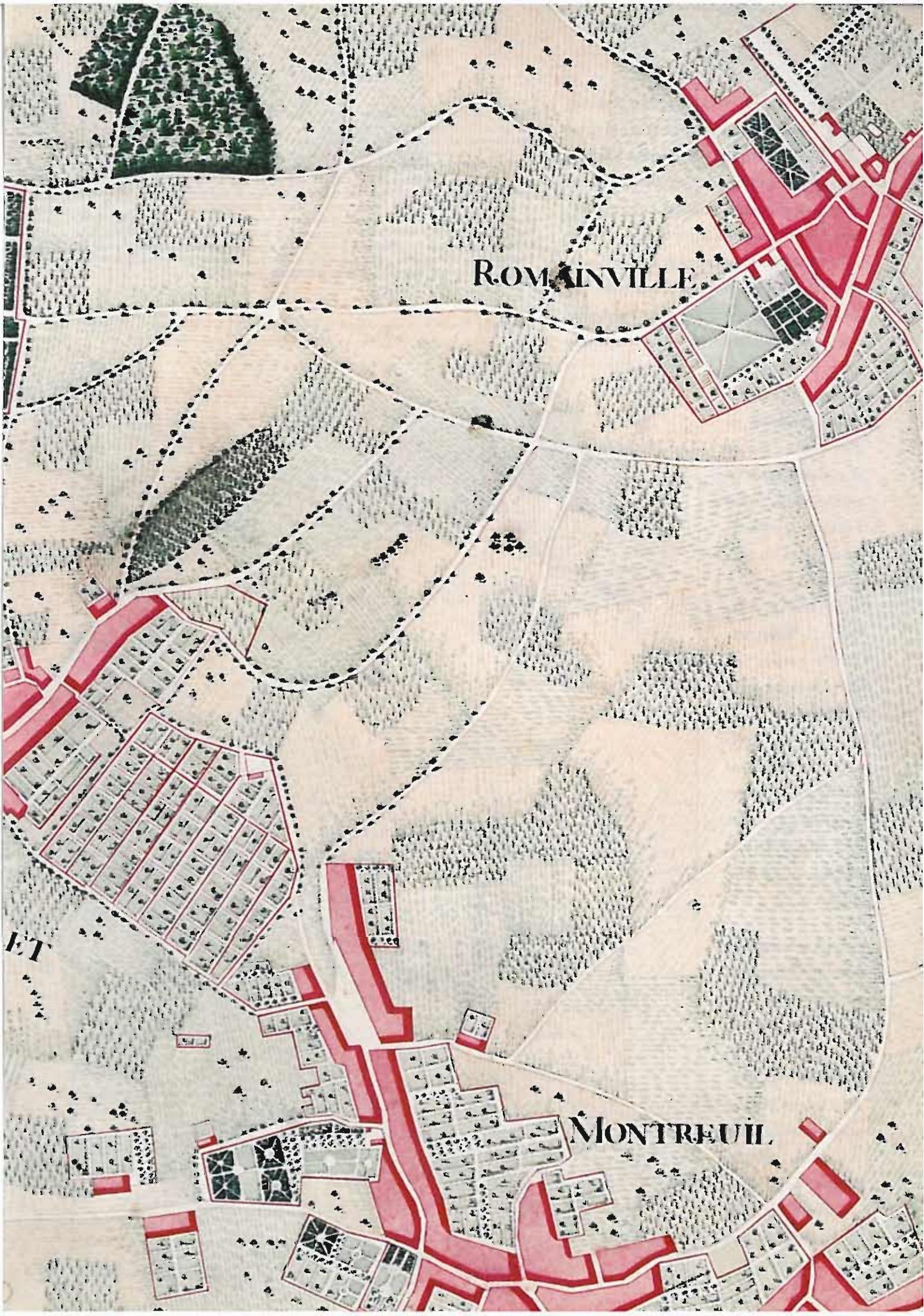
Archives Nationales, N.C. 120350.1/14 bis, B449, Planche 06



R.OMAINVILLE

MONTREUIL

ET



Rechercher les lignes de forces contradictoires qui parcourent les périphéries urbaines, en constant remaniement, peut engager à une meilleure intelligence de leurs dynamiques, et à une meilleure maîtrise de l'évolution de leur paysages.<sup>(1)</sup>

Les analyses cartographiques et historiques, les démarches interprétatives ou thématiques mettent en lumière les rythmes et les régimes des phénomènes de formation et de transforma-

tions des périphéries urbaines<sup>(2)</sup> : rapidité des mutations sur les nouveaux tracés d'infrastructures en surimposition, modifications et mouvements lents ou permanences des voies anciennes. Les Atlas urbains illustrent ainsi la proposition de P. Lavedan selon laquelle les villes croissent et se déplacent en confirmant les lignes de forces inscrites dans leur plan, issues de leur ancrage géographique.

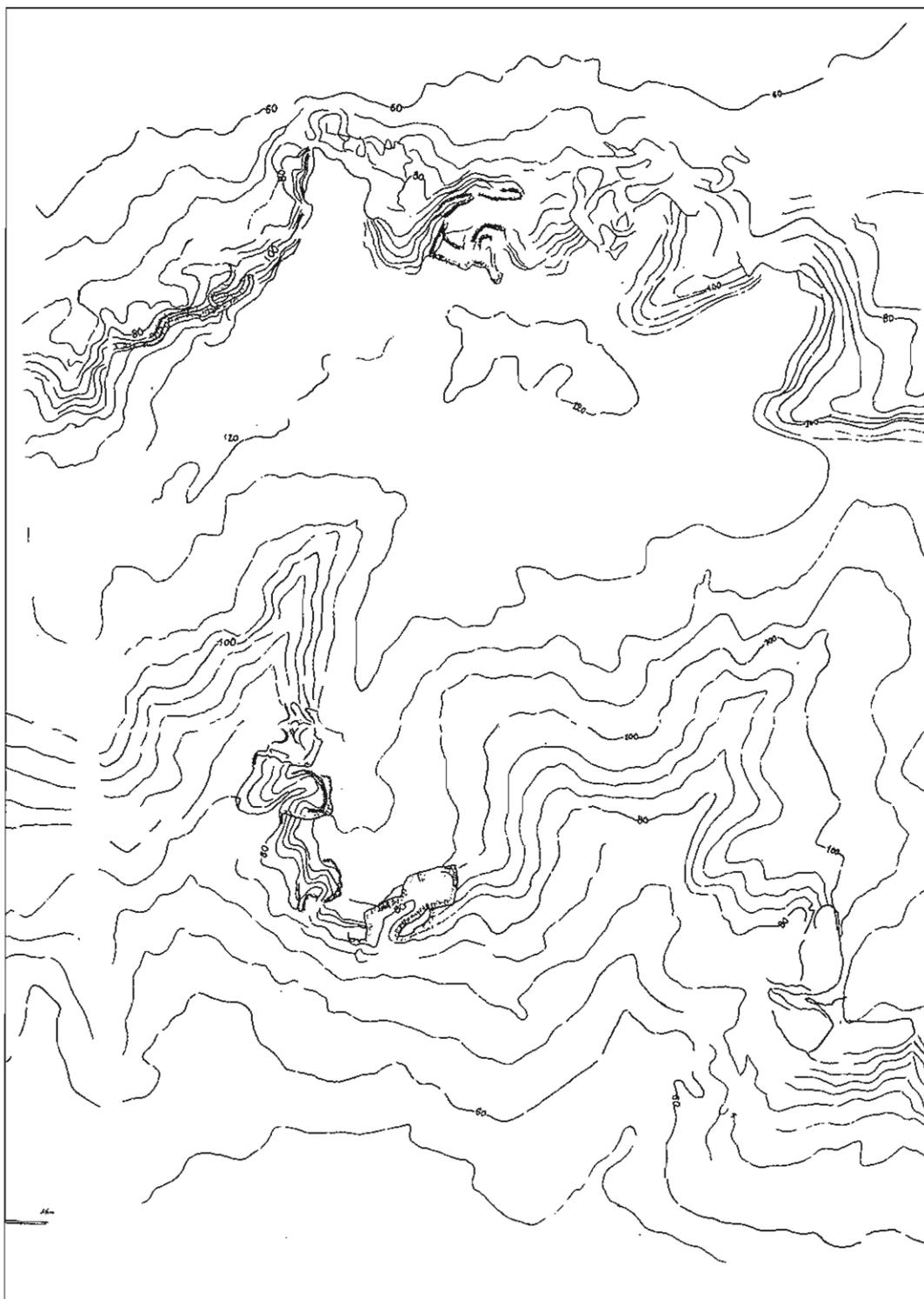
Ces phénomènes de transformations et de recomposition, sont illustrés ici par une approche cartographique. Sur un territoire dénué de desserte ferroviaire du fait de sa topographie, et peu industrialisé du fait de sa longue tradition cul-

(1) Les permanences des voies anciennes qui ont conformé les arrondissements périphériques de Paris, le rôle canalisateur de l'urbanisation joué par les voies de sorties, ainsi que les persistances formelles des limites des grands domaines aristocratiques lors de leur redécoupage par de nouveaux lotissements, ont été illustrés par le travail de B. Rouleau dans son ouvrage *Faubourgs et anciens villages de Paris* Ed. Seuil 1985.

(2) L'analyse de la structuration du territoire urbanisé de la périphérie nord-est de Paris, entamée lors de la recherche sur Pantin : *périphérie et projets urbains* N. Eleb-Harlé, V. Biau, BRA 1985, a été poursuivie par des études sur les logiques des transformations du nord-est parisien de la fin du XVIII<sup>e</sup> à nos jours, sous forme de travaux d'Atlas et de monographies urbaines sur les communes de la ceinture parisienne.

(3) Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle : le plan de Roussel des environs de Paris de 1731, la Carte des chasses de 1765-74. Pour le XIX<sup>e</sup> siècle : l'Atlas communal du département de la Seine dressé par O.Th. Lefèvre, 1854 et 59 au 1/5000, arrondissement de Saint-Denis et de Sceaux, les plans directeurs du service géographique de l'armée, au 1/10000 levés en 1874 et révisés en 1885, puis en 1936 et 1937. Pour la période contemporaine, plans et cartes topographiques de l'IGN, 1969-83-87, au 1/5000 et 1/25 000 et photos aériennes.

Topographie du plateau de Romainville à Montreuil d'après les plans directeurs du service géographique de l'armée, au 1/10000 levés en 1874 et révisés en 1885, puis en 1936 et 37



ture, s'offre l'opportunité d'observer les redéploiements et l'évolution de la trame viaire, lorsque l'industrie n'y a pas opposé d'obstacles. Sur le territoire du plateau de Romainville-Montreuil et Bagnolet, le réseau de voie peut être considéré comme la trace la plus pérenne et significative des formes et des figures des différents «projets urbains» opérés jusque dans les années 1975-85. Son étude montre comment la réalisation des projets d'infrastructures autoroutières : l'autoroute A3, ses bretelles de desserte B86, l'A86 doublant la rocade de la nationale 186 et les voies ferrées, l'échangeur de la Porte de Bagnolet, associé à la rocade du périphérique parisien, renversent les logiques d'irrigation. Ils opèrent une nouvelle économie de distribution de ce territoire, tout en épousant la topographie particulière, en se coulant magistralement dans les grandes enclaves non bâties. La restitution cartographique présentée a été élaborée à partir de la confrontation et de l'interprétation des informations fournies par une série de cartes historiques<sup>(3)</sup>, reportées sur trois plans à l'échelle du 1/10 000 établis pour les périodes de 1859 à 1900-1910, 1900-1910 à 1937 et de 1937 à 1975. Les enrichissements progressifs des tracés et les figures empruntées se révèlent par superposition et examen des cartes de références historiques antérieures. Le recours à des investigations complémentaires s'avère toujours indispensable, en particulier les archives sont sollicitées sur des aspects tels que les projets volontaires, alignements, plans d'extension de l'entre deux guerres, plans communaux et schémas directeurs régionaux. Trois grands calques superposables synthétisent les éléments de la structure urbaine selon ces trois périodes et sont ensuite rehaussés en couleur, pour y inscrire nos interprétations. Elles s'attachent à mettre en évidence les créations, les transformations et les permanences des tracés, les remodelages de voies anciennes ou de chemins ruraux, les élargissements ou rectifica-

tions de tracés anciens, en distinguant les éléments d'armatures primaires, les voies urbaines et les voies de lotissements, pour la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux années 80.

Tout en notant la façon dont les voies les plus anciennes sont sélectivement conduites à émerger dans la hiérarchie des maillages primitifs ou nouvellement créés, c'est aux figures et dispositifs urbains surimposés à l'échelle du site du plateau et à celle des centres des communes que nous avons accordé la primauté. Ils manifestent des logiques telles que le renforcement des articulations à Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ou celui des liaisons intercommunales puis régionales et extra-territoriales au XX<sup>e</sup>. Le remodelage et l'extension des noyaux initiaux s'étendent sur des périodes plus longues, ils sont plus particulièrement illustrés ici sur le centre de Montreuil, objet d'un projet de régularisation et d'embellissement progressif au cours des siècles. Ce sont en somme les échelles spatiales des infrastructures et celles temporelles des transformations que nous avons tenté d'illustrer, dans la diversité de leurs dispositifs formels, de leur modes d'articulation aux formes préexistantes et de leur rôle dans la structuration et l'intégration métropolitaine progressive de ce territoire.

Le plateau de Bagnolet se situe à l'est de Paris, il participe du relief qui est amorcé par les collines de Belleville et de Ménilmontant, pour culminer au nord à la cote 120 où est établi le noyau le plus ancien de Romainville, et s'incliner vers le sud et la vallée de la Seine. Ses limites nord et est décrivent une large corniche très sinueuse, formant belvédère sur la Plaine de France. Au sud-ouest et au sud, il présente deux dépressions parcourues par des rûs. La première à l'ouest, abrite le village de Bagnolet, niché dans ce talweg orienté nord-sud. La seconde plus ouverte et orientée vers la Seine, accueille le centre historique de Montreuil.



Extrait de la Carte des Chasses (1764-1773)

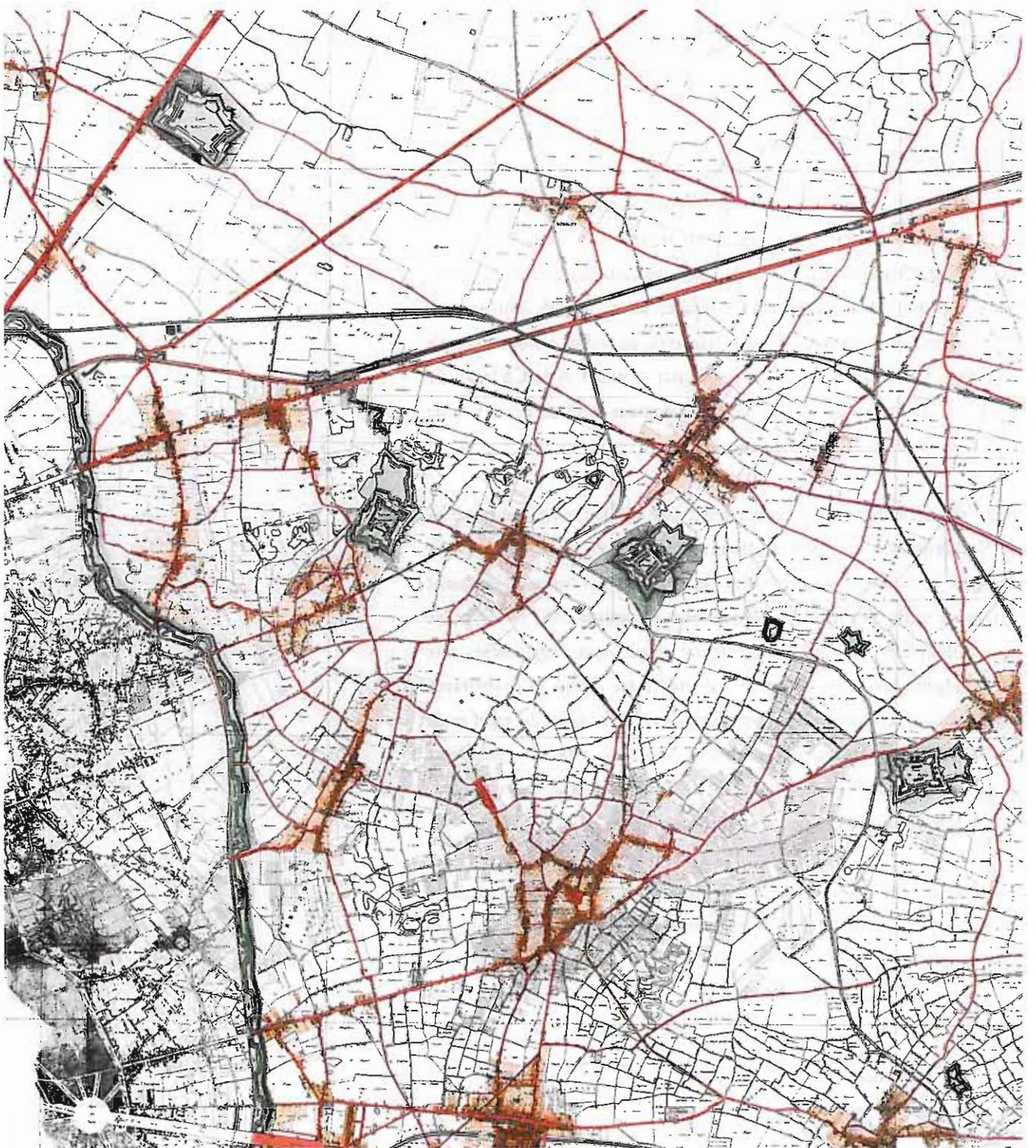
## Grands domaines et ordres villageois

La Carte des Chasses, par sa représentation précise des grands domaines et des seigneuries et celle, très suggestive du relief, des voies et des chemins, restitue parfaitement les positions des trois communes, entre elles, relativement à Paris et aux communes voisines. Montreuil principalement tournée vers le château de Vincennes est reliée à la commune de Charonne. Romainville au nord, dans le prolongement des villages de Belleville et Ménilmontant, en est encore séparée par les grands domaines de Saint-Fargeau et du Parc des Brières. Bagnolet, au sud en position latérale par rapport à Charonne, en est isolée par le relief et le Château de Madame, grand pentagone qui s'étend jusqu'aux confins des terres de Saint-Germain.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle la structure du territoire, telle que la mettent en scène les cartes majeures de cette période, nous apparaît simple et harmonieuse. A l'examen, la dualité et les contrastes des lignes et des formes s'imposent fortement entre des figures géométriques majeures dans le territoire (grands domaines, grands axes rectilignes) et les noyaux agglomérés, aux formes organiques, reliés entre eux par une trame diffuse et proliférante de chemins et de routes suivant les orientations principales du relief et de l'hydrographie. Parmi les limites externes du site du plateau se détachent au nord la route de Flandres et le canal de l'Ourcq, au sud, l'avenue plantée conduisant au château de Vincennes et son mail.

S'agissant du plateau lui-même, l'armature primaire des voies radiales y est modeste sinon absente, au sens où le relief s'est opposé à l'établissement de grandes routes de sorties. Cependant le village de Montreuil dispose d'une voie de liaison à Paris, réalisée sous la Ferme Générale. Cette voie rectiligne, réalisée vers 1740 double très nettement l'ancien chemin traversant des terres de vergers et de vignes et se prolonge dans Charonne. A l'ouest, au delà des îlots renflés caractéristiques du centre médiéval, la voie droite se prolonge vers Rosny sur les terres de La Boissière ponctuées de moulins et de remises de chasses.

Le système complexe des chemins ruraux reliant les trois communes se présente comme un réseau à maille de carrés déformés. Très réticulé par endroit, lâche et ouvert à d'autres, en lignes festonnées courant d'est en ouest, il suit les logiques qui tiennent à la topographie, à la présence des carrières où les chemins se perdent, et à un régime hydrographique abondant au nord du plateau où les lignes s'incurvent.



Atlas communal du département de la Seine (1859 env.)

## L'inscription territoriale de l'échelle locale

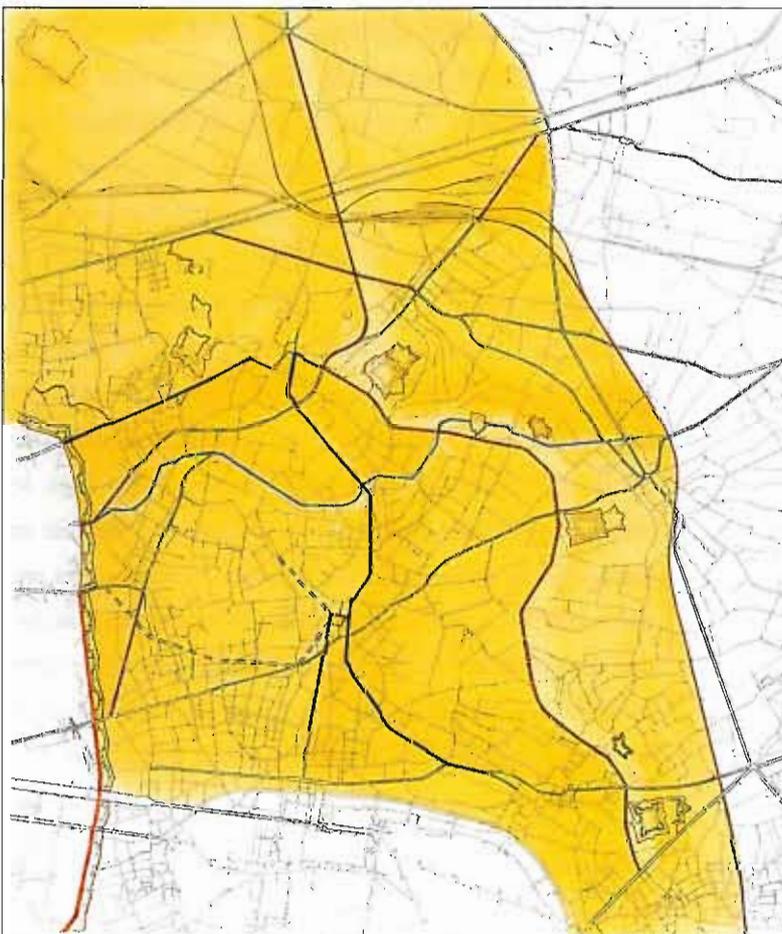
La Carte de l'Atlas communal du département de la Seine, dressée par O. Th. Lefèvre aux environs de 1859, met en évidence la série des forts détachés et l'enceinte participant à la défense de Paris. Ce dispositif militaire composé des forts de Romainville, de Noisy et de Rosny s'implante suivant la

cote topographique 100 du plateau et en souligne la structure de corniche. Doublé par la route stratégique qui les relie, il opère une sorte de bouclage, tel une enceinte, depuis la Porte des Lilas, jusqu'au fort de Nogent-sur-Marne au sud. Fortement souligné par une série de redents permettant des élargissements pour le croisement des convois militaires, le tracé de cette voie reprend d'anciens chemins mis en continuité.

## Figures nouvelles de 1860 à 1900

A l'exception des ouvrages militaires, les nouveaux tracés territoriaux sont relativement peu nombreux durant cette période. Il faut noter cependant un grand ouvrage d'adduction, l'aqueduc de la Dhuis, construit par la ville de Paris en 1862. Il est alimenté localement par la dérivation des sources nombreuses situées dans la partie nord du plateau, parsemée par nombre de mares dont la toponymie témoigne encore. Réalisé d'abord à ciel ouvert, il sera implanté plus au sud selon un nouveau tracé courbe épousant le relief du plateau, de Rosny au réservoir de Ménilmontant. Dans cet ordre territorial, l'établissement des lignes de chemins de fer de Paris à Strasbourg au nord et l'embranchement de la ligne de Mulhouse vers le sud à partir de la station de Noisy-le-Sec, représente plus à l'est l'avènement d'une nouvelle limite de croissance qui double en contrebas du plateau, celle de la route stratégique.

Structures nouvelles  
et régularisations  
de voies anciennes  
de 1850 à 1900.



Route de liaison des forts, elle intercepte aussi les voies qui relient les centres de Romainville, de Rosny et Fontenay et de Montreuil entre eux et à Paris. Par percement et élargissement de voie, des chemins de grande communication se détachent à présent sur le fond du réseau maillé des chemins. D'anciens chemins sont redressés pour améliorer les continuités de commune à commune, comme entre Romainville et Montreuil, sur les terres des «grands champs».

Au nord, apparaissent de nouveaux tracés. Le chemin de Romainville à Saint-Denis, après avoir dévalé la déclivité à l'ouest du fort de Romainville, rejoint en ligne droite la route d'Allemagne et franchit le canal de l'Ourcq au carrefour de la Folie, prolongeant au delà de Bobigny et du carrefour des Six routes, la relation entre Montreuil et Saint-Denis. Dans la plaine, les lignes droites semblent se déployer sans obstacle; canal, voies ferrées et grande étoile des voies entament le processus de différenciation des territoires d'où émergeront des entités de plus en plus contrastées.

Le centre de Montreuil voit s'ouvrir, outre la place Girard et ses trois rues qui apparaissent sur le Plan Lefèvre, une rue nouvelle dans la direction de Vincennes. Rejoignant la voie ancienne, elle-même élargie et régularisée, elle aboutit au lotissement de La Pissotte au nord du château.

La rue principale du village de Bagnolet est quant à elle prolongée par une voie nord-sud. Elle traverse en diagonale les anciennes terres du château de Madame, «les Coutures», pour rejoindre à la Porte de Montreuil, l'octroi ouvert dans l'enceinte. De même, la nouvelle commune des Lilas est reliée par une voie percée jusqu'à la Porte de Ménilmontant. Les logiques conjuguent la desserte des forts, les continuités de centre à centre et avec les portes de Paris, avec pour Montreuil une démarche d'embellissement.

D'autre part, la relance des travaux d'alignement et d'élargissement de voies anciennes, par la loi de septembre 1887 sur les plans d'alignement, permet de faire émerger au rang de véritable rocade des chemins anciens. Ainsi le Chemin de grande communication de Drancy à Choisy, qui relie Romainville à Montreuil et Fontenay. Son parcours en rocade, sinueux, fait de tronçons élargis, double plus à l'ouest la voie stratégique des forts. Il sépare ainsi les aires périphériques les plus proches de Paris, de plus en plus irriguées, de celles encore agricoles au maillage plus lâche de chemins. Cette dernière rocade poursuit l'intégration des trames locales à l'échelle d'un territoire de plus en plus vaste s'étendant au sud-est cette fois, vers les limites du Bois de Vincennes et Fontenay.

La figure originale, irriguée par la maille irrégulière et ramifiée des chemins intercommunaux, suivant les directions privilégiées est-ouest et nord-sud du plateau, commence à s'atténuer. Elle laisse place aux tracés en rocade plus systématiques, sortes d'enceintes successives et limites entre mode de croissance, qui annoncent les *parkway* que ce site appelle naturellement.

Par l'usage de voies diagonales convergeant vers les portes, d'autres figures empruntées au vocabulaire de l'art urbain du XIX<sup>e</sup> apparaissent sur les cartes du début du siècle, elles seront plus nombreuses à s'affirmer dans la période suivante, suivant un phénomène de décalage entre les projets d'alignement et les réalisations.

## Rationalisation locale et projets intercommunaux

Succédant à ces travaux de recomposition du territoire qui jusqu'en 1909 relient entre eux centres anciens, portes de Paris et ouvrages militaires, la période suivante, de 1900 à 1937, va développer des figures urbaines à l'échelle des territoires communaux comme à Montreuil et Romainville, tout en poursuivant les efforts de liaison de centre à centre et de ces centres aux portes de Paris : essentiellement Porte de Bagnole à Montreuil et Porte des Lilas à Romainville.

Ces projets sont associés à des nouveaux tracés d'extension des centres, consécutifs aux plans de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et

du début du XX<sup>e</sup>. A Montreuil, deux nouveaux axes ayant pour origine la place Girard, apparaissent, selon un schéma en étoile, prenant en tenaille les extrémités de l'ancienne rue commerçante à l'ouest. La place Girard apparaît comme le centre d'un dispositif étoilé dont les branches se dirigent au nord-est vers Bagnole et au sud vers la place de la Croix de Chavaux, débouché de la rue de Paris. Au nord, les grands îlots des murs à pêches entament leur mutation, avec un système de voies en étoile convergeant au carrefour de Strasbourg.

Les plans d'extension et d'embellissement<sup>(4)</sup> de 1933 et 1940 poursuivront ce travail de rationalisation et de redéploiement du centre-ville, tout en accordant aux liaisons intercommunales et à la desserte des quartiers de lotissement une attention particulière. Dans le souci d'améliorer la circulation, l'assainissement, et de procéder à de nouveaux alignements, ils vont inscrire des projets ambitieux, comme l'alignement de la rue de Paris et le projet de liaison de la Croix de Chavaux à la Porte de Saint-Mandé. Ces derniers échoueront devant l'occupation mixte intensive des terres de vignes et maraîchages du Bas-Montreuil dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par les industries et l'entreposage du bois. Celui de l'alignement de la rue Marchande sera repris par le plan communal de Bastard en 1955 et réalisé dans les années 70.

Dans ces secteurs proches de Paris, comme nous l'avions déjà constaté pour Pantin<sup>(5)</sup>, l'activité de lotissement reste très limitée et sans aucune comparaison avec les secteurs au nord et à l'est de la nationale 3 autour de Bobigny et de Bondy-est. L'activité la plus significative reste la poursuite du lotissement régulier à l'est du Bas-Montreuil et autour de la branche du Chemin de grande communication départemental 40 entre Montreuil et Vincennes et au delà vers Fontenay. Autour du centre de Bagnole où s'érige une petite cité-jardin et en limite de Paris, sur la commune des Lilas, les rues de lotissements voient le plus souvent se construire un habitat fait de maisons de ville, de petits collectifs et des premiers HBM. Ceux-ci sont dispersés sur les réserves foncières que s'est constitué l'Office de la Seine, à l'inverse de celles mobilisées à partir du déclassement de sites militaires comme la cité-jardin du Pré-Saint-Gervais qui intègre dans son réseau de voies un tronçon de la route stratégique, sans

(4) Plans consécutifs à la loi Cornudet de 1919, modifiée en 1924 puis en 1932 pour prendre en compte le plan d'aménagement de la Région parisienne établi par H. Prost.

(5) Cf note 2.



oublier la ceinture de HBM sur l'enceinte de Thiers.

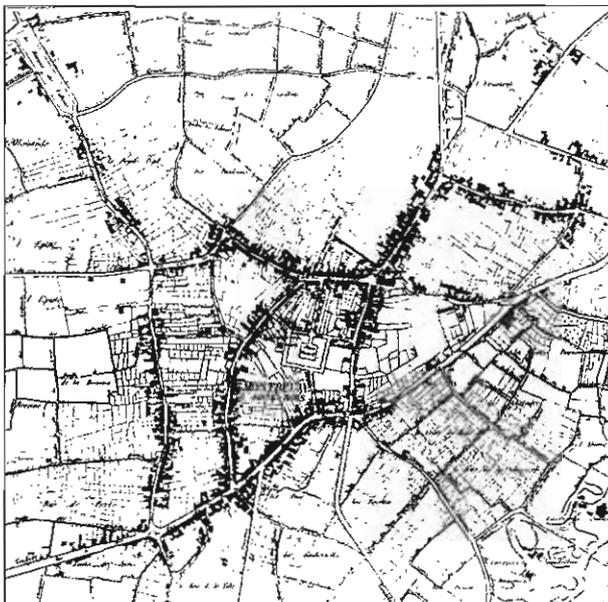
En 1937, de grandes portions du territoire, encore dépourvues de viabilité, constituent des enclaves peu accessibles. La figure résultant de ce travail de remodelage sélectif et de hiérarchisation par prélèvement de voies de contournement, associés aux percements et régularisation des centres, fait de Montreuil le centre d'un réseau relativement riche et ramifié en forme d'étoile, avec des extensions qui vont chercher loin des articulations avec les autres voies primaires, délimitant ainsi d'importantes enclaves libres telles les buttes à Morel, anciennes carrières de plâtre désaffectées.

Sur la partie nord du plateau, en contrebas de Romainville, le site du Marais de Villiers est desservi par une voie nouvelle reprenant la courbe de l'aqueduc de la Dhuy, formant avec les allées de Villiers à l'est, une figure régulière délimitant le lotissement naturel de voies des terrains consacrés aux fameux murs à pêches. Romainville s'est doté d'une série de percées qui ont favorisé le désenclavement de terrains les plus proches du centre, reliés à la rue de Paris. Seul Bagnolet reste à l'écart du remodelage dans sa partie nord adossée à l'enclos des Malassis et au site du fort la Capsulerie, alors que le quartier des Coutures au sud a été redécoupé et relié à la Porte de Montreuil et à la Croix de Chavaux.

De façon lacunaire, selon des logiques opportunes, reliant carrefours et pattes d'oies, se met en place un maillage régulier et complexe dont les figures résultantes, contournement et bouclages, laissent en poche de grands secteurs. Reportés sur la carte de 1937, leur localisation montre leur importance, plus marquée à l'est. À l'ouest entre Bagnolet et Montreuil le plateau des Malassis, composé de grandes enclaves, apparaît délimité par les voies nouvelles, notamment, le boulevard de Chanzy ouvert en 1940.



1. Carte des Chasses du Roi, détail 1764-73 et 1 bis : Le réseau de voies découpant les îlots du centre



2. Extrait de la Feuille de Montreuil et 2 bis interprétation, Atlas communal du département de la Seine dressé par O.Th Lefèvre 1859 au 1/5000.



4. Extrait de la carte du département de la Seine, service des Ponts et Chaussées 1895-98 au 1/5000 et 4 bis interprétation.

## Montreuil : évolution et redéploiement du centre.

*Au centre du territoire analysé, Montreuil est la ville la plus étendue et la plus importante par sa population. Une étude plus détaillée de ses transformations du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, montre que les formes et les structures qu'il présente aujourd'hui, ses intenses liaisons avec l'ensemble des communes alentour sont le fruit d'une série de travaux conjugant les figures diverses de l'art urbain, pour parvenir à ce dispositif étoilé dont les îlots centraux forment le cœur.*

*Le carte IGN de 1972, montre le centre initial de Montreuil, en attente de la rénovation de ses îlots sud. Ils recevront les programmes de centre directionnel, pôle de transport*



3. Extrait de la carte du département de la Seine, service des Ponts et Chaussées 1933-34 au 1/5000 et 3 bis interprétation.

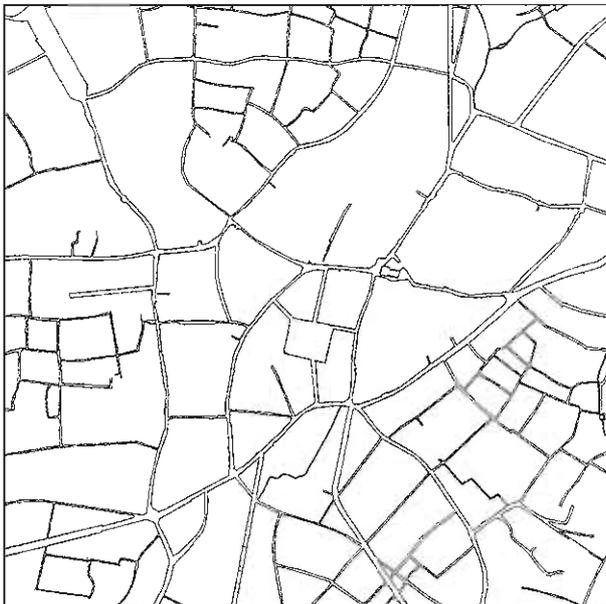


5. Extrait des plans du District de la région parisienne 1972, ministère de l'Équipement éch du 1/5000 et 5 bis interprétation

et centre commercial intégré à la fin des années 70. Cependant sa bipolarisation s'est effectuée par une des opérations majeures des plans d'extension et d'embellissement de 1933 à 1940, qui, elle, apparaît en cours d'achèvement. L'élargissement de la rue Marchande est réalisé sur le côté sud-est, dans la foulée de la rénovation des îlots de la Croix de Chavaux. Il se poursuivra au nord, vers les Marais de Villiers. La place elle-même, recomposée en forme de navette, devient un centre de convergence de voies nouvelles; les voies, ouvertes vers la porte de Bagnolet (boulevard de Chanzy en 1940) et vers Fontenay (avenue Gabriel Péri prévue aux P.A.E.) y débouchent. Ces projets dont la capitalisation n'apparaît qu'après coup, témoignent de la portée de ces plans de l'entre deux guerres, dans la poursuite du maillage intercommunal et la consolidation des centralités nouvelles en périphéries.



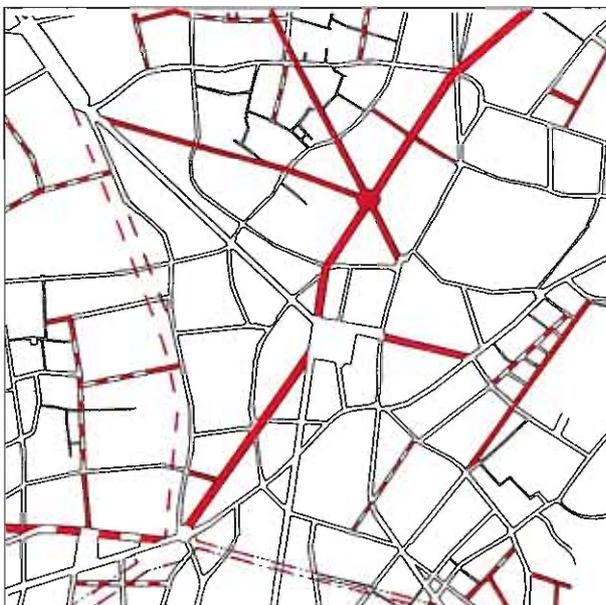
1 bis



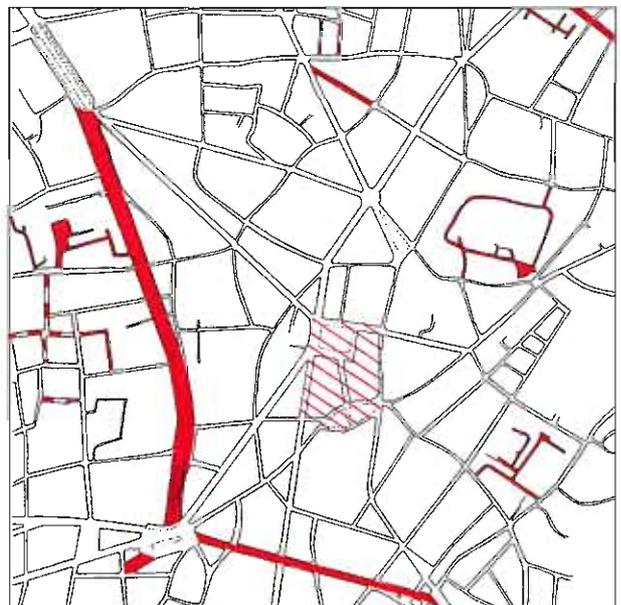
2 bis



3 bis



4 bis



5 bis — Nouveaux tracés — Régularisations — Projets

## Une logique de distribution en chapelet

La solution de la desserte autoroutière entaillant le plateau en renversera totalement la configuration. La partie médiane, à l'écart des transformations importantes durant la période 1850/1945, va se trouver projetée, de la fin des années 60 au début des années 70, dans une intense activité de transformation grâce à la capacité technique d'établir en tranchée une voie radiale de desserte autoroutière découpant le territoire en diagonale et renversant les logiques de rapport à Paris, en permettant une desserte par le plateau des trois communes.

Le tracé de l'autoroute A3 entre la Porte de Bagnolet et Rosny-sous-Bois, va recouper le plateau des Malassis et plus largement le territoire, selon une direction sud-ouest nord-est, prenant en écharpe sa partie médiane, et interceptant au delà les branches du réseau étoilé au nord de Montreuil.

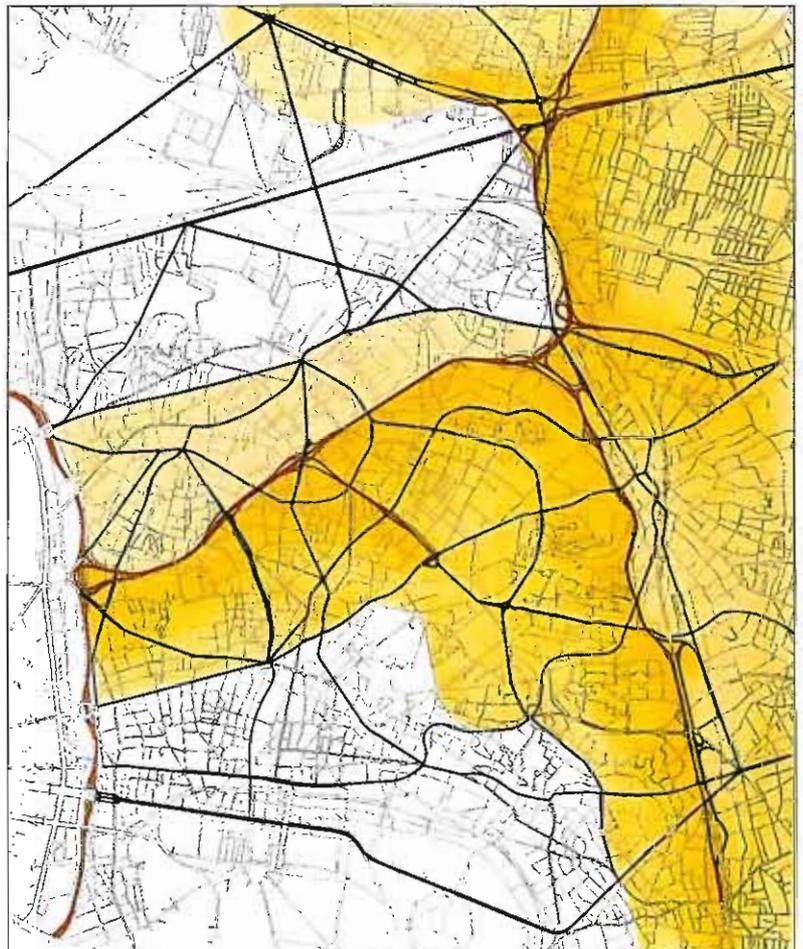
En amont, la bretelle d'accès de Montreuil, interrompt les lotissements dits «des trois communes» au nord des Marais de Villiers, et traverse les terres de la Boissière. Inachevée, elle ne se connectera pas au sud-est sur les voies de rocade existantes. Plus à l'est, la bretelle de la A86 va s'établir en contrebas, parallèlement au tracé de la voie ferrée et de la route stratégique des forts suivant la règle de regroupement des infrastructures déjà illustrée au XIX<sup>e</sup> siècle.

La transformation d'échelle radicale opérée par le branchement de cette radiale sur l'autoroute du Nord vers Le Bourget et Roissy-en-France, «colonise» les deux communes les plus anciennes et annexe celles de Bagnolet et de Bondy à sa logique, en leur assignant un rôle de porte du nord-est parisien. Cette mutation apportera aussi sa contribution à la problématique des centralités «branchées» sur Paris, venant prendre place parmi les formes mul-

tiples des polarités urbaines en périphérie. Les projets de l'échangeur et de l'A3, associés aux raccordements ultérieurs avec l'autoroute du Nord, ont engagé entre 1960 et 1975 le basculement métropolitain du plateau, par les grandes opérations de logements sociaux et l'installation de nouvelles activités, alors que la désindustrialisation s'engage dans les secteurs nord et sud.

Ce moment de recomposition de la périphérie est engagé sur la nécessaire adaptation de la ville à la voiture et au développement de l'urbanisation périurbaine. La construction du périphérique est directement associée à une réflexion sur l'aménagement des terrains dégagés par le plan Dausset et la programmation de logements en un seul ensemble, faisant du périphérique un composant urbain considéré comme une unité projectuelle. Le chantier de l'échangeur avec son parking d'intérêt régional prend place aussi dans cette logique; côté banlieue, il inaugure une «monumentalité

Les autoroutes A3 et A86, le périphérique et les relations avec le réseau des voies existantes. (D'après la carte topographique de l'IGN Paris-Est au 1/25 000 1972.)



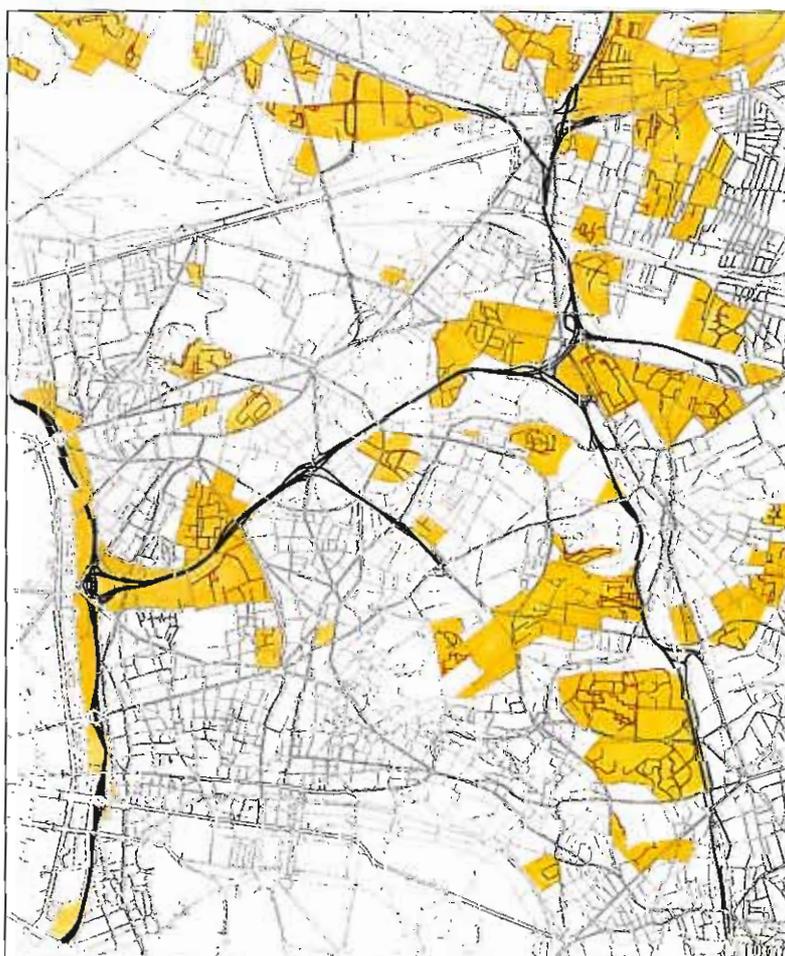
moderne» pour la petite commune de Bagnolet qui devient une des portes principales à l'est de Paris, au débouché d'une voie autoroutière européenne, mais néanmoins annoncée comme une simple «bretelle de contournement et de desserte» de la banlieue est.

## Les sites d'élection des grands ensembles

La bretelle autoroutière favorisera la desserte des dernières grandes enclaves non bâties pour la construction des grands ensembles au moment où la technologie s'affranchit des questions de fondations dans des sols difficiles. Les sites d'implantation des grands ensembles de logements sociaux vont trouver leur logique de distribution en chapelet, le long de cette nouvelle armature. Si la composition de ces derniers les referment sur leur desserte interne,

on constate qu'ils sont reliés à l'ensemble de l'agglomération davantage qu'aux centres des communes d'accueil.

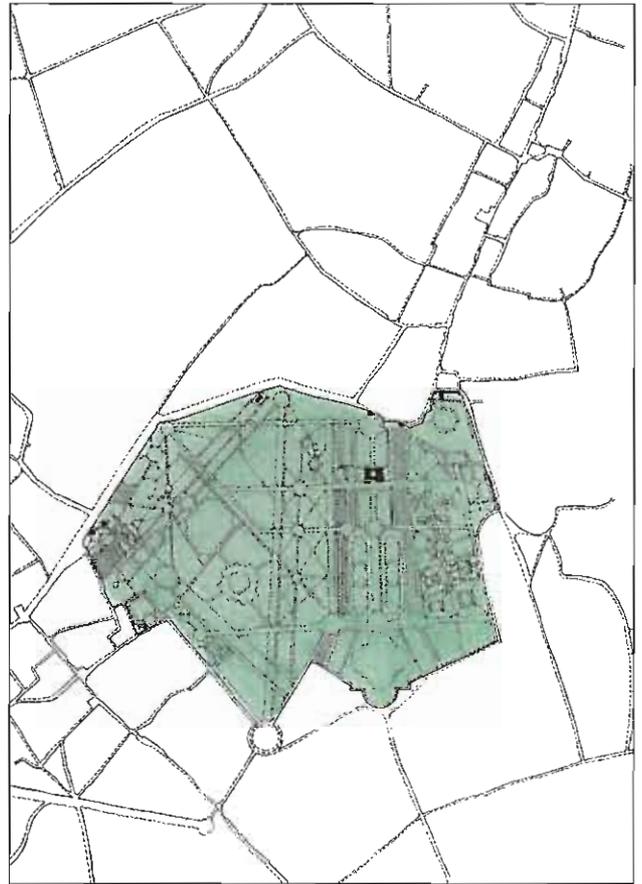
A l'est, sur la corniche et ses versants, le dessin des projets du concours d'extension de Paris en 1919 de voir la route stratégique accueillir un système de *parkway* desservant des ensembles résidentiels en belvédère sur la Plaine de France annonçait ce changement d'échelle. Sa réalisation, dans l'après guerre privilégiera des critères de densification plus que de valorisation des qualités paysagères et panoramiques. Ces sites apparaissent alors comme fédérés par le boulevard de corniche propice aux figures d'un art urbain paysagé. Leur investissement adoptera une toute autre optique en s'appuyant sur le réseau autoroutier en rocade de l'A86; ce sont les grands centres commerciaux, les hôtels industriels et les grands équipements qui prendront place.



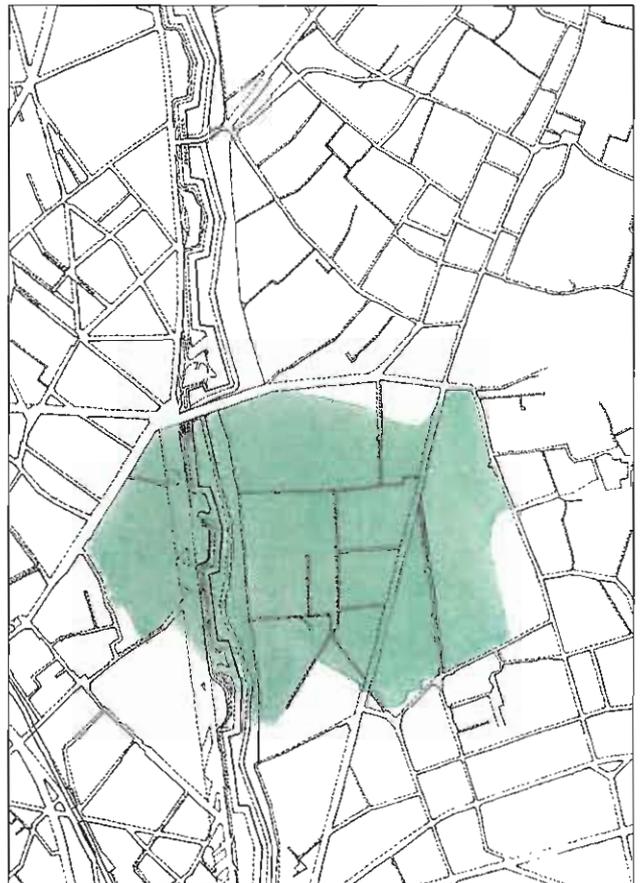
Le tracé des autoroutes A86 et A80 et les sites des grands ensembles

## La Porte de Bagnolet : l'échangeur et le château de Madame

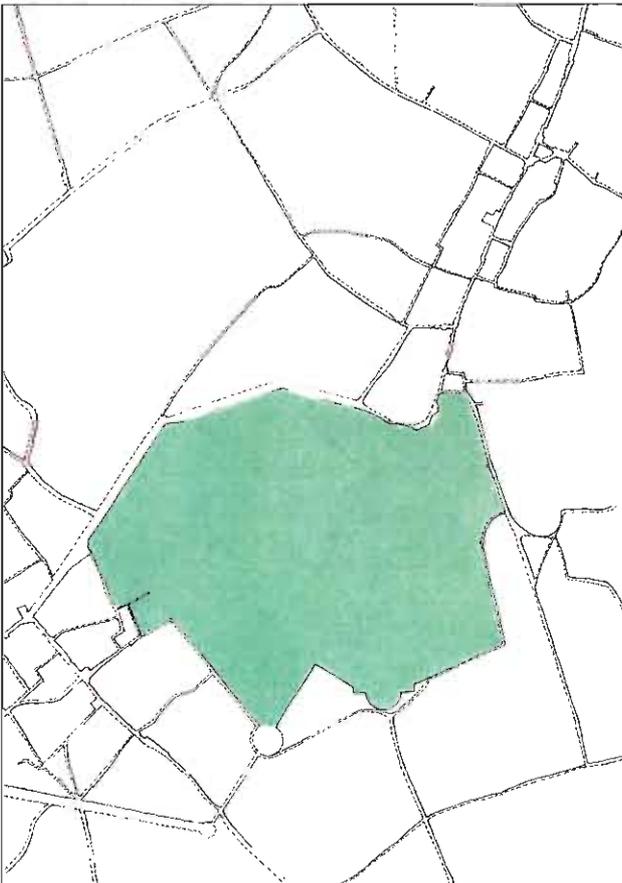
*La seconde série de cartes  
consacrée au site même de l'échangeur de Bagnolet  
et à son implantation sur le domaine  
de l'Ancien Château,  
illustre de façon paradigmatique,  
la prédilection et les nécessités  
pour les grands travaux d'infrastructures  
à coloniser les sites peu actifs,  
laissés par les enclaves aristocratiques.  
Une série de planches, illustre l'évolution du site :  
la surimposition de l'enceinte de Thiers  
sur l'emplacement du Château,  
la formation du lotissement des HBM de la ceinture  
avec le premier dispositif de porte  
susitant une radiale obliquant au sud-est  
vers Montreuil et une autre symétrique  
rattachant le centre de Bagnolet vers Romainville.  
L'implantation de l'échangeur viendra coloniser  
l'espace compris entre ces deux voies,  
la voie autoroutière sera implantée en tranchée,  
entailée dans la butte de gypse de la Capsulerie.  
Le grand projet de rénovation comportera  
autour du métro et du parking d'intérêt régional,  
un centre d'affaires avec la construction  
de tours jumelles de bureaux et, sur le plateau,  
un ensemble d'habitations sociales et résidentielles  
associé au parc départemental  
réalisé sur les versants,  
illustrant là une seconde période  
de la production des grands ensembles résidentiels  
des années 70 aux portes de Paris.*



D'après «Plan général du Château de Bagnolet, et de ses jardins»



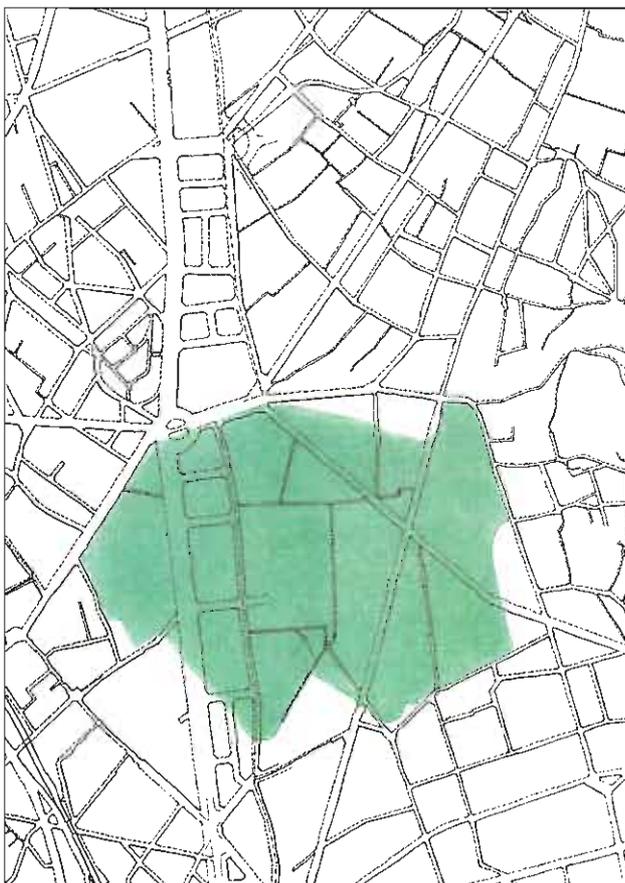
Evolution des tracés sur le site, et contraste de part et d'autre de l'enceinte.  
D'après les plans du service des Ponts et Chaussées 1895-98 au 1/5000



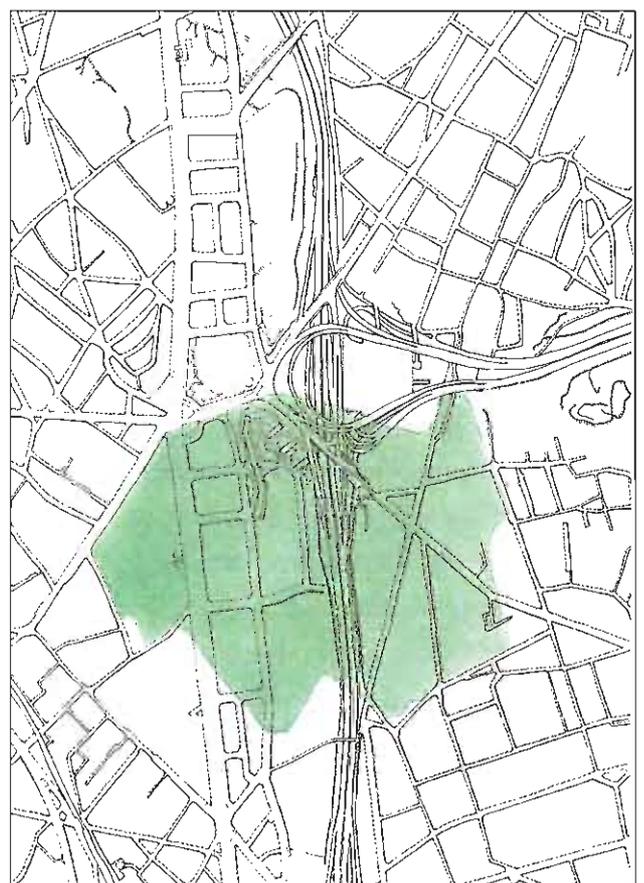
Les limites du Château de Bagnolet d'après le Plan de Roussel, 1731.



La surimposition de l'enceinte de Thiers sur le Domaine du Château, d'après l'Atlas communal du département de la Seine dressé par O Th Lefèvre 1859 ou 1/5000



Lotissement de l'enceinte et formalisation du dispositif de porte par une place en demi-cercle sur le boulevard extérieur coté Paris et par une voie coté banlieue. D'après les plans du service des Ports et Chaussées, au 1/5000. Feuilles du département de la Seine, 1933/34



Implantation du périphérique et de l'échangeur, tangent aux voies de liaison avec Bagnolet et Montreuil. D'après les plans du District de la région parisienne, 1972, ministère de l'Équipement au 1/5000

## Permanences morphologiques et recompositions métropolitaines

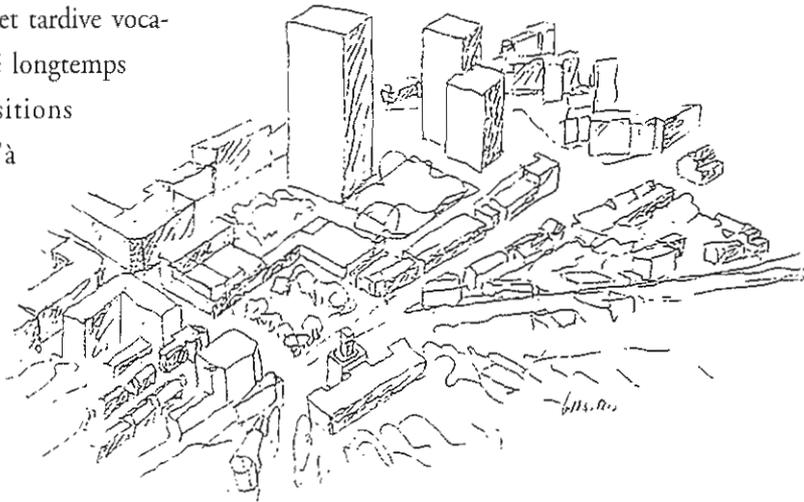
La mise en perspective de 1845 à 1975 des dynamiques de structuration urbaine de ce pan de périphérie, montre l'intégration progressive des noyaux urbains dans le système métropolitain, les cristallisations successives des conceptions et idées de villes et la formation des centralités nouvelles sous l'impulsion de projets de «redéploiement» urbain locaux.

La résistance, sinon la permanence des formes urbaines de ce plateau est de Paris, due à sa topographie et à sa riche et tardive vocation agricole, l'avait laissé longtemps en réserve des surimpositions d'infrastructures jusqu'à l'avènement des technologies modernes de grandes voiries des années 60. De façon concomitante, il était resté à l'écart des grandes implantations d'industries, au bénéfice d'un investissement mixte d'activités artisanales et d'habitat, favorisé par les premiers transports en commun et les tramways, avec de grands secteurs voués à l'entrepôt comme dans le bas-Montreuil en rapport avec le faubourg Saint-Antoine à Paris.

Par régularisations progressives, parachèvement et rationalisation mineurs, les dispositifs de radiales, percées ou alignements, les roades suivant les lignes de crêtes ou à mi-pente, les figures en patte d'oie, font évoluer les armatures urbaines du territoire de Montreuil au long de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup>; ils président à la constitution d'une entité fédératrice des autres noyaux, identifiable par elle-même, tout en conduisant sa lente incorporation dans le dispositif métropolitain.

L'atlas cartographique permet d'appréhender aussi l'efficacité des figures urbaines qui à chaque période tentent le désenclavement de ce grand site par sa périphérie en contournant le plateau, alors que les armatures mineures se cristallisent et se régularisent progressivement en figeant les anciens chemins et réseaux villa-geois, relayées par moment par une activité de découpages et de lotissements projetés.

L'enseignement qui se dégage de façon plus significative, réside dans la lente et tenace complémentarité des processus urbains. Entre structuration globale, à grande échelle, et



*Dans les dix dernières années de la date à laquelle cette étude a été faite de nouveaux redéploiements se sont dessinés de façon volontaire comme la réflexion sur la recomposition du centre de Montreuil confiée à Alvaro Siza*

rationalisations lentes et locales, les articulations sont conduites sur le temps long. Le phénomène de dualité entre roades et radiales, montre le poids de la capitale et les dynamiques qu'elle suscite. A chaque période les équilibres se renégocient. Aujourd'hui où le maillage des roades métropolitaines est à nouveau en débat, il n'est pas inutile de témoigner de la richesse des potentiels de liaisons de banlieues à banlieues, et de villes à villes, et de leur contribution à l'émergence d'une urbanité métropolitaine.

**Nicole Eleb-Harlé**

Architecte-Urbaniste  
Maître assistant à l'EAPB,  
membre du laboratoire Ipraus-Cnrs

Dessins et interprétations couleurs V. Hattet



## De l'utilisation de la cartographie ancienne en archéologie préventive, le cas de Saint-Denis



De 1973 à 1992, le centre de Saint-Denis fut le théâtre d'un important chantier de fouilles archéologiques qui concerna plus de 13 ha du quartier en rénovation, au nord de la basilique. Dirigées par Olivier Meyer, ces recherches ont bénéficié du soutien financier de la Ville de Saint-Denis et de l'État, ministère de la Culture.

Les vestiges mis au jour ont apporté un éclairage nouveau sur les origines de l'agglomération qui s'est développée autour de la puissante abbaye médiévale. Des milliers d'objets recueillis constituent aujourd'hui un fonds documentaire considérable qui permet d'illustrer la vie quotidienne au Moyen Âge au travers de multiples aspects : habitat et artisanat, musique et jeu, cuisine et alimentation, vêtement et parure, etc.

La parution récente (décembre 1996) de l'Atlas historique de Saint-Denis a inauguré la publication scientifique de ces vingt années de fouilles.

Cependant, à Saint-Denis, l'archéologie de terrain est loin d'être achevée. Le sous-sol de la ville recèle encore nombre de vestiges à exhumer et à étudier. Actuellement, les investigations de l'Unité municipale d'archéologie (UASD) portent, plus particulièrement, sur les abords de la ville. On sait que les plaines fertiles qui l'entouraient furent envahies, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, par le bâti de l'époque industrielle.

Aujourd'hui, cette zone subit à nouveau des bouleversements. Après une période de crise, les friches industrielles attirent de nouveau les investisseurs. Les fouilles, rendues nécessaires par différents programmes de logements et de constructions relevant du secteur tertiaire, offrent de nouvelles perspectives à la recherche archéologique sur Saint-Denis : approche paléo-environnementale du site, origine du peuplement sur le territoire communal, histoire agraire des abords de la ville médiévale.

Ainsi les terrassements de la ligne 13 du métro, entre les stations Saint-Denis-Basilique et Saint-Denis-Université, ont fait connaître l'existence, au nord de la ville, de plusieurs bras du Croult, affluent de la Seine. Les tourbes postglaciaires de son comblement renfermaient des restes végétaux (pollen, feuilles, bois, etc.) et des coquilles dont l'étude permet une bonne reconstitution de l'environnement.

*Saint-Denis-Basilique, terminal des bus RATP, diagnostic archéologique.*

Document : U.A.C. - 1992



Non loin du futur terminal des bus, un diagnostic archéologique préalable à la construction d'une gare routière a révélé la présence d'une occupation de la fin du Néolithique (environ 2000 ans avant JC) et de structures d'habitat de la Tène finale (I<sup>er</sup> siècle avant J.C.).

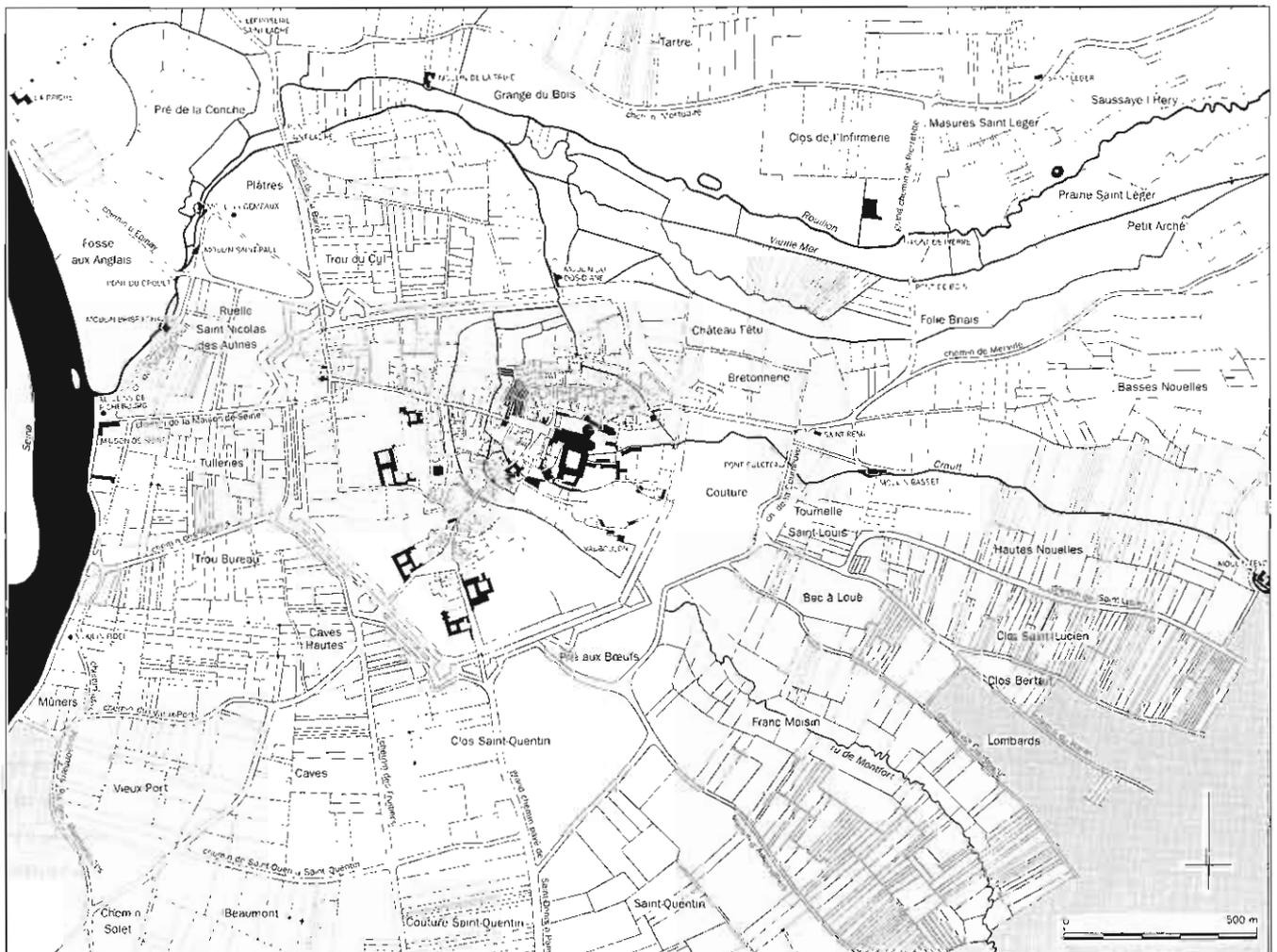
L'action de l'homme sur son milieu s'accroît avec le déboisement qui est la conséquence de l'élevage et de l'agriculture. Durant le Bas-Empire (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle après J.C.), une petite exploitation rurale s'installe sur le site de la basilique. C'est ici qu'aurait été inhumé, vers 250, Denis, le premier évêque de Paris. Depuis le VI<sup>e</sup> siècle, une communauté de frères s'est installée près de la tombe vénérée. Le monastère, richement doté par les Mérovingiens, puis les Carolingiens s'accroît. Vers 830, l'établissement qui abritait plus d'une centaine de moines, est pourvu d'un canal amenant les eaux du Croult. Un autre diagnostic vient de mettre au jour des tronçons de cette dérivation creusée sur les pentes de la vallée.

A 300 mètres des rives de la Seine, la fouille du parking d'un immeuble est en train de nous livrer, pour l'époque carolingienne, des vestiges d'habitation et des structures agraires telles que des fossés parcelnaires.

Toutes les opérations citées relèvent de l'archéologie préventive dont l'objectif est de permettre l'étude, voire le prélèvement ou la conservation, des vestiges archéologiques avant qu'ils ne soient détruits par les travaux de construction. La prévention de ces atteintes au sous-sol passe notamment par l'élaboration d'une carte archéologique fondée sur une étude comparative des plans parcellaires de l'Ancien Régime.

Ces cartes et plans des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles confectionnés à l'usage des terriers et des opérations de bornage du territoire de la ville, se trouvent aujourd'hui répartis entre plusieurs fonds d'archives (municipales, départementales, nationales).

La première étape du travail cartographique a consisté à établir, à partir du cadastre napoléonien de 1811-1814, un fond de plan à l'échelle de 1/5 000. Puis, à l'aide des documents d'archives, ont été éliminées les transformations récentes telles que le réseau routier des ingénieurs des ponts et chaussées. Le plan obtenu ci-dessous permet d'établir plusieurs hypothèses que la recherche archéologique et archivistique devront valider ou infirmer. Ainsi, les anciens plans du territoire nous font apparaître le tracé rectiligne de la voie antique qui,



Saint-Denis et ses abords, d'après les plans terriers du XVII<sup>e</sup> siècle

*Le document indique en pointillé le Nouveau chemin de Paris à Saint-Denis et la route de la Révolte. L'ancien chemin des Fruitières conserve le tracé de la voie antique mais il est «à présent en culture»*



Les abords sud-ouest de la ville sur un plan parcellaire du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Archives municipales de Saint-Denis

C. 126. Archives municipales de Saint-Denis

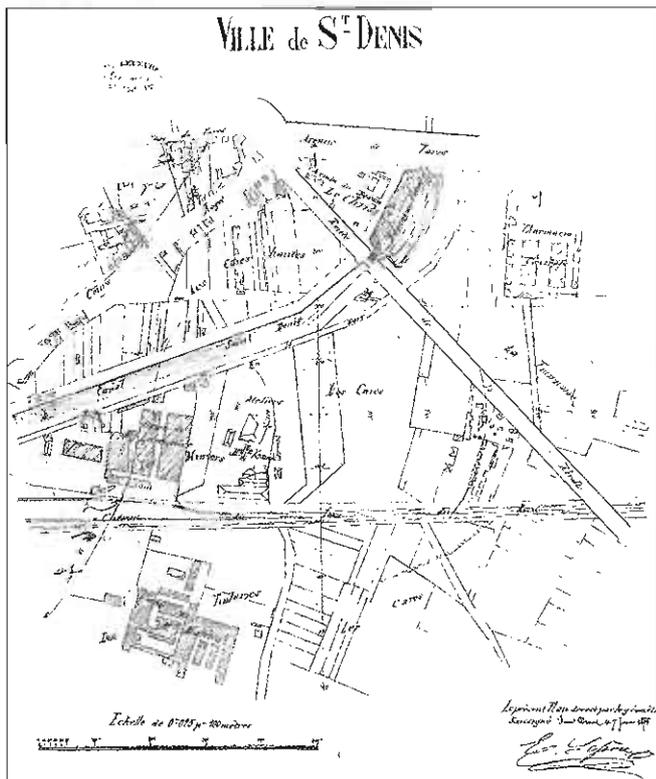
venant de Paris, longe le cours de la Seine jusqu'à Rouen. Aux abords de la ville, la chaussée coïncide avec le chemin des Fruitières et le chemin de la Barre ci-contre.

Avec le développement de l'abbaye est né un réseau dense de chemins convergeant vers la basilique. Progressivement, ce dernier supplante l'ancien itinéraire. En 1356, la nouvelle enceinte urbaine interrompt le tracé continu de la voie antique au bénéfice du grand chemin pavé de Saint-Denis à Paris qui débouche sur le parvis de la basilique.

Ainsi que le montre cet exemple, en nous renseignant sur l'évolution morphologique du paysage, la lecture des cartes anciennes constitue un complément précieux aux données archéologiques.

**Michaël Wyss**

Archéologue Municipal de Saint-Denis.



Le même secteur sur un plan dressé en 1876.

C. 126. Archives municipales de Saint-Denis

*Entre 1821 et 1844, Saint-Denis voit arriver, tour à tour, le canal et le chemin de fer, deux équipements qui sont à l'origine du développement industriel des abords de la ville. On note que l'implantation des bâtiments industriels respecte la trame parcellaire rurale. Entre les lieux-dits des Caves et des Caves Hautes subsiste la trace de la voie antique*

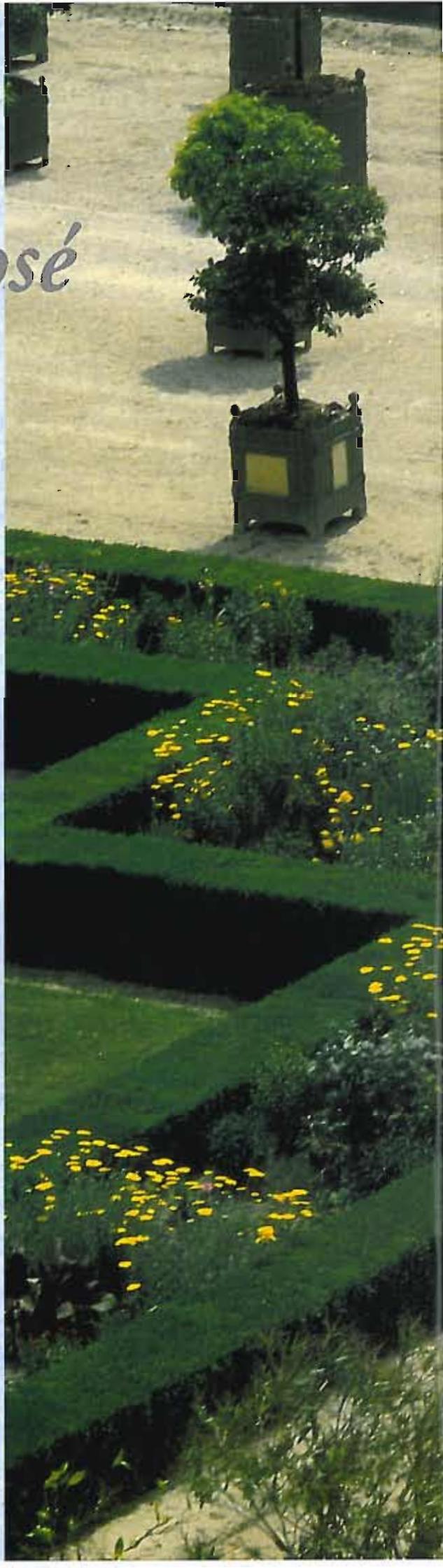
# Versailles ou l'ordre imposé

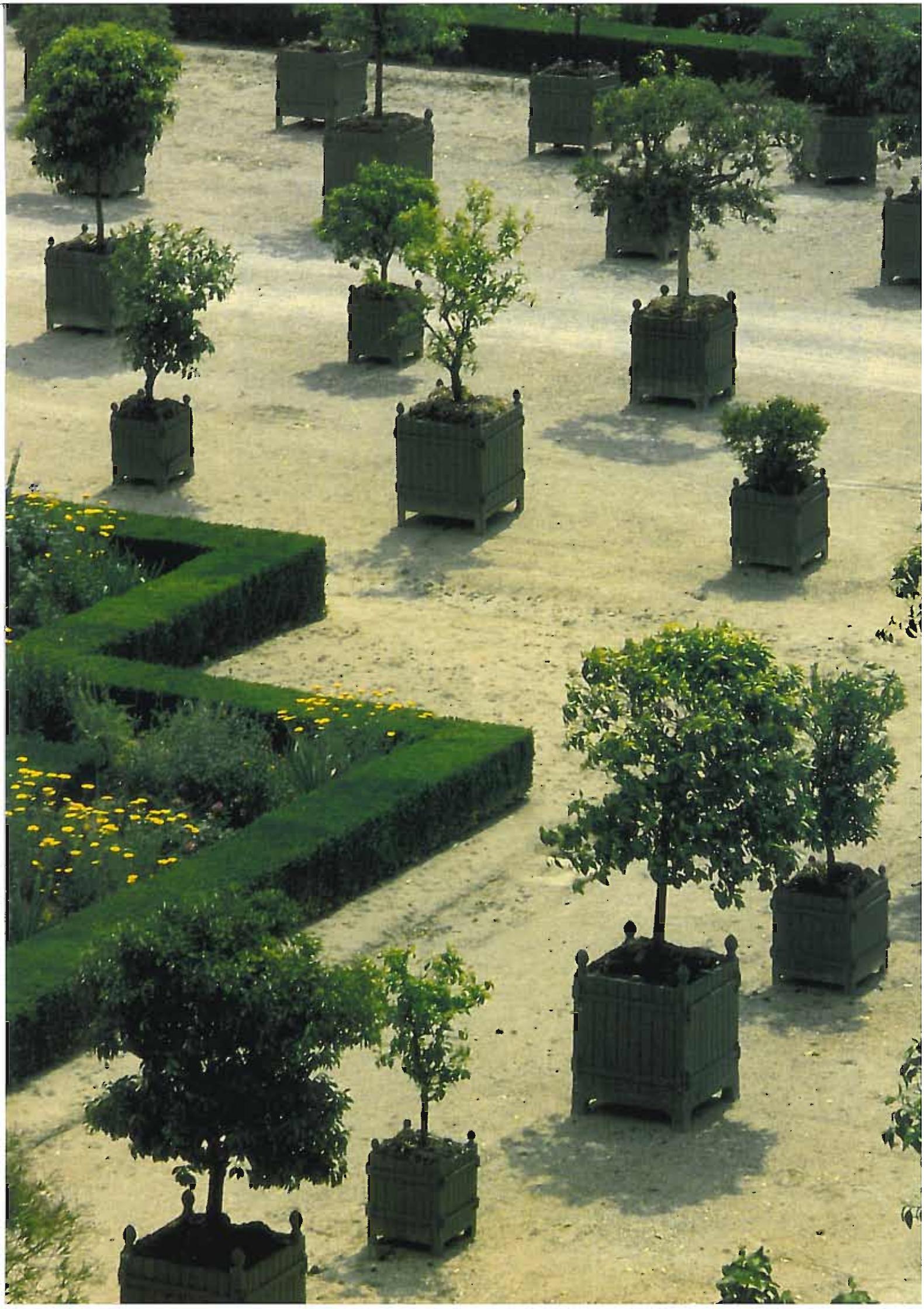
François Dugény

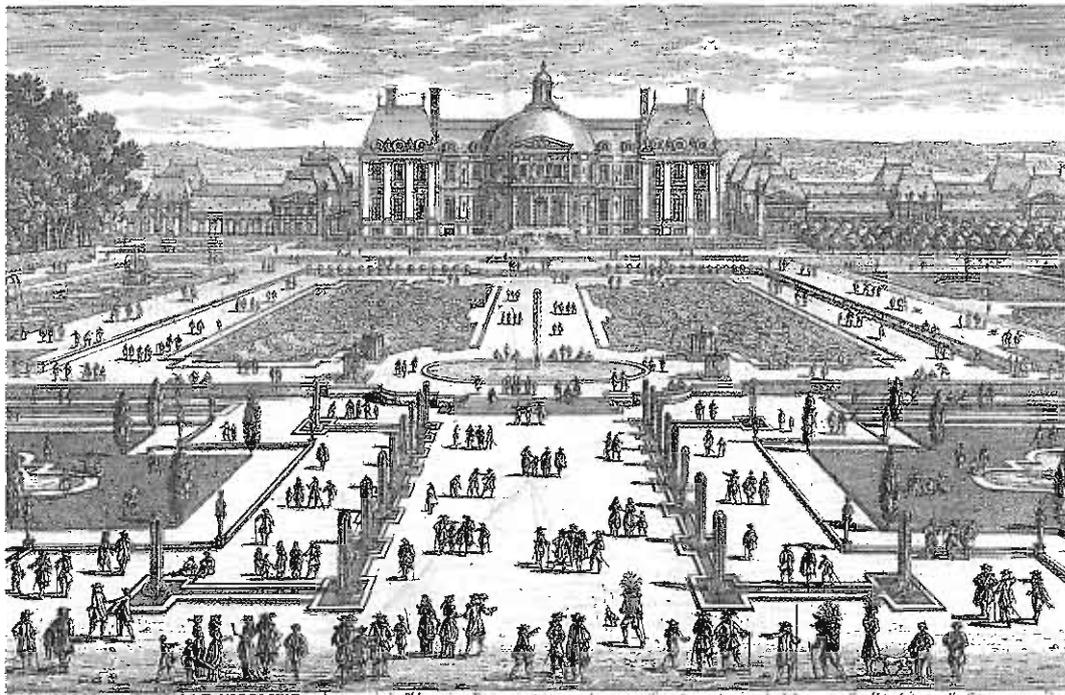
*Lorsqu'on aborde la cartographie ancienne de l'Ile-de-France, on ne peut éviter Versailles qui est vraisemblablement, après Paris, la ville de France dont le plan et l'image ont été les plus diffusés.*

*Qu'en dire alors que tant de choses ont déjà été écrites, en particulier sur la filiation du château et du parc avec ceux de Vaux-le-Vicomte, et sur le développement des jardins et de la ville au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ?*

*L'examen attentif des sites, tels qu'ils nous sont décrits par les cartes et estampes anciennes, nous permet toutefois de proposer quelques hypothèses complémentaires quant au rôle joué par Vaux-le-Vicomte et quant au choix du site de Versailles, pourtant si décrié par les contemporains de Louis XIV.*







«La maison de Vaux-le-Vicomte»  
G. Perelle.

LA MAISON DE VAUX-LE-VICOMTE appartenant à Monsieur Fouquet du temps du second règne, le sieur de Le Vau en fut l'architecte, elle fut commencée en 1653, et achevée dans la perfection au bout d'une promptitude et d'une dépense extraordinaires. Elle appartient présentement à Madame Fouquet.  
A PARIS Chez le Libraire rue de la Victoire. Avec Privilège du Roy.  
fait par Perelle.

On peut faire l'hypothèse qu'en allant à Vaux-le-Vicomte, Louis XIV s'est trouvé, pour la première fois, transporté hors de l'espace et du temps, dans un monde où le bâti et la nature sont entièrement composés par l'homme, suivant l'harmonie d'un nouvel ordre. Le changement d'échelle et de conception par rapport aux modèles italiens et français existants, où la campagne et la ville restent omniprésentes, a certainement pu le

frapper et lui ont révélé qu'au-delà d'être le symbole de la richesse et du raffinement, Vaux était le symbole du pouvoir d'un homme sur l'espace et, par-là même, sur le monde. Quoi de surprenant, alors, que l'auteur d'un tel prodige, de surcroît surintendant des Finances et rival de Colbert, aille finir ses jours en prison ?

A cette première hypothèse s'en ajoute une seconde, qui voudrait que le monarque ait vu



«Vue du Château de Versailles du côté du Jardin». G. Perelle

Paris chez le Libraire rue de la Victoire. Avec Privilège du Roy.  
fait par Perelle.

dans Versailles l'occasion de réaliser la même prouesse, mais à une échelle quasi inconcevable à cette époque, en imposant, de plus, sa volonté à une ville naissante dont le développement allait effacer toute trace du terroir préexistant. Le défi est à la mesure du roi, qui utilise pour réaliser Versailles les techniques les plus avancées de l'aménagement, de la gestion des eaux et de l'art des jardins, appuyées par des moyens titanesques.

Quelles raisons l'ont poussé à choisir précisément ce large val, proche de Paris et de Saint-Germain ? Des raisons historiques, bien sûr, souvent avancées (les fréquentes retraites de Louis XIII en ce lieu qu'il avait acquis au premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, les amours du roi avec Madame de La Vallière, sa défiance vis-à-vis de Paris depuis la Fronde...), mais certainement aussi une formidable intuition, qui va fonder, sa vie durant, la relation que Louis XIV entretiendra avec ce site orienté au couchant.

Dès lors, la troisième hypothèse se présente sous la forme d'une question : Louis XIV disposait-il, dès l'origine, d'un projet lui permettant de concrétiser son intuition, véritable pré-



*Versailles ne se limite pas à son château et à son parc : c'est en fait un projet dont l'ambition dépassait tout ce que les contemporains de Louis XIV pouvaient imaginer.*

figuration de ce que pouvait devenir cette vallée ? Les plans connus suivent le développement de Versailles, mais ne laissent pas présager du devenir sans précédent d'un lieu qui concrétisait déjà la présence royale : le château de 1623, progressivement englobé mais jamais démoli.

Se jouant des conseils et des critiques, Louis XIV montrera une extraordinaire ténacité dans la mise en œuvre de son projet. D'une certaine manière, il en a étendu les ramifications sur toute la région, en plaçant Versailles au centre d'un réseau de voies royales, structurant son paysage, son économie, son armature urbaine.

*Vaux-le-Vicomte constitue à la fois le premier et le plus abouti des jardins classiques «à la française».*

*Y. Duval, 1988*



## Vaux-le-Vicomte, un monde maîtrisé par l'homme

Vaux-le-Vicomte a été conçu et réalisé avec une étonnante économie de moyens, en utilisant d'exceptionnelle manière les ressources du relief et de l'hydrographie.

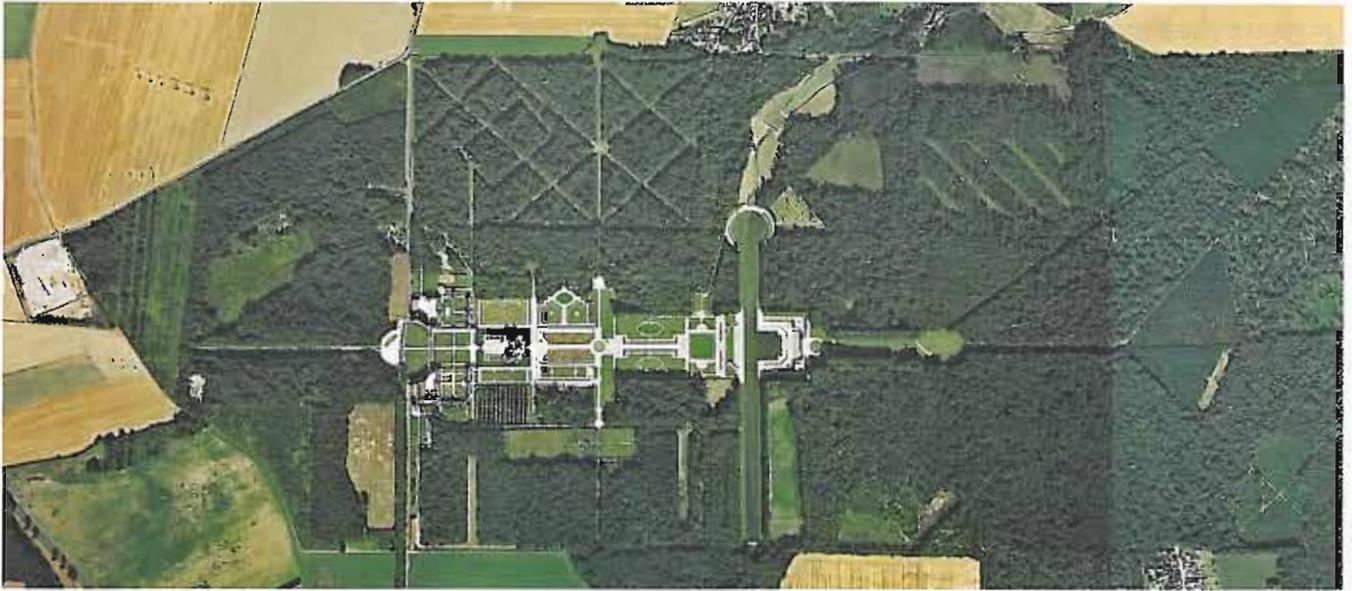
Bien plus que les modèles italiens, ses jardins transportent le visiteur dans un ailleurs où tout le paysage visible est maîtrisé par l'homme.

Le Nôtre a montré, dans toute son œuvre, une grande rigueur et un exceptionnel savoir-faire. Nombreux sont les exemples qui en témoignent, de Meudon à Sceaux, de Chantilly aux terrasses de Saint-Germain et aux fontaines de Saint-Cloud. Trois réalisations, attachées à son nom, ont toutefois dépassé les autres : Vaux-le-Vicomte, Versailles et Marly.

Vaux-le-Vicomte constitue le premier exemple complet du jardin «à la française» dont les concepts se sont forgés progressivement dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, au travers des réalisations et des écrits d'Olivier de Serres, de Jacques Boyceau, et de Jacques, Claude et André Mollet.

Si la réalisation des jardins de Vaux-le-Vicomte par Le Nôtre ne peut être contestée, leur composition dans le site lui est peut-être antérieure. Cette composition constitue-t-elle le chef-d'œuvre réalisé *post mortem* d'un grand maître dans l'art des jardins – Claude Mollet dont le traité «Théâtre des plans et jardinage», publié en 1652, a été dédié à Fouquet – ou est-elle la géniale première œuvre, jamais égalée, de celui qui incarnera, pour la postérité, le jardin à la française ?





Le Nôtre a peut-être été l'inspirateur de Vaux-le-Vicomte, mais il n'a vraisemblablement pas été celui de Versailles, ni de Marly.

Ces deux projets sont ceux du roi lui-même, qui avait eu la révélation de Vaux, qui savait devoir surpasser cette leçon pour sa propre gloire, et qui avait eu l'intuition de choisir Ver-

sailles pour l'inscrire dans l'espace et dans le temps. Là est la véritable filiation entre Vaux et Versailles, mais aussi avec Marly qui procède de la même démarche. C'est de la complicité entre Le Nôtre et Louis XIV, entre rigueur et intuition, que sont nés une ville nouvelle, un château et un parc qui étonnent encore le monde.



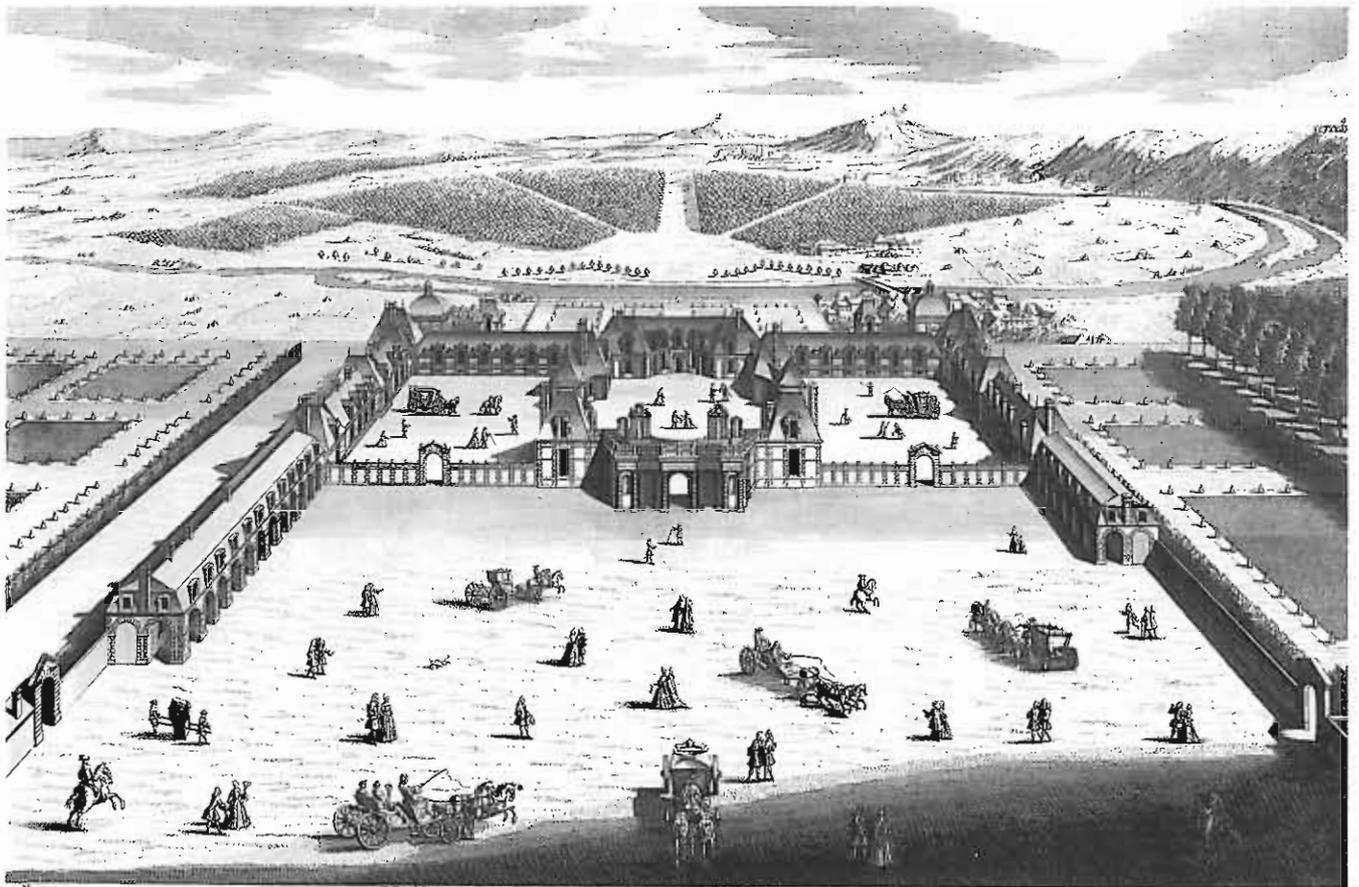
## Le choix de Versailles, un site à la mesure du monarque

Du château neuf de Saint-Germain-en-Laye, le roi pouvait embrasser toute la boucle de la Seine et, en arrière-plan, la forêt de Montmorency, les tours de Saint-Denis et les hauteurs de Montmartre et du Mont-Valérien. Il surplombait le village du Port-au-Pecq et des jardins conçus à la manière de la Renaissance, sur le modèle des terrasses de Preneste.

Trop ouvert, le site de Saint-Germain n'était pas maîtrisable. Celui de Versailles est à la taille de l'ambition du souverain. Orienté dans le sens des plissements du relief de cette partie du bassin parisien, cette « plaine », entaillée par le ru de Gally, offre un site de 15 km de long sur 4 de largeur. L'orientation générale est celle de nombreuses perspectives : la chaussée de Jules



Château neuf de Saint-Germain-en-Laye. F.A. Van der Meulen

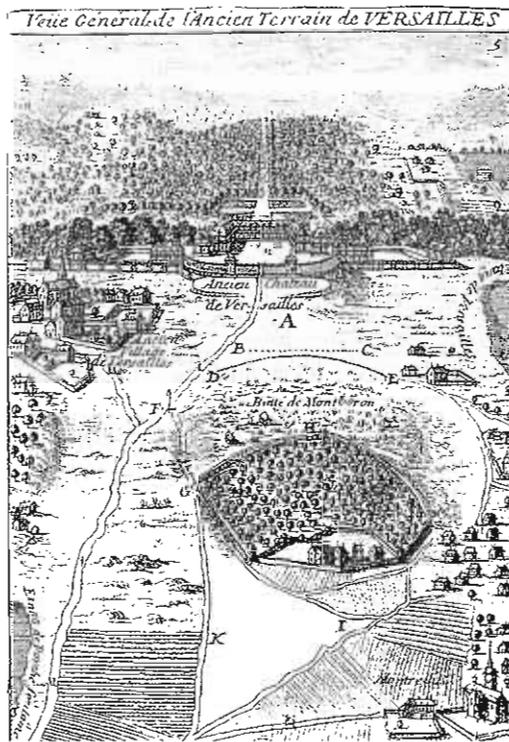


1. Montmorency  
2. Montmartre  
3. Montvalérien  
4. Port-au-Pecq  
5. Ru de Gally  
6. Ru de Gally  
7. La Chapelle  
8. Les Machines  
9. L'Église de Saint-Denis  
10. Le Fort de Mont-Valérien  
11. Le Fort de Mont-Valérien  
12. Le Fort de Mont-Valérien  
13. Le Fort de Mont-Valérien  
14. Le Fort de Mont-Valérien  
15. Le Fort de Mont-Valérien  
16. Le Fort de Mont-Valérien

VEUE DU CHATEAU NEUF DE S<sup>T</sup> GERMAIN EN LAYE  
Maison Royale et à l'usage de Paris, bâti par Henry 4<sup>e</sup> sur le grand Louvre et y fit ajouter plusieurs Bâtimens, terrasses et jardins il y avoit antérieurement un Oratoire joignant de la Liro, et appellé des Vieux versailles et des arbres qui s'indiquent devant les  
Rues par des lettres au vent de l'air, et de l'air par le sud et l'ouest.

Vue du Château neuf de Saint-Germain-en-Laye. Aveline

BN - Cabinet des Estampes - B 26 747

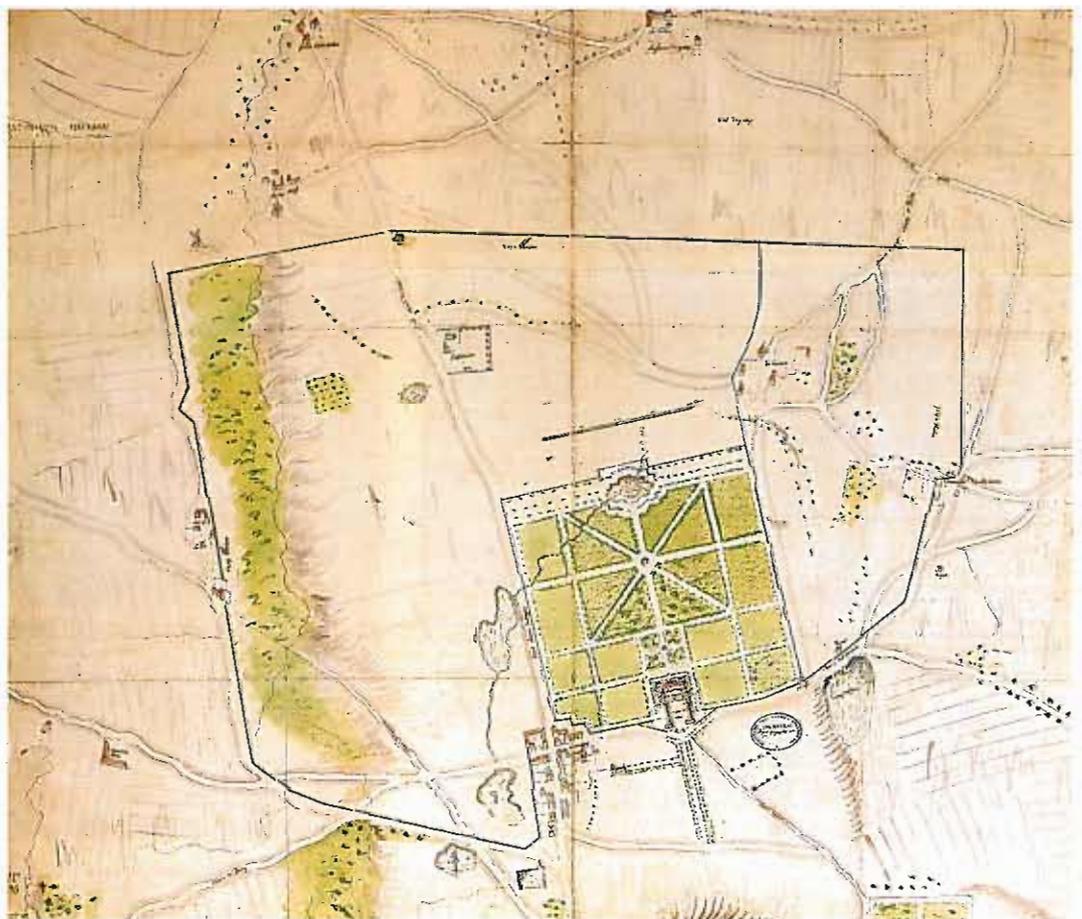


Versailles.  
Eau-forte de Manesson  
Mallet 1702

© Universitäts- und Landesbibliothek Bonn

César qui passe à Pontoise, l'axe des Tuileries à Paris, les étangs de Saint-Hubert à Rambouillet. Le soleil se couche dans l'axe...

Dans les faits, l'axe du futur château et du parc ne coïncide pas exactement avec celui de la vallée (à 3° près) : il correspond à l'implantation du château réalisé par Louis XIII, qui tient compte très pragmatiquement des irrégularités du terrain. A partir de ce noyau d'origine, bien décrit par le plan «du Bus», le parc, le château et la ville se sont progressivement développés. La gravure extraite d'un traité de géométrie, visiblement faite de mémoire, caricature les principaux éléments du site : la butte de Montboron, les villages de Versailles et de Montreuil, le château sur sa hauteur, le plateau de Satory symbolisé par les moulins. Le décalage de l'axe du parc par rapport à celui de la vallée y est sensible.



Le site de Versailles  
au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle,  
avant l'intervention  
de Louis XIV  
(Plan de Versailles  
dit «plan du Bus»  
entre 1652 et 1660)

© Universitäts- und Landesbibliothek Bonn



## L'émergence de la vraie dimension du projet

Le plan de 1660 montre les tâtonnements quant au traitement de ce qui deviendra le petit parc : les grandes diagonales sont supprimées, le parterre du sud et l'Orangerie s'esquissent, remplaçant le potager primitif, la descente vers un futur bassin de Neptune est projetée (elle se réalisera plus à l'ouest). L'influence des jardins italiens et de leurs traductions françaises reste très présente.

C'est le plan de 1662 qui traduit le mieux l'émergence du vrai projet : le petit parc est défini dans toutes ses grandes lignes, articulé autour du bassin de Latone et du tapis vert qui gèrent au mieux la différence de niveau entre l'esplanade (qui deviendra le parterre d'eau) et le bassin d'Apollon. Ce qui apparaît en particulier sur ce plan, c'est une nouvelle dimension, qui sort des limites du parc et du château et qui se concrétisera rapidement sur le terrain,

comme le montre le tableau de Patel : à l'ouest, des axes structurent le paysage, au sud, la pièce d'eau des Suisses prend position dans le site, à l'est, la place d'Armes s'inscrit sur le terrain, avec ses trois avenues et ses six premiers pavillons.

Les premiers tracés de la ville nouvelle prennent donc forme, suivant un plan bien différent de celui des bastides médiévales ou des villes neuves du XVII<sup>e</sup> siècle : la composition est étroitement dépendante du château sur lequel elle est entièrement centrée. Elle nie totalement le parcellaire existant et préfigure le nouvel ordre qui va s'imposer.

On peut ainsi dater, à une paire d'années près, la timide prise de conscience par ses contemporains de ce qu'est Versailles dans l'esprit du roi. A compter de cette date, cette prise de conscience semble avoir toujours suivi le projet sans jamais le précéder, les dimensions mêmes de celui-ci dépassant certainement ce qui était concevable à cette époque.



Vue du château de Versailles en 1668. Patel Pierre le père (1605-1676)/huile sur toile  
Musée de Versailles et Trianon.

# L'effacement du vieux Versailles

*Il faut regarder une ville comme une forêt.  
Les rues de celle-là font les routes de celle-ci;  
& doivent être percées de même''*

Les années suivantes vont voir progressivement la restructuration complète du site, tant du côté ville que du côté jardin, et l'effacement du vieux Versailles<sup>(2)</sup>

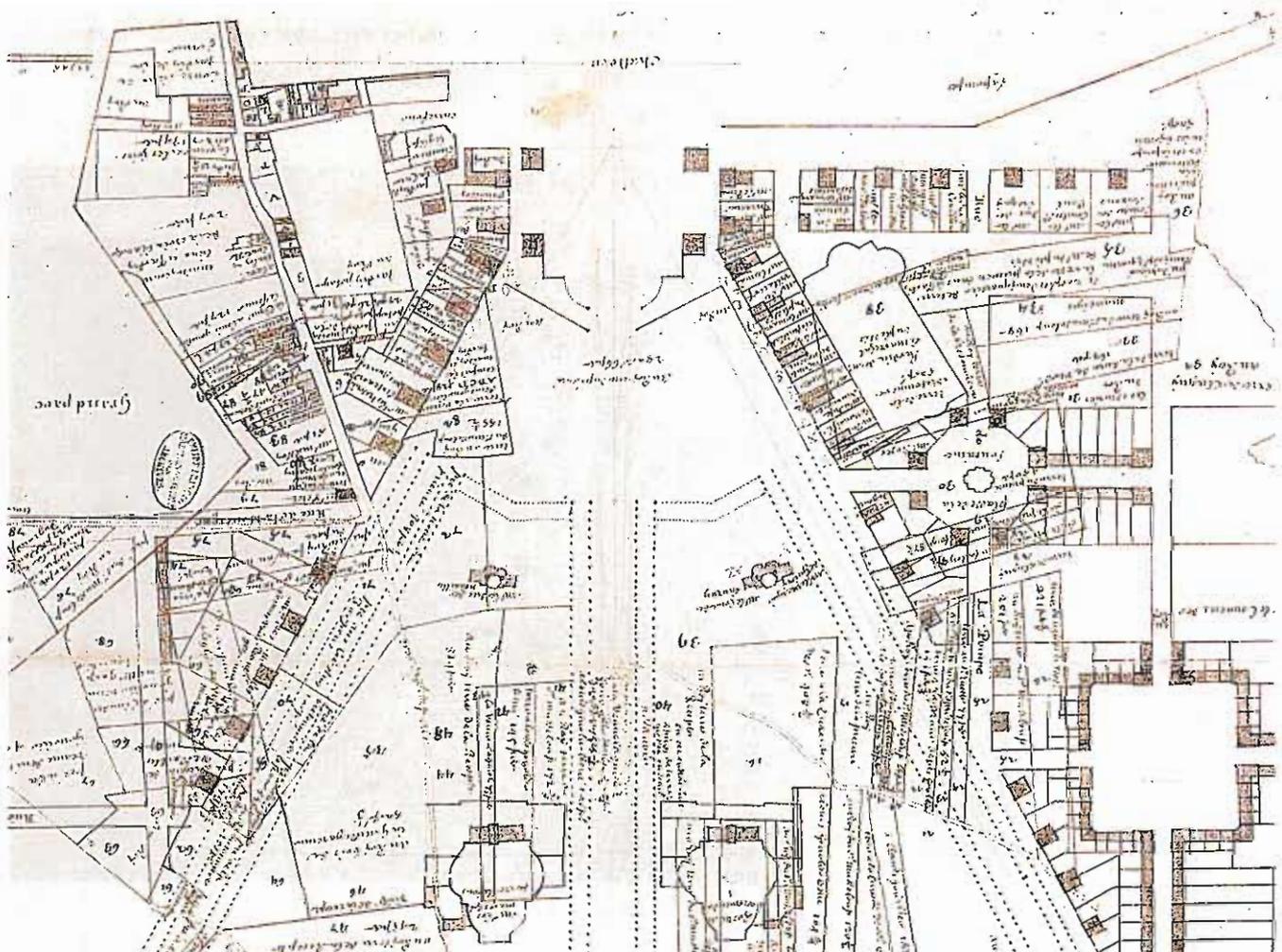
Le plan des Archives Nationales (ci-dessous), qu'on peut dater de 1675, montre la superposition du nouvel ordre à celui du parcellaire rural et villageois préexistant. La gravure de Perelle et Poilly lui est sensiblement contemporaine :

seuls quelques bâtiments supplémentaires y figurent, les chemins anciens subsistent, les pavillons sont édifiés selon la volonté du roi le long des avenues de Sceaux et de Saint-Cloud.



Vue et perspective de la ville de Versailles en général. Poilly et Perelle

(1) Laugier - *Essai sur l'Architecture* - 1753.  
(2) Sur le développement de la nouvelle ville et sa complexification ultérieure, lire *Lecture d'une ville : Versailles* de J. Castex, P. Céleste et P. Panerai, Editions du Moniteur - 1980.



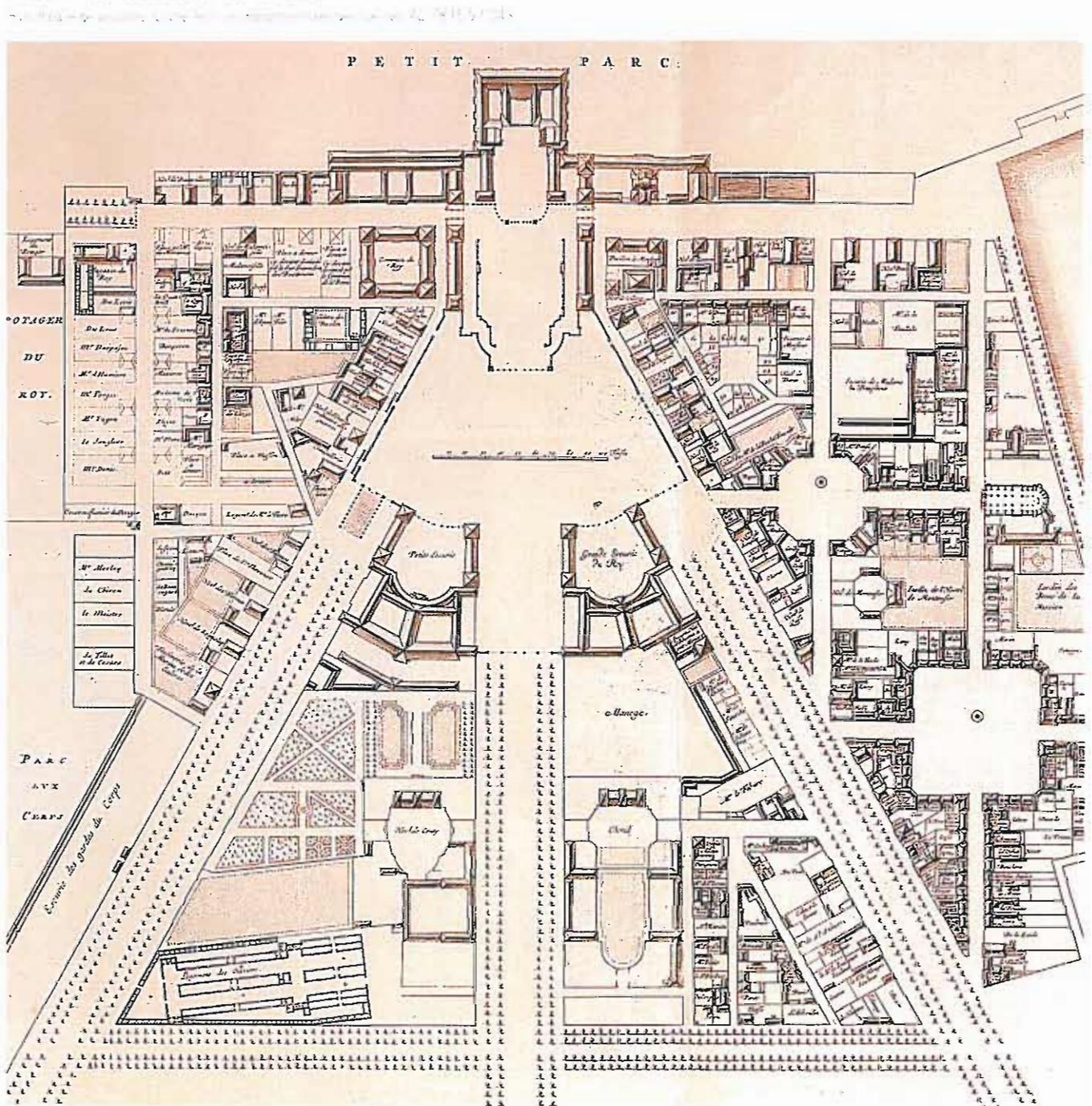
La place d'Armes et les 3 avenues en 1675. Un nouvel ordre se superpose au parcellaire rural

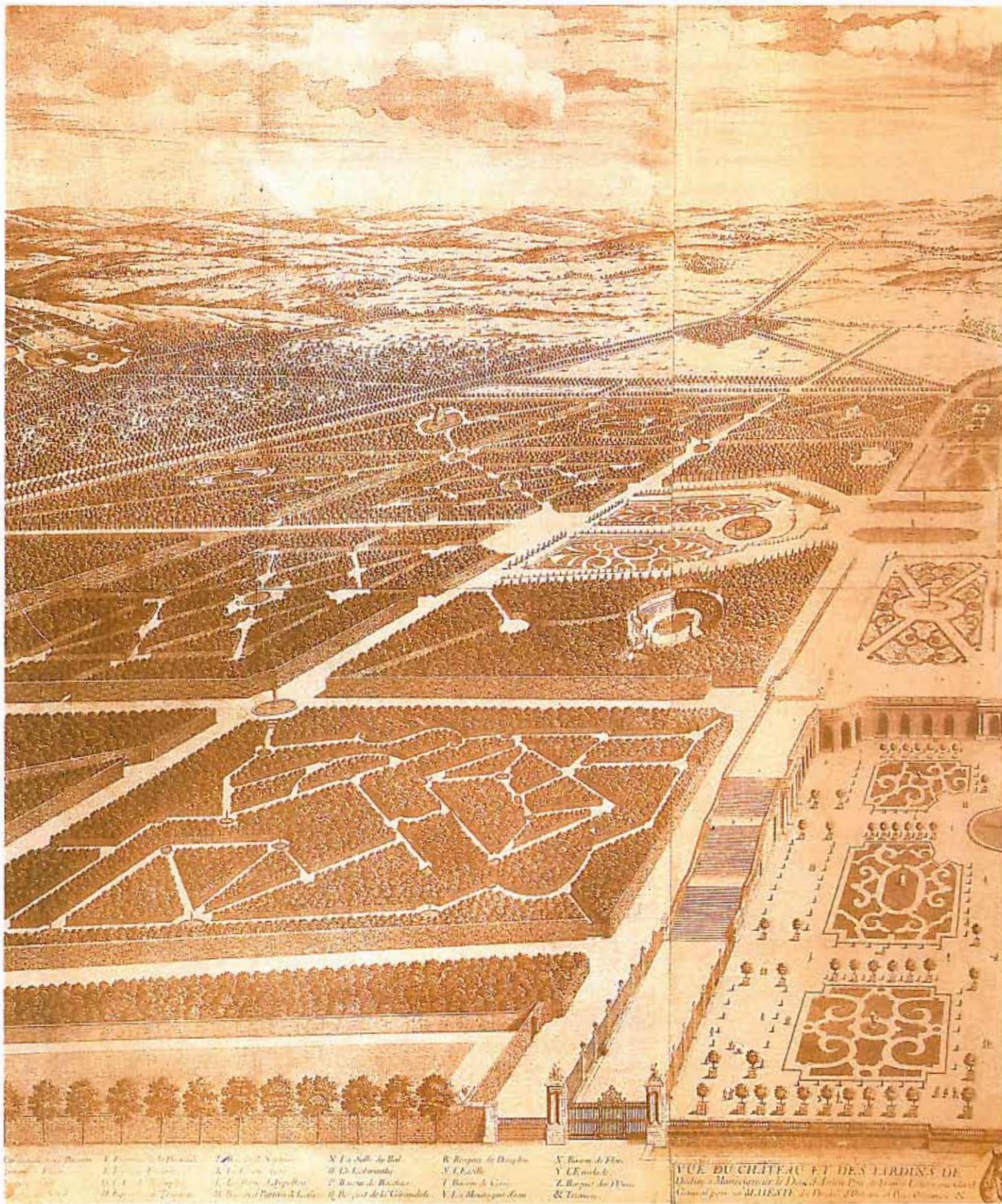
Le plan de 1685 montre qu'en dix ans le village de Versailles a disparu, ne laissant pour seul témoin qu'une section de ce qui fut sa grande rue, au sud de la place d'Armes (rue Saint-François, actuelle rue de Fontenay). La ville s'organise autour de ses avenues et de ses places.

A la mort de Louis XIV, en 1715, au terme d'un règne de plus de 60 ans, Versailles et ses satellites occupent le site. Plus que tout plan, la gravure de Coquart, datée de 1712, montre le parti théâtral qui a présidé à son aménagement : d'un côté, une ville-jardin où l'architecture et l'urbanisme

sont asservis à des règles strictes et convergent vers la cour de Marbre, de l'autre le petit parc et ses extensions (le grand parc et le canal, les avenues rayonnantes). A l'interface des deux, comme une scène de théâtre entre cour et jardin, un axe s'étend de l'Orangerie au sud, au bassin de Neptune au nord, entaillé au niveau médian par la partie la plus noble du palais, celle qui englobe le château construit par Louis XIII près d'un siècle plus tôt.

Plan de la ville et du château de Versailles (1685).







## Le paysage à portée de l'œil

La Carte des Chasses montre l'étendue de ce qui restait à faire vers la fin de l'ancien régime pour achever le projet. Dans un cercle de 250 toises autour du château (environ 500 m), tout était parachevé du vivant de Louis XIV : la Ville Neuve, le quartier Saint-Louis, le petit parc.

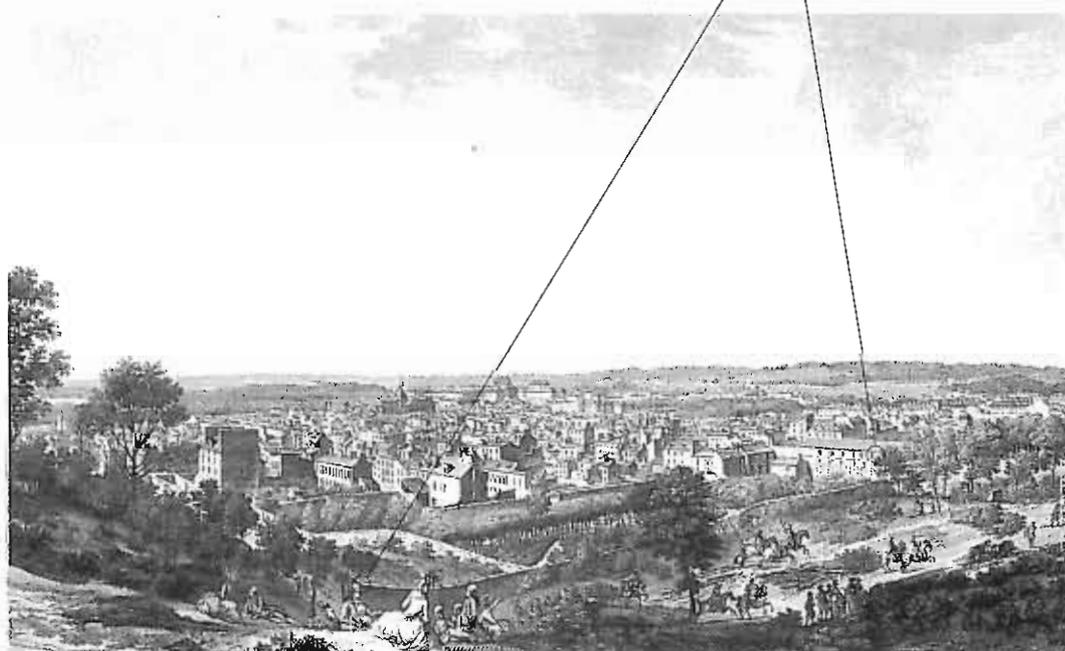
De son vivant également, tout ce qui était à la portée de l'œil avait été structuré par de grandes avenues plantées ouvrant de multiples

perspectives sur le site : l'avenue de Versailles à Paris, sur près de 1 000 toises (environ 2 km), le grand canal et l'axe du grand parc qui constituent la principale perspective depuis le château vers le couchant sur 1 500 toises (3 km), prolongée jusqu'au val du ru de Gally situé à 8 km du château.

Pour Versailles, les documents manuscrits de la Carte des Chasses, issus des levés sur le terrain, datent de 1769-1774, juste avant que le parc ne soit replanté. La carte gravée ne permet pas



Carte des chasses, feuille n°5 Versailles et feuille n°8 Chevreuse (extraits), 1/28 800.



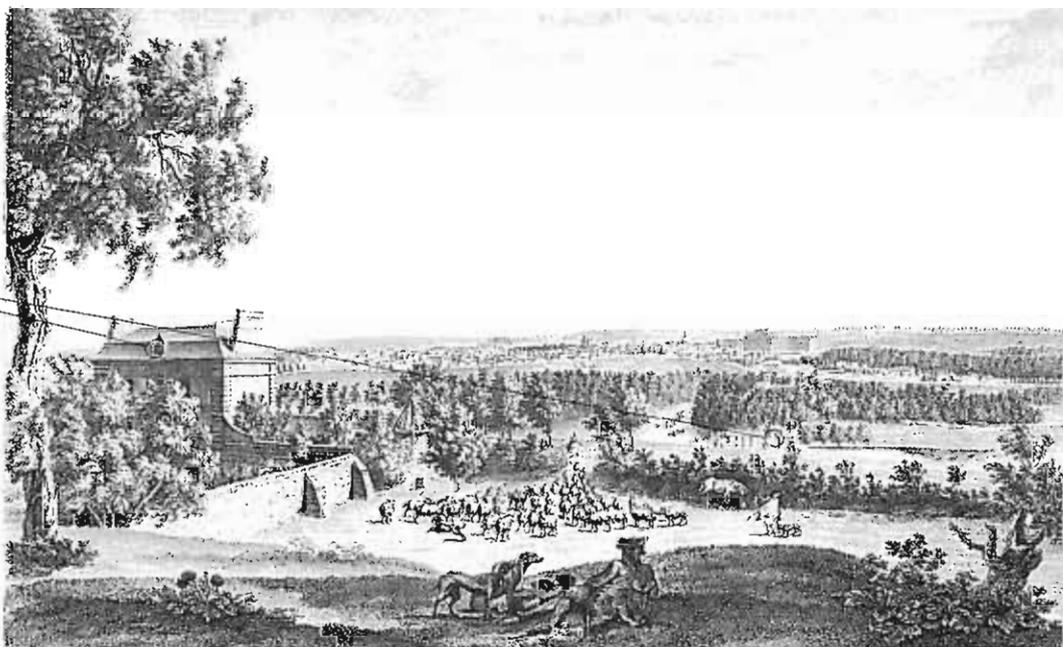
Vue de la ville et du château de Versailles  
Eau forte d'après le chevalier de l'Espingasse.

d'apprécier les modifications du tissu urbain pendant la période qui a suivi la mort de Louis XIV. A compter de cette date, la ville connaît en effet une croissance et une densification moins maîtrisées. Les dessins du chevalier de l'Espinasse, gravés et édités en 1789, montrent une ville aux aspects moins policés et rigides que celle de Coquart et font sentir cette sensible évolution. Elles illustrent aussi la précision de la carte et décrivent le paysage qui y figure.

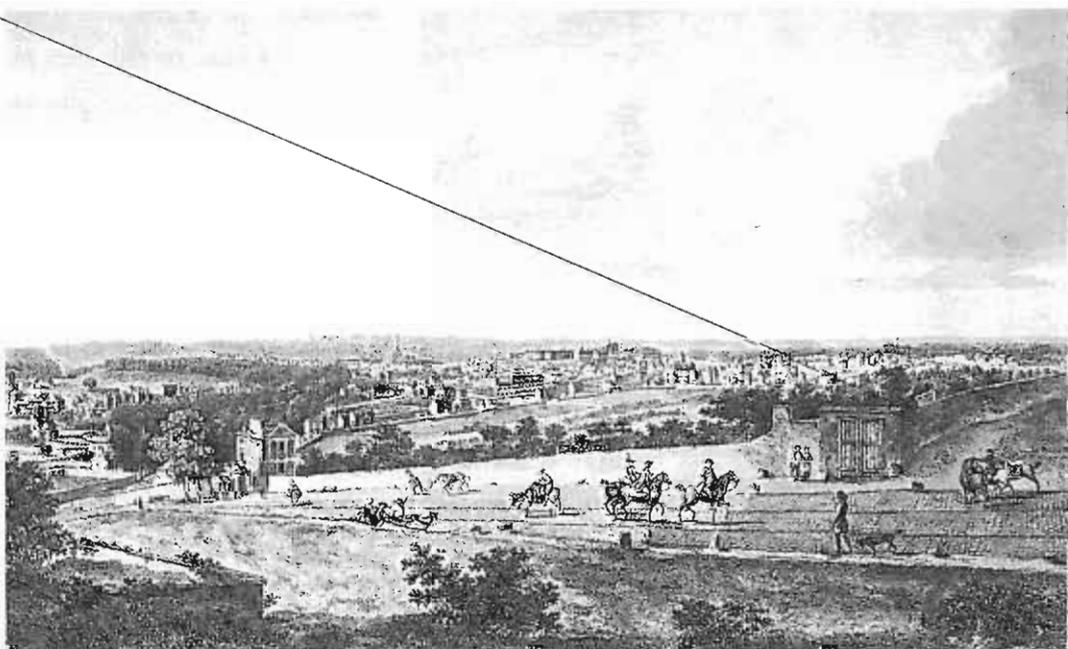
La structuration complète du site, bien que très largement réalisée, n'a jamais été achevée, ni par Louis XIV, ni par ses deux successeurs. Vers la fin de son règne, sa royale attention s'est en effet portée vers Marly, dans une vallée aux dimensions modestes, mais dans un site difficile où le roi se plaît à nouveau «à forcer la nature»<sup>(3)</sup>

(3) Mémoires de Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon

*Vue de la ville  
et du château de Versailles.  
Eau forte d'Auvray d'après  
le chevalier de l'Espinasse*

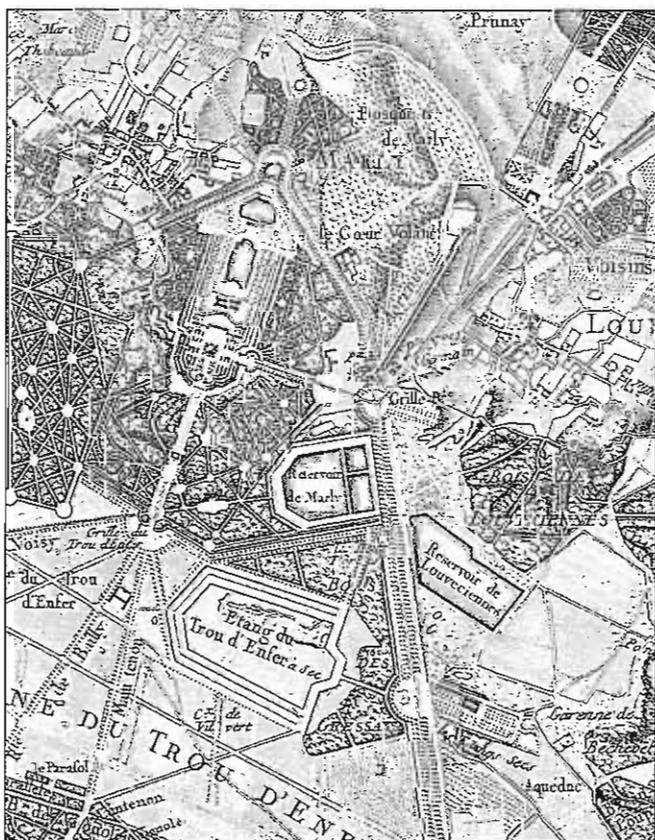


*Vue de la ville  
et du château de Versailles.  
Eau forte de F. Denis Née  
d'après le chevalier  
de l'Espinasse.*



## De Versailles à Marly, le plaisir de forcer la nature

*À la fin, le Roi lassé du beau et de la foule,  
se persuada qu'il voulait quelques fois du petit et de la solitude.  
Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût.  
Il visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux  
qui découvrent Saint-Germain et cette plaine qui est au bas,  
où la Seine serpente et arrose tant de gros lieux et de richesses  
en quittant Paris.  
Comme il voulait un rien,  
il voulait aussi une situation qui ne lui permit pas de songer à y rien  
faire. Il trouva (...) un vallon étroit, profond, à bords escarpés,  
inaccessible par ses marécages, sans aucune vue,  
enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit,  
avec un méchant village sur le penchant d'une des collines  
qui s'appelait Marly. Cette clôture, sans vue,  
ni moyen d'en avoir fil tout son mérite.  
Ce fut un grand travail que de dessécher ce cloaque de tous les  
environs qui y jetaient leur voirie, et d'y rapporter des terres.  
L'ermitage fut fait (...).  
Peu à peu l'ermitage fut augmenté; d'accroissement en  
accroissement,  
les collines taillées pour faire place et y bâtir,  
et celle du bout largement emportée pour donner au moins une*



Carte «des châteaux» de Versailles (extrait) 1/28 800.

*échappée de vue fort imparfaite. Enfin (...) Marly est devenu ce  
que l'on voit encore, tout dépouillé qu'il est depuis la mort du Roi.  
Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes,  
de crapauds et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir  
dépenser. Tel fut le mauvais goût du Roi en toutes choses,  
et ce plaisir superbe de forcer la nature,  
que ni la guerre la plus pesante ni la dévotion ne put émousser<sup>(4)</sup>.*

Ces lignes de Saint-Simon montrent bien la filiation entre Marly et Versailles et, au-delà, avec Vaux-le-Vicomte : maîtriser tout le paysage vu, détacher ce lieu du monde et du temps en l'accrochant entre ciel et terre, à l'écart de toute référence extérieure.

Pour faire qu'aux yeux de Louis XIV brille le symbole de sa propre gloire, l'ordre que le monarque a voulu imposer à la nature ne s'est donc pas limité à la seule emprise du jardin «à la française». Loin de là, puisqu'il s'impose à une ville et au site entier, au paysage par la densité du réseau des voies royales, aux rivières dont on a détourné les cours, au fleuve dont on a remonté les eaux.

## Les grandes eaux ou la technique au service de la puissance

L'acception commune limite trop souvent les réalisations de Versailles au parc et au château, à la seule application de règles de symétrie, de perspective...

L'analyse de ce qui nous est parvenu de Versailles et des documents qui en retracent la genèse et l'évolution, montre qu'il s'agit bien en fait d'un projet d'ensemble dont la dimension était beaucoup plus vaste et plus ambitieuse que tout ce que les contemporains pouvaient imaginer.

De nombreux plans ont décrit Versailles au fur et à mesure de son évolution. Peu d'entre eux en ont décrit les projets, si ce n'est dans le domaine de l'alimentation en eau pour laquelle des prouesses ont été réalisées.

Le chantier de Versailles a mobilisé des énergies et des moyens considérables, faisant appel aux expériences les plus évoluées dans le domaine du bâti, des terrassements, du jar-

(4) Mémoires de Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, op. cit.



*Qui n'a pas vu les grandes eaux ne connaît pas Versailles.*  
F. Deshayes, 1848.



din. Mais c'est sûrement pour l'alimentation en eau que les techniques ont été le plus poussées, tant du point de vue de l'établissement des projets que de celui de leur réalisation matérielle.

Suivant le modèle des jardins italiens, le parc de Versailles devait ménager une place prépondérante à l'eau sous toutes ses formes : fontaines, bassins, grottes, théâtre, canaux... Qui n'a pas vu les grandes eaux ne connaît pas Versailles : le parc en est transformé, paraît vivant et riche, bruissant de cascades et de jets d'eau.

L'alimentation en eau d'un parc en constante évolution a nécessité des moyens toujours grandissants. Cinq étapes peuvent être sommairement distinguées<sup>(5)</sup>.

Les premières installations, essentiellement concentrées dans le secteur de Clagny dont l'étang constituait la principale réserve d'eau se développent de 1663 à 1668 : tout un complexe de réservoirs, de pompes actionnées par des manèges à chevaux ou par des moulins à vent, d'aqueducs, drainant les eaux du Chesnay, de Vaucresson et de la Celle Saint-Cloud, est mis en place pour alimenter les jeux d'eau du petit parc, un moulin à vent «de retour» permettant de renvoyer dans l'étang de Clagny l'eau arrivée en fin de cycle dans le bassin des Cygnes (actuel bassin d'Apollon).

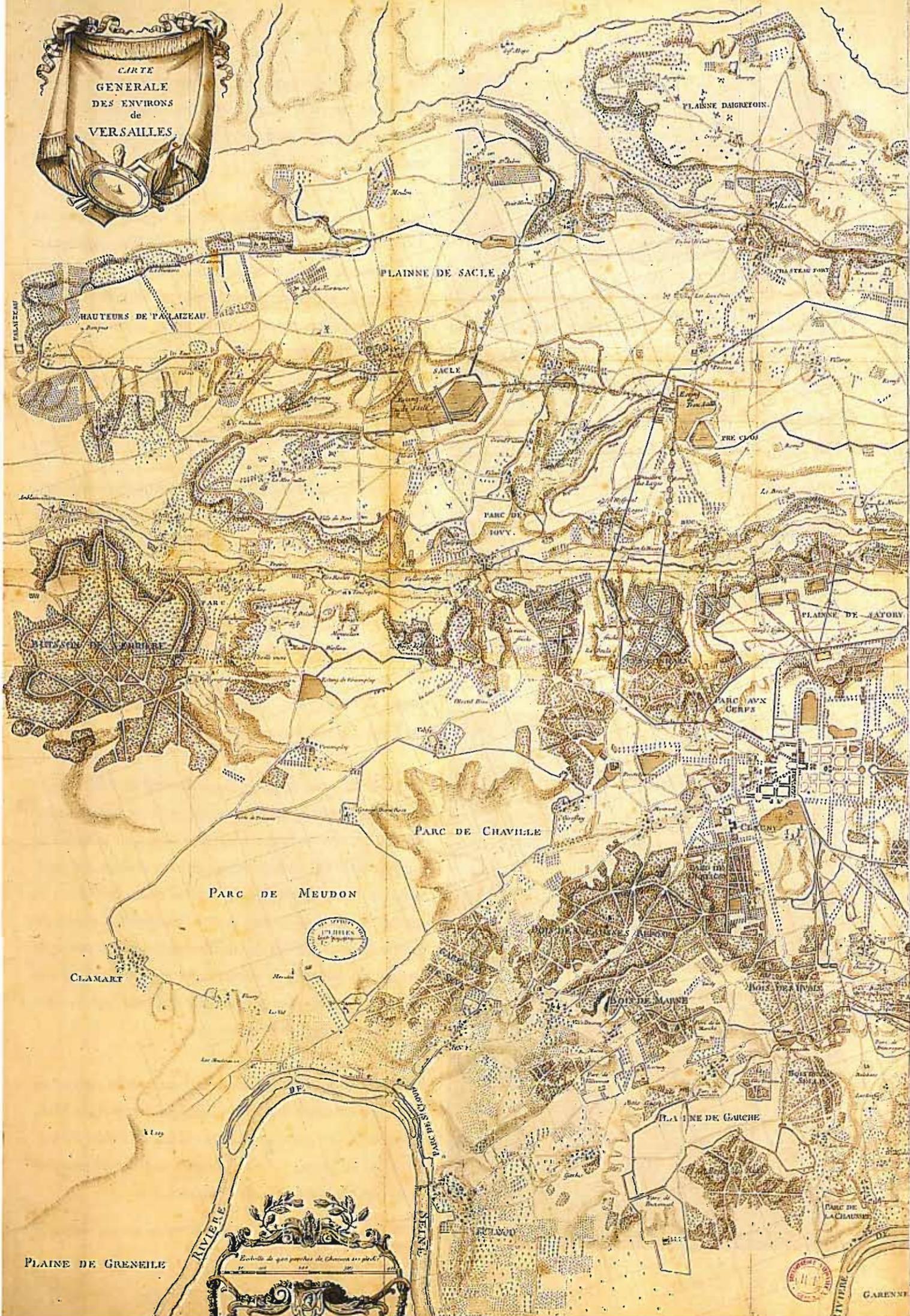
En 1668, dans une deuxième étape, les eaux de la Bièvre sont captées et refoulées par quatre moulins à vent jusqu'au sommet du plateau de Satory d'où elles s'écoulent jusqu'à l'un des réservoirs qui alimentent le parc; cet écoulement gravitaire traverse la dépression de la pièce d'eau des Suisses en siphon, la canalisation étant pour la première fois réalisée en tuyaux de fonte, au lieu du plomb antérieurement utilisé; le système est complété la même année par un moulin à eau actionnant des pompes qui envoient d'un seul trait les eaux de la Bièvre sur le plateau de Satory.

En 1674, l'amenée des eaux de la Loire sur le plateau de Satory est envisagée par Riquet, créateur du canal du Midi, projet remis en question par les calculs de l'abbé Picard, inventeur du premier niveau à lunette, instrument plus précis que les niveaux antérieurs à pinnules.

(5) On pourra utilement se reporter à l'article de M. Loriférne paru dans Techniques et Sciences Municipales de janvier 1963.



CARTE  
GENERALE  
DES ENVIRONS  
de  
VERSAILLES



PLAINNE DE SACLÉ

HAUTEURS DE PALAISEAU

SACLÉ

PLAINNE DAIGRETOIN

PARC DU LOUVY

PRE CLON

PLAINNE DE JAYOIN

PARC AUX CERFS

PARC DE CHAVILLE

PARC DE MEUDON

CLAMART

BOIS DE MARNE

BOIS DE JAYOIN

PLAINNE DE GARCHÉ

PLAINNE DE GRENEILLE



Echelle de quatre toises de France en pied



GARENNE



Les trois autres étapes sont menées de front.

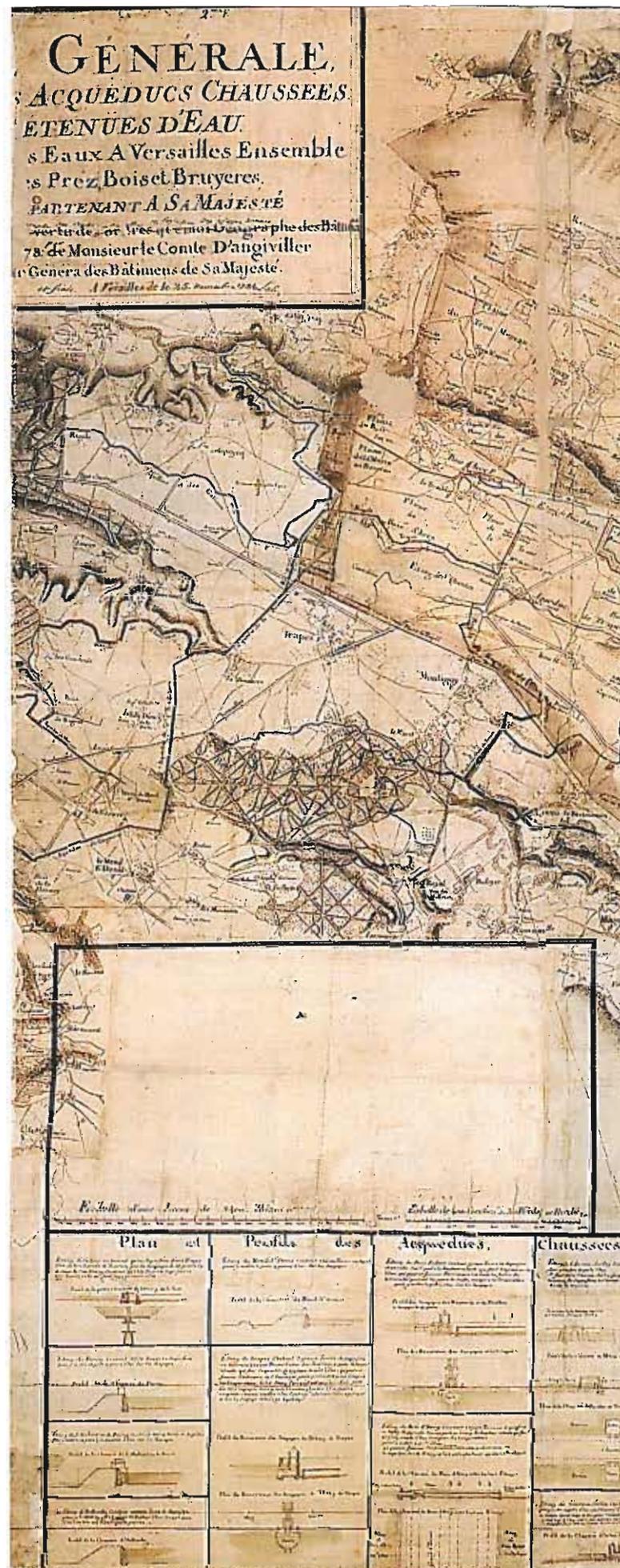
A la suite des études de nivellement de l'abbé Picard, une troisième tranche de travaux, de 1675 à 1685, débute par la mise en place de trois réseaux d'étangs, de rigoles et d'aqueducs : le réseau couvrant les plateaux de Trappes et de Bois d'Arcy, d'une capacité de près de 4 millions de m<sup>3</sup>, le réseau dit «des étangs inférieurs», couvrant le plateau de Saclay et représentant une capacité de 1,7 million de m<sup>3</sup>, qui alimente les réservoirs de Gobert situés à la cote 141; ces réseaux sont représentés sur le plan de 1778 conservé aux Archives départementales des Yvelines qui détaille également les plans et profils de nombreux ouvrages réalisés; à partir de 1684 est créé le réseau «des étangs supérieurs» qui alimente les réservoirs de Montboron situés à la cote 155 à partir des étangs du Mesnil Saint-Denis, de ceux de Saint-Hubert, Pourras, Corbet, Bourgneuf et de Hollande, et ceux de la Tour et du Perray, l'eau étant acheminée vers l'étang de Trappes par une rigole principale («le grand lit de rivière»).

Au total, c'est un ensemble de 13 étangs et retenues pouvant emmagasiner près de 8 millions de m<sup>3</sup> d'eau, et de 200 km de rigoles et aqueducs qui est mis en place, modifiant entièrement les dispositions hydrographiques naturelles entre Versailles et Rambouillet.

Les nivellements de Lahire montrent qu'il est possible d'amener à l'étang de la Tour les eaux de l'Eure captées à Pontgouin par un canal de 83 km de longueur. Les travaux, confiés à Vauban, sont commencés en 1685 et interrompus en 1688 pour n'être jamais repris, alors que l'ouvrage est aux trois quarts réalisé.

Pour s'affranchir des aléas liés au niveau annuel des précipitations alimentant les étangs, qui fournissaient par ailleurs une eau guère propre à la consommation, un dernier projet est mis en œuvre parallèlement : la Machine de Marly. Cet extraordinaire appareil refoulait en trois paliers successifs l'eau de la Seine (cote 30) vers l'aqueduc de Louveciennes (cote 180), au moyen de 259 pompes réparties aux différents étages, mues par un système de doubles chaînes qui leur transmettait l'énergie hydraulique du fleuve.

La Machine, qui couvrait de ses mouvements bruyants tout le coteau de Bougival, est pendant plus d'un siècle considérée comme l'une des merveilles du monde.





## Après le grand projet

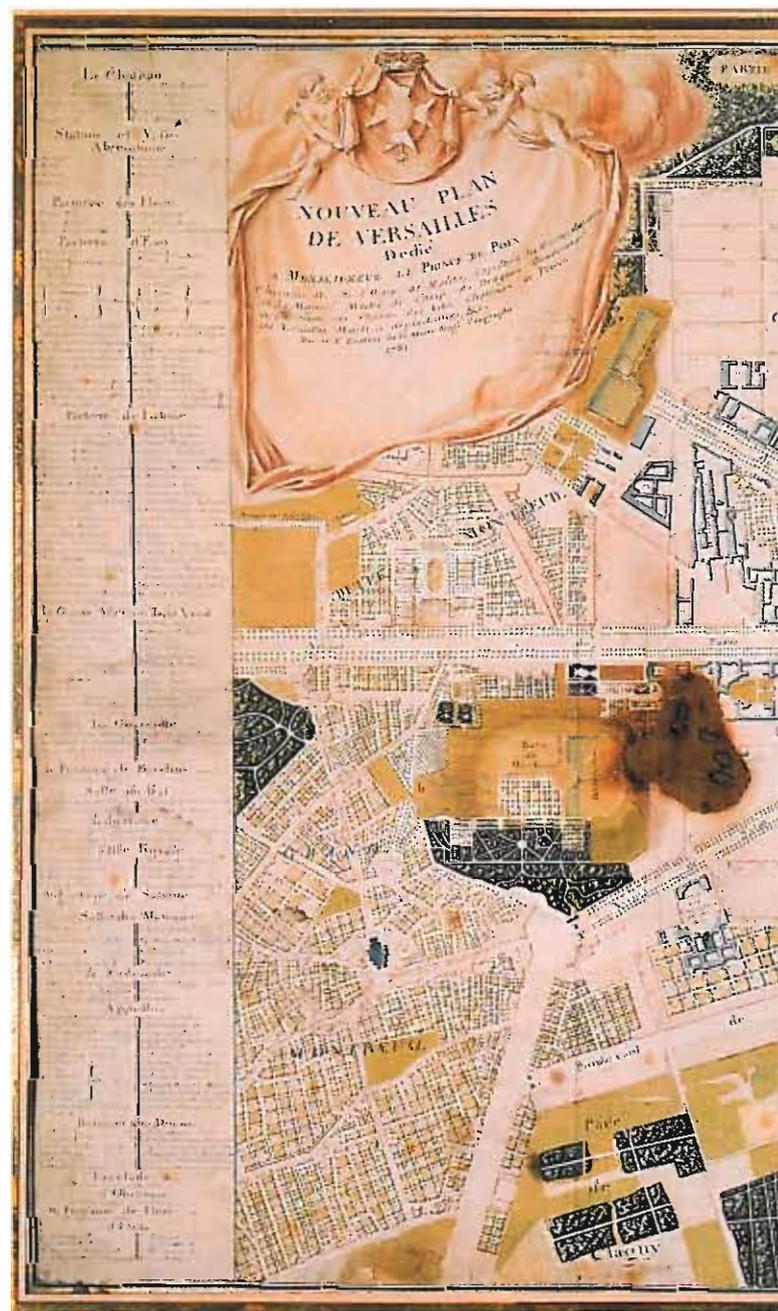
Le plan dédié au Prince de Poix, réalisé en 1781 et conservé aux archives des Yvelines, ne donne pas plus d'indications que la Carte des Chasses sur la ville elle-même, l'occupation des parcelles, la structure foncière des îlots. Il détaille toute une série de bâtiments officiels, pour la plupart également individualisés sur la Carte des Chasses. Sa légende fixe sa destination : présenter Versailles, mettre en valeur ses aménagements, en particulier le parc et les Trianons dont toutes les composantes sont décrites, mais aussi le vieux Versailles et la ville neuve. Si le réseau viaire du petit et du grand Montreuil est bien représenté, la structure foncière héritée du passé rural y semble plus décorative que fiable. Par sa facture, ce plan, à l'instar de la Carte des Chasses, se veut une sorte de « photographie aérienne » avant l'heure, la plus réaliste possible, un « plan-miroir » permettant au lecteur éclairé de disposer d'une représentation d'un lieu dont il devait se montrer familier, dont il devait connaître l'organisation spatiale, où il devait pouvoir se repérer.

Ce document a reçu des annotations de la main même de Louis XVI : *le jardin de Monsieur d'Angiviller est oublié autour des Glacières, les jardins qui sont entre la Rue de Maurepas et le Parc ne sont pas conformes, il y a une friche et plusieurs buissons d'oubliés dans ce pré-ci, le bois de Saint-Antoine n'est pas conforme...* Au delà de l'anecdote, ces annotations affirment un trait du caractère du souverain et montrent combien il était attentif à l'exactitude de la représentation cartographique et combien il était capable de faire la transposition entre une représentation conventionnelle en projection verticale et une réalité vécue faite d'objets concrets disposés dans l'espace.

On sait que jusqu'à la fin de l'Ancien régime, Versailles a connu des phases de densification. Il est à remarquer que son périmètre n'a en revanche pratiquement pas changé : bloquée au sud par le coteau de Satory, à l'ouest par le château, c'est vers le nord que la ville s'est étendue dans le siècle qui a précédé la Révolution.

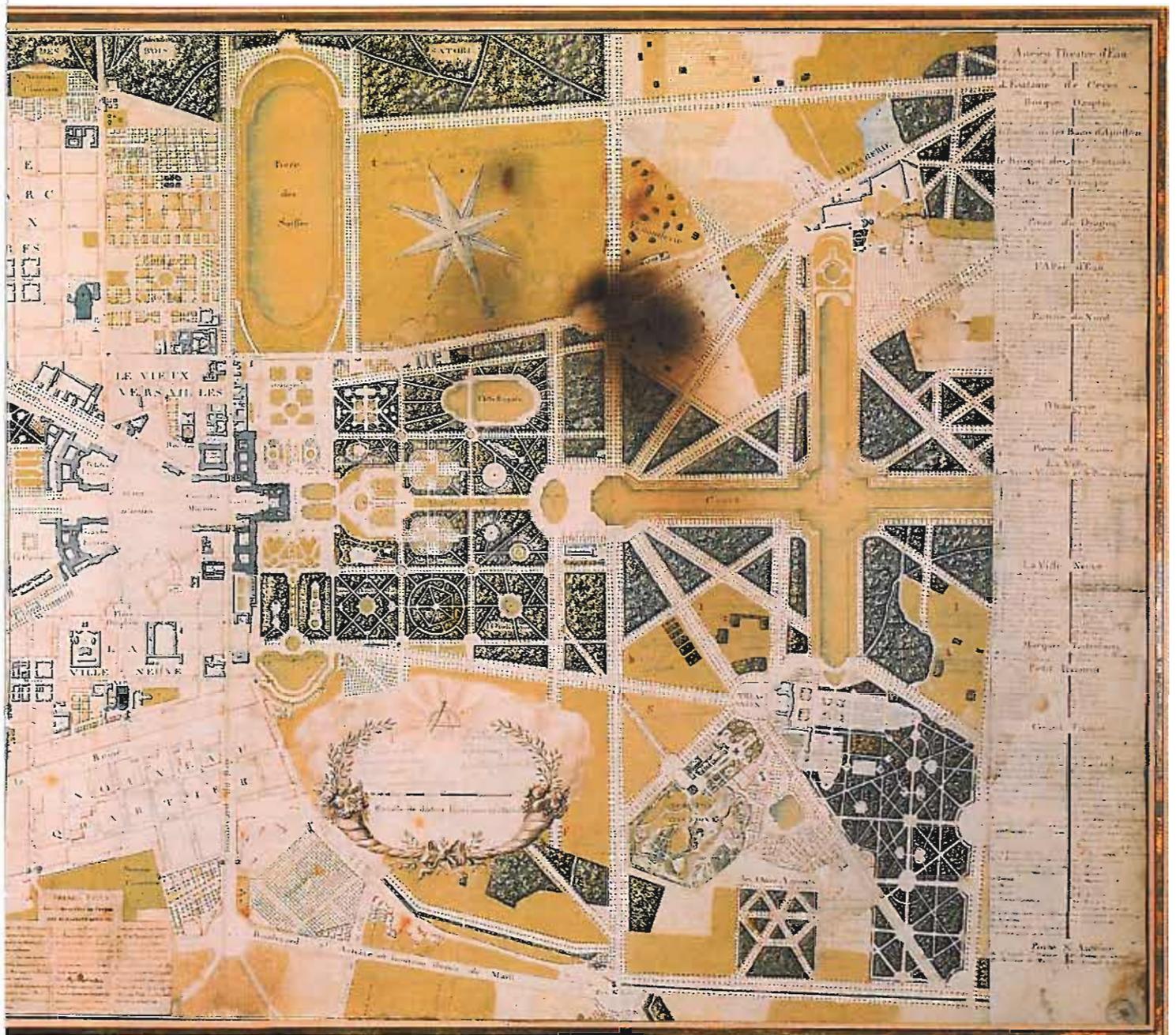
Un des derniers projets d'aménagement, établi trois ans avant la Révolution, visait à réunir les grand et petit Montreuil à cette

*ville par une nouvelle enceinte bordée d'un Boulevard, et de nouvelles Avenues qui pourroient avoir lieu pour la commodité et l'embellissement de ses abords.* La logique qui préside à ce plan est différente de celle du projet sur lequel Versailles s'est constitué : il veut matérialiser la limite de la ville, à l'inverse de la conception antérieure toute faite de rayonnement à partir d'un centre symbole de puissance. Il vise certes à embellir par une série de ronds-points et d'avenues, mais surtout à créer une ceinture de murs, à l'image de l'enceinte des Fermiers généraux réalisée deux ans plus tôt autour de Paris. La ville ne rayonne plus, elle s'enferme.



Ce projet ne se réalisera pas. Et il faudra attendre la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques décennies après l'arrivée du chemin de fer, pour voir une croissance spatiale significative de la ville. Le plan de Charles Piquet, réalisé en 1821, soit 16 ans avant l'ouverture de la première ligne de chemin de fer Paris-Versailles, donne une image précise de ce qu'était la ville, le château et le parc au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Une comparaison avec le plan de 1781 montre très peu de changements depuis l'Ancien Régime.

Si on peut s'interroger sur la structure parcellaire et l'occupation détaillée de la partie rurale, pourtant toutes deux représentées de manière très réaliste sur ce plan, on peut s'attacher au tracé du réseau viaire et à la description des bâtiments appartenant au domaine royal et à la ville. On constate, chose déjà esquissée sur le plan de 1781 dédié au Prince de Poix, qu'un tiers du cœur de la ville (Vieux Versailles, Ville Neuve et quartier Saint-Louis) est occupé par les emprises des infrastructures, que plus d'un tiers en est occupé par des bâtiments appartenant

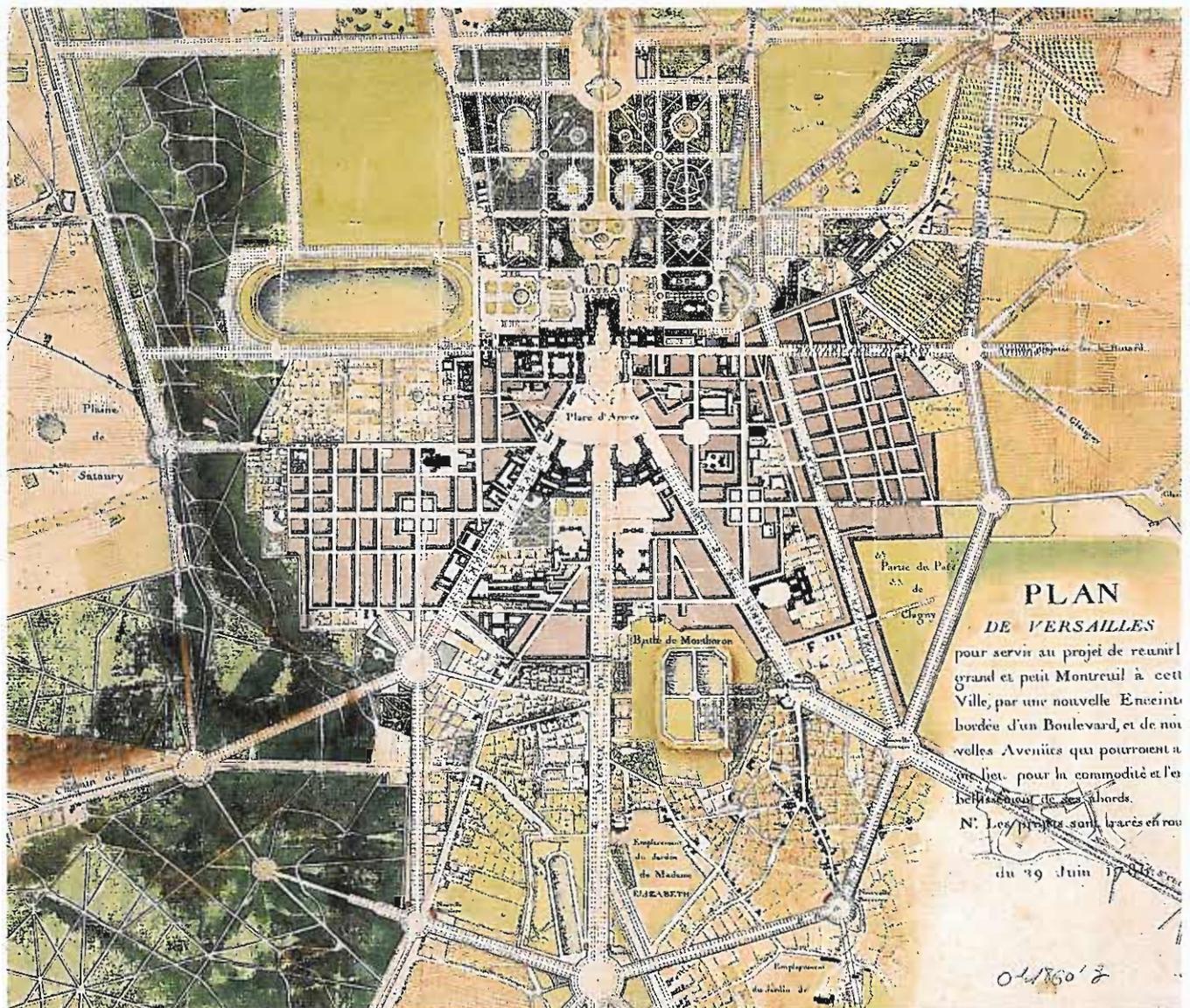


Plan de Versailles annoté de la main de Louis XVI.

nant au roi ou à la ville, et qu'un petit tiers seulement est occupé de propriétés particulières. L'examen du réseau viarie montre la précision du document, notamment dans la zone encore rurale du Grand Montreuil. En particulier figurent les deux voies qui menaient au Vieux Versailles et au château de Louis XIII, de part et d'autre de la Butte de Montboron : la rue Champ Lagarde et la rue de Montreuil, encore dénommées ainsi aujourd'hui. Ce plan permet de comprendre certaines différences, encore visibles actuellement, dans la forme et la direction du parcellaire urbain, notamment au sud-

est de l'Hôtel de Ville. Il montre également que l'axe le plus ancien du vieux Versailles (actuelle rue de Fontenay) avait déjà été débaptisé au profit d'un axe nouveau situé au sud du Jeu de Paume, plus conforme à l'orthodoxie du tracé du lotissement de cette partie de la ville (actuelle rue du Vieux Versailles). L'effacement de toute trace de ce qu'était Versailles avant l'intervention de Louis XIV est aussi passé par là.

**François Dugéy**  
IAURIF



Projet d'extension et d'embellissement de Versailles du 29 juin 1786



# *Lieux nommés, liens d'histoire*

*Entre les «Parisii» (Parisiens)*

*et les «Carnutes» (Chartrains)*

Raymond DELAVIGNE

*Le recours conjoint  
aux noms de lieux (la toponymie)  
et à certains noms de saints patrons  
des établissements religieux (l'hagionymie)  
peut apporter un éclairage sur la persistance  
de traces des antiques limites  
et des précisions sur des frontières disparues  
depuis longtemps, ceci en l'absence  
de tout enregistrement cartographique.  
Autrement dit : les choix des noms de lieux  
et des patronages protecteurs religieux  
ne semblent pas avoir été le fait du hasard.*

*Ils paraissent obéir au contraire  
à des règles encore assez mal connues,  
parmi lesquelles les croyances  
durent jouer le plus grand rôle.*



En l'Apocalypse est escript que saint Jehan veit ung cheval de couleur pale sur lequel seoit la Mort, en Enfer ensuyvoit ce cheval : le cheval signifie le pecheur qui a la couleur pale pour sa maladie de peché, et porte la mort, car peché est la mort de l'ame, et Enfer le suyt pour l'engloutir si mouroit impetinent.

Calendrier des Bergers

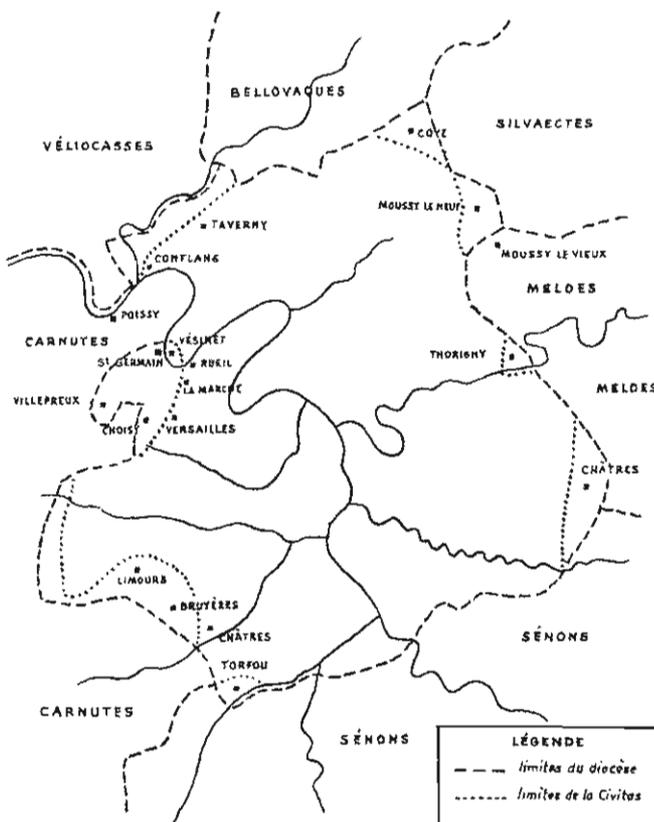


## Dans l'Antiquité, la forêt d'Yveline

L'historien Michel Roblin<sup>(1)</sup> a, aussi clairement que possible, résumé la situation du côté des «Parisii», c'est-à-dire les habitants de la petite cité gauloise qui fut l'embryon de la région d'Ile-de-France actuelle en écrivant :

*Hurepoix est également une désignation vague et flottante qui s'est appliquée en dehors du diocèse (de Paris) à des fractions du diocèse de Chartres et d'Orléans... La forêt couvre d'ailleurs des espaces considérables, elle se partage avec les étangs et broussailles, la surface des plateaux à meulière de l'ouest s'arrêtant seulement au contact de l'annexe occidentale des plateaux de Brie qu'une sécheresse relative a vouée à une végétation step-pique, attirant davantage la sollicitude des agriculteurs. Cette forêt porte un nom, Aequalina, Yveline, restreint aujourd'hui aux alentours immédiats de Rambouillet, mais que des chartes carolingiennes signalent jusqu'aux abords de Montlhéry. Au milieu de cette forêt, la limite entre Parisii, Sénons et Carnutes, était des plus vagues, elle ne fut fixée qu'à une époque où*

(1) Roblin (M.) : *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque et Peuplement et défrichement dans la civitas des Parisii (Seine, Seine et Oise)*, Paris, Ed. A et J Picard, 1971.



Les limites de la Civitas Parisiorum

Dans l'«île» formée par l'Oise, la Seine et la Marne, le canton appelé particulièrement la France, au nord de Paris est la plus petite entité désignée sous un nom dont la géométrie a varié au cours de l'histoire. Cette France au sens restreint est attestée dès le début du IX<sup>e</sup> siècle, alors que l'Ile-de-France n'apparaît pas avant 1429. Elle s'étend sur l'ancien Parisis et comprend le territoire de Saint-Denis-en-France et les paroisses environnantes du diocèse de Paris et de celui de Meaux, au nord de la Marne, entre la vallée de Montmorency à l'ouest, Luzarches au nord et Dammartin à l'est. Si deux communes seulement (Roissy et Mareil) y sont «en France» aujourd'hui, 33 en ont été relevées avec ce suffixe chez Du Breul (*Théâtre des antiquités de Paris*) et dans d'autres documents de même époque. Les toponymistes ont retrouvé des formes qui remontent au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Au début du nôtre, on appelait «vent de France» une brise d'est à Maisons-sur-Seine. De nos jours, les Briards disent encore «aller en France» quand ils franchissent la Marne vers le nord. Pourquoi ce nom de France, ici et ainsi ?

Les auteurs qui se sont attachés à répondre à cette difficile question sont d'accord sur trois points :

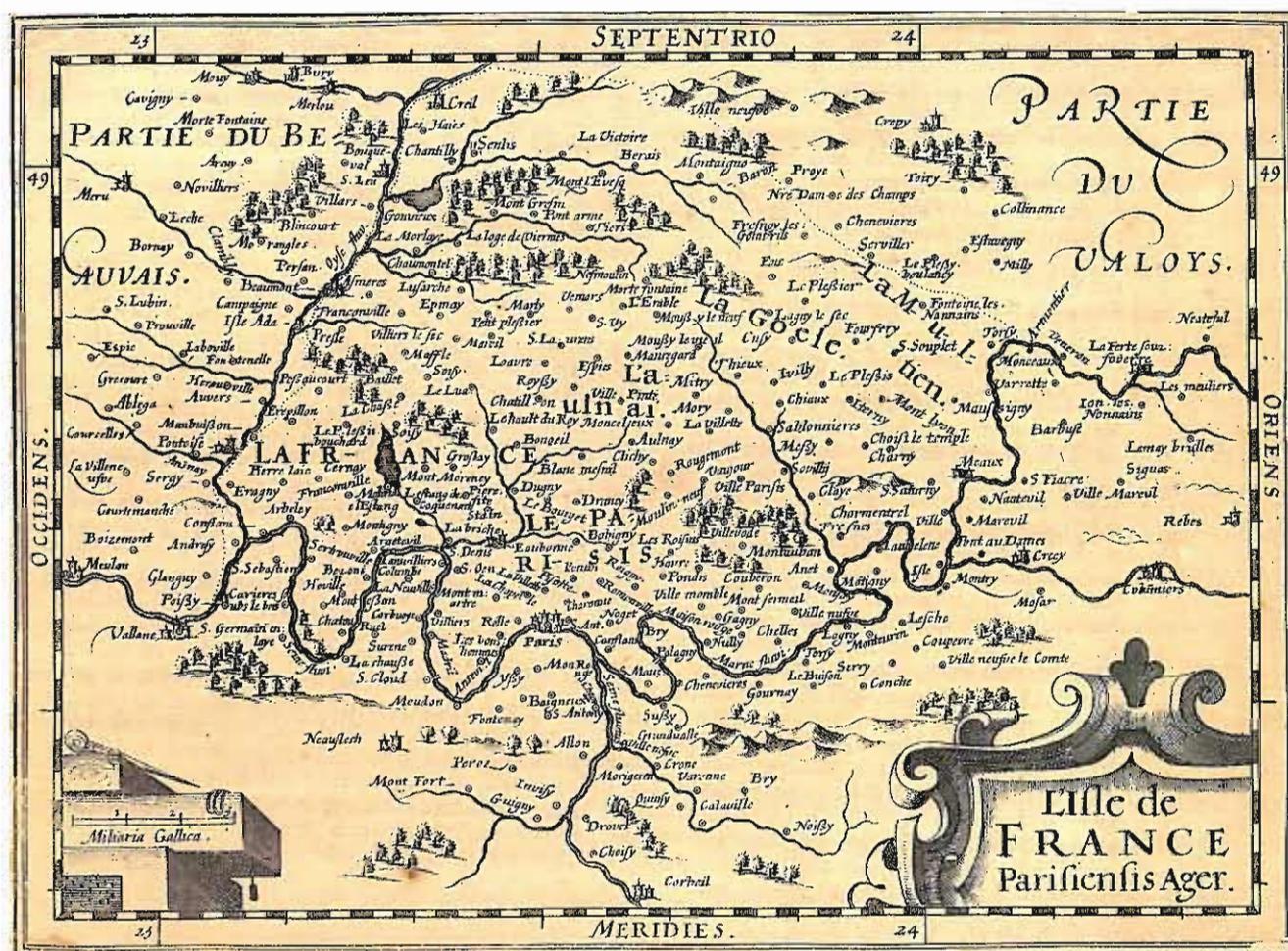
- cette France n'a pas été le noyau à partir duquel l'appellation se serait diffusée jusqu'aux limites du royaume. Benjamin Guerard<sup>(2)</sup> a bien montré comment le nom de France, domaine des Francs, a d'abord, en Gaule, été appliqué d'une façon générale à la région comprise entre la Loire et le Rhin, puis restreint – dès les VIII-IX<sup>e</sup> siècles – à la partie située au nord de la Seine, en opposition à la Neustrie mérovingienne et ensuite à l'Herpouis, pour finir par se localiser en particulier dans l'«île». C'est cette rétraction sur le Parisis qui est à expliquer;
- le domaine des Robertiens, comtes de Paris – le *duché de France*, qui sera le domaine privé des Capétiens, a toujours été plus étendu que cette petite France; ce qui exclut un signifié purement dynastique. Quel autre dès lors est à considérer ?
- ce nom localisé de France appartient au langage populaire et ne figure pas dans la langue des clercs ni la littérature écrite; il touche donc à quelque chose d'essentiel dans l'âme collective.

Ceci dit, les savants divergent sur l'explication de ce phénomène intrigant. On en citera trois :

1. Pour le toponymiste Auguste Longnon<sup>(2)</sup> qui souligne que le comté de Senlis tenu en propre par les Capétiens a été exclu tôt du pays de France, alors qu'une partie du diocèse de Meaux soumis aux comtes de Champagne et de Brie en a été longtemps composante, c'est **l'Église qui aurait fixé le nom au temps de la création des archidiaconés** et conservé ainsi le souvenir de la Francia carolingienne. L'archidiaconé du diocèse de Meaux au nord de la Marne s'est appelé «de France» et Longnon en postule qu'il en a été de même pour l'archidiaconé parisien au nord de «la ville», arguant du fait que celui de Josas, au sud de la Seine, était dit «de Heripouis».

2. Le géographe L. Gallois<sup>(3)</sup> qui conteste les attestations les plus anciennes comme susceptibles de désigner la grande Francia

## Pourquoi «la France» s'est-elle restreinte au Parisis ?



mérovingienne, observe que sur les 28 localités «en France» qu'il retient, aucune n'est située sur les collines ou dans les zones boisées; toutes sont dans la plaine agricole, sur les terres fortes et grasses de limon. Il en conclut que le nom de France ne s'est appliqué dans la langue populaire qu'aux excellentes terres à blé du nord de Paris, d'autant plus facilement que d'autres noms avaient apparu dans l'ancienne Francia : Picardie, Valois, Vexin, phénomène comparable au Multien à l'est qui désignait à l'origine tout le pagus de Meaux et s'est réduit aux riches terres à blé au nord de la Marne et, au sud, à l'Hurepoix primitivement étendu de la Seine à la Loire.

3. L'historienne Anne Lombard-Jourdan<sup>(4)</sup> qui a démontré magistralement que la plaine de Lendit entre l'oppidum de Lutèce et Catolacus, le futur Saint-Denis, avait été choisie par les Gaulois, avec son tumulus et son «perron» néolithiques à la Montjoie, comme un haut-lieu central et confié à la garde des Parisii, élucide mieux la continuité des significations majeures attachées au site : le lieu de ce sanctuaire où était vénérée la triade des dieux souverains des Gaulois sera christianisé par le triple martyr de Saint Denis et de ses compagnons. Soucieux de remembrer les Gaules, Clovis créa un «royaume des Francs» et cette entité lui survécut car ses descendants demeurèrent sensibles à ce potentiel atavique attaché au centre du pays. Le domaine et le royaume des Robertiens se construisirent autour

du centre de l'ancienne cité des Parisii. Comme celui-ci, le petit royaume capétien bénéficiait du passé de ce centre spirituel dont l'auréole mystique tenait à l'empire exercé sur la conscience collective par d'obscures réminiscences datant des temps païens (M. Bloch). Au début du XII<sup>e</sup> siècle on cessa de parler du royaume des Francs pour dire «royaume de France». Et Anne Lombard-Jourdan de conclure : la rétraction de l'espace signifié (par le nom de France) s'est opérée autour du centre idéal du pays gaulois. Tandis que les écrivains ecclésiastiques s'efforçaient de rappeler l'unité des Gaules sous la domination romaine, la littérature orale maintenait le souci d'une solidarité des diverses parties du royaume éclaté. La fidélité au nom «Gaulle» (et de Parisii) assura la transition avec l'idée de «France». Ainsi furent préservées une cohésion et une individualité «nationales» plus précoces qu'ailleurs grâce à la force centripète du Lendit.

Christian DAVID

(1) Du nom de France et des différents pays auxquels il fut appliqué (Ann. Soc. Hist. Fr., 1849, pp. 152-168).

(2) L'Île-de-France, ses origines, ses limites, ses gouverneurs (Mem. Soc. Hist. Parisi et Ile-de-France, 1875, pp. 1-43)

(3) Une région naturelle, Le Pays de France (Atti del congresso int. di scienze storiche, Roma 1-9 aprile 1903, X, 1904, pp.19-24) et Régions naturelles et noms de Paris. Etude sur la région parisienne. Paris, A. Colin, 1908, pp. 180-192.

(4) Montjoie et Saint-Denis ! Le centre de la Gaule aux origines de Paris et de Saint-Denis, Presses du CNRS, 1989, 392 P., passim.

les défrichements désordonnés et les évangélisations des évêques de Paris, de Chartres et de Sens avaient créé de multiples enclaves dans leurs diocèses réciproques. Avant le V<sup>e</sup> siècle, une population éparsée et mal fixée au sol errait dans les solitudes de l'Yveline, qui furent alors annexées au fisc mérovingien, et distribuées peu à peu dans le courant des siècles suivants aux abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain.

C'est ce que Pierre de Janti, l'historien de la forêt de Rambouillet, exprimait déjà mais d'une manière différente<sup>(2)</sup> :

Rien ne s'oppose, ainsi qu'on l'a prétendu, à ce que la région comprise entre Houdan, Etampes, Corbeil et Poissy n'ait formé, à une époque aussi éloignée qu'incertaine, une seule forêt; en 1358 encore, les prérogatives du concierge du Palais de Paris, gruyeur de l'Yveline et de toutes les apendances et dépendances d'icelle s'étendaient du pont de Saint-Cloud à Poissy, de Saint-Léger-en-Yveline, à Nogent-le-Roi, Coulombs, Bullion, Saint-Arnoult, Chastres-sous-Monthéry (Arpajon) et à Longjumeau.

François Zuber<sup>(3)</sup> a repris cette question des limites de l'Yveline au VIII<sup>e</sup> siècle, au regard des découvertes archéologiques de ces dernières années, dont il est l'un des principaux artisans dans cette partie de la région. Voici sa conclusion qui corrige le tableau un peu trop «sauvage» semble-t-il, de ses prédécesseurs :



La «Cité» des Carnutes

Les chartes du VIII<sup>e</sup> siècle nous montrent une forêt d'Yveline relativement peuplée (elle l'était déjà aux époques gauloise et romaine) avec, dans de nombreuses clairières, des lieux-dits qui, malgré l'incertitude des traductions, préfigurent bon nombre de nos villages actuels. Ils sont reliés entre eux par un réseau de grandes routes et de petits chemins qui traversent et cernent la forêt, facteurs de mise en valeur mais également, très tôt, vecteurs de défrichements.

## «Aqualina» apparenté à «Aqua-randa»

Le nom ancien de la forêt d'Yveline «Sylva Aequalina» en 768 ou «Aqualina» a depuis longtemps été rapproché d'un ensemble de noms de lieux exprimant l'idée de limite, dont le prototype est «Aequaranda» devenu Ingrande à l'époque moderne, du nom celte de la limite «randa», parfois déformé en «ronde» et un préfixe «aequa», «aqua» pouvant signifier, selon le toponymiste Gérard Taverdet qui a récemment fait le point sur cette question<sup>(4)</sup> :

1° l'eau, «mais tous les «Ingrande» ne sont pas des limites d'eau», constate-t-il !

2° Egalité, justice, c'est-à-dire «la juste limite», résultant d'un traité matérialisé par une borne, un tumulus...

3° Cheval, du latin «equus», «la limite du cheval» (sous-entendu, que l'on change en cet endroit) d'où l'idée de relais aux chevaux, appelé «mutatio» chez les Romains qui organisèrent systématiquement le réseau du «cursus publicus» précurseur de la poste aux chevaux. Certains de ces relais se situaient dans le voisinage des anciennes frontières, là où passaient les voies antiques.

Il faut aussi faire mention du toponyme local Yvette, du nom d'un ancien prieuré bénédictin dédié à saint Pierre, dont la forme ancienne est «villa nomine aequata in finibus aqualinae» (en 1043). On y retrouve le même radical «aequa». Yvette est aussi le nom d'une rivière de cette zone frontière. Sa consonance «aquatique» sert, sans preuve d'ailleurs, d'étymologie «pseudo-savante» aux noms de lieux,

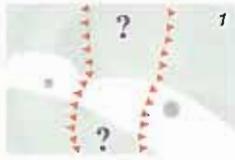
(2) Janti (P. de) : *Forêt, chasse et château de Rambouillet*. 1947.

(3) Zuber (F.) : *Pépin le Bref et les routes de l'Yveline* in Bulletin trimestriel n° 41 de la SHARY (Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline). Décembre 1989, pp 2-17.

(4) Taverdet (G.) : *Les noms de lieux de la Bourgogne -3- Saône et Loire*, CRDP Dijon 1986.

## La frontière.... une notion qui a évolué au cours du temps.

- Forêt
- Marais
- Clairière
- Villes



Il est nécessaire de rappeler que la frontière moderne, réduite à une limite linéaire précise, est une notion très récente.

On peut retracer en trois étapes, et trois schémas l'évolution de ces frontières :

1. Aux époques gauloise, gallo-romaine et franque, de vastes étendues forestières ou marécageuses séparent les cités («civitates») et leur subdivisions, les («pagi») devenues respectivement les diocèses et les archidiaconés. Ces zones frontalières ne sont sans doute pas totalement inhabitées mais le semis de population demeure clairsemé. Ce sont les localités aux abords de la zone frontière qui «marquent» celles-ci, c'est-à-dire là où passent les voies antiques. La toponymie peut aider à les retrouver.



2. Au Moyen-Âge, les clairières de défrichement se développent et des enclaves apparaissent et s'entremêlent dans une sorte de no man's land. Les limites des circonscriptions religieuses (doyennés et archidiaconés) et seigneuriales (comtés) ne se recouvrent pas toujours mais il apparaît que les limites de diocèses continuent grossièrement celles des «civitates» gallo-romaines antérieures, et les archidiaconés, celles des «pagi» (pays), dont sont issus aussi les mots paysan, païen et paganisme.



3. A l'époque moderne, les limites administratives sont devenues intangibles et strictement linéaires. Elles sont marquées au sol par des bornes. La plupart des enclaves ont disparu à la Révolution.

Yvette et Yveline; chacun répétant qu'il s'agit définitivement du «pays des eaux».

Or «Ive» désigne aussi en vieux français une jument (de «equa») au XII- XIII<sup>e</sup> siècles, en plus du nom de l'eau et de l'adjectif égal. Une «ive-rie» était un troupeau de cavales, un haras<sup>(5)</sup>.

Notons qu'une forme ancienne identique «Aqualina» se retrouve dans le Gard, nom d'une ancienne ferme de Nîmes, mais son évolution phonétique a été très différente, car elle a abouti à La Cheylone<sup>(6)</sup>.

Pierre de Janti, a repris les différentes significations avancées pour ce toponyme, sans toutefois trop y croire semble-t-il, puisqu'il écrit : *Il est amusant que certains auteurs aient tergiversé si cette forêt humide avait été peuplée d'aigles ou de chevaux ou renommée pour son terrain plat !*

En revanche, Michel Roblin est plus affirmatif : *Il est probable que ces deux noms prélatins (Yvette et Yveline) sont issus d'une même racine, que l'on retrouve également en toponymie dans les nombreux «Aigurandes» «Ingrandes», «Yvrandes» qui marquent la frontière des cités gauloises.*

## Des saints marquant la limite

Des recherches conduites ces dernières années ont montré que le patronage de saint Eloi était souvent en relation avec la présence d'une limite territoriale<sup>(7)</sup>. Cette hypothèse semble aussi se vérifier en Ile-de-France et notamment dans le secteur de la forêt d'Yveline, dans sa plus grande extension historique.

Cette relation apparaît à première vue inattendue. Cependant saint Eloi est notoirement connu pour être le grand saint protecteur de tout ce qui touche à la mise en œuvre des métaux et aussi des chevaux et de leurs conducteurs, rouliers, charretiers, etc.

Il était, par exemple, traditionnel en Yveline de faire chômer les chevaux le jour de la fête de leur saint patron Eloi qui était aussi le patron

(5) Grandseignes d'Hauterive : *Dictionnaire d'ancien français*, Larousse.

(6) Germer-Durand (M.E) : *Dictionnaire topographique du département du Gard*, 1856. p. 56 : «Vallis Aquilina», en 1144... «Vallée-Equiline» en 1671, «La Cheylone» en 1750.

(7) Lelu (J.P.) : *Quelques ensembles mythologiques autour des calendes de décembre*, in Bulletin de la Société de mythologie française n° 123, octobre. décembre 1981, pp 152.



Tapisserie «Mille fleurs». Légende de saint Eloi, début du XV siècle (détail).

des laboureurs, comme saint Blaise l'était pour les bœufs<sup>(8)</sup>. Saint-Eloi fêté en hiver le 1<sup>er</sup> décembre, avait aussi, comme nombre d'autres saints importants, sa fête d'été, le 25 juin, c'est-à-dire au solstice d'été, aussi bien dans le nord de la France, qu'en Normandie, en Bretagne comme en Provence.

Il n'est donc pas étonnant que là où existait une limite sur une voie antique, la présence d'un relais équestre ait entraîné aussi celle des forgerons et des maréchaux-ferrants et par voie de conséquence, le recours à saint Eloi en tant que protecteur.

Certains faits viennent corroborer notre hypothèse. Ils sont rassemblés par commune, et situés par rapport aux différentes limites plus ou moins bien reconnues : celles des deux cités gauloises des Carnutes et des Parisii puis celles des diocèses de Chartres et de Paris, voire des doyennés et parfois aussi celles du comté de Montfort-L'Amaury.

## Des faits évocateurs classés par commune

### *Partie centrale (massif de Rambouillet)*

#### Le Perray-en-Yvelines (78)

Le Perray tire son nom du passage de la voie antique de Paris à Chartres. La localité comptait autrefois plusieurs maréchaux-ferrants qui offraient le dimanche le pain béni à l'église, dédiée à saint Eloi. Ils avaient aussi saint Eloi pour patron. L'assemblée du Perray avait lieu le premier décembre, en plein vent. Il y avait aussi une auberge Saint-Eloi à l'emplacement de l'actuelle mairie et l'on peut supposer qu'elle fut le siège de nombreuses libations en l'honneur du saint.

Le Perray était le dernier village de la Généralité de Paris, séparée de celle d'Orléans par une croix-Saint-Jacques qui existe toujours au bord de la voie rapide, épargnée par le trafic moderne, parce qu'elle avait été classée antérieurement monument historique. Il se tenait autrefois, dans ce lieu forestier solitaire, un rassemblement annuel, une fête comme il s'en tenait beaucoup sur les limites, un peu partout. On y festoyait et on y «dansait sur l'herbette». On a souvent dit, précise le curé Violette dans sa monographie, que la croix-Saint-Jacques était un octroi mais rien ne le prouve, ajoutez-il<sup>(9)</sup>. La limite entre les cités des Carnutes et des Parisii se

(8) Belot (R.) : *Coutumes et folklores en Yvelines*, Paris, Lib. Guénégaud, 1977.

(9) Violette (Abbé J.) : *Histoire de la paroisse du Perray*, 1895.

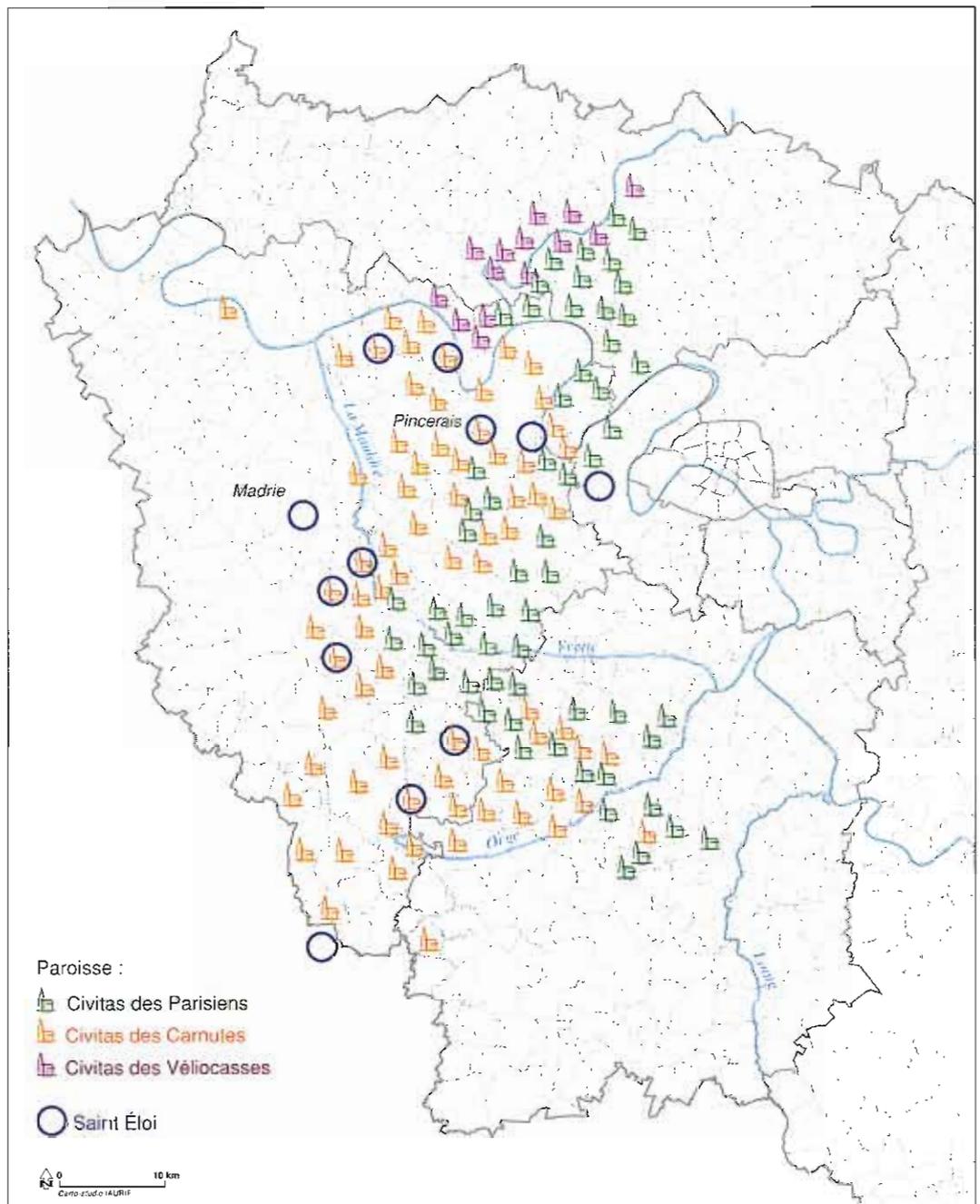


Le Perray Quartier du Pont Marquant.

situait plus à l'est, entre Auffargis et Cernay-la-Ville mais le Perray dut constituer le noyau originel de plusieurs paroisses résultant du défrichement de la zone frontalière à laquelle ces territoires appartenaient.

On trouve mention, entre le Perray et les Essarts, de lieux-dits tous indicateurs d'une zone frontière tels la Haye, la Barrière, et aussi la mention d'un octroi...

D'autres toponymes pourraient rappeler l'idée de limite, de «marche séparante» tels par exemple, le Pont-Marquant, et aussi le prieuré



disparu de la Marchère ou de la Marchesserie (ancien couvent d'hommes appelé aussi la Petite-Roche et situé sur la commune de Vieille-Eglise, à rapprocher du lieu-dit La Marche, à l'ouest d'Auffargis).

### Vieille-Eglise (78)

Son église est dédiée à saint Gilles (fêté le premier septembre). Sa forme latine «*Aegidius*» l'a parfois fait confondre avec «*Eliguis*» = Eloi. C'est, semble-t-il, uniquement à ce titre qu'il se trouverait parfois en relation avec les limites.

Il a couru dans cette localité une légende non vérifiée de temple antique, ce qui serait tout à fait plausible en tant que sanctuaire de limite. La paroisse aurait été détachée de celle du Per-ray, comme Auffargis et comme elle, elle aurait été de tout temps, chartraine<sup>(10)</sup>. On a déjà vu qu'il s'y trouvait un prieuré dont le nom était évocateur d'une localisation dans les «*marches*». Il portait le nom de La Marchesserie ou de la Petite-Roche, en tant que dépendance de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche, à Lévis-Saint-Nom.

### Les Essarts-le-Roi (78)

Ce nom témoigne d'un essartage (défrichement) médiéval relativement tardif, sous Hugues Capet mais l'actuel hameau des Layes devait préexister et constituait avec son église dédiée à Notre-Dame, où l'on trouvait un pèlerinage célèbre à saint Evroult, le noyau paroissial originel. Cette paroisse était d'ailleurs la dernière du diocèse de Paris vers l'ouest. Il s'y déroulait autrefois un pèlerinage pour les bestiaux qu'on plaçait sous la protection de saint Evroult; or, curieusement, l'église des Essarts est dédiée à un autre saint protecteur des bêtes à cornes, saint (ou sainte) Corneille, fêté selon Bellot le 1<sup>er</sup> ou le 2 juillet, en compagnie de saint Cyprien<sup>(11)</sup> et le dimanche le plus voisin du 14 septembre selon A. Maillard<sup>(12)</sup>. saint Corneli est le nom breton de ce saint, or il

n'est pas indifférent d'apprendre qu'à Phouhinec (Morbihan), il était le patron des chevaux qu'on venait faire bénir à sa chapelle le jour du pardon<sup>(13)</sup>. Curieusement, ce centurion Cornelius est fêté le 2 décembre dans le calendrier grégorien = le 19 novembre du calendrier julien<sup>(14)</sup>.

Ce doublet dans une même paroisse est vraisemblablement venu recouvrir des pratiques peu orthodoxes, sans qu'il soit formellement possible d'établir un lien direct avec cette position frontalière dont témoignent les noms des Layes et de la Haie-de-Neauphle voisine.

Les Baudouins, proches des Layes et la Roche-du-Foin, non loin d'un Chêne-des-Trois-Seigneurs, dans le Bois des Cinq-Cent-Arpens, pourraient signaler d'anciennes bornes. «Foin» pourrait être le mot latin «*fines*» = frontière, limite, ou encore une limite de «*fisc*» plus récente, car il paraît situé sur la triple limite (confondue, semble-t-il, en cet endroit) des cités antiques, des diocèses et du comté de Montfort. A noter qu'on rencontre à proximité une Roche-Corbon et une Roche-Chauffée

(10) Violette : op. cit.

(11) Belot : op. cit.

(12) Bulletins municipaux des Essarts-le Roi, 1973-1975.

(13) Audin : *Les fontaines du Morbihan*, Maisonneuve et Larose, Paris.

(14) Meinardus (Otto) : *Christian Egypt, Ancien and Modern*, The American University in Cairo, 1977.



La chapelle des Layes aux Essarts-le-Roi



La fontaine de saint Thibault de Marly dans le port de l'abbaye des Vaux-de-Cernay

(Roche-Aux-Fées), située sur la commune d'Auffargis et qui pourrait se confondre peut-être avec la Roche-au-Foin ci-dessus ? On rencontre aussi, à proximité, le toponyme le Bois-Laurie (un bois de l'orée, de la limite ?) et, aux sources de l'Yvette, celui de Vaujoyeuse, qui a un air d'antiquité.

Les bois des Fées ou du Fay, près de Coignières<sup>(15)</sup>, doit être rapproché de la Roche-du-Foin ci-dessus car la frontière entre les cités passait également par là. Fée, Hêtre ou « fines », le choix est ouvert, cependant la présence d'une zone frontière pèse plus lourd.

### Cernay-la-Ville (78)

L'abbaye des Vaux-de-Cernay avait la particularité d'être traversée par la limite entre le diocèse de Chartres et celui de Paris, « limite qui passait entre l'étang et les bâtiments conventuels. Cette abbaye avait ainsi deux portes ouvertes à son expansion sur deux faces différentes<sup>(16)</sup>. Son plus grand abbé, saint Thibaut de Marly y était honoré par de grandes fêtes populaires à la Pentecôte et l'eau de sa fontaine avait des vertus fécondantes. On y trouvait au moins deux autres

fontaines, dont une fontaine Saint-Georges. Dans ces lieux reculés où le diable (entendre les anciens dieux) continuait de se manifester, il est clair que les bénédictins sont venus occuper le terrain pour contrer le paganisme ambiant.

### Saint-Forget (78)

Au lieu-dit « la Butte-Ronde », qui domine la vallée de l'Yvette, il a été fouillé au siècle dernier un sanctuaire gallo-romain, un « fanum »<sup>(17)</sup>. Son nom, compte tenu de sa position géographique proche des frontières de deux cités, pourrait venir de « randa », la limite gauloise. Une Fontaine-des-Fées est à proximité. Cette Butte-Ronde ne doit pas être confondue avec le toponyme du même nom, proche de Girouard, sur la commune de Lévis-Saint-Nom et toujours à proximité de l'antique limite.

La présence de Saint-Féréol n'est sans doute pas étrangère à l'exploitation antique du fer dans la région, du fait de la consonance de son nom. La paroisse est du diocèse de Paris et dédiée à saint Gilles.

### Trappes (78)

Le nom du ruisseau de Gironde, au nord du bois de Trappes, là où devait passer l'antique limite entre les cités des Carnutes (Chartres) et des Parisii. (Paris) est sans doute en rapport avec cette frontière. Maurice Piboule a en effet montré, pour des toponymes semblables, dans ses très fines recherches de microtoponymie bourbonnaise, qu'on pouvait peut-être y reconnaître aussi le radical gaulois « randa », comme d'ailleurs dans plusieurs toponymes utilisant le qualificatif « ronde »<sup>(18)</sup>.

### Les Bréviaires (78)

Le nom pris par les retenues artificielles du système d'alimentation en eau des grandes eaux de Versailles : les étangs de Hollande, serait une déformation moderne d'un Orlande plus ancien, nom dans lequel on pourrait peut-être retrouver le radical gaulois « randa », la limite ?

En tout cas nous sommes là sur une ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Eure et de l'Orge.

(15) Janti : op.cit.

(16) Aubert (M.) : *L'abbaye des Vaux de Cernay*, Paris, Henry Laurens éditeur, 1934.

(17) Dauvergne (Robert) : *Le sanctuaire gallo-romain de la Butte-Ronde, à Saint-Forget (Seine et Oise)* in Mémoires de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, 1957.

(18) Piboule (Maurice) : *Mémoire des communes Bourbonnaises : la Combraille*, Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Allier 1988.

### Les Mesnuls et Montfort-l'Amaury (78)

L'église des Mesnuls est sous le patronage de saint Eloi; or, semble-t-il, c'est une paroisse de confins entre «*pagi*» à l'intérieur de la cité des Carnutes et non pas entre cités. Le Pincerai («*Pagus Pisciacensis*») dont Poissy était la capitale, s'étendait au nord de l'actuel massif forestier que traversait la voie romaine montant de Chartres vers Poissy, dépendance carnute sur la Seine et important poste de contrôle du trafic fluvial<sup>(19)</sup>. Il y avait aussi dans cette paroisse un prieuré Saint-Eloi, proche de l'antique sanctuaire de Notre-Dame-du-Chêne. Une légende très intéressante pour notre propos s'attache à

tuées par François Zuber et son équipe, mérite aussi attention. Il voisine l'enclos du Parc-aux-Anglais, que le Dr Rabourdin a mis hypothétiquement en relation avec la défense de la frontière entre les cités, ainsi que l'enclos de la Villeneuve plus au sud<sup>(21)</sup>. La «*civitas*» des Parisii fait en effet une avancée dans le territoire carnute, reprise à quelques détails près par les limites diocésaines.

Montfort-l'Amaury avait une chapelle sous le double patronage de saint Eloi et de sainte Mesme, originaire de la commune du même nom, près de Dourdan, avec un riche légendaire local.



5. Montfort-l'Amaury  
Intérieur du Cimetière  
(ancien cloître)

Montfort-l'Amaury. Intérieur  
du cimetière (ancien cloître)

ce sanctuaire. En effet, une force surnaturelle aurait paralysé le cheval d'un seigneur local, Amaury de Montfort ou le chevalier de Saint-Mars, l'empêchant de faire un pas, jusqu'à ce que grâce soit rendue à Notre-Dame<sup>(20)</sup>. Cette implication du cheval dans un culte de la Vierge pourrait être aussi en rapport avec cette position en limite.

Un Bois-Dieu (ancien prieuré), dans la forêt, au sud de la villa gallo-romaine de la Millière, dont les fresques représentant les saisons personnifiées ont été si magnifiquement reconsti-

### Bazoche-la-Guyonne (78)

Saint Eloi était honoré en l'église de ce village et il y passait une voie romaine. Son nom même la rattache aux «*basilicae*» gallo-romaines dont on sait qu'elles se trouvaient souvent sur les limites, en la circonstance, de «*pagi*». R. Dion, que cite P. Plavinet<sup>(22)</sup>, a mentionné

(19) Debal (J.) : *Les Gaulois en Orléanais* in Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, 1974.

(20) Belot : op. cit.

(21) Rabourdin (A.) : *Deux camps romains en forêt de Rambouillet*, in «Mémoires de la SHARY», XXV, pp 67 - 69, 1936.

(22) Plavinet (R.) : *Les anciennes limites en Pays d'Aulnoy*, in *En Aulnoye jadis*, Bulletin de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye n° 24, 1995, pp. 11-19.

cette position frontalière, l'un des deux *points de rendez-vous sur les frontières antiques autour de la cité des Parisii*, (avec les Carnutes) à Jouars-Pontchartrain. La deuxième partie du nom qui est un hydronyme pourrait cependant marquer sa position frontalière à travers l'idée de guet et de poste de surveillance qu'elle contient également. Ce serait la même explication pour Mareil-le-Guyon. Cependant, C. David y voit plutôt le gaulois «*vidu*», bois, et «*onno*», cours d'eau = «*vidonna*», c'est-à-dire le ru qui naît dans la forêt<sup>(23)</sup> ?

On trouve aussi sur cette commune les Rochers-Marquants, qui est un nom de lieu comparable à celui du Pont-Marquant rencontré au Perray. On y retrouve le qualificatif exprimant l'idée d'une localisation sur une limite ou marche.

### Le Tremblay-sur-Mauldre (78)

Cette localité voisine de la frontière étudiée ici porte un nom qui pourrait refléter cette position. En effet, plutôt que recourir à l'arbre banal appelé tremble pour expliquer ce toponyme, il est préférable de citer l'hypothèse d'un chercheur de l'est de la France qui, à propos de ces toponymes, les fait dériver des «*termes*» ou bornes qui marquaient les limites<sup>(24)</sup>. Or il y existait à l'époque franque un atelier monétaire, attesté par la découverte sur place d'un tiers de sou d'or blanc portant le nom de «*Tremolito*»<sup>(25)</sup>. Cette forme ancienne confirmerait bien semble-t-il cette seconde hypothèse (alternance ou métathèse possible «*term*», «*trem*»).

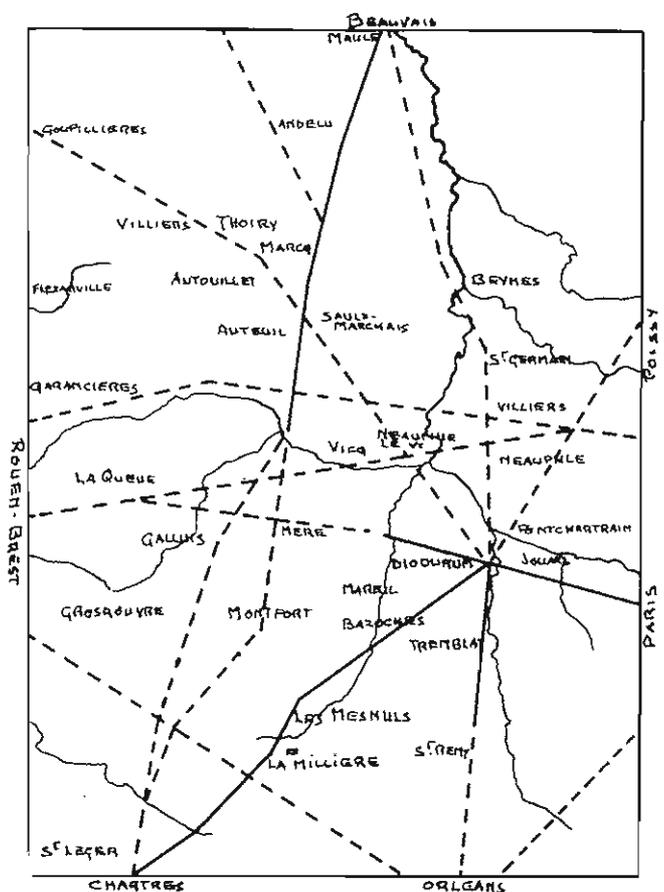
On notera par exemple que Tremblay-en-France, du diocèse de Paris, est aussi limitrophe de celui de Meaux, sur la frontière des Parisii et des Meldes et qu'à Verneuil-en-Halatte (Oise), l'oppidum du Tremblay est situé sur le rebord occidental du plateau boisé qui constitue la limite orientale de la tribu celtique des Bellovaques<sup>(26)</sup>. On y fêta aussi d'ailleurs la Saint-Gilles.

### Jouars-Pontchartrain (78)

C'est encore une localité très bien nommée (et doublement !) car elle est au voisinage de la zone frontière étudiée, dans la cité de Chartres, marquant par son nom même le passage, l'entrée dans le pays chartrain proprement dit, à proximité du grand carrefour routier antique et du sanctuaire frontalier de Jouars dont le nom, «*Diodurum*», serait une forme populaire de «*Divodurum*», du gaulois «*Divos*», divin, et «*durum*», citadelle, nous dit Dauzat<sup>(27)</sup>. C. Jullian

s'est intéressé spécialement à ce toponyme, lui donnant le sens de «*porte*»<sup>(28)</sup>. Michel Roblin précise que «*durum*» désignait à l'époque romaine de simples «*vici*» routiers, des villes ouvertes et il ajoute encore que *le sens initial est également cherché dans le radical apparenté à l'anglais «door», porte, passage*<sup>(29)</sup>. La première partie du nom pourrait peut-être évoquer aussi le Dis gaulois ou Dispater, assimilé à Jupiter et Orcus<sup>?</sup><sup>(30)</sup>.

Un autre toponyme pourrait rappeler l'appartenance à une frontière : il s'agit de la ferme d'Ithe. Selon E. Belloc *Hita, Hito, Hitte, sont des corruptions du mot «fita», «fito», «fite», signifiant «borne, limite»*<sup>(31)</sup>.



Les voies antiques (II siècle) autour de Diodurum (Pontchartrain)

(23) David (Christian) : *Les noms de cours d'eau de l'Île de France*, (AURIF Paris, 1995).  
 (24) Piémont (P.A.) : *La toponymie, conception nouvelle*. Chez l'auteur, 10 rue Gotfried, Strasbourg, 1969.  
 (25) Toussaint (M.) : *Répertoire archéologique du département de Seine-et-Oise (période gallo-romaine et époque franque)* Paris, A. et J. Picard, 1951.  
 (26) Roblin : op. cit.  
 (27) Dauzat (A.) et Rostaing (Ch.) : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*. Lib. Guénégaud, Paris, 2ème édition.  
 (28) Toussaint : op. cit.  
 (29) Roblin : op. cit.  
 (30) Villette (Abbé G.) : *Logron, une juste intuition du président Dautenville*, in *Mélanges de mythologie française offerts à Henri Dautenville*, Maisonneuve et Larose Paris, 1980, pp 322-329.  
 (31) Belloc (E.) : Cf Congrès A.F.A.S. Cherbourg, 1905, p. 327.

## Boissy-sans-Avoir (78)

On trouve dans cette petite commune et paroisse voisine de la précédente, grâce aux notes d'un curé du XVIII<sup>e</sup> siècle, publiées par André Paris<sup>(32)</sup>, mention des fêtes religieuses des deux Saint-Nicolas, des deux Saint-Eloi, de la Sainte-Catherine et de la Sainte-Barbe, ainsi que des feux de la Saint-Jean et des processions de la Saint-Marc et des Rogations. Ces dernières se faisaient à Garençières, la Queue-en-Yveline et enfin Auteuil-le-Roi.

Nous sommes ici en limite des doyennés de Poissy et de Mantes, c'est-à-dire du Pincerai et du pays de Madrie, correspondant à deux anciens «pagi» mérovingiens qui succédèrent sans doute à des «pagi» gallo-romains, subdivisions de la «civitas» des Carnutes.

## Marcq (78)

Le nom de cette commune exprimerait une position de «marche», du vieux haut allemand «marha, marka» = limite, frontière, territoire, d'où en français : marque, marche-frontière, marquis<sup>(33)</sup>. Il rappelle sans doute une position géographique proche des limites de «pagi» cités ci-dessus.

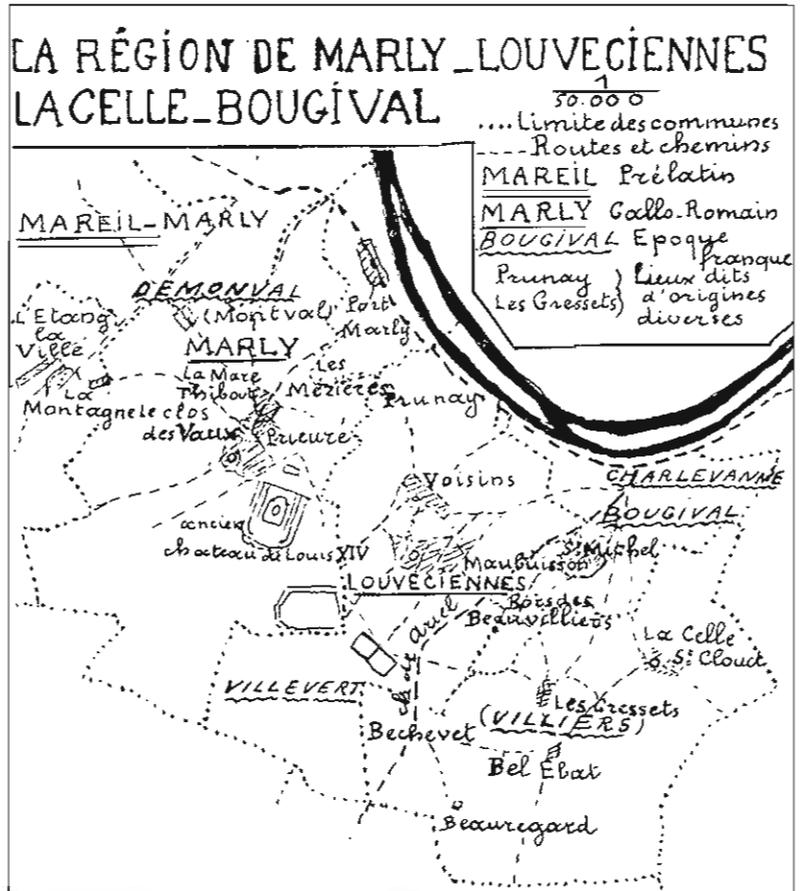
## Saulx-Marchais(78)

Le nom de cette commune pourrait aussi traduire une position de «marche», selon François Zuber. En effet, la topographie et la géologie ne révèlent aucun indice de zone marécageuse en cet endroit situé sur une pente.

## Partie nord

## Marne-la-Coquette (92)

Démembrée de la paroisse de Saint-Cloud dans le diocèse de Paris<sup>(34)</sup> cette commune est sous le patronage de Saint-Eloi, vérifiant une fois encore, semble-t-il l'affinité particulière de ce Saint pour les limites puisque la Cité des Carnutes se serait étendue, à l'origine, jusqu'à Saint-Cloud et Versailles.



La région de Marly-Louveçiennes, La Celle-Bougival

## Mareil-Marly et Medan (78)

Victor Belot signale que chaque année avait lieu autrefois une bénédiction des chevaux le jour de la Saint-Eloi à Mareil-Marly et Medan; or ce sont deux localités de la vallée de la Seine qui se trouvent en limite nord du pays carnute, au contact des Véliocasses (Véxin)<sup>(35)</sup>.

(32) Paris (A.) : *L'abbé Lepas, curé de Boissy-Sans-Avoir, témoin de la vie au village au XVIII<sup>e</sup> siècle : de la vie religieuse à la vie quotidienne*, in Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline, t. 35, 1977-1981 2<sup>e</sup>me partie, pp 85-126.

(33) Richert (M. A.) : *Note sur Marcholsheim, Bas-Rhin*, in *Caesarsodunum : Colloques sur les frontières de la Gaule*, 1981, pp 119-122.

(34) Rublin : op. cit

(35) Belot : op. cit.

## Bouafle (78)

Toujours sur les confins nord de la cité chartraine, on trouve une chapelle sous le patronage de saint Eloi. Il s'y était conservé la coutume de faire chaque année un feu de la Saint-Eloi. Les feux de la Saint-Jean sont bien connus, y compris dans cette zone d'étude des Yvelines, mais ceux de la Saint-Eloi le sont beaucoup moins. Le caractère bénéfique de ces feux rituels pour la protection des animaux est bien connu mais il y a un point important pour notre propos, qu'ont signalé certains auteurs, concernant leur localisation. Maurice Piboule a montré par exemple, que ces feux en Bourbonnais se situaient souvent sur les limites<sup>(36)</sup>. Il s'y tenait à cette occasion la «*louée*» des travailleurs saisonniers (à la Saint-Eloi d'été). *On venait de fort loin à l'ermitage de Saint-Eloi pour demander à l'intercession du saint, une bonne récolte, la fécondité des troupeaux, la fin d'une trop grande sécheresse, le retour du beau temps ou la cessation d'une épizootie*. E. Bougeatre<sup>(37)</sup> ajoute que *ce pèlerinage donna lieu à une fête ou assemblée dont la vogue survécut même à la démolition de la chapelle (en 1793)*. Le lieu où était bâtie la chapelle, au milieu des bois, se nommait le «*plateau du Ronçay*». On le rapprochera du nom de la commune de Rousseloy dans l'Oise, pour lequel G. Matherat a montré qu'il pourrait venir de la racine germanique «*ross*» signifiant cheval, ajoutant qu'il s'y trouvait aussi une station relais au croisement de deux voies romaines<sup>(38)</sup>. Ceci suggère pour Roissy-en-France une étymologie comparable, sa forme ancienne étant «*Rosiac*» au XIII<sup>e</sup> siècle. En effet, c'est une paroisse du diocèse de Paris en limite du diocèse de Meaux qui est placée sous le patronage de saint Eloi<sup>(39)</sup>. Quant à Roissy-en-Brie, on peut aussi remarquer qu'il s'agit d'une paroisse limitrophe du diocèse de Meaux et le patronage de saint Eloi se retrouve dans la paroisse voisine d'Emerainville.

## Aigremont (78)

On trouve aussi sur cette première paroisse de limite que l'église est dédiée à saint Eloi<sup>(39)</sup>.

## Mantes (78)

Il y avait à Mantès un ancien prieuré Saint-Eloi. Cette localité était le chef-lieu du «*pagus Matriacus*» ou Madrie, subdivision de la «*civitas*» des Carnutes et en limite des Vélocasses.

Il s'y tenait «la foire aux oignons» ou foire de Saint-André dans les premiers jours de décembre<sup>(41)</sup>.

## Partie sud

### Bonnelles (78)

Cette paroisse était aussi sur la frontière entre le Chartrain et le «Parisien», explique l'abbé Léchaugette, frontière aussi entre l'Yveline et le Hurepoix qui devait être marquée par une petite borne, une «*bonnelle*». Il en fait une station frontière avec les Sénons<sup>(42)</sup>, ce qui est moins sûr. On y trouve un prieuré et une fontaine Saint-Symphorien et aussi, à l'est du village les toponymes intéressants de Launay-Maréchaux et de la Grande-Borne, au sud de Forges-les-Bains. Il faut ajouter qu'il existe dans les environs, trois toponymes intéressants par rapport à l'étymologie probable de Bonnelles :

- La Borne-des-Grès (4 km au nord-ouest, sur Choisel),
- La Haute-Borne (4 km à l'ouest, sur Forges-les-Bains),
- La Grande-Borne (2 km au sud-ouest, sur Bullion)<sup>(43)</sup>.

(36) Piboule : op. cit.

(37) Bougeatre E. : *La vie rurale dans le Mantois et le Vexin au XIX<sup>e</sup> siècle*. Meulan. 1971.

(38) Matherat (Georges) : in Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires, 1943, 1944, pp 121-122.

(39) Roblin : op. cit.

(40) Belot : op. cit.

(41) Belot : op. cit.

(42) Léchaugette (Abbé Pierre) : *Un carrefour de l'histoire, Ablis, in Au pays de la Renarde*, n° 31 et 32, avril-juin 1975

(43) Bonnelles, village rural des Yvelines. Supplément au bulletin municipal, juin 1973.

Il faut aussi considérer, entre Pecqueuse et Boullay-les-Trous, la Plaine-du-Fay et le Fay (ferme), autre toponyme indicateur possible de limite.

### Bullion (78)

Saint Eloi est aussi honoré à l'église, dédiée par ailleurs à saint Vincent; or la paroisse est également sur les limites présumées des cités et des diocèses de Chartres et de Paris, limites qui seraient demeurées stables de ce côté. Le nom de lieu local, la Grande-Borne est intéressant à considérer de ce point de vue<sup>(44)</sup>.

### Saint-Arnoult-en-Yveline et Clairefontaine (78)

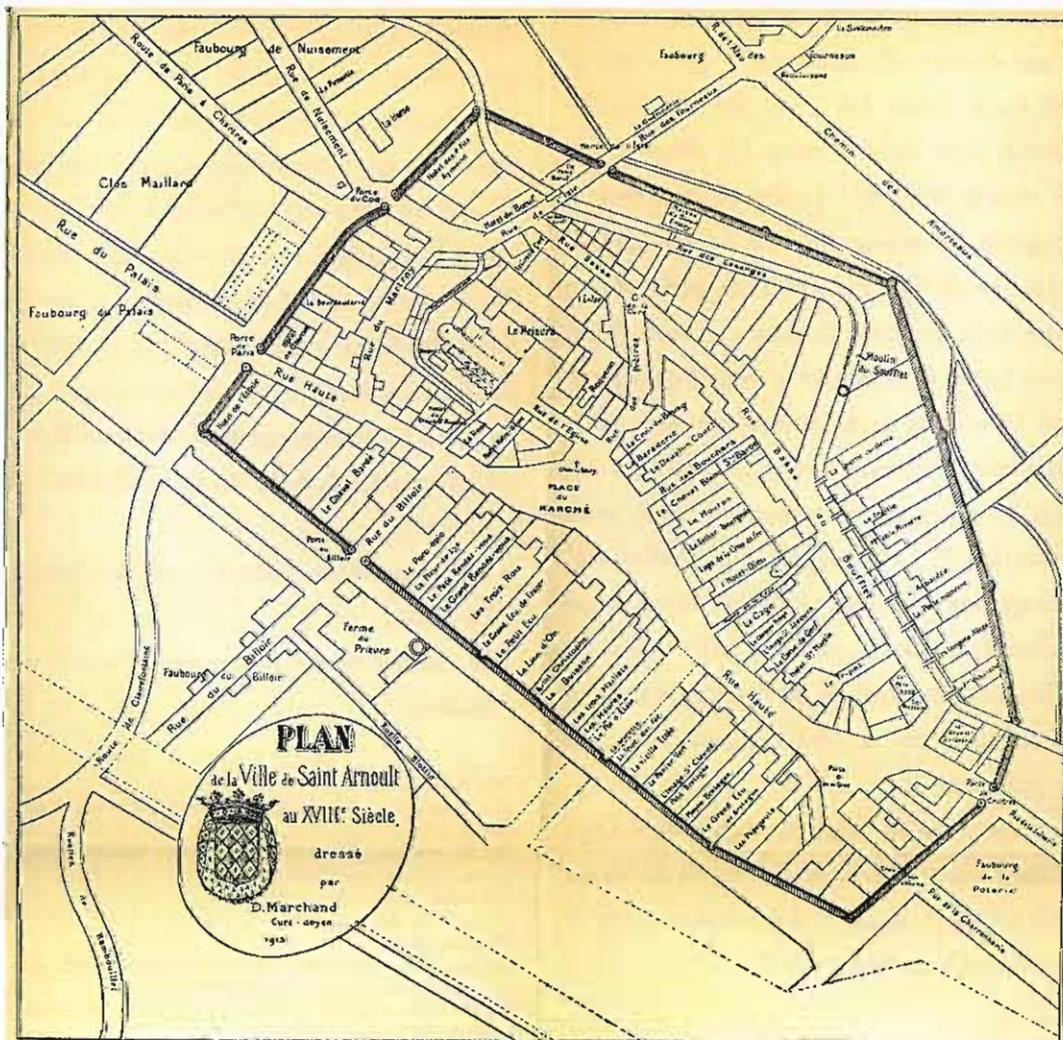
Cette première paroisse comportait une confrérie de Saint-Eloi car les maréchaux-ferrants y étaient nombreux ainsi que les auberges. La

grande voie romaine de Paris à Chartres par Palaiseau la traversait. Elle était précisément située sur la limite. Le nom de la paroisse provient de l'arrêt obstiné en cet endroit des reliques du saint en marche vers Tours. Un cerf, chassé à courre, avait commencé par se précipiter sous le char funèbre pour s'y coucher, et le lendemain, c'est le corps du saint lui-même qui refusait d'aller plus loin. Une fontaine à pèlerinage commémore ce double événement miraculeux<sup>(45)</sup>. Sainte Scariberge, sa femme, fonda un prieuré dédié à saint Rémy dans la paroisse voisine de Clairefontaine, en compagnie de son frère saint Patrice et elle laissa son nom à une fontaine<sup>(46)</sup>. Une carte ancienne porte la mention: «*Trou Saint-Rémy*». Telle est la légende mais on est en droit de se demander si ce n'est

(44) Léchaugette : op. cit.

(45) Janti : op. cit.

(46) Janti : op. cit.



Plan de la ville de Saint-Arnoult au XVIIIe siècle dressé par D. Marchand Curé - aisyen 1793

pas une succession païenne qu'est venu assumer en ce lieu de passage et de limite, ce Saint-Arnoult qui est aussi devenu le patron des Yvelines<sup>(47)</sup>. La frontière entre les Carnutes et les Senons était toute proche. Il existe une butte Saint-Georges à Clairefontaine ainsi qu'une Montjoie.

Les frères Seignolles signalent sur cette commune, une roche appelée «Pierre de Saint-Marc» qui marque l'emplacement d'un monastère détruit il y a très longtemps. Ils ajoutent qu'on y faisait autrefois une procession aux Rogations<sup>(48)</sup>. Il y a gros à parier que cette procession et le nom de cette pierre soient les derniers avatars d'une sanctification chrétienne de pratiques antérieures au christianisme et en relation avec les limites<sup>(49)</sup>.

Cet arrêt en un lieu qui devint Saint-Arnoult n'est pas quelconque. Bernard Robreau, dans une thèse récente consacrée à «la mémoire chrétienne du paganisme carnute» précise qu'il se fait à mi-chemin de Reims et de Tours. Portant un nom d'aigle, comme Agil, Aigulphe, Aquilin, et peut-être «Aegidius» = Gilles, il se demande *si l'apparition de l'aigle chez les Carnutes ne doit pas être mise en rapport avec le fait que les Gaulois considéraient que leur territoire occupait le centre du pays; ceci par référence à l'aigle de la mythologie grecque qui était réputé s'arrêter à mi-parcours, au zénith de l'omphalos de Delphes*<sup>(50)</sup>.

### Brie-sous-Forges et Forges-les-Bains (91)

Entre Bris-sous-Forges et Forges-les-Bains, on rencontre le toponyme Girondon, indicateur possible d'une limite or la limite entre les Carnutes et les Parisii passait aussi de ce côté.

### Saint-Martin de Brethencourt et Ponthévrard (78)

Une importante villa gallo-romaine y a été partiellement fouillée pour raison de sauvetage due à la construction de l'autoroute A 10. Il y avait

encore au XII<sup>e</sup> siècle, à proximité (Brouville), un péage sur la voie romaine de Paris à Chartres, non loin des frontières des Carnutes, des Parisii et des Senons<sup>(51)</sup>. Le radical du nom de lieu Ponthévrard pourrait d'ailleurs conserver le souvenir de ce passage de frontière.

### Orsonville (78)

La paroisse faisait partie du diocèse de Chartres et du doyenné de Rochefort-en-Yveline, mais était limitrophe du doyenné d'Auneau. J.-P. Lelu signale qu'en limite avec Auneau se trouve l'ancienne seigneurie d'Ecurie, sur la voie antique venant de Ponthévrard et se dirigeant vers Vendôme. Ce nom de lieu pourrait peut-être rappeler un ancien Equoranda ?

### Aunay-sous-Auneau (28), Auneau (28)

Voisine de la précédente, cette paroisse a, comme par hasard, saint Eloi pour patron ! avec, dans l'enclos de l'église et à son chevet, une très belle fontaine à pèlerinage, le Puy-Saint-Eloi qui résulterait d'un effondrement karstique aménagé. On y descend en effet par un escalier taillé dans le roc. L'Orme-Saint-Eloi, abattu à la Révolution était situé dans le champ de la Fabrique de l'église. Il y avait aussi un Meurger-Saint-Eloi qui se confond peut-être avec la Butte Saint-Eloi actuelle ?<sup>(52)</sup> Cette paroisse appartient à un autre doyenné, celui d'Auneau, vérifiant une fois de plus, semble-t-il, le rôle des limites dans le choix des titulatures. Un «meurger» désignait dans la région des tas de pierres, certains pouvant peut-être matérialiser une limite.

(47) Belot.: op. cit.

(48) Seignolles : *Le folklore du Hurepoix, mœurs et coutumes d'Île-de-France*. Maisonneuve et Larose, Paris, 1978.

(49) A Souvigny, l'église paroissiale est dédiée à St Marc et on trouvait près de l'hôtel-Dieu la petite église Saint-Eloi; or il s'agit d'une position unique aux confins du Berry, de l'Auvergne et de la Bourgogne (cf M. Gérennont, *Souvigny, Saint-Denis, les Bourbons*).

(50) Robreau (B.) : *La mémoire chrétienne du paganisme Carnute*. Thèse de doctorat. Université François Rabelais, Tours. Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres, s. d. (1996).

(51) Léchaugette: op. cit.

(52) Lelu (Jean-Paul) : communication orale.

### Authon-la-Plaine (91)

Authon-la-Plaine est située en bordure de la région et de trois départements dont les découpages ont souvent repris d'anciennes limites.

### Marcoussis et Linas (91)

La forme ancienne de cette localité, voisine de Linas, au nord d'Arpajon (appelé anciennement Châtres) est «*Marcouchies*» en 704, «*E. de Marcocincto*» en 845, d'après Cocheris<sup>(53)</sup>.

La paroisse appartient au diocèse de Paris comme les paroisses environnantes mais elle était limitrophe de l'ancienne frontière de la cité des Carnutes et faisait partie de l'Yveline dans son extension primitive, avant le recul du diocèse de Chartres dans ce secteur (ce qu'exprime parfaitement, semble-t-il, le radical «*marc*» = marche = frontière), de ce nom de lieu.

L'examen de la carte montre que Linas, qui jouxte Marcoussis, pourrait, comme cette dernière localité, tenir son nom de son caractère limitrophe de la «*civitas*» des Parisii, en bordure de l'Yveline. On y reconnaît une même racine hypothétique.

Linas, en Essonne («*Linaias*» au X<sup>e</sup> siècle), demeure un toponyme inexpliqué selon Michel Roblin<sup>(54)</sup>, mais il appartenait à l'antique forêt d'Yveline; aussi, un rapprochement est à faire avec le suffixe de ce dernier nom car Linas se trouvait à proximité des trois cités des Carnutes, des Parisii et des Senons, (Sens); Châtres, sa voisine (ancien nom d'Arpajon) «marquant» cette frontière d'une forteresse, comme son nom l'indique, et Marcoussis voisine Linas.

### Chamarande (91)

Ce nom de lieu en -ande est aussi à considérer car il est particulier. Il a en effet remplacé depuis 1686 celui de Bonnes (XII<sup>e</sup> siècle : «*Bona*», «*Butnae*»). Sa localisation, à la limite des Senons indique sans doute une origine cel-

tique, de «*Botina*», borne<sup>(55)</sup>. Toutefois, l'importation toute moderne d'un nouveau nom comportant le radical «*randa*» semble être une coïncidence heureuse.

Les matériaux rassemblés ici posent surtout des interrogations et ils peuvent laisser penser qu'on a eu tendance à trop les solliciter.

Ces coïncidences, qui ne peuvent être le simple fruit du hasard, nous plongent cependant au plus profond des anciennes croyances, permettant peut-être de retrouver au passage la raison d'être de certaines des pratiques magiques observées chez nous et aussi peut-être les raisons du choix de certains patronages sacrés.

Il semble qu'on soit en présence d'un ensemble d'éléments faisant intervenir des croyances mythiques en rapport avec le départ vers l'au-delà (la mort), les limites de démarcation des territoires (le franchissement des frontières), des fêtes marquant des temps forts du calendrier annuel, changements de cycles, saisonnier, astronomique, liturgique .

Tout se passe comme si le scénario mythique encore insuffisamment connu, de la traversée vers l'au-delà, avec sa dimension calendaire (un saint, une date) et sa dimension géographique symbolique (des lieux et un paysage), prenait corps dans les espaces frontières et contribuait ainsi à les révéler, grâce notamment, aux rapprochements, sur la carte et sur le terrain, de toponymes et hagionymes significatifs.

Raymond DELAVIGNE

IAURIF

(53) Lemoine (P.A.) : *Ille de France, étude géologique, topologique et orphologique*, Mémoires du Muséum National d'Histoire Naturelle, Nouvelle série, tome V, fascicule 1, 1937.

(54) Roblin : op. cit.

(55) Roblin : op. cit.

## Un intéressant complexe calendaire autour des calendes de décembre

On remarque sur le graphique que les Calendes de décembre occupent juste le milieu d'une période qui va du 25 novembre, fête de Sainte-Catherine et des jeunes filles à marier, au 6 décembre, fête de Saint-Nicolas et patron des jeunes gens. Ces deux dates sont symétriques par rapport aux jours des 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre, fêtes de Saint-Eloi puis Saint-André.

Autrement dit, ces deux saints servent de pivot dans le calendrier, comme l'indique aussi Van Gennep<sup>(1)</sup> au reste d'un ancien cycle hivernal christianisé et caractérisé par des éléments mythologiques : le cheval (Saint-Eloi) et la Mère (Notre-Dame).

Rappelons que l'Eglise commence son cycle liturgique annuel par une période appelée l'Avent, dont les deux premiers saints sont précisément Saint-André et Saint-Eloi. Elle a fait d'eux, non seulement les saints du passage d'une année liturgique à l'autre mais aussi, sur le plan géographique, les sanctificateurs des frontières à la suite des dieux pré-chrétiens.

Les principaux saints et saintes qui apparaissent dans cette période des Calendes n'ont pas été choisis au hasard. On observe une différenciation, sexuelle et symétrique qui n'est pas du tout fortuite. Elle correspond à celle des groupes de jeunesse de la société traditionnelle dont les manifestations, les célébrations, en particulier le changement de statut du célibat à celui du mariage, s'inscrivaient à date fixe dans le calendrier et aussi en des lieux privilégiés de l'espace, en rapport avec leurs saints et saintes patronnes.

Saint André et saint Eloi apparaissent à travers les différentes pratiques et croyances populaires relevées par les folkloristes et ethnologues, à travers la France et aussi en Europe, comme les maîtres de la vie et de la mort.

La Sainte-Barbe au 4 décembre serait un doublet féminin de la Saint-Eloi du 1<sup>er</sup> décembre avec comme conséquence une certaine spécialisation : la protection des chevaux pour Eloi, la protection contre la foudre et la mort subite pour Barbe.

On trouve aussi dans cette période, le saint breton Tugdual, Tugduald, qui est saint Pabu c'est-à-dire le Père, en rapport aussi avec la protection des chevaux et fêté le 29 novembre comme André.

J.-P. Lelu précise qu'il est vraisemblablement l'héritier du Dispaten celtique égalé à Saturne et encore appelé Orcus.<sup>(2)</sup> Il y a là un rapprochement fécond à faire et peut-être un début d'explication au pourquoi du choix de ces saints comme «successeurs des dieux», selon l'expression controversée de Saintyves au début de ce siècle.<sup>(3)</sup>

On notera qu'on fête aussi le 29 novembre, saint Saturnin, autre saint que son voisinage calendaire et peut-être son nom, ont fait récupérer parfois dans des ensembles géographiques voisinant ainsi avec Eloi et André.

(1) Van Gennep (A.). *Manuel de folklore français contemporain*. t.I., vol. VI p. 28, 40.

(2) Lelu : op.cit.

(3) Saintyves (P.). *Les saints successeurs des dieux (essais de mythologie chrétienne)*. Paris Librairie Critique E. Nourry 1907.

